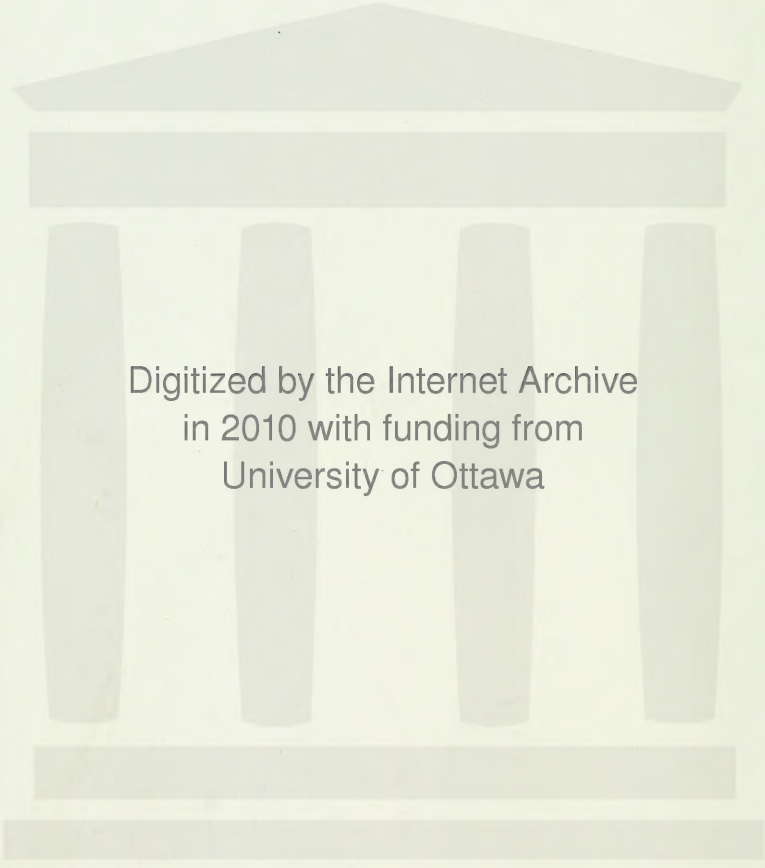
Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/n35viedespeuples09pari

TOME IX. — N° 35 10 MARS 1923

LA VIE DES PEUPLES

WITHDRAWN FROM VICTORIA UNIVERSITY LIBRARY

SOMMAIRE

Henri FOCILLON	*Les Latins du Danube*	669
Edmond VERMEIL ..	*La décomposition de l Etat en Allemagne et le problème des Réparations*	686
Pierre MARTINO	*Renan écrivain*	711
Antoine ROUGIER ..	*La question des zones*	737
Aurélien SAUVAGEOT	*Une saga islandaise : Gunnlaug, Langue-de-Vipère*	777
Jules LEGRAS	*S.-Y. Witté (souvenirs personnels)*.....	812
Gaston RAPHAEL ...	*Ludendorff et la défaite de l'Allemagne*	826

Vie littéraire ..... 838 | **Vie politique**..... 868
Vie artistique..... 860 | **A travers Journaux et Revues** 876

Traduction et reproduction interdites

Prix : 5 Francs

SOMMAIRE DES CHRONIQUES

Vie littéraire — Pages

Claude BERTON : *La Vieille Angleterre* 838
Jules LEGRAS : *Les Lettres russes* 853

Vie artistique

Georges ROERICH : *Les influences orientales dans l'art russe* 860

Vie politique

P. ALESSANDRI : *Giovianni Giolitti d'après ses Mémoires* 868

A travers Journaux et Revues — Pages

Questions internationales 876
La France vue de l'Etranger 892
Allemagne 898
Empire britannique 903
Italie 908
Espagne 919
Europe centrale 923
Russie 925
Etats-Unis 928
Asie 931

LA VIE DES PEUPLES

Revue de la Pensée et de l'Activité françaises et étrangères

Paraît le 10 de chaque mois en un volume in-8° d'au moins 192 pages

FONDATEUR : A. DE LAPRADELLE

PRIÈRE D'ADRESSER TOUT CE QUI CONCERNE

La Rédaction de la Revue : 2, Rue Lecourbe, Paris (XV^e^) — Tél. Ségur 84-40

L'Administration de la Revue : A la Librairie Guillon, 5, Place de la Sorbonne, Paris (V^e^)

Secrétaire Général : JEAN BONNEROT.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

	Un an	Six mois
FRANCE	50 fr.	.... 30 fr.
ETRANGER	70 fr.	.... 40 fr.

P
Fr. Lit.
V

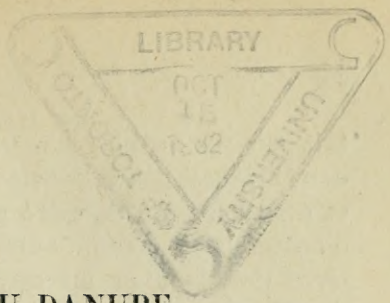

LES LATINS DU DANUBE

Paysages et Paysagistes

La plaine du Danube est immense, monotone et solennelle comme la mer. Des Portes de Fer au Pont Euxin, elle s'étend sans un pli. Les villages y sont rares, séparés par des étendues infinies et fertiles, coupées de marais où l'on voit glisser les nuages interceptés par les joncs. Des cigognes s'enlèvent avec lourdeur et tournent quelque temps au-dessus de l'eau dormante avant de filer à grands traits vers l'horizon. Parfois, près d'un puits, une perche, ou plutôt quelque tronc d'arbre mince, grossement ébranché, se dresse vers le ciel. Quelle mélancolie puissante, non seulement celle des terres à blé de partout, mais quelque chose de la tristesse et de la paix des steppes ! Le Tourguéneff des *Récits d'un chasseur* y serait chez lui. Mais plus haut, au nord, les pluvieuses Carpathes abritent des replis verts, rajeunis par des ondées délicieuses, et, de la plaine aux Carpathes, un plissement de collines, où les vignes font les villages, gais et prospères, ondule la terre avec douceur. Quand la plaine était l'arène des chevauchées nomades, quand le cavalier des steppes, debout sur ses étriers de corde, bondissait le long du fleuve pour se ruer sur les routes de l'Europe orientale, le mont et le coteau abritaient l'exode de la vieille race latine, de l'homme des champs qui, pour se distinguer de l'homme des villes, se donne encore le nom de romain. Le Dace, colonisé, assimilé par Trajan, met-

tait sur ses épaules son petit trésor rustique, allait abriter dans le secret des vallons peu accessibles sa langue, ses chants et ses dieux. La dernière guerre l'a vu reprendre le chemin d'autrefois et, comme autrefois, l'orage passé, rapporter aux rives danubiennes un cœur intact. Aujourd'hui la chaîne des Carpathes n'est plus une marche militaire ou un rempart : au cœur de la patrie élargie, elle se dresse comme une armature indestructible, derrière laquelle il y a une Transylvanie et une Bukovine roumaines.

Si l'avenir d'un peuple, si la signification de son effort dans l'histoire du monde dépendent de la force et de la qualité de sa culture, nous pouvons avoir confiance dans les destins des habitants de ces paysages. A l'Europe ils ont donné un grand poète de langue française, dont les effusions puissantes se répandent en nous comme l'eau d'une source inconnue, unissant, comme Chénier, le double prestige et le double écho de deux univers, et plus mâle que Chénier, et femme avec plénitude. Parmi eux, l'on voit naître de grands peintres qui sont aussi des poètes, suaves et forts, ardents et sensibles, mélancoliques comme la nature qui les a faits. Ces nomades d'avant-guerre, si souvent et si intelligemment français, ne craignons pas de les voir chez eux. C'est presque chez nous. Leur ciel, qui a la rayonnante douceur de l'Orient, a parfois, au-dessus des collines basses, plantées de vignes, le charme de notre lumière d'Ile-de-France.

C'est aux champs qu'il faut aller chercher l'âme de ce pays, cette âme ancienne, naïve, tendre, héroïque, où il y a la fierté d'une race noble, l'allégresse d'un génie humain apte au bonheur, capable de sentir les joies les plus fines, et aussi les langueurs et les nostalgies des antiques servitudes. Les villes abritent l'élite la plus brillante, mais les paysages et les paysans sont au cœur même de cette nation, comme les dépositaires de ce qu'il y a en elle de plus précieux et de plus fort. Des forêts de la Bukovine aux marécages de la Dobroudja, du pays des églises peintes jusqu'à ce delta qui a la grandeur d'un site préhistorique, j'ai vu le ciel peu à peu s'éclaircir et le climat changer, mais la configuration de l'homme restait

identique, et la même vie morale s'affirmait par les mêmes mots prononcés avec les mêmes intonations par des lèvres d'un même dessin. A Saint-Jean de Novi, l'innocent, si beau, qui venait demander aux reliques miraculeuses la guérison de son mal, à Voronetz ce paysan, fils, petit-fils, arrière petit-fils des compagnons d'Etienne-le-Grand, et qui nous regardait avec des yeux clairs, un franc sourire, sont bien les frères des Valaques que j'ai vus travailler à la Curtea de Argesh, si sensibles à la beauté des peintures qu'ils découvraient sous la chaux. Les piliers de bois des petites maisons moldaves, crépies de blanc, et les demeures rustiques, riantes et solides, de la vallée de l'Olt sont l'asile des mêmes traditions et, d'un bout à l'autre de cette immense arène charpentée par les Carpathes, j'ai entendu des chants, vu des danses et touché des poteries charmantes qui attestaient l'unité séculaire d'une civilisation.

Un grand peuple paysan qui, pendant des siècles, confiné dans une féodalité rustique, n'a pas fabriqué de bourgeoisie, ou seulement de minces communautés urbaines, sans action historique, reste fidèle aux deux formes d'art qui s'adaptent à sa vie morale et à ses besoins, l'art populaire ou domestique et l'art religieux. Encore ce dernier est-il dû à la magnificence des princes, grands bâtisseurs de couvents et d'églises : mais nous verrons que le génie de la race a su y mettre quelque chose de vif et de libre. A l'art qui décore les objets familiers et qui, pendant la suite des longs jours de la campagne, illustre les épisodes ordinaires de sa vie, le peuple se donne tout entier par une facile expansion de son cœur. Habitué à d'incessantes invasions, sur ce territoire qui est un véritable seuil de l'Asie à l'Europe, soumis parfois à un long et dur servage sous un maître étranger, il ne lui est pas permis de fonder des cathédrales. Mais un chant mélancolique, une danse de guerre ou d'amour, l'ingénieux dessin d'une broderie sur la grosse toile d'une chemise, la fleur ou l'oiseau peints sur un fond d'écuelle, aux flancs d'un vase, lui sont des occasions naturelles et nécessaires de s'exprimer et de se conserver. Une race forte et sans génie peut se maintenir à l'intérieur de sa langue et de

ses coutumes, mais pauvrement et sans s'accroître, et, des vicissitudes de sa liberté, elle sort épuisée et vieillie. Une race forte et douée crée un art et, par lui, elle reste en contact avec les bienfaits de la vie. Ces choses fragiles, une mélodie, un rythme, un dessin brodé, une fleur naïve, perpétuent jusqu'à nous des harmonies mystérieuses. Sorties chaque jour du cœur de la patrie comme une source vive ou comme un sanglot limpide, elles n'attestent pas seulement le respect de la tradition et l'obéissance aux morts, elles maintiennent le privilège d'un renouvellement continu et d'une éternelle jeunesse.

Ces chefs-d'œuvre des simples, et jusqu'aux houlettes des bergers, jusqu'aux quenouilles des femmes, façonnées comme des engins de pêcheurs maoris et, durant la paix des longues après-midi pastorales, gaufrées au couteau d'un décor aussi ancien que l'humanité, ces magnifiques chemises des noces paysannes, cette spirituelle céramique touchée d'une note si fine et si vive, on les a réunis avec soin dans d'admirables musées, émouvants surtout lorsque, comme à Sibiu, en Transylvanie, ils ont été le centre d'une culture nationale maintenue ardemment et continûment contre un système d'oppression. Mais, mieux que dans les musées, c'est au village que je les comprends et que je les aime, mêlés à la vie, pour laquelle ils ont été conçus et créés. Dans les salles basses, pendus à des planchettes de bois, les pots de faïence brillent avec franchise et, contre les murs en planches, les jarres de terre crue, décorées de perles, de rosaces et de spirales méditerranéennes, sont là comme dans un antique palais mycénien. La fille qui passe avec ses manches bouffantes, ses broderies de toutes couleurs et son tablier éclatant, se rend là-bas à la salle de danse, et, sous les arbres, en plein air, protégées par un vaste hangar qui n'est qu'un toit posé sur des piliers, les figures de la *hora* se succèdent et recommencent avec une gravité allègre. Ce qu'il y a de nerveux, d'indiqué seulement et comme de détaché dans les pas de tel danseur, — mais avec justesse, avec sûreté, — quel indice de civilisation ancienne, de maîtrise de soi et, j'ose le dire, de spiritualité ! Il danse, mais sans application, comme on marche, comme on respire, avec une aisance et une

liberté qui dominent ce jeu, dont les règles sont en lui depuis toujours.

* * *

Comme l'art éternel du peuple, comme l'art ancien chez les Latins du Danube, cet art ancien qui se prolonge jusqu'à nous et dont deux éminents maîtres, Nicolas Iorga et Georges Bals[1], viennent d'écrire avec autorité les grandes annales, œuvre magistralement objective, œuvre de foi tout ensemble, — l'art moderne en Roumanie repose sur ces fortes assises morales. Nous sommes ici en plein terroir de peintres. Au cœur de chaque paysage, quelque fresque, parfois poudroyante, mais d'un sens intact, nous le montre avec charme. La peinture roumaine d'autrefois, à l'intérieur des cadres liturgiques et des formules byzantines, a su faire courir l'ardeur d'un sentiment dramatique plus latin que grec, une vie, une richesse de tons toutes méditerranéennes. De la Curtea de Argesh, en Valachie, à Saint-Georges de Voronetz, en Bukovine, mainte paroi, historiée de figures étranges et charmantes, en présente les preuves les plus fortes. Au centre des enclos solitaires, dont les murs à arcades sont crépis d'un blanc monastique et matinal, qui fait paraître plus vertes les verdures et plus bleu le ciel bleu, quelle merveille de voir se dérouler, à l'extérieur comme à l'intérieur des églises, touffues de symboles, les registres et les compartiments d'une Bible en images, animée et sérieuse, pathétique et fervente ! Les pauvres épelaient là-dessus de merveilleuses histoires, le passé, le présent et l'avenir du monde, comme les hommes de nos vieilles villes apprenaient à déchiffrer la pieuse énigme de l'univers sur les murs encyclopédiques des cathédrales. L'Occident est imagier, l'Orient est peintre. Dans ces basses petites chapelles, pleines d'une nuit enflammée, où brille l'or théâtral et funèbre des iconostases, sous la suie douce qu'ont déposée là les cierges, on voit parfois,

1. *L'art roumain*, par N. Jorga et G. Bals, 1 v. gr. in-4°, Paris, de Boccard, 1922.

comme à travers les siècles, se dessiner un geste plein de noblesse, le visage psychique d'un père du désert, et chatoyer sur une tunique armée de gros plis noirs le ton frais d'une fleur.

Au revers de l'épaisse paroi qui sépare le narthex du sanctuaire et qui, avant l'iconostase même, derrière lequel s'accomplissent les mystères, isole la vie agitée du siècle de la vie tremblante de l'âme, de chaque côté de la porte étroite, processionnent les donataires et leur famille, vêtus de la chlamyde byzantine et tenant dans leurs mains un petit modèle d'église. Leur tombe est là, gravée d'écritures slavones d'un beau style. A l'entrée du défilé de la Tour Rouge, dans un étroit vallon des Carpathes, sous une tiède pluie de printemps, j'ai vu se dresser sur les murs du monastère de Kosia l'image solennelle d'un vieux voïévode qui combattit à Nicopoli, debout, en armure de croisé, peint avec une extraordinaire force simple. Quelle mélancolie et quelle solitude entouraient ce portrait d'un mort et sa tombe abandonnée, au milieu des verdures pluvieuses !

C'est à l'intérieur de l'abside, au-dessus d'un registre de saints, que sont distribuées les grandes fresques évangéliques, la Pentecôte, la Cène. A la Curtea de Argesh, elles sont admirables par la puissance de la vie intérieure, par le charme expressif, par l'harmonie d'une composition heureuse. Il y a ici, un don gracieux et vif qui nous fait penser à l'Italie. Même en Bukovine, rien de semblable. Quelle abondance, quelle poésie dans ces figurations naïves, le Paradis de la Genèse, Adam et Eve avant la chute, non pas nus, mais vêtus, avec une magnificence impériale, ainsi qu'il sied à des bienheureux, le Jugement dernier, conçu avec une largeur giottesque, et même des scènes historiques comme le siège de Constantinople en 1453 : les bombardiers, sur les murailles, tirent le feu grégeois, et la flotte musulmane s'abîme; les images des saints sont promenées solennellement autour de la ville, escortées par les dignitaires et par le clergé; l'impératrice et ses dames prient avec ferveur.

Cet art se prolongea et vécut jusqu'au début du dix-neuvième siècle, comme la peinture des icones. Mais tandis qu'il

était préservé par sa technique inflexible et que sa décadence même se présente comme une sénilité point dégradée, majestueuse encore, la peinture des icones, si l'on en excepte les images tout à fait populaires et les fixés sous verre en particulier, était peu à peu transformée par d'adroits barbouilleurs, colporteurs lointains d'un italianisme de pacotille, et par l'influence de fades chromolithographies russes : il y a partout une rue Saint-Sulpice.

*
* *

La peinture telle qu'elle était comprise en Occident depuis la Renaissance ne fut connue et pratiquée qu'assez tard par les Roumains. L'art des portraits, des paysages, des scènes d'histoire et des scènes de genre suppose un public et des conditions de vie sociale très particuliers. Avant la réunion des principautés, quelques boyards avaient, il est vrai, voyagé : ce qui reste de leurs admirables bibliothèques, toutes françaises, et françaises du dix-huitième siècle et du romantisme, prouve la qualité de leur culture et de leur curiosité. Certains d'entre eux ont pu s'intéresser à la peinture occidentale, il est permis de le supposer. Mais une action concertée ne vint que plus tard, à peu près au moment où Assaji envoya Panaiteano, fondateur de l'école des Beaux-Arts de Jassy, étudier à Munich. Le premier grand nom de la peinture roumaine est celui de Théodore Aman (1828-1891), artiste de formation française, élève de Drolling qui, dit la *Revue historique des notabilités contemporaines* de 1855, le considérait comme un de ses élèves les plus distingués[1]. Ses œuvres les plus importantes ont été pieusement conservées dans sa maison de Bucarest, devenue musée. Elles sont inégales, c'est vrai, et, si l'on met à part un beau portrait du peintre par lui-même, d'un sentiment large et profond, quelques eaux fortes, dont l'une, entre autres, la *Mamaliga*, est, sur un thème essentiellement roumain, pittoresque, séduisante et juste, toutes les erreurs de la peinture officielle,

1. Al. Tzigara-Samurcas, *Catalogul Muzeului Aman*, Bucarest, 1908.

destinée à commémorer de grandes scènes historiques, tous les accessoires démodés d'un romantisme de seconde main et, plus tard, les sécheresses d'une exécution naïvement habile s'y reconnaissent aisément. Mais les Roumains ont raison de considérer Aman comme un initiateur et de respecter sa mémoire, et nous serions mal fondés à lui refuser notre sympathie, puisqu'il est au premier rang de ces nombreux artistes qui ont compris la puissance de renouvellement du génie français et la fécondité de ses inventions techniques, en peinture comme ailleurs, au cours de ce grand dix-neuvième.

L'histoire de la peinture roumaine nous montre, à côté de quelques assimilés, d'ailleurs pleins de goût et justement appréciés, des maîtres qui ont su partir d'un enseignement français et dire avec sincérité, avec un accent à eux, les choses de leur pays. On fait souvent de Grigoresco l'émule et même le pur disciple des peintres de Barbizon : il est Roumain dans les moelles, par la tendresse, par le fin lyrisme, par la qualité de sympathie qu'il met dans sa peinture, dans le choix de ses motifs, les aspects mélancoliquement larges de la plaine danubienne, par ce qu'il y a de caressant et de spirituel dans sa manière. Une sorte de génie féminin et tsigane l'inspire. Dans la divination du paysage, il va peut-être plus loin qu'un Occidental. Il est admirable (et excellemment peintre), quand il se passionne pour ces énigmatiques nomades, pour leurs filles à la peau brûlée, pareilles à des bêtes charmantes, fantasques et très féroces, pour le pauvre juif des villages, malheureux et malin. Un pareil trésor de sensations justes ne s'emprunte pas, une note si pure et si ferme n'est pas le résultat d'une imitation. Roumain aussi, et de bonne race, Lucian, le Lucian des beaux dessins souples, où les arbres et les herbages se marient dans une enveloppante fraîcheur. Steriadi est un musicien par le charme, par la qualité effusive, par ce qu'il y a de persuasif et de pénétrant dans son mode mineur. Il n'insiste pas, il n'appuie jamais, et ses accords s'emparent de nous avec une maîtrise douce ; lui aussi il est à la fois spirituel et tendre, mais tout cela se cache et se voile sans se dérober tout à fait, comme un paysage, à la fois lointain et présent, s'enveloppe dans une mélancolie

lumineuse. Même quand il peint dans les jardins de Beaulieu, Stefan Popesco porte en lui une âme roumaine, et ces beaux décors tant de fois vulgarisés, il les éloigne de nous, il les rajeunit, il les renouvelle par je ne sais quelle suave ardeur : mais lorsqu'il dessine, d'une plume nerveuse et fortement tenue, les marécageuses broussailles du Delta, la terre saturée d'eau, les arbres des contes des fées et leurs racines pendantes, il est plus près encore du cœur de son pays, son inspiration est plus profonde et plus large.

Combien d'autres exemples ne pourrais-je pas citer ! J'y reviendrai sans doute. Ce qui est sûr, c'est qu'il y a une école roumaine de peinture, dominée par un grand souvenir qui a l'autorité d'un exemple et d'une tradition, celui de Grigoresco, une école qui exprime une certaine sensibilité, tendre, profonde, délicate, fugitive, par une certaine manière où dominent les qualités de justesse et d'enveloppe. Est-ce que ce sont là tous les *possibles* de la peinture en Roumanie?

Je ne crois pas, et c'est pourquoi Ghiata, jeune promesse, mérite de nous retenir. Il sort tout droit de la Roumanie paysanne, et d'une Roumanie excellente, le pays de l'Olt, une vallée méridionale des Carpathes où coule avec une force bouillonnante un affluent du Danube. Si j'en juge par mon ami Georges Opresco, les Olténiens ne sont pas peu fiers de leur origine, et il semble qu'ils aient raison. Entre un pays de plaine et un pays d'ondulations à peine sensibles, balayés l'un et l'autre tour à tour par le Bulgare, par le Slave et par le Turc, la montagne et la colline ont été le refuge, la citadelle de la race; c'est là qu'elle a conservé, concentré, fomenté ses plus hautes vertus. L'art rustique en Olténie est peut-être d'un goût plus sobre et plus pur qu'ailleurs. Les tapis, — ces extraordinaires tapis qui ne ressemblent à aucune espèce connue, — y sont d'une fantaisie charmante, d'un sentiment raffiné, d'une majestueuse harmonie. Ce sont des parterres, d'une luxuriance bien ordonnée, riche en entrelacements souples. Les rouges en sont frais comme le soir.

Je crois sincèrement qu'un grand peintre naît n'importe où : ce don de Dieu fond sur les hommes comme un aigle sur

sa proie. Mais la qualité d'un Ghiata est si fraîche et si nouvelle qu'il m'intéresse tout entier et que je suis curieux de toute sa vie. Au surplus, il n'est pas peintre seulement, il est homme, on peut reconnaître en lui la haute lignée de la terre roumaine, l'antiquité des origines, la jeunesse du cœur . Ce qu'il nous apporte et nous révèle, c'est l'innocence d'un don qui n'a pas été troublé encore, le don des potiers, des brodeuses et des chanteurs. Sûrement, Ghiata ne serait pas cet homme-là, s'il s'était exalté à vide dans les cafés de Bucarest ou s'il avait grandi à l'école des Beaux-Arts de Paris, milieu dont il est d'usage de dire du mal, mais auquel je reprocherai seulement ce scepticisme trop compréhensif qui fait les éclectiques. Je reconnais qu'avant la guerre il a passé quelques mois chez Jullian, au cours d'un rapide séjour en France, à une époque où il ne « savait » presque rien. Mais il vient de plus loin. Son histoire a quelque chose de touchant et de beau, qui est agréable à conter.

Il y avait en ce temps-là, il y a toujours à Bucarest un petit groupe d'hommes qui ont grandement agi pour leur patrie et pour la nôtre, unis non seulement par la communauté des recherches et des méthodes, — ce sont des médecins, — mais par les mêmes sympathies élevées et par la force de l'amitié. Chacun d'eux vaut par soi et vaut par les autres, par ce qu'il donne et par ce qu'il reçoit de rayonnement. On voudrait les peindre à la manière de Fantin-Latour, réunis autour de leur maître, dans une attitude de familiarité sérieuse, dans une atmosphère de pensée. Les personnalités vraiment fortes ne se fuient pas, elles s'attirent et se retiennent, et, tant que l'une d'elles n'a pas trouvé ses pairs, elle est incomplète et malheureuse, sa vie n'est pas remplie, il y a quelque chose d'aride dans son activité. Le sens de ces échanges fraternels n'échappait pas au peintre de l'*Hommage à Delacroix* : par là, cet artiste de grand talent et de sensibilité profonde confine au génie. Peut-être n'étaient-ils pas tous tellement amis, ces personnages des belles réunions silencieuses qu'il a peintes, mais comme il eut raison de les associer, de les marier dans la même haute pensée, de les multiplier l'un par l'autre ! Il devinait ainsi la loi des supériorités :

l'homme le plus puissant, c'est l'homme le plus seul, oui, mais seul devant les imbéciles et les méchants. Ce peintre des affinités électives aurait merveilleusement saisi l'unité mystérieuse qui groupe autour du docteur Cantacuzène ses élèves et ses amis. On voudrait, pour parler d'eux, trouver des mots forts et paisibles comme leur simplicité. Il me semble que je les revois dans le haut cabinet de travail d'une douce et solennelle demeure, penchés, le soir, sur les cartons de la plus belle collection d'estampes et de dessins, passant de Dürer à Degas, de Rembrandt à Toulouse-Lautrec. Nulle ombre de ce snobisme médiocre en vogue dans les milieux médicaux, où foisonnent les assimilateurs impersonnels, mais une passion vraie, un goût large, une puissante humanité.

C'est près de tels hommes que Ghiata passa les années de son adolescence, jeune paysan aux yeux clairs, plein de réserve, employé à des besognes modestes au laboratoire de médecine expérimentale. Parfois on allait à la campagne, on emmenait Ghiata, et l'on était étonné de trouver chez ce garçon simple, élevé à l'école de son village, les plus belles connaissances en botanique. On s'intéressait à lui, on le faisait parler, et peu à peu on savait qu'il avait appris seul plusieurs langues, en étudiant, le soir, des grammaires et des manuels, qu'il lisait beaucoup, et surtout l'histoire des peintres. Un jour, le docteur Cantacuzène monte par hasard dans la chambre de Ghiata et la trouve tapissée de peintures et d'aquarelles. Qui donc les a faites? Mais lui, et tout seul, et sans maître.

Voilà le miracle. Ce qui est beau, ce n'est pas que Ghiata sache le nom des fleurs en roumain et en latin, qu'il soit orné de vertus dignes d'être célébrées par un hagiographe, c'est d'être appelé à la peinture et d'être révélé à des hommes excellents et qui l'aiment. Mais aussi cette histoire me plaît, d'être à ce point conforme à celle de toutes les vocations authentiques et de répéter les traits principaux des « enfances célèbres ». Elle est romanesque, si l'on veut : romantique, non. Cette vocation ne fut pas contrariée : elle se satisfit librement, sans autre drame que celui d'une recherche obstinée, qui dépassait la portée des maîtres provisoires et des enseignements de

quelques mois. L'art merveilleux de peindre, ce savoir technique que l'on n'enseigne plus et que chaque homme doué de notre temps doit reconstituer à peu près comme un physicien qui serait obligé de reconstruire les mathématiques, Ghiata dut en faire la découverte seul, ou presque, mais entouré de ces amis que j'ai dits, qui le regardaient ardemment. Ils lui rendirent la peinture possible, ils lui commandèrent de peindre, mais, par fortune, on le conseilla peu, en dehors de ces conseils de vertu et de probité esthétiques qui maintiennent et qui réjouissent une âme élevée.

De ces années-là, j'ai vu une petite toile, chez le docteur Bratiano, à Bucarest. Elle est verte et mouillée comme un printemps sous la pluie, et, ponctuée de la touche rouge d'un toit puéril, elle tremble, elle s'enveloppe, à la fois fugitive et précise, ainsi qu'un souvenir d'enfance. Il y a un admirable privilège d'émotion dans les commencements d'un vrai peintre qui ne sait rien et qui tâtonne avec douceur. Je ne dis pas que son ignorance lui est une divination, car c'est commode et cela ne signifie pas grand'chose : mais, de même que la vieillesse expire dans les rhétoriques, il y a de l'éloquence dans l'audace un peu troublée des jeunes hommes. A force de contempler la nature à travers des tableux, on ne la voit plus, on la durcit en formules. Mais, lorsque, pour la première fois, on la marie aux couleurs de la palette, lorsqu'on la regarde, non avec des yeux de chef de gare, de chroniqueur ou de secrétaire d'Etat, mais parce qu'elle est belle et qu'on a envie de la peindre comme on a envie d'embrasser quelqu'un, une œuvre peut naître, inexprimablement tendre, à peine une œuvre et mieux qu'une œuvre, une promesse riante, et comme les fiançailles d'une sensibilité. Ainsi je songeais devant le petit tableau enfantin de Ghiata, plein d'application et de lyrisme.

Par la suite, il a cherché, il a couru des risques. De son séjour dans une académie je ne sais rien : beaucoup de vaillants peintres ont passé là, mais j'ai tout de même une inquiétude rétrospective. Ghiata va-t-il, comme de nombreux étrangers parisianisés trop vite, emporter dans son pays un rayon du génie français moderne, très tamisé, le réchauffer, le distiller et

l'utiliser sans fin jusqu'au bout de sa carrière? L'aventure est commune. N'est-ce pas celle de la pauvre Bashkirtseff dont le tempérament magnifique fut maté par les leçons de Bastien-Lepage, par le désir des médailles, par toute la rumeur de Paris? Telle intelligence claire, telle autorité magistrale ont suscité bien des imitations, et l'on voit d'adroits Européens s'en aller en Bretagne refaire des danses au cabaret et des pardons, eux qu'attendent en Bukovine d'extraordinaires paysans dont les chevelures à boucles encadrent des visages tannés, au nez en bec, au regard de faucon, en Transylvanie des communautés saxonnes qui vivent encore en plein seizième siècle et dont les femmes, vêtues le dimanche d'un deuil colorié, ont la peau de la face tendue sur des os dessinés par Cranach. N'y a-t-il pas, chez ces Européens orientaux, une facilité d'assimilation qui compromet le don original? La guerre rappela Ghiata en Roumanie. Les études de neige peintes à Jassy, dans les éclaircies de la tourmente, témoignent d'une certaine mollesse, d'une certaine confusion d'esprit. Il y a là les dernières traînées d'un impressionnisme indolent, avec des qualités, avec des choses justes, comme dans tout. Et puis la lumière se fait. Après cette maladie de langueur, la peinture de Ghiata reprend sa force, son innocente autorité, son harmonie franche. Peut-être fut-il sauvé par ce génie paysan, robuste, gai, sensible, qui est l'âme de son art, mais que dérobe, derrière une réserve assez noble, l'austérité modeste de sa personne. Oui, Ghiata est paysan, et il est peintre, — capable ainsi de devenir une haute signification humaine pour sa patrie, soudain agrandie par la paix, et qui a besoin de tels hommes pour voir clair en elle. La Roumanie, partagée jusqu'à présent entre une élite, de culture internationale, surtout française, et une classe populaire admirablement douée, mais patriarcalement inculte, avec tous ses dons, se penche d'ailleurs de nouveau sur le trésor des vertus et des arts rustiques et les entoure d'une vénération touchante. Qu'elle connaisse en Ghiata un peintre pleinement digne d'elle-même, et dont l'œuvre à ses débuts présente déjà un intérêt général.

* * *

Les beaux dons de ses aînés, il les a plus ou moins développés à coup sûr, et il n'est pas toujours aussi capable de les exprimer qu'eux. Mais il en a un autre, plus rare, et dont on peut attendre beaucoup. Il a la force, une force jeune, autoritaire, inconsciente d'elle-même et qui, parfois, dans certaines grandes esquisses de paysage, touche au sentiment épique. Cet homme instruit et sensible, ce tendre paysan d'Olténie, ami des fleurs, et qui a travaillé, et qui a lu les beaux livres, conserve en lui une violence, une hauteur d'âme dont les œuvres de ce débutant portent l'empreinte avec une majesté naïve. Le siècle qui vient de finir, auquel nous tenons encore par tant de fibres, du plus profond de nous, a légué à ses petits-fils, avec son inquiétude sacrée, ses qualités de charme, de pénétrante analyse et de suggestion fine : la puissance et la paix sont des vertus plus rares; les artistes les mieux doués manquent de ce don des chefs, l'autorité. Cette génération le sait; elle est travaillée par la passion de se fixer et de faire dur, elle demande des leçons aux maîtres sévères, que ses aînés jugeaient des pédants, elle va d'Ingres à Poussin sans se satisfaire, demain elle découvrira Signorelli, Michel-Ange et les Allemands. Elle se détourne du Japon, dont ses prédécesseurs ont passionnément aimé les indications suggestives, les harmonies transparentes; son art lui semble une prestidigitation vaine, une fuyante musique, — mais elle mesure avec ivresse la quadrature des stèles T'ang. Plus près d'elle, l'œuvre de Cézanne lui montre, par delà les féeries et les chatoiements de l'impressionnisme, un grand artiste têtu pour qui l'univers est stable et concret, pour qui la densité compte, pour qui l'éclat du ton ne signifie pas l'évanouissement des formes et l'escamotage des volumes. Dans sa sauvage retraite de Provence, cet homme singulier semble s'arc-bouter pour s'opposer à la fuite éperdue des apparences, volatilisées par des enchanteurs subtils. Il rebâtit le monde avec patience, d'une main pesante de Titan sénile, il accumule les blocs, il les caresse, il

les polit, il ne les trouve jamais assez solides, assez bien ajustés, il faut qu'ils tiennent mieux ensemble et que, par la belle ordonnance de leurs parties comme par la qualité de leur surface même, on sente leur poids et leur cohésion, leur assiette et leur profondeur. Nos yeux, habitués à des passages, à des écoulements, à une sorte de danse qui agite fébrilement des écharpes de couleur, sont impérieusement requis par ces immobilités puissantes, par cette passivité vermeille et sereine.

Ghiata, je crois, n'a jamais vu de Cézanne, mais ce que tant de jeunes Français poursuivaient naguère à travers les épures du cubisme, cette démence de la probité, on est tenté de croire qu'il l'a doucement trouvé tout seul. Qu'on ne cherche pas dans ses œuvres un système : chez lui, tout est don, patience et candeur. Mais il voit *un* et il voit *plein*. Il n'erre pas, facilement désenchanté, parmi les ombres caressantes d'un crépuscule tsigane; il prend les choses du monde visible dans ses deux mains, encore gauches et fautives, mais qui savent tenir. On ne saurait être plus loin des jolies incantations lyriques de Grigoresco et de son école : Ghiata est bien plus près de ses ancêtres, les décorateurs des églises rustiques, et, quand il peindra des scènes de la vie humaine, avec le style de son pays séculaire, on le verra mieux. Pour le moment, le voici devant la nature, les yeux bien ouverts, avec un cœur plein d'ordre et de simplicité. Ce n'est pas un éperdu, mais un homme qui délibère et qui choisit. Il aime établir sur des assises de bonhomie et d'autorité des paysages de ville d'une évidence délicieuse. Bucarest, la ville dénouée, le grand village plein de frondaisons, se groupe et se tasse sous sa main. Ce n'est pas un campement fugace, taché de jolies lueurs expirantes, mais un ensemble de volumes qui se tiennent, maisons en pierre ou en bois, pourvues des trois dimensions, et non pas façades seulement. Il les peint comme il peut, mais il les voit d'aplomb et profondes. Elles ne sont pas particulièrement pittoresques, elles ne font pas « motif », il n'épaissit pas au-dessus d'elles des feuillages orientaux : elles seraient presque austères, ces demeures de faubourg, entourées d'arbres secs et de jardinets maigres, clos de palissades; mais ce

peintre est peintre, et, si une tache ne le satisfait pas, il n'en est pas moins sensible à la poésie du ton. Sous un ciel d'hiver, les murs roses, jaunes, délicatement verdis, sont pareils à des fleurs gelées. Au milieu d'une neige craquante de blancheur, une boue pétrie de vieilles feuilles et de rameaux morts fait un sillon violet. Les gris eux-mêmes délicatement chantent.

Dans les campagnes de son enfance et de sa jeunesse, plus loin encore, dans les provinces orientales, cette petite Asie d'Europe, où la vie conserve un accent ancien et lointain, où les formes de la terre n'évoquent plus rien qui nous soit familier, Ghiata sent son inspiration s'élargir, elle devient plus audacieusement simple, et presque solennelle. Une lumière à la fois brillante et mystérieuse argente les paysages. Un minaret se dresse sous le ciel léger, devant un horison de collines dont la ligne est persuasive comme l'inflexion d'un langage : un dernier remous de vie turque achève de mourir sur cette rive, paisible, lumineuse et doucement funèbre comme les cimetières du Bosphore. Puis ce sont des solitudes qui semblent encore humides de quelque déluge, d'étranges falaises jaunes que l'on dirait tantôt sculptées au couteau, tantôt arrondies par un pouce, et le ciel agité d'une contrée où la mer se mêle de toutes parts à la terre, par les bras de ce fleuve multiplié, le Delta. Ghiata regarde aussi les hommes et les femmes et, quand il les saisit, ce n'est pas pour faire d'eux les figurants de quelque anecdote orientaliste, de plaisantes silhouettes en guenilles : ils emplissent paisiblement les proportions du cadre, on sent qu'ils sont hauts, qu'ils se taisent et qu'ils vivent. Car l'âme et la vie en art ne sont pas les résultantes d'une esthétique idéaliste, mais le don naturel d'une chose bien vue, bien construite et bien peinte.

* * *

Mais peut-être y a-t-il, en définitive, deux sortes de peinture, — celle qui nous fuit, et celle qui vient au-devant de nous. L'une se dérobe, s'esquive et nous entraîne rêveusement à sa suite dans un univers où les formes passent avec charme,

instables et captivantes. A mesure qu'elle s'éloigne et devient moins distincte, elle favorise en nous l'éveil des choses cachées, le sens des correspondances mystérieuses, des accords muets. L'autre avance vers nous le relief des choses, affermit le sol sous nos pas, distribue les masses, les lumières et les ombres selon des lois. Les maîtres de la première sorte sont pareils à des magiciens, les seconds à des fondateurs de ville, et ce sont ces derniers que les vieux théoriciens de la Renaissance italienne comparaient à des dieux créateurs. Architectes, sculpteurs et peintres, ils n'ont pas compris autrement leur art. De toutes leurs forces, ils l'ont voulu défini et concret. Ils ont inventé la perspective pour faire de l'espace un ordre, et non un pêle-mêle de forces errantes. Ils se sont astreints à copier des statues pour s'habituer à figurer trois dimensions sur un plan.

Toute grande école voit naître et se développer en elle ces deux arts. La Roumanie nous a donné des enchanteurs d'une qualité séduisante, des peintres-poètes, des harmonistes du ton, des musiciens de l'espace. Peut-être verra-t-elle paraître et s'imposer demain un de ces constructeurs, puissamment et innocemment doués, capables de rebâtir patiemment l'univers, comme les Florentins d'autrefois, et de lui restituer la stabilité d'une architecture définie, l'autorité de ce qui demeure et ne change pas.

Henri Focillon.

LA DÉCOMPOSITION DE L'ÉTAT EN ALLEMAGNE ET LE PROBLÈME DES RÉPARATIONS

L'histoire du problème des réparations, depuis l'armistice jusqu'à aujourd'hui, n'est qu'un long et tragique paradoxe. Sa solution paraissait aller de soi. Nul ne doutait, en 1918, que l'Allemagne dût réparer le mal qu'elle avait sciemment commis au cours des années de guerre. Or, non seulement le problème n'a pas reçu de solution satisfaisante pour toutes les parties intéressées; mais les vicissitudes par lesquelles il a passé, de conférence en conférence et d'échec en échec, peuvent tout simplement être ramenées à un double processus de décomposition : décomposition de l'Etat allemand et décomposition de l'Entente.

Qu'est-ce à dire, sinon que ce fatal problème, loin de permettre à la France et à l'Europe de se relever de leurs ruines respectives, n'a fait que les acheminer vers une situation de plus en plus angoissante et chaotique? Ceux qui réclament le tribut et ceux qui ont le devoir de le payer subissent le même sort. Devant l'obligation d'exiger comme devant celle de régler la dette inévitable, même dislocation de la machinerie politique, même désintégration des forces et des intérêts en jeu. Voilà bien le phénomène à expliquer si l'on veut comprendre et l'histoire de ces dernières années et l'ampleur de la lutte qui vient, depuis l'occupation de la Ruhr par la France, de s'engager entre l'Allemagne et nous, lutte qui est la conséquence directe de cette histoire et qui met aux prises une France complètement isolée avec une Allemagne en état de

décomposition latente, mais peut-être capable, devant la gravité du danger national, de recomposer ses énergies et de refaire son unité morale, économique et politique.

Examinons, tout d'abord, le phénomène allemand, la décomposition de ce *Reich* qui avait renouvelé sa structure en 1919, grâce à l'œuvre accomplie à Weimar par l'Assemblée Nationale. Il nous sera ensuite facile d'en tirer de précieux enseignements pour l'histoire et l'intelligence du problème des réparations.

I

Mais que faut-il entendre par « décomposition de l'Etat »? Les Allemands disent *Auflösung des Reiches*, titre que nous avons bien souvent rencontré, soit dans la presse allemande, soit parmi les innombrables articles de revue ou brochures politiques que l'Allemagne contemporaine jette sur le marché littéraire. Il ne s'agit pas nécessairement ici d'une désagrégation complète, d'un retour à la Confédération germanique, mais bien plutôt des rapports entre la nation et l'Etat. La volonté nationale, avec ses multiples aspects, et les multiples intérêts qu'elle représente, n'est pas fatalement identique à celle de l'Etat. Il peut arriver souvent qu'elle la déborde. En principe, la nation est plus que l'Etat. L'Etat, son autorité et ses moyens d'action sont implicitement contenus dans le cadre national. Si l'Etat est vraiment fort, alors il intègre dans sa volonté les volontés diverses de la nation, du peuple total, seul vraiment souverain en Allemagne d'après le texte de la Constitution weimarienne. Si, au contraire, l'Etat est faible, alors des volontés ou forces élémentaires peuvent se dresser contre lui, agir en dehors de lui, pour leur propre compte et pour la satisfaction de leurs égoïstes intérêts, entraînant dans leur orbite des groupes influents et puissants. En apparence, un seul pouvoir reconnu. En réalité, plusieurs pouvoirs, dont un apparent et reconnu : celui de l'Etat, et d'autres qui demeurent occultes et agissent contre l'Etat. Mieux vaudrait dire alors décomposition de la nation, défaut de pouvoir central

vraiment fort, ce qu'exprime d'ailleurs fort bien la formule allemande : *Auflösung des Reiches.*

On ne saurait comprendre la question sans un retour sur l'Etat bismarckien. Il convient même de remonter, pour quelques instants, à la période qui l'a immédiatement précédé. N'oublions pas qu'en 1865 l'Allemagne n'est pas encore un Etat, que l'Etat allemand, si jamais il a existé, ne se dessine qu'après Sadowa et que ses origines ne remontent finalement qu'à deux générations au plus. Ce qu'a été, de 1815 à 1865, c'est-à-dire pendant un demi-siècle, la Confédération germanique, on le sait. En face de la triste réalité représentée par elle, un rêve singulier, qui prend forme dans cette Constitution de Francfort qu'ont élaborée des juristes et des professeurs. D'une part, une simple association d'Etats souverains et unis par un lien purement contractuel ; le fédéralisme absolu du *Staatenbund*, dans lequel chaque Etat conserve ses propres relations avec les nations étrangères ; le groupement fortuit et passager des intérêts en vue de la conservation du vieux régime politique ; la scission complète entre les Etats qui font partie de la Confédération et les aspirations morales, politiques et économiques de l'époque ; bref, le lamentable spectacle des *dispersa membra Germaniæ*. D'autre part, dans un texte purement théorique qui ne sera jamais appliqué, l'affirmation du nouvel unitarisme qui, préoccupé de satisfaire les exigences des temps et de répondre à la poussée des énergies ardentes, crée pour la première fois la notion du *Reich*, du pouvoir central condamnant les anciens Etats souverains à descendre au rang de corps administratifs relativement autonomes, et possédant presque tout le pouvoir législatif comme les grands domaines administratifs ; la vision de l'Etat unitaire décentralisé ; la recherche d'un parlementarisme modernisé, de relations plus étroites et plus vivantes entre gouvernement personnel et Parlement national ; enfin les Droits fondamentaux, premier programme de reconstruction sociale et économique, assurant les libertés intellectuelles, les libertés religieuses, les libertés matérielles, les libertés collectives et individuelles.

C'est entre cette réalité morcelée et la rêve d'unité organisatrice que la Constitution bismarckienne essayera, vingt ans plus tard, d'établir des liens solides, un compromis durable. Car il faut bien tenir compte des éléments irréductibles de la réalité territoriale, politique, confessionnelle et économique. Il faut bien trouver, pour ces éléments, un cadre d'organisation capable de les unir en un faisceau actif et puissant. Il faut bien leur donner cette *Reichsfreudigkeit*, ce sentiment qu'ils ont tout intérêt à faire partie d'un tout qui les dépasse, d'un Empire disposant de vastes moyens d'action. C'est sur ce sentiment que Bismarck a construit toute son œuvre. Et il savait bien que des victoires militaires, suivies d'une prospérité économique nouvelle en seraient la meilleure préparation. L'unité allemande, nous l'avons connue au lendemain de succès retentissants et en pleine réussite matérielle. Nous l'avons connue aussi pendant la rude épreuve qu'a été pour elle une guerre décevante. Nous venons enfin de voir ce que la défaite et le devoir de réparer le mal commis ont fait d'elle. Elle n'a jamais été une réalité solide, inébranlablement fondée sur un patriotisme national vraiment conscient de lui-même, de sa force comme de ses limites. Elle n'est qu'une abstraction, un rêve immense, une virtualité, une sorte de religion pangermaniste. Et c'est pour cela qu'elle est si dangereuse et qu'elle joue, dans le succès, contre l'ennemi toujours supposé et que, dans l'adversité, elle sait habilement se dérober, grâce aux ferments de décomposition qui la travaillent incessamment, aux devoirs qu'impose une défaite justement subie.

Il est bien entendu que Bismarck a essayé de substituer la Petite Allemagne prussianisée à la Grande Allemagne, qu'il a fait de l'Etat prussien le noyau de l'unité allemande. Mettre fin à la lamentable réaction particulariste qui a sévi de 1850 à 1870; reprendre le rêve de 1849, mais en y intégrant les Etats conçus comme dynastiques et souverains; équilibrer unitarisme et fédéralisme; bref, créer le *Bundesstaat*, l'Empire composite, à la fois un et multiple, tel a été le but du Chancelier de Fer. Institutions unitaires à côté d'institutions fédératives; oscillation perpétuelle, dans le cerveau de tout Alle-

mand, entre le point de vue unitariste et le point de vue fédéraliste ; compromis et mélanges incessants ; marche en zig-zag, en raison du conflit toujours latent entre unitarisme et fédéralisme, telles sont les caractéristiques de l'Allemagne fédérale moderne et de son histoire. C'est dire combien elle diffère de ces démocraties fédérales que sont la Suisse et les Etats-Unis. Sans doute la Constitution bismarckienne donne-t-elle la prépondérance à l'unitarisme. Sans doute, l'unitarisme semble-t-il, comme l'ont démontré Laband, Jellinek, Friepel et tant d'autres, assurer ses positions et étendre ses victoires de 1871 à 1914. Code civil, unification des moyens de circulation, des monnaies, des banques et du domaine économique ; extension législative et administrative du pouvoir central ; décadence marquée du Conseil fédéral et affirmation des deux organes unitaires : Empereur et Reichstag, autant de conquêtes à enregistrer pour l'unitarisme. Les juristes exultent. L'unité allemande est bien réalisée. L'Empire organique est là, objet de tous les vœux, de toutes les ambitions. Il n'est peut-être personne, à la veille de la guerre, pour voir encore la fragilité de l'édifice.

La décomposition politique latente est d'ailleurs plus apparente. M. William Martin la signalait, dès 1913, dans un livre fort suggestif. Bismarck avait essayé d'enchevêtrer souverainetés dynastiques et parlementarisme, de gagner à la cause de l'Empire les dynasties et les partis. Il avait voulu, disait-il en 1893, composer un « riche orchestre », appeler à l'aide, à une collaboration efficace, toutes les jeunes énergies exaltées par la victoire. Mais, par là même que, le Conseil fédéral rentrant dans l'ombre, les deux organes unitaires passaient au premier plan, un grave conflit s'accusait entre le pouvoir impérial dégagé de toute responsabilité et le Reichstag, organe élu de toutes les forces populaires, toujours plus conscient de son importance, mais incapable d'organiser par voie de coalition de durables et imposantes majorités. Entre l'empereur et le Parlement, le chancelier obligé de gouverner avec l'empereur contre le Reichstag et de subir alors les plus violentes campagnes, ou de gouverner avec le Reichstag contre

l'empereur et d'encourir les colères impériales. L'homme fort capable d'exercer cette fonction avait disparu. On ne savait plus qui avait le pouvoir. Car, si le pouvoir tombait des mains défaillantes de l'empereur et du chancelier, le peuple ne pouvait le saisir, son élan étant brisé par les dissensions entre partis, par un double régime électoral plein d'injustices et de contradictions, par une Constitution nettement antiparlementaire. Décidément, la formule fameuse, *Demokratie und Kaisertum*, n'aboutissait qu'à une étrange anarchie.

Il fallait en même temps intégrer dans le Reich certaines forces qui pouvaient menacer son existence. Le socialisme s'affirmait par la création d'un grand parti discipliné, la socialdémocratie, par l'existence de ses nombreux et puissants syndicats et de ses vastes coopératives. Ce sont d'abord la loi contre les socialistes, suivie, après une période de tragiques conflits, d'une ère nouvelle de paix et de concorde relatives, grâce aux lois sur les assurances, à une législation sociale perfectionnée, à l'esprit conciliateur de Guillaume II. Si les Eglises évangéliques, d'autre part, sont fortement enracinées dans les Etats allemands, il n'en est pas de même du catholicisme, qui vit en marge de l'Empire et cherche à enfoncer dans l'ensemble des partis politiques le terrible coin que sera le Centre. De là le *Kulturkampf* qui est, dans l'ordre religieux et confessionnel, la réplique de la loi contre les socialistes. Mais, au lendemain de rudes combats, conciliation entre l'Etat et l'Eglise. Même problème enfin pour la culture, l'école étant obligée d'abandonner une partie de l'idéal des humanités classiques pour satisfaire les exigences nouvelles du jeune Empire en voie de modernisation.

A la veille de la guerre, toutes les apparences de l'unité étaient là. Qui de nous ne croyait à l'unité allemande, à l'existence d'un Etat allemand au-dessus des anciens Etats de la Confédération germanique? Or il y a, aujourd'hui seulement, des juristes comme Leo Wittmayer pour nous soutenir qu'il n'y eut jamais d'Etat bismarckien réel. Et, en vérité, le Reich de Bismarck ne fut qu'un ensemble plus ou moins cohérent d'Etats territoriaux, de partis fortement disciplinés, de con-

fessions très organisées, de fédérations prolétariennes ou patronales. Des corps organisés; mais, au-dessus d'eux, pas de pouvoir vraiment fort. Seules l'armée et la bureaucratie prussiennes, momentanément alliées de la bourgeoisie industrielles et commerçante, pouvaient donner l'illusion de l'unité et de la cohésion.

Il faut rappeler ce passé sans lequel ni l'évolution de l'Allemagne au cours de la guerre, ni son histoire politique et économique depuis le traité de Versailles ne sauraient être comprises. La désagrégation que Bismarck avait déjà prévue pour l'édifice qu'il avait si soigneusement construit est venue quand, après quelques mois de succès militaires et d'espoirs illimités, les déceptions et la perspective d'une guerre très longue se sont substituées au rêve d'une action rapide, décisive et triomphale. L'historien qui écrira un jour, en toute impartialité, l'histoire de l'Allemagne pendant la grande guerre, verra à l'œuvre les *fermenta decompositionis* dont parlait G. von Below dans un article remarquable des *Preussische Jahrbücher* sur l'incapacité politique du peuple allemand. Il assistera à la lutte féroce contre l'unitarisme financier, rendu de plus en plus nécessaire par les besoins de la guerre, et la réaction fédéraliste qui, dans ce domaine, avait toujours vaincu Bismarck et compromis l'indépendance financière du Reich. Il verra aussi, dans les questions de ravitaillement, le manque de méthode, les jalousies entre Etats, la protestation des Etats du Sud contre l'Office d'alimentation de Batocki, les difficultés causées au Reich par la Bavière. Et il ne se fermera point aux aspects particularistes, si évidents et si suggestifs, de la Révolution politique et sociale. Il constatera, en même temps, que la guerre a mis en évidence toutes les faiblesses de l'Empire bismarkien. Il nous montrera, en un saisissant tableau, l'empereur fantoche raillé par les partis, le chancelier harcelé de campagnes féroces, le dualisme fatal entre pouvoir civil et pouvoir militaire, la lutte pour le droit électoral. Et enfin, quand la catastrophe sera venue, au lendemain de ce semblant de révolution politique qu'a été la tentative de Max de Bade, ce sera le chaos social qui donnera aux Alliés vainqueurs l'i-

dée que l'Allemagne est prête à se bolcheviser. Et cependant, quelle erreur ! La désagrégation atteint son point culminant, sans doute. Mais elle n'est pas telle qu'un essai de reconstruction politique et sociale soit impossible... On le verra bien en janvier 1919, quand, des élections faites par le suffrage universel intégral, sortira soudainement, en pleine Révolution, cette Assemblée Nationale qui ressemble si fort au Reichstag déchu et à qui échoit la mission de donner à l'Allemagne une Constitution nouvelle.

Quel but se proposera l'Assemblée de Weimar, sinon de reformer le faisceau des énergies nationales ? Elle se donnera pour mission de créer la démocratie allemande, c'est-à-dire le *Volksstaat*, l'Etat-Peuple, succédant à l'*Obrigkeitstaat* ou Etat autocratique. Tous les partis collaborent à l'œuvre constitutionnelle. Il s'agit bien d'un travail de reconstruction collective. Tous les compromis, tous les marchandages indispensables seront acceptés, pourvu que l'ensemble tienne. Car il faut reprendre, une fois de plus, les problèmes qu'avait momentanément résolus Bismarck et que la guerre et l'après-guerre présentent à nouveau, et sous un aspect plus tragique. On cherchait, d'ailleurs, à assurer la continuité entre l'ancien régime et le nouveau. On disait volontiers que le Reich demeure et qu'il change simplement de gouvernement. On l'habillait du nom de République, en le fondant sur une notion organique de la souveraineté du peuple, le peuple total étant seul souverain et sa volonté devant s'exprimer par tous les moyens possibles, de manière à ce que tous les éléments de la nation fussent représentés, en proportion rigoureuse de leur force respective. Ainsi surgissait la rêve d'une Grande Allemagne nouvelle, enrichie de l'Autriche allemande, portant les couleurs noir-rouge-or de 1848, avec les anciennes couleurs pour son pavillon maritime et commercial, prête à entrer, si les Alliés le voulaient bien, dans la Société de Nations.

Un conflit nouveau se préparait entre unitarisme et fédéralisme. Il était clair que les Etats n'étaient guère disposés à se laisser frustrer de toutes leurs prérogatives. On diminuait, à Weimar, leur souveraineté ; on leur imposait des normes cons-

titutionnelles. Mais on leur laissait leurs Constitutions et leurs Parlements. Pratiquement, il s'agissait ici d'une nouvelle répartition des compétences, c'est-à-dire d'une division du travail législatif, administratif et judiciaire entre Reich et Etats ou « Pays » (*Länder*). Si le Reich prenait pour lui la majeure partie de la législation et les grands domaines administratifs d'intérêt national, il n'en laissait pas moins aux Etats l'exécution de ses lois. On rejetait, à Weimar, toute centralisation judiciaire et on ne réalisait la centralisation que dans l'ordre financier, en vue des charges nouvelles que le traité de paix allait imposer à l'Allemagne. A cette répartition des compétences devait correspondre, en théorie, une réorganisation territoriale qui ne s'est guère réalisée que par l'annonce de la décentralisation prussienne, les provinces de Prusse gagnant exactement ce que perdaient les Etats autres que la Prusse, si bien que l'Allemagne semblait s'acheminer vers une sorte d'équivalence entre les corps territoriaux qui entraient dans sa composition. Allait-on enfin réaliser la grande idée de la répartition des pouvoirs entre le Reich et les Etats considérés comme corps administratifs autonomes (*Selbstverwaltungskörperschaften*), la grande idée germanique de la décentralisation, opposée à la centralisation de type français?

La démocratie politique était construite de telle manière que la volonté nationale et la souveraineté absolue du peuple total s'exprimassent par tous les moyens possibles. Le peuple se trouvait représenté par le président du Reich, et le referendum lui permettait de dire sa volonté et d'intervenir en cas de conflit entre les organes du Reich. Les partis, grâce au suffrage universel et à la proportionnelle, avaient dans le Reichstag une représentation complète et susceptible de respecter le droit des minorités. Les fédérations prolétariennes et patronales voyaient le système des Conseils se couronner du Conseil économique du Reich, sorte de Parlement professionnel. Enfin, un gouvernement semi-collégial servait de liaison entre le président et le Reichstag, tandis que les Etats étaient représentés par le Reichsrat, succédané de l'ancien *Bundesrat*. Qui avait le pouvoir? Qui était vraiment responsable? Sans

doute, la Constitution de Weimar intronisait le régime parlementaire et le principe de la responsabilité ministérielle. Mais à considérer de près le Reichstag, le soin avec lequel on avait installé auprès de lui toutes sortes de contrepoids, les limites qu'on imposait à son influence, on pouvait *a priori* se demander comment fonctionnerait cette étrange démocratie.

Il s'agissait enfin d'intégrer dans le Reich nouveau modèle tout le monde du travail, les grandes confessions, les écoles et toutes les institutions d'enseignement, la justice, le corps des fonctionnaire, les groupes collectifs, la famille et les individus. Cette intégration fait l'objet des fameux Droits fondamentaux, imités de 1848, et qui ne sont autre chose qu'une sorte de programme de réorganisation que le Reich entend imposer aux Etats pour la législation et l'administration à venir.

On créait donc, à Weimar, au-dessus des corps organisés, des Etats territoriaux, des grands partis politiques, des confessions et des groupements professionnels, un pouvoir central chargé de faire converger tous les efforts de la nation vers la liquidation de la guerre et le paiement des réparations, surtout vers le relèvement économique de la nation ruinée par une trop longue guerre. Le Reich weimarien pouvait-il venir à bout d'une pareille tâche? D'une part, il perdait tous les crampons solides qui avaient maintenu l'édifice bismarckien. l'armée, la bureaucratie, la monarchie. D'autre part, il se chargeait, en raison même des progrès unitaristes, de fonctions vraiment accablantes. La grande bourgeoisie industrielle et commerçante, qui avait si ardemment soutenu l'ancien régime et avait conclu avec lui une solide alliance, se riait de ce Reich fantoche, au moment où la socialdémocratie, grisée par le rôle nouveau qui lui était subitement dévolu, ébauchait de vastes théories sur la socialisation et l'économie collective (*Gemeinswirtschaft*). Le capitalisme veillait dans l'ombre et préparait sa revanche. Il n'allait pas tarder à la prendre.

Il apparaissait à tous les yeux avertis, en effet, que la démocratie weimarienne se trouvait, à peine née, en état de décomposition politique, sociale et économique latente. Non

qu'elle fût menacée d'une désagrégation complète. Non qu'elle fût théoriquement incapable de vivre, de se développer, de se consolider progressivement. Mais tous les *fermenta decompositionis* allaient plus que jamais la travailler, surtout en raison des difficultés provoquées par le problème des réparations.

Le fédéralisme était, à tous égards, une puissance avec laquelle il fallait compter. Le marchand s'exaspérait contre les projets berlinois; l'industriel de la Ruhr caressait le rêve de la province économique : le Bavarois mécontent s'insurgeait contre la Constitution de Weimar. Le Reich, de son côté, exerçait tant bien que mal les compétences dont on l'avait chargé à Weimar. La centralisation financière lui créait les plus grandes difficultés. On renversait l'ordre des termes. C'était enfin le Reich qui percevait les impôts directs et contrôlait les impôts des Etats. C'était lui qui allait « pensionner » Etats et communes. Il fallait donc créer des services nouveaux et des impôts nouveaux. Le fameux système Erzberger succédait aux articles de la Constitution et le nouvel édifice financier devait se construire, en vue du relèvement de l'Allemagne et aussi en vue des réparations. On sait ce qui en est advenu. Sabotage des impôts directs par la grande bourgeoisie et des impôts indirects par le prolétariat; campagnes féroces contre Erzberger et assassinat final de l'imprudent ministre; désordre croissant des finances publiques, en raison des dépenses consacrées à toutes sortes de fins intérieures et du faible rendement des impôts; appauvrissement du Reich; difficultés grandissantes des communes; inflation fiduciaire et chute du mark; qui ne connaît la lamentable histoire qu'a eue, depuis bientôt quatre ans, cette tentative de centralisation financière? Même difficultés pour les chemins de fer, pour les affaires extérieures, pour l'organisation d'une armée homogène et dévouée au nouveau régime. En même temps, aspirations séparatistes toujours en éveil et fédéralisme d'ordre économique de plus en plus inquiétant. C'est le déchaînement de tous les égoïsmes et de tous les appétits. Partout se fait jour l'idée de provinces économiques qui seraient dotées de Parlements économiques, en vue d'une puissance toujours plus

réelle des administrations régionales. Intérêts fédéralistes et intérêts particuliers se mêlent ici inextricablement, agissant de concert contre l'autorité du l'Etat ou du Reich. La vieille tradition politique allemande s'affirme de plus en plus, et elle introduit, entre le Reich et les citoyens, des groupes intermédiaires qui, très disciplinés, tendent à affaiblir le pouvoir central dans son action.

Dans le domaine purement politique, la pratique parlementaire se montre toujours plus incapable d'adapter le nouveau régime aux circonstances. Les principes les plus importants de la Constitution sont abandonnés. Pas de cabinets vraiment responsables. Pas une fois, dans l'espace de ces quatre années de démocratie parlementaire, le Reichstag n'a fait tomber un cabinet par lui-même. Les ministères se font et se défont par le jeu sournois des négociations souterraines entre fractions politiques du Reichstag. C'est le gouvernement par l'Assemblée qui permet aux partis d'opposition de gouverner dans la coulisse et de gêner le cabinet au pouvoir. Les coalitions se succèdent, toujours éphémères et incohérentes. La coalition moyenne se maintient jusqu'en 1920. Puis, l'avènement du parti populaire pose le redoutable problème de la grande coalition et met en évidence la coupure fatale entre haute bourgeoisie patronale et prolétariat. La démocratie parlementaire allemande apparaît au moment où, dans toutes les nations européennes, le parlementarisme subit une crise grave. Et elle n'a pas derrière elle, pour la soutenir, une tradition déjà ancienne.

Mais c'est sur le terrain économique que la menace de décomposition est la plus grave. C'est la question des deux Parlements et du rôle des groupes économiques ou professionnels dans la nation. Dans la théorie d'un Walther Rathenau, la concentration des grandes entreprises doit assurer à ces entreprises l'autonomie nécessaire en même temps qu'au Reich les ressources indispensables. Dans la pratique, les grandes concentrations, verticales et horizontales, seront opérées par le capitalisme, mais contre le Reich et de manière à l'appauvrir, à le priver de ses moyens d'action les plus directs, sur-

tout en ce qui concerne la problème des réparations et la politique dite d'exécution (*Erfüllungspolitik*). La bourgeoisie, loin de confondre ses intérêts avec ceux de l'Etat comme sous le régime bismarckien, les en sépare. Le patronat se désintéresse de la démocratie weimarienne, dont la principale mission est de payer le tribut imposé par les Alliés. Le grand capitalisme se développe en marge de l'Etat; il fait sa politique économique et sa politique étrangère à part. Il lutte contre les impôts. Il exerce sur les moyens de circulation, à seule fin de les accaparer, une pression grandissante. A Spa, on verra surgir le *Deus ex machina*, Hugo Stinnes, l'artisan principal de cette nouvelle Allemagne économique, plus insolente et plus ambitieuse encore que celle de 1914. En même temps apparaît ce terme singulier et intraduisible, *Nebenregierung*, qui s'applique, non seulement aux grands industriels, mais aussi à ces fédérations prolétariennes qui, après avoir sauvé la démocratie sociale de Weimar lors du coup d'Etat Kapp Luttwitz, avaient failli gouverner en Allemagne à la place du gouvernement officiel. L'idée de la représentation professionnelle, substituée au suffrage politique universel, faisait également son chemin dans les esprits. Le socialisme des gildes anglaises n'allait pas sans exercer sur eux une profonde influence. Bref, on parlait de « désétatiser » la vie économique, d'organiser l'économie nationale par le système des concentrations et le principe du parétatisme, c'est-à-dire de l'étroite collaboration entre patronat et prolétariat. Ainsi le capitalisme privé fût devenu collectif grâce à la création de grands monopoles, grâce à ces *Arbeitgemeinschaften* ou communautés d'intérêts entre patrons et ouvriers qui soudaient ensemble, contre l'Etat, les deux classes sociales aux prises. Ainsi l'idée germanique de la décentralisation administrative tendait à dégénérer, à se transformer en une tentative de désintégration sociale et économique, par là même politique [1].

1. Voir, sur la question, notre ouvrage (en cours de publication) : *La constitution de Weimar et le principe de la Démocratie allemande.* (Publication de la Faculté des Lettres de Strasbourg), en particulier l'introduction et la conclusion. — Voir également J. Bonn, *Die Auflösung des modernen Staates*, Berlin 1921, et l'article du même auteur dans la *Neue Rundschau* de juin 1922.

II

Que le problème des réparations et sa singulière histoire depuis 1919 aient favorisé ce processus de décomposition, c'est évident. La pression des Alliés ayant été trop tardive et trop faible, en raison du traité de Versailles et de la dissension croissante entre France et Angleterre, les *fermenta decompositionis*, n'en ont joué que mieux, pour le plus grand profit des Stinnes et consorts. C'est donc en définissant avec soin la démocratie weimarienne et en étudiant de près son histoire de 1919 à 1923 que l'on se prépare le mieux à comprendre l'histoire des réparations et l'occupation de la Ruhr qui en a été le terme. Car ainsi, et ainsi seulement, on parvient à s'expliquer: 1° quelles conséquences a eues, pour cette démocratie *sui generis* la pression des Alliés; 2° pourquoi la dite démocratie a toujours pu se soustraire à ses obligations; 3° quelles répercussions cette fatale histoire a eues, inversement, sur l'Entente et sa dislocation éventuelle; 4° de quelle nature est le conflit qui met aux prises, depuis l'occupation de la Ruhr, la France et l'Allemagne.

Ce problème des réparations[1] était certainement le plus clair de tous ceux qu'avait à résoudre la Conférence de la Paix. Il est celui que le traité de Versailles a le moins résolu, celui que les années subséquentes ont saboté le plus complètement. Lamentable histoire que celle des Conférences successives qui jalonnent l'évolution européenne de 1919 à 1923 et qui, après avoir toutes échoué, ont laissé seule, en face d'une Allemagne qui, pour mieux se dérober à ses obligations, s'était comme à plaisir décomposée, une France qui, sûre de son fait et bercée d'illusions par la formule « L'Allemagne paiera », avait imprudemment engagé ses ressources par la reconstruction des régions libérées! Comme l'Etat allemand, l'Etat français avait trop pris sur lui. Il s'était soudainement im-

1. Voir A. F. Poncet, *La France et le problème des réparations*, Paris 1922, (Rapport présenté au Congrès annuel du parti républicain démocratique et social).

posé de formidables charges et, au bout de trois années de vaine attente et de déceptions renouvelées, il se trouvait devant le redoutable dilemme : ou suspendre les travaux et avouer son impuissance, ou contracter de nouveaux emprunts et augmenter sa dette *ad infinitum*.Comment en était-on arrivé là?

Il est trop clair que le traité avait été mal conçu et mal appliqué. Inutile, sur ce point, d'invoquer l'excuse des difficultés accablantes qu'il fallait surmonter en 1919. Le fait est qu'on avait rivé le problème des réparations à celui des responsabilités, affaire d'ordre moral et fort délicate, et à une convention écrite que les événements allaient démentir de plus en plus. L'esprit français, avec son sentimentalisme et son logicisme naturels, s'y cramponnait désespérement, dans la crainte qu'une révision n'emportât dans son remous les dernières garanties et les dernières espérances du pays. L'esprit allemand, au contraire, s'efforçait, de toute son énergie, et d'ébranler l'opinion mondiale au sujet de la responsablité allemande, et de créer, au-dessous de la convention écrite, une situation de fait susceptible de la démentir. D'autres fautes, non moins graves, avaient été commises. Le traité était conçu de manière à ce que les Alliés puissent se paralyser mutuellement. La reconstruction des régions dévastées avait été indissolublement liée à la question des allocations et pensions. Enfin, on avait renoncé à fixer la dette allemande en 1919. Comment l'Allemagne n'eût-elle pas habilement profité du fatal délai de deux ans? Il ne faut jamais prendre un débiteur pour plus bête qu'il n'est.

Faut-il rappeler l'histoire du problème des réparations, analyser les quatres phases de ce singulier processus, la période qui va de 1919 au printemps de 1921 et que domine l'état des paiements de Londres; celle qui, du printemps à l'automne 1921, porte le nom de Wirth et de la politique dite d'exécution; celle qui, d'octobre 1921 à janvier 1922, se déroule sous le signe des accords de Wiesbaden et de la Conférence de Cannes; celle enfin qui, de 1922 à 1923, peut porter le nom de M. Poincaré? Il est certain que, lorsque l'ultimatum de Londres a

fixé à 132 milliards la dette allemande, il était déjà trop tard. Sans doute, l'accord des Alliés paraissait complet. Ils imposaient le tribut d'un commun accord. Ils sommaient l'Allemagne de payer A, après quoi ils lui feraient payer B. Et, quand elle aurait payé B, la preuve de sa solvabilité étant faite, on lui ferait payer les 82 milliards de C. On ne voyait pas que le pauvre Reich weimarien, grevé de cette formidable dette, allait faire figure plus piteuse que jamais en face de ses adversaires, en face de la grande insdutrie et de la finance allemandes ! On le vit bien quand Wirth, après avoir solennellement annoncé au monde sa bonne volonté, à seule fin de démontrer que l'Allemagne ne pouvait payer, s'avisa de demander à la grande industrie un crédit spécial pour les réparations. On connaît la réponse de Stinnes et des magnats de son espèce : « Donnez-nous en retour vos chemins de fer, vos canaux et vos ports. Livrez-nous, à nous, sociétés privées, ce que le pouvoir central, en Allemagne, a mis environ un demi-siècle à conquérir, l'unification totale des moyens de circulation ». Il était clair que M. Stinnes méprisait autant le Reich weimarien que la France, la France que le Reich weimarien ! Ce qui ne l'empêchait pas, certes, de vouloir la grandeur allemande !

Jugez alors de l'effet produit sur les Allemands, dans les mois qui sont suivi les accords de Wiesbaden, par les difficultés grandissantes entre France et Angleterre ! Ces accords de Wiesbaden, l'Angleterre fera tout son possible pour les rendre inefficaces, jusqu'à l'arrangement financier du 11 mars 1922. C'est à ce moment que M. Lloyd George qui avait autrefois vécu de la formule « L'Allemagne paiera tout », se mit en tête de réorganiser l'Europe à sa manière et de faire rentrer l'Allemagne et la Russie dans le concert des nations. Or les réparations, c'était là le principal obstacle à la politique de M. Lloyd George. Entre les exigences de la justice immanente et le réalisme anglo-saxon, l'antinomie était évidente. M. Lloyd George paraissait tranquille à l'égard du désarmement allemand. Comme il croyait à la dissolution prochaine du Bloc national français, il espérait bien, avec l'aide de M. Briand, mettre la

France de son côté. La Conférence de Cannes s'annonçait bien, et tout se passa à souhait jusqu'à la brusque liquidation du briandisme par la Chambre française. Puis vint la Conférence de Gênes. Le traité de Rapollo mit fin au rêve de M. Lloyd George, qui jura de se venger. De qui? Des Russes? Non certes, mais de la France. Le comité d'experts qui se réunit à Paris en mai 1922, le plan des Chequers revu et corrigé par M. Poincaré, la note Balfour, la Conférence de Londres d'août 1922, les entretiens de l'automne 1922, enfin la Conférence de Paris, au début de 1923, autant d'étapes dans la voie qui conduisait, fatalement, à la dislocation de l'Entente. Faut-il insister plus longuemnt sur une histoire qui est dans toutes les mémoires?

Ce qu'il importe de bien constater, c'est l'effet produit par la désunion franco-anglaise sur l'Allemagne. A quoi bon ergoter sur les fautes commises par l'Angleterre et par la France? A quoi bon déterminer ici les responsabilités respectives? Le plus clair était le résultat d'une politique désastreuse pour l'Europe : deux années pour fixer la dette allemande et les modalités de paiement; imposition soudaine d'un tribut bien fait pour paralyser l'effort allemand et favoriser la décomposition politique ou économique de la nation débitrice; mésentente de plus en plus grande entre les auteurs de cet ultimatum. Comment l'Allemagne n'eût-elle pas profité de circonstances qui la servaient si bien?

Il était bien entendu, tout d'abord, que nous voulions être payés par la nation allemande, en l'espèce par la démocratie weimarienne. Pour être capable de l'effort nécessaire, il fallait qu'elle disposât d'un gouvernement fort, d'un pouvoir central bien armé. Or qu'avaient fait les Alliés pour consolider la démocratie sociale allemande? Et que faisait la France quand elle essayait de disloquer l'édifice bismarckien,soit par son action en Rhénanie, soit par ses tentatives du côté de la Bavière? Que ces efforts fussent opportuns, peut-être. Mais à tout le moins était-ce singulièrement contradictoire que de vouloir se faire payer par une nation « en bloc » et d'essayer, dans la coulisse, de la démembrer.

En outre, cette même nation éprouvait à payer les réparations les plus grandes difficultés. Nous avons vu quel était le sort, de 1919 à 1922, de la centralisation financière, à quel fiasco elle aboutissait, en tous cas, pour ce qui est des réparations. Le déséquilibre entre dépenses et recettes ne s'expliquait que trop bien par les gaspillages à l'intérieur et le sabotage des impôts par toutes les classes sociales. On voulait vivre grand, dans l'Allemagne de 1919 comme dans celle de 1914. On était contraint, par le cadre même de la vie municipale ou territoriale, d'y vivre grand. Et comment n'aurait-on pas profité des lenteurs et des difficultés des Alliés pour reprendre et continuer l'ancien train de vie? De quoi sert-il de constater le déséquilibre entre dépenses et recettes si on ne l'explique pas, et par les fatalités allemandes et par les fautes des Alliés [1]? Rien que par les subsides alimentaires et les chemins de fer ou postes et télégraphes, 100 milliards en trois ans, plus que ce que le Reich avait déboursé pour l'exécution du traité de Versailles ! Qu'on ajoute à cela le nombre des fonctionnaires, les subventions de toutes sortes, les constructions de maisons, d'usines et de canaux, etc. Comment de grands municipes, installés sur pied de luxe et réduits aux abois par le mauvais système financier,n'eussent-ils pas,en attendant les réparations, dépensé tout ce qu'ils pouvaient pour le fonctionnement de leurs propres organes? Comment l'effondrement financier ne s'en serait-il pas ensuivi.?

L'essentiel, c'était d'ailleurs l'énergique action des groupes économiques, bien décidés à soustraire à l'emprise gouvernementale et au devoir des réparations la richesse réelle de l'Allemagne. L'ultimatum de Londres avait fait du Reich, à l'égard des groupes industriels et financiers, une sorte de mendiant. Non que le Reich, comme l'affirme le professeur J. Bonn eût en lui-même moins de crédit que ces groupes. Mais la dette de 132 milliards le ruinait d'avance aux yeux de gens peu scrupuleux et qui ne pensaient guère qu'à faire

1. Voir l'intéressante étude de M. Fr. Jenny : *Le mark et les réparations* (*Revue politique et parlementaire* du 10 novembre 1922).

coïncider leur intérêt et le relèvement économique de l'Allemagne. La grande industrie a pu ainsi, à la faveur des circonstances, constituer de plus en plus un véritable Etat dans l'Etat. Puissamment outillée et concentrée, elle a pu éviter ainsi la pression du gouvernement allemand, si jamais cette pression a été sincère, et la pression des Alliés. Quand la social-démocratie a pris le pouvoir en 1919, elle croyait encore dans la toute-puissance de l'Etat. Elle n'avait, à cet égard, ni rien oublié ni rien appris. Au moment où, grâce à une pseudo-révolution qu'elle n'avait pas le moins du monde provoquée et qui résultait simplement de la défaite, elle s'emparait du pouvoir qui lui tombait dans les mains, l'instrument tant désiré se brisait. Il ne pouvait plus compter que sur une partie de la vieille bureaucratie. Derrière cet Etat diminué et à moitié ruiné par une lutte désastreuse se levaient les deux grandes puissances de l'avenir, le prolétariat organisé et patronat organisé. Si l'Etat bismarckien avait pu confondre sa cause avec celle de la grande industrie, celle-ci, dès 1918, s'empressait de séparer sa cause de celle du Reich nouveau. Elle constituait un monopole tel qu'aucune nation ne l'avait vu jusqu'ici. Elle prêchait le libre jeu des énergies et, par rapport à la dette commune de 132 milliards, le sauve-qui-peut des particuliers et de leurs intérêts. Elle refusait ainsi à l'Etat ce qu'elle lui devait. Elle le menaçait de désintégration en échange des services qu'elle pouvait lui rendre, des crédits qu'elle pouvait lui accorder. Elle faisait sa propre politique étrangère. Elle assurait sa fortune en la mettant soigneusement à l'abri. Comment eût-elle réussi le coup si elle n'avait été favorisée par l'impuissance gouvernementale, peut-être complice de ses agissements? Stinnes et consorts travaillent pour la grandeur de l'Allemagne, et, par là même, pour la perte de ce Reich grevé d'une formidable dette qu'ils ne veulent pas payer. L'Entente étant elle-même décomposée, comment ne décomposeraient-ils pas leur propre pays pour qu'il ne paie pas ?

Nous connaissons les moyens employés. Nous savons, par exemple, que le prix de revient des objets fabriqués est

en Allemagne, si l'on tient compte des salaires, des matières premières et des frais généraux, à peu près le tiers du prix de vente en France et que, grâce à ce fait, l'industrie allemande a pu réaliser de gros bénéfices. C'est ainsi que les colorants allemands atteignent jusqu'à six fois leur prix de vente intérieur. L'industrie allemande a pris une extension considérable en 1921 et en 1922. Les faillites ont diminué. Le commerce extérieur est, en raison de l'organisation des *Aussenhandelsstellen*, réglé de telle sorte que les licences d'exportation ne sont accordées qu'aux marchandises facturées en devises étrangères. Et le commerce extérieur est entièrement entre les mains de la grande industrie. Les bénéfices par elle réalisés sont laissés à sa disposition. Les taxes d'exportation sont insignifiantes. La plus grande partie des devises réalisées reste à l'étranger. L'enrichissement des industriels fait ainsi un pénible contraste avec la misère croissante du prolétariat. On estime à un milliard de mark or leurs bénéfices de 1921. De là ce fait que de vieilles sociétés, solides et puissantes, peuvent calculer en or leurs bilans et leurs gains. De là également ce fait qu'à côté des dividendes publiquement avoués, des dividendes considérables sont distribués à une oligarchie privilégiée d'actionnaires, grâce à des droits spéciaux pour l'achat de nouvelles actions, grâce à la participation aux bénéfices mis de côté à titre de réserves, grâce à ces fameux « bons de jouissance » qui possèdent les mêmes droits que les actions sans augmenter le capital de la Société, grâce enfin aux actions-mères (*Stammaktien*) qui bénéficient des cours les plus élevés. La grande industrie avait évidemment, à la veille de l'occupation de la Ruhr, le plus grand intérêt à stabiliser le mark, à maintenir la situation actuelle. Il est trop clair qu'en 1921 c'est elle qui a contribué directement et sciemment à sa chute. Car il fallait, à tout prix, maintenir la différence entre le pouvoir d'achat du mark à l'intérieur et ce même pouvoir à l'étranger. Le but était donc bien net : s'enrichir aux dépens du Reich qui s'appauvrissait par là même et ne pouvait payer les réparations. Possédant peu de mark-papier, disposant de richesses réelles telles que ses mines, ses usines et ses immeubles,

plaçant à l'étranger et à des cours élevés ses devises, maintenant la baisse du mark pour augmenter ses profits, l'industrie allemande pouvait risquer le grand jeu.

Elle se défend, sans doute et de manière très spécieuse, très habile. Elle prétend que sa prospérité est factice ; que ses opérations se reduisent à une sorte de liquidation générale (*Ausverkauf*) des produits allemands ; que ses bénéfices se traduisent en réalité par des pertes. Elle établit de suggestives comparaisons entre ses bénéfices d'avant-guerre (52 millions de mark or pour l'exercice 1913-1914 dans les neuf plus grandes usines métallurgiques) et ses bénéfices actuels (605 millions de mark-papier pour 1921-1922, soit 400.000 mark-or). Elle affirme que la réfection du matériel et les constructions sont tout à fait insuffisantes ; qui, si elle laisse ses devises à l'étranger, c'est pour les importations indispensables et si coûteuses ; qu'en réalité l'Allemagne court à la ruine, à la faillite collective ; qu'enfin le chômage commence. Nous connaissons ces arguments, dont quelques-uns ne sont pas dénués de fondement. Mais que savons-nous de la production métallurgique allemande? Qui a jamais évalué les devises que possède l'Allemagne à l'étranger? Les événements récents ne démontrent-ils pas que l'industrie allemande a tout intérêt à cacher ces chiffres? Et le Reich n'a-t-il pas écoulé à d'excellentes conditions d'immenses quantités de papier-monnaie? Ce qu'il y a de certain, en tout cas, c'est l'appauvrissement du Reich, du pouvoir central. De là, pour la France, la tentation de frapper l'industrie et la richesse réelle en plein cœur : dans la Ruhr.

La décomposition politique et économique, voilà donc le phénomène qui explique l'attitude de l'Allemagne à l'égard des réparations et de l'Entente. Seul un contrôle intensif aurait peut-être pu en atténuer les effets. Ce contrôle, la France le désirait ; c'est l'Angleterre qui l'a toujours rendu impossible. Elle nous a empêché d'intervenir, afin de pouvoir intervenir elle-même, et à son profit, en Allemagne. Comment l'Allemagne n'aurait-elle pas largement profité de cet avantage? Déjà, à Spa, elle obtenait d'importantes concessions. Quand l'ulti-

matum de Londres fut connu, l'Allemagne à laquelle les Alliés s'adressaient n'était déjà plus l'Allemagne de 1919. En 18 mois, quelle métamorphose ! Le pays courait à la misère, accusant, non ses grands industriels, mais la France, la principale créancière ! Et la grande industrie déployait une immense activité diplomatique, commençait sa campagne aux Etats-Unis. — Je veux payer, disait alors Wirth, mais je ne peux pas —. En fait, il avait raison, même quand il versait à coup d'expédients bizarres un milliard de mark-or. A peine l'avait-il d'ailleurs payé que le dollar passait de 84 mark en août à 262 en octobre. Depuis, les moratoires eux-mêmes ont été parfaitement inutiles et l'Allemagne est tombée de plus en plus bas. Car les moratoires permettaient aux Allemands de pousser jusqu'à ses extrêmes conséquences leur politique financière.

Tel était donc le bilan de trois années et demie de conférences et de palabres de toute espèce. La mauvaise foi et la mauvaise volonté de l'industrie allemande n'ont plus besoin d'être démontrées. Mais il est clair que les circonstances les ont merveilleusement servies. La part de responsabilité de l'oligarchie économique de chaque nation est, à cet égard, non moins évidente. Financiers et industriels anglais ne songeaient qu'à reprendre leurs affaires avec l'Allemagne et à frustrer la France de ses exigences les plus légitimes. D'autre part, les forces économiques françaises s'étaient comme jetées sur les régions envahies, sur les cent milliards fournis par la fortune nationale pour s'assurer le monopole convoité, au plus grand détriment des paiements en nature et en main-d'œuvre que l'Allemagne, avec une incontestable sincérité, avait offerts en 1919. Tout récemment, on a constaté le manquement de l'Allemagne en ce qui concerne les livraisons de bois. Von Gerlach nous disait alors, dans la *Welt am Montag*, l'égoïsme des propriétaires de forêts allemands qui avaient demandé au Reich des sommes telles que le gouvernement n'avait pu tenir ses promesses. Mais qui ne sait d'autre part que, sur la demande des marchands de bois français, le gouvernement Briand s'était engagé à ne plus réclamer de bois à l'Allemagne?

Alors, qui trompe-t-on ici? Et où est la cause du mal, dans toutes les nations européennes, sinon ce féroce égoïsme économique qui est le fait marquant de notre vieille civilisation, qui sape l'autorité de tous les Etats, qui sacrifie au monde de la finance des grandes villes mondiales les intérêts de la culture et du prolétariat grandissant? Voilà bien le grand *fermentum decompositionis*, qui travaille non seulement l'Allemagne, mais la France et l'Angleterre, c'est-à-dire l'Europe entière, et semble la conduire à une véritable catastrophe.

Que pouvait-on faire, à la veille de la Conférence de Paris? M. A. F. Poncet examine le problème avec un esprit de parfaite pondération et de justice évidente. Pourquoi n'eût-on pas révisé le traité de Versailles, d'autant plus que cette révision était commencée déjà sur plusieurs points? Pourquoi ne pas s'attaquer à la fameuse partie VIII et essayer alors d'obtenir ce qui avait été refusé à la France en 1919? Pourquoi ne pas crier le fait nouveau qui eût permis discussion nouvelle? Et qui empêchait alors la France, si le traité révisé ne la satisfaisait pas, de s'en dégager et de se faire justice elle-même? C'était l'éternel litige entre la logique française amie des textes écrits et le réalisme évolutionniste des Allemands enfin résolu. Et il fallait agir vite. Ne pouvait-on s'arrêter aux 50 milliards-or que Keynes admettait comme représentant la capacité allemande et que l'Allemagne avait offerts à Londres en 1921? On en eût ainsi fini avec l'absurde légende d'une dette inexécutable, légende qui a paralysé l'Allemagne et justifié tous les agissements des industriels. Fixer la dette, irrévocablement cette fois, à 50 milliards de mark-or, c'est-à-dire au montant des bons A et B; ne pas négliger les prestations en nature; chercher des garanties, pour un emprunt international, chez les représentants solvables de l'industrie allemande qui étaient ainsi tenus, comme le disait ce réaliste averti qu'est le socialiste Hilferding ,de sauver ou de compromettre à jamais l'unité allemande; faire de la réduction de la dette allemande le principe même de la compensation des dettes interalliées, voilà qui était dans l'ordre du possible. Les notes Balfour étaient-elles le dernier mot de l'Angleterre?

En septembre 1922, M. A. F. Poncet pouvait envisager l'hypothèse optimiste que voici [1].

Si la Conférence dont M. Poincaré a demandé la réunion prochaine évoquait devant elle le problème des réparations dans toute son ampleur, si les Alliés y tombaient d'accord pour approuver le plan d'un système d'ensemble des réparations, comprenant l'entrée en jeu de la compensation des dettes interalliées et la réduction correspondante de la dette allemande, la stabilisation du mark et l'application rigoureuse et contrôlée des réformes prévues par le Comité des Garanties, si l'Allemagne souscrivait de son plein gré à un tel programme, complété par les prestations en nature et la fourniture de main-d'œuvre, les vœux formulés par le comité des banquiers seraient réalisés: la mobilisation immédiate des bons A et B par voie d'emprunt international des réparations deviendrait possible.

Si cet emprunt était, dans les pays souscripteurs, absolument exempté de tout impôt, si les gouvernements respectifs acceptaient de donner leur garantie, ou une certaine garantie, à la tranche émise chez eux, et si, enfin, un gage de première valeur, tel que les chemins de fer du Reich, contrôlé par une commission internationale, était affecté au succès de l'emprunt, on pourrait prédire à celui-ci un beau succès. En une ou plusieurs fois, il récolterait aisément, à travers le monde, l'équivalent de 50 milliards de mark-or.

La France pourrait alors recevoir, par exemple, pendant une période de sept ans, une dizaine de milliards de francs-papier par an, opération qui demanderait, d'ailleurs, à être conduite par des mains prudentes et expérimentées, si l'on voulait éviter la hausse trop brutale du franc. Pendant sept ans, la France serait délivrée de ses préoccupations budgétaires; elle terminerait rapidement la reconstitution de son territoire dévasté; elle aurait le loisir de renouveler et de raffermir toute son économie, par une politique raisonnée de développement agricole, d'exploitation du domaine colonial, d'assainissement industriel et de perfectionnement des moyens de transport.

Vœux excellents, mais platoniques. On sait ce qui en est advenu depuis septembre 1922. Les entretiens de Londres et la Conférence de Paris ont anéanti ces espoirs et la France a occupé la Ruhr, sans que soit mis en cause le traité de Versailles, sans que les Alliés la soutiennent dans l'effort à prolonger longtemps. Toutes les fautes de l'Allemagne et toutes

1. Voir le *Rapport* déjà cité, p. 35.

celles de l'Entente convergent vers ce fait qui installe, au cœur même de l'Europe, la guerre latente, excite toutes les passions et inspire à nos cœurs une angoisse indicible.

En ce qui concerne l'Allemagne, le problème est alors le suivant : si elle s'est décomposée sous l'action même des réparations, se recomposera-t-elle par sa résistance actuelle dans la Ruhr ? retrouvera-t-elle, dans la lutte, la cohérence dont elle a besoin? lui aurions nous rendu l'insigne service de consolider son unité, de lui redonner conscience d'elle-même? Nul ne peut encore le dire. On a pu craindre, un instant, que l'occupation de la Ruhr ne soudât l'une à l'autre les deux classes sociales qui sont en conflit depuis Weimar: la haute bourgeoisie et le prolétariat, ce prolétariat qui s'étend maintenant des ouvriers jusqu'aux employés, aux fonctionnaires et aux intellectuels. Mais jusqu'ici cette crainte ne s'est pas réalisée. La socialdémocratie, de plus en plus embarrassée,joue un double jeu qui peut être fatal à son prestige. Elle se déclare solidaire, contre la France et son capitalisme, de cette bourgeoisie allemande dont elle connaît toutefois et les responsabilités et les agissements. La résistance allemande ne confondrait les intérêts de la bourgeoisie et ceux du prolétariat que si elle parvenait à un succès complet. La moindre victoire de l'Allemagne dresserait contre nous le pays entier, galvanisé par cette première espérance de libération. Maintenant que nous sommes engagés à fond dans l'affaire de la Ruhr, c'est à nous à rendre impossible ce succès qui serait le commencement de notre perte.

Edmond Vermeil.

RENAN ÉCRIVAIN

I

Renan, dans une note de *l'Avenir de la science*, s'est durement moqué de Joseph de Maistre : ce philosophe, trop plein de pieuse bonne volonté, n'avait-il pas eu la naïveté d'écrire ceci : « Pour sentir les beautés de la Vulgate, faites choix d'un ami *qui ne soit pas hébraïsant*, et vous verrez comment une syllabe, un mot *et je ne sais quelle aide légère donnée à la phrase* feront jaillir sous vos yeux des beautés de premier ordre »? C'est vraiment une naïveté de ce genre que suppose le titre même de cet article. Renan écrivain : laisser à d'autres le soin de dire ce qu'il a été comme historien des religions ou comme penseur, et cependant prétendre connaître quelques-unes des raisons essentielles qui font que sa gloire a passé si aisément d'un siècle à un autre; chercher les secrets de cette gloire dans les « syllabes », dans les « mots », dans « l'aide légère donnée à la phrase » !

Pour se rassurer, et pour justifier immédiatement une entreprise un peu scabreuse, on met sur sa table le plus délicieux des livres de Renan, un livre, bien certainement, qui a été écrit pour le grand public avec le souci de plaire, non d'instruire. Ironiquement, les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* s'ouvrent à la page où Renan se défend d'avoir jamais été un homme de lettres :

« Je n'ai quelque temps fait cas de la littérature que pour complaire à M. Sainte-Beuve, qui avait sur moi beaucoup d'influence. Depuis qu'il est mort, je n'y tiens plus... J'ai toujours été le moins littéraire des hommes[1] ».

1. *Souvenirs*, p. 353, 354.

Et ce n'est pas là un propos désabusé, une pensée de repentir, écrite comme un codicille dans un testament. Tout le long de sa vie, Renan a dit le peu d'estime qu'il faisait de la littérature et du talent de l'écrivain. Cette attitude, il l'avait laissé prendre à son esprit dès ces belles années de jeunesse où, à peine libéré de la soutane, il s'était jeté sur la science, sur toutes les sciences avec une furieuse ardeur de travail. Que ne fallait-il pas savoir, pour devenir un digne historien de Jésus ! Son mépris de la « rhétorique » était même, à l'en croire, plus ancien; il datait du temps de ses « humanités ». Ce fut chez lui d'abord une réaction contre l'influence des milieux parisiens où sa destinée le lança. Il était un vrai provincial, de très petite ville, et d'une petite ville qui ne s'ouvrait guère aux nouveautés du siècle, qui restait insensible aux séductions d'art de la capitale. Les prêtres, qui furent ses premiers professeurs, lui avaient donné une éducation « aussi peu littéraire que possible » : un peu de latin, beaucoup de mathématiques, très peu de français. Ils ne lui faisaient point entrevoir à l'horizon de sa jeunesse, comme une gloire souhaitable, ces succès de concours, ces triomphes de beau style, cette aisance supérieure à manier les mots, qui étaient alors une ambition commune à des milliers de lycéens provinciaux. Les municipalités savaient d'ailleurs, quelquefois, traiter comme un vrai vainqueur le jeune « concitoyen », qui, un beau matin d'été, débarquait de la diligence, en rapportant de Paris la couronne d'un prix de « discours » !

A Saint-Nicolas du Chardonnet, il est vrai, on soumit Renan à une discipline littéraire. Il fallait que les futurs prédicateurs n'ignorassent pas l'art des jolies phrases, grâce auxquelles on peut faire passer de profitables frissons dans un auditoire mondain. Mais il était trop tard :

« Les compositions de pure rhétorique », se souvient-il, « m'inspiraient un profond ennui; je ne pus jamais faire un discours supportable... J'étais trop sérieux pour ces enfantillages... En rhétorique je laissai un renom douteux[1] ».

1. *Souvenirs*, p. 186.

Ce fut bien pis quand il vint à Issy, puis à Saint-Sulpice, quand il ouvrit ces livres de philosophie, ensuite ces grammaires hébraïques qui allaient déclencher en lui une passion de savoir telle qu'elle ferait tout craquer, le léger vernis du séminaire, l'habitude ancienne de prier, toute la longue tradition héritée de la famille et du lieu natal. Brusquement, Renan se fit philologue et critique, et il voulut n'être que cela. Quelques années après, il s'en plaindra : « Le malheur de ma vie fut d'être trop critique... Qu'est-il arrivé? J'ai tué en moi la jeunesse, la naïve spontanéité[1] ». Plus tard, il s'appliquera à reconquérir cette naïveté qu'il croyait bien perdue; mais, d'abord, il fut tout heureux de ce qu'il considérait comme une grande victoire d'esprit. Il regrettait même de n'avoir pas fait un effort plus total pour se délier de son passé; il regrettait de rester attaché à des recherches qui, malgré tous les contrôles qu'il espérait employer, n'atteindraient jamais à cette certitude scientifique que les ambitions de son siècle faisaient briller alors comme un haut idéal, ouvert à tous les hommes de bonne volonté. Au moment de décider sa voie, il hésita :

« Les sciences », écrivait-il le 15 décembre 1845, au lendemain de sa sortie du séminaire, « ont pour moi tant d'attraits, je leur accorde une si haute supériorité au-dessus de la littérature qui n'est que littérature, que j'ai longtemps hésité si je ne m'attacherais point définitivement à elles[2] ».

Or, précisément à cette date, la « littérature » , dont il se croyait délivré à jamais, s'imposa à lui, et de la pire façon. Il se sentait un combattant de la pensée; d'élève en langues orientales il était déjà passé professeur; ses longues conversations avec Berthelot élargissaient sans cesse les vues de son esprit... Il lui fallut préparer son baccalauréat, puis sa licence, se soumettre à l'enseignement traditionnel d'une Sorbonne point du tout régénérée, et qui ne voyait dans l'étudiant qu'un rhétoricien un peu plus âgé, à qui il était permis de demander des devoirs plus longs. A vingt-trois

1. *Patrice.*
2. *Lettres intimes*, p. 380.

ans, — et quel âge réel avait-il, si l'on fait le compte de sa science? — c'était une vraie souffrance que ces exercices tout scolaires. La défiance que Renan avait de la littérature s'exacerba.

« La culture intellectuelle est pour l'humanité comme si elle n'était pas, lorsqu'on n'étudie que pour écrire. La littérature sérieuse n'est pas celle du rhéteur, qui fait de la littérature pour la littérature, qui s'intéresse aux choses dites ou écrites, et non aux choses en elles-mêmes, qui n'aime pas la nature, mais aime une description, qui, froid devant un sentiment moral, ne le comprend qu'exprimé dans un vers sonore. La beauté est dans les choses; la littérature est image et parabole... L'art, la littérature, l'éloquence ne sont vrais qu'en tant qu'ils ne sont pas des formes vides, mais qu'ils servent et expriment une cause humaine. Si le poète n'était, comme l'entendait Malherbe, qu'un *arrangeur de syllabes*, si la littérature n'était qu'un exercice, une tentative pour faire artificiellement ce que les anciens ont fait naturellement, oh ! je l'avoue, ce serait un bien léger malheur que tous ne pussent y être initiés[1] ».

Souvent, dans ses *Cahiers de jeunesse*, on voit Renan qui revient à cette question, pour laquelle il croit avoir une solution toute prête, et fort bonne; néanmoins sa certitude cherche des arguments pour s'assurer. Ses dégoûts anciens et sa passion jeune de la science le dressent tout naturellement contre ses professeurs, qui exigent des dissertations bien écrites, contre les critiques qu'il est obligé de lire et qui jugent d'un ouvrage d'abord et surtout par la qualité de sa forme :

« Je tourne toujours sans pouvoir me fixer autour de ce singulier problème : la littérature a-t-elle une valeur par elle-même, ou bien par ce qu'elle exprime?... Il est sûr que la forme nue n'est rien et que le beau, c'est le beau, le moral, le sublime qui est dans les choses et non dans l'œuvre littéraire. Ainsi J.-J. Rousseau est sublime, Byron aussi, et pourtant ils ne sont pas littérateurs. C'est pour cela que ce mot est décidément funeste et à bannir[2] ».

Renan, très nettement, voit dans l'effort littéraire un obstacle à l'effort intellectuel; la pensée, la science se révèlent à lui si radieuses que toute enveloppe lui paraît misérable.

1. *Avenir de la Science*, p. 394.
2. *Nouveaux cahiers de jeunesse*, p. 110.

La littérature n'est, au fond, il s'en persuade, que la recherche du plaisir; et devant cette constatation il a une révolte d'ascète :

« Rien de ce qui est plaisir n'est intellectuel, il faut entièrement et absolument bannir ce mot du domaine de l'intelligence... Horreur ! Ma fin serait donc quelque chose qui devrait être assimilé à une soirée ou à une partie de plaisir[1] ! »

L'argument est irrésistible. Il lui paraît bon, en tout cas, pour justifier, sans concessions, son mépris. Et, comme ce jeune homme n'est point pour les demi-solutions, il décide tout simplement de supprimer, après le mot de *littérature*, la chose elle-même. Il croit observer que partout l'art des mots cède devant la science et la critique; l'art est un état du passé, que peu à peu les nécessités modernes rendent désuet et inutile.

« Longtemps j'ai cru que la vie littéraire était finie, que sots étaient ceux qui espéraient encore de la littérature[2] ».

Chaque œuvre nouvelle, si elle vaut d'être retenue, jette en cadeau aux travailleurs de l'esprit un fait, une idée; dès lors, qu'importe l'œuvre? L'idée est retenue par les historiens de la pensée, et transmise par eux aux générations qui viennent :

« L'histoire littéraire est destinée à remplacer en grande partie la lecture directe des œuvres de l'esprit humain... Je regarde comme à peu près perdu pour l'acquisition des données positives le temps qu'on donne à cette lecture[3] ».

On imagine difficilement une négation plus totale de tout effort pour bien écrire, pour frapper les idées d'un coin original, qui leur soit une marque d'excellence et une garantie de durée pour l'avenir.

Tout travail pour assurer la qualité de la langue, quand on écrit, est donc du temps perdu : Renan en paraît convaincu.

1. *Cahiers de jeunesse*, p. 333.
2. *Nouveaux cahiers*, p. 155.
3. *Avenir de la Science*, p. 226.

« Il est temps décidément de ne plus envisager une langue comme une loi faite et immuable qui s'impose à l'écrivain, de telle sorte qu'il soit obligé de s'y mouler. Il faut l'envisager comme un ensemble de moyens à lui offerts pour se faire entendre, et qu'il peut tripoter et manier à son gré. La langue n'est qu'un instrument et non une loi, une *limite*; par exemple, je n'ai pas de mot qui rende ma pensée; il devrait être permis à chacun de faire son mot, mais de le faire intelligible[1] ».

Voilà pour le vocabulaire, et voici pour la syntaxe :

« La phrase régulière est-elle la vraie forme régulière de la pensée, ou n'est-elle pas un moule gênant qui lui est imposé, et ne serait-il pas plus commode d'aller *lege solutus*, pourvu qu'on se fît entendre? Adieu alors la « littérature » dans le sens restreint[2] ».

Néologisme, incorrection, rien ne semble devoir faire peur à ce logicien qui développe, sans sourciller, la solution de ses théorèmes. Il se relit; il ne relève aucune faute de raisonnement dans ses propos et dans d'autres semblables; le voilà donc pourvu d'une règle pratique.

« Je ferai de telle sorte que je doive et puisse être lu de tous les penseurs; pour tous les non-intellectuels, d'école ou non, je m'en moque[3] ».

Renan en vient alors à l'affirmation dernière : « Ma philosophie à moi, c'est à peu près ce que d'autres appellent littérature[4] ».

Seule compte l'Idée, la Pensée; c'est elle qui crée sa forme, qui anime le style, et que l'on retrouve vivante jusque dans les moindres détails de la phrase. Il en voit une grande preuve dans la faiblesse de la plupart des traductions : le traducteur écrit, cherche ses mots; pauvre exercice. « L'auteur en écrivant était saisi, obsédé par sa pensée, et son style fut beau sans qu'il cherchât[5] ».

Il n'était pas mauvais de multiplier ces citations, et qui connaît les écrits de jeunesse de Renan sait combien il serait facile d'en grouper d'autres autour d'elles, aussi précises,

1. *Cahiers de jeunesse*, p. 411.
2. *Nouveaux Cahiers*, p. 74.
3. *Cahiers de jeunesse*, p. 344.
4. *Cahiers*, p. 325.
5. *Nouveaux Cahiers*, p. 64.

aussi énergiques. Ces pensées ont eu souvent leur écho dans le reste de l'œuvre. Il y a là tout un système d'idées qui furent étroitement serrées l'une contre l'autre, dans ces quatre années 1845-1848, décisives pour l'avenir intellectuel de Renan; il les employa à forger l'armure robuste de la Pallas guerrière, née depuis peu en son cerveau, et qui allait jaillir bientôt à la lumière, sûre d'elle, irrésistible. Oublieuse de son Acropole, la vierge songeait à ses armes, point à sa beauté. Toutes les pages que Renan écrivit dans ces belles années sont conformes à ce canon volontairement béotien, dont, plus tard, il atténua la rigueur. Evidemment il y a bien des « gentillesses » dans quelques-unes de ses « lettres du séminaire; » mais ces lettres, le futur prêtre savait qu'elles étaient lues par son directeur, quelquefois par l'abbé Dupanloup lui-même; c'était comme des devoirs français supplémentaires, et l'on y prenait naturellement, pour décrire le charme de vivre à Saint-Nicolas du Chardonnet, le ton gracieux, un peu mièvre, un peu sucré, qui sans doute était de rigueur. Ailleurs, on voit le jeune homme, qui, à la suite de quelque lecture, se laisse tenter par « le style moderne », c'est-à-dire par le style romantique. Courtes velléités, et que tout en lui combat : ses propres goûts, le jugement de ses maîtres, l'air même de la maison. Il n'a point à résister au désir d'écrire des vers, comme c'était alors la mode pour tout apprenti écrivain; son tour d'esprit, constate-t-il, « s'oppose à la manière tout extérieure de la poésie »; et, s'il rêve un moment d'être poète, c'est pour imaginer « une petite ode-élégie », bien romance, où il conseillerait à une gentille hirondelle bretonne de rester dans son nid, plutôt que de venir à Paris; heureusement, il se sent incapable de rimer cette pauvreté. Il songeait, dès alors, pour plus tard, à un roman sous forme de lettres, où il analyserait ses états d'âme, où il verserait les confidences intellectuelles de ses cahiers de notes, « un roman tout psychique », quelque chose qui,sans doute,deviendra ce *Patrice* ou cet *Ernest et Béatrix*, que jamais il ne put mener jusqu'à leur fin.

Poésie ou roman,les formes traditionnelles ne satisfaisaient

point son esprit. Il préférait causer, disserter tout au long, sans préoccupation d'art, de style ou même de proportions, dans cet interminable *Avenir de la Science*, qui enferme toute la substance de sa pensée. Là, il est vraiment lui-même; son dédain de la composition et du style s'affirme en toute intransigeance. Bien des années après, quand il relut son *pourana*, pour le publier comme un document sur sa formation intellectuelle, il fut effrayé des « innombrables incorrections, » des « inadvertances, » des « grosses fautes. »

« Les défauts de cette première construction », avoua-t-il « sont énormes, et si j'avais le moindre amour-propre littéraire, je devrais la supprimer de mon œuvre, conçue en général avec une certaine eurythmie... L'art de la composition... m'était inconnu... Les exigences françaises de clarté et de discrétion... me semblaient une tyrannie[1] ».

Dans les années qui suivirent 1848, après quelques velléités qu'il eut d'écrire un roman dont le principal intérêt aurait été tout intellectuel, l'histoire d'une foi qui s'effondre, Renan s'avança d'un pas décidé dans un chemin qui définitivement l'écartait de la littérature, et devait éloigner de lui tout autre public que celui des rares érudits qui pouvaient se dire ses pairs : mémoire sur les langues sémitiques, étude sur l'averroïsme. Mais, par une de ces contradictions qui qui ne sont pas rares dans sa vie, après quatre ou cinq ans donnés exclusivement à ces hautes études, il arriva que ce professeur de langue chaldaïque, hébraïque et syriaque, ce savant aussi spécialisé qu'on pouvait l'imaginer, accepta d'écrire pour un autre public que les membres de l'Académie des Inscriptions et les lecteurs du *Journal des Savants*. A partir de 1852, il collabora régulièrement à la *Revue des Deux Mondes* et au *Journal des Débats*. Evidemment, on vint le chercher; mais il ne fut point nécessaire de lui faire violence. Des nécessités nouvelles s'imposèrent à lui, dont la première était d'écrire, de se plier au ton d'une grande revue et d'un journal littéraire au milieu du XIX^e^ siècle; Buloz et Ustazade Silvestre de Sacy avaient des idées fort nettes sur ce qu'il

1. *Avenir de la Science*, Préface, p. VI.

convenait de dire et de ne pas dire à leurs abonnés, et sur la langue dans laquelle il fallait leur parler. Complaisamment Renan se plia à leurs exigences; plus tard, il s'amusera à penser que peut-être *La Revue des Deux Mondes* et le *Journal des Débats* le gâtèrent, en lui apprenant à écrire, c'est-à-dire à se borner, à émousser sans cesse sa pensée, à surveiller ses défauts; mais c'était là un sourire ironique. Il aima certainement ce rôle de vulgarisateur, qui allait lui permettre de devenir peu à peu un des directeurs de la conscience moderne. La tâche de révéler aux esprits cultivés du temps quelques-uns des aspects de l'immense univers que parcouraient et découvraient alors les savants, les philologues, les linguistes, les historiens, lui parut assez bonne et belle pour que, oubliant ses défiances anciennes, il acceptât de devenir, — ce qui était indispensable pour le succès de son entreprise, — au sens le plus exact et le plus simple du mot, un écrivain.

II

Dès ses premiers articles, Renan manifesta son grand pouvoir : le charme. « Sitôt que j'eus montré le petit carillon qui était en moi, le monde s'y plut, et, peut-être pour mon malheur, je fus engagé à continuer »; il avoue, sur le tard, avec une feinte honte, « une certaine habileté dans l'art d'amener le cliquetis des mots et des idées. » Si l'on pouvait définir ce charme, noter avec des mots l'harmonie de ce carillon, on donnerait la vraie image de ce que Renan fut comme écrivain; on fixerait les vraies raisons de sa gloire, maintenant que s'est apaisé le bruit fait autour de la *Vie de Jésus*, maintenant que l'œuvre entière de l'historien des *Origines du Christianisme* a perdu son intérêt de polémique et d'actualité, pour n'être plus qu'une belle œuvre littéraire.

Renan nous a invités lui-même, et plus d'une fois, à chercher les raisons de ce charme très prenant dans les circonstances les plus anciennes de sa vie; l'origine bretonne et la poésie

innée de la race celtique, l'éducation toute féminine, l'enfance pieuse, la vocation de prêture. Il insiste particulièrement sur ce qu'il a été élevé par des femmes, et que sa sensibilité est toute féminine. Cela expliquerait tout à l'entendre. Mais on risque de s'y tromper, car il y a plusieurs manières de parler de la femme et de sa sensibilité; la plus commune, il semble bien que Renan ne s'y soit rallié que fort tard, à un âge où il aimait à dire sa chasteté ancienne, pour affirmer surtout qu'il ne la jugeait point du tout une vertu nécessaire. Mais, à l'ordinaire, quand il parle de la femme et de son charme, il ne songe point à la bien-aimée du *Cantique des Cantiques*, tout odorante de parfums, avec des bras qui se tendent vers l'amant; c'est l'âme de la femme qu'il évoque, une âme religieuse et pleine de rêve, comme celle des jeunes filles, ses amies d'enfance, qui posaient leurs regards calmes et purs sur cet enfant, leur compagnon de jeux, qui allait devenir un prêtre.

« ... La femme qui n'est que femme, l'être instinctif qui n'agit que par l'impulsion d'une conscience obscure; —... ce qu'il y a d'affirmation spontanée du bien et du beau dans la conscience féminine; — ... le mirage qui peuple de lacs et d'allées de saules notre grand désert moral; —... la femme [qui] nous remet en communication avec l'éternelle source où Dieu se mire; —... la grande révélation de l'idéal[1] ».

Une aspiration obscure vers le divin, voilà proprement le charme de la femme, selon la pensée la plus ancienne et la plus habituelle de Renan. Il a essayé de préciser cette vue chère à son esprit dans un poème en prose, qu'ont reproduit récemment les *Fragments intimes et romanesques*, et qui, peut-être parce qu'il est resté une ébauche, a un attrait singulier. Un soir des temps de l'humanité toute primitive, deux chœurs chantent sur une des collines où s'élèvera Rome; les hommes magnifient leur force, leurs désirs d'activité, leur passion de savoir; et les répons des femmes sont des protestations de faiblesse heureuse devant la force, des souhaits de vie domestique, des aspirations amoureuses vers un dieu inconnu.

Ce concert de voix où le chant des femmes, désireuses d'é-

1. *Souvenirs*, préface.

mois délicieux, ne cesse de se faire entendre, sans jamais les couvrir, à côté des mâles paroles des hommes, dont elles se disent pourtant les esclaves joyeuses et confiantes, — ce concert n'a cessé de retentir dans tous les livres de Renan. Ambiguité fondamentale dans la pensée et dans l'expression, thèmes de douce médication musicale alternant avec de tranquilles et sûres affirmations de savant..., c'est bien là le charme essentiel de son œuvre. Il nie le « surnaturel », sans aucune réserve — et c'est la voix des hommes; mais il s'efforce de sauver le « divin », le concept même de Dieu — c'est la voix des femmes. Et ces deux voix se mêlent en une harmonie qu'il est impossible de dissocier, à moins de tenter un brusque effort pour se déprendre. Suivant ses préférences, le lecteur incline à écouter le chant des hommes ou celui des femmes; mais quoi qu'il fasse pour entendre seulement les mots qui lui agréent le plus, les autres, les contraires, pénètrent en lui, charment le trouble de sa sensibilité, ou inquiètent les certitudes de son esprit. En écrivant ses souvenirs, Renan s'est souvenu que sa mère lui contait, quand il était enfant, de vieilles histoires de saints, — et des saints douteux et très bizarres. Elle les contait, dit-il, « avec esprit et finesse glissant avec art entre le réel et le fictif d'une façon qui impliquait qu'au fond tout cela n'était vrai qu'en idée. » Des histoires de cette sorte, et contées de ce ton, c'est une bonne partie de l'œuvre de Renan. Si, quand il écrivait cette phrase, il n'a pas fait sa mère plus *renanienne* qu'elle ne l'était, c'est un témoignage irrécusable qu'il a donné là : son charme était héréditaire, et c'était bien un charme tout féminin.

Son dessein d'historien et ses procédés d'écrivain sont dominés par cet état d'esprit compliqué, foncièrement contradictoire. Il s'agit essentiellement de faire comprendre ce qu'un intellectuel, au milieu du XIX^e^ siècle, après s'être dépouillé de la foi, peut garder de son ancienne éducation religieuse. Il s'agit, par suite, de reconstituer un système psychologique tel que le lecteur moderne avide de science, mais respectueux des émotions de sa jeunesse et des croyances des femmes, puisse se donner une claire vue et une idée rationnelle des

grands phénomènes religieux d'autrefois. Si, comme on était alors très disposé à le croire, il y a des lois de l'esprit, et qu'on les juge éternelles, toujours pareilles en leurs manifestations, il y a de fortes chances pour que ce qui est vraisemblable aujourd'hui ait été vrai autrefois. Mais le résultat d'une recherche ainsi aiguillée dès le début, « ne saurait être que d'entrevoir des possibilités, des nuances fugitives », la narration s'interdit « de raconter comment une chose s'est passée, mais se borne à dire : Voici une ou deux des manières dont on peut concevoir que la chose s'est passée.» Le contrôle reste purement subjectif; il faut obtenir, non pas « la petite certitude des minuties », mais « la justesse du sentiment général, la vérité de la couleur... Le grand signe qu'on tient le vrai est d'avoir réussi à combiner les textes d'une façon qui constitue un récit logique, vraisemblable, où rien ne détonne ». Flaubert ne parle pas autrement du travail d'art qui lui permet de rebâtir Carthage sur les décombres des textes, rassemblés de partout, une Carthage plus orientale, plus antique, plus somptueuse qu'il ne fut jamais possible de l'être à une belle ville de l'antique Orient. Et c'était aussi la façon dont Sainte-Beuve composait ses portraits littéraires. Ni l'un ni l'autre, ils ne se faisaient de grandes illusions sur la valeur absolue de leurs reconstructions, encore que, par moments, ils crussent devoir, eux aussi, l'affirmer ; ils se satisfaisaient de faire jouer des mécanismes psychologiques si ingénieusement restitués selon le goût moderne que le jeu en devenait parfaitement clair à des esprits cultivés comme les leurs. Un pur travail d'art.

On comprend certes que l'entreprise de Renan, si paradoxale, si ingénieuse, soit durement jugée aujourd'hui par les historiens des religions, qui sont devenus plus exigeants. Mais pour un écrivain, pour un artiste, qui songe à faire vibrer dans son cœur et dans celui de ses lecteurs de sûres résonnances, quelle richesse de ressources ! Si savante, si lointaine que puisse paraître, au premier abord, la matière du travail de Renan elle est en réalité d'une immédiate actualité, et d'une actualité que les successives modes ne sauraient faire oublier.

« L'homme voit bien, à l'heure qu'il est, qu'il ne saura jamais rien de la cause suprême de l'univers ni de sa propre destinée. *Et cependant il veut qu'on lui parle de tout cela*[1] ».

A peine vient-il d'écrire cette phrase, Renan sent que les mots sont encore trop précis pour une tâche aussi difficile, même si l'on rêve qu'ils seront dits dans un théâtre imaginaire. Il entrevoit la possibilité pour « la philosophie moderne » de recourir à l'Opéra :

« La musique et les illusions de la scène lyrique serviraient admirablement à continuer la pensée, au moment où la parole ne suffit plus à l'exprimer ».

C'était, en effet, une vraie musique de mots qu'il fallait pour réussir le grand dessein de Renan ; faire accepter un Jésus qui n'était plus Dieu, mais qui restait tout « divin », un Jésus fait un peu à son image, et pour les besoins surtout de son esprit et de son cœur, mais qui pût charmer aussi ses contemporains, moins croyants et moins sceptiques que lui, tout à la fois. Avec une extrême habileté, Renan joue sur un large clavier de mots, substantifs et épithètes ; il cherche des équivalents de sons, l'expression de la pensée se fait aussi vague et contradictoire que la pensée ; c'est une vraie symphonie d'incertitudes, d'à peu près délicatement nuancés.

« Notre critique », dit-il, « a plus fait pour la conservation de la religion que toutes les apologies. *Nous avons trouvé à Dieu un riche écrin de synonymes*[2] ».

De fait, il a embrouillé de façon bien insidieuse le mot « religion » avec quelques autres mots ; travail, science, amour... le mot « prière » avec le mot baiser ; le mot « prêtre » avec ceux de savant ou d'amant... Si l'on ne lit pas les *Drames philosophiques*, *La Vie de Jésus* ou *L'Antéchrist* uniquement pour son plaisir, il faut se livrer sans cesse à un travail de dissociation de sens, dont les résultats sont quelquefois bien décevants.

Encore ces confusions de mots et d'idées sont-elles fondamentales ; elles constituent, pour une bonne part, la philo-

1. *Drames philosophiques*, Préface.
2. *Drames philosophiques*, p. 263.

sophie même de Renan. Mais d'autres sont de vraies habiletés d'écrivains, de « petits faux-fuyants littéraires exigés en vue d'une vérité supérieure par les nécessités d'une phrase bien équilibrée[1] ». Ces *faux-fuyants*, Renan, dans son examen de conscience, les range à côté des « mensonges joyeux, de pure eutrapélie ». Ils abondent dans la *Vie de Jésus*. Dès les premières lignes, Renan évite le mot qui, seul, dirait sa vraie pensée : Alors vécut un *homme*... Il écrit : « Alors vécut une *personne* supérieure... » et il sait bien que le mot de *personne* est, à ses heures, un terme théologique, et que Jésus, pour les croyants est une *personne* divine; l'équivoque du mot nuance la pensée et retarde la protestation. A la fin du livre seulement viendra l'affirmation nécessaire de l'humanité de Jésus : « Tous les siècles proclameront qu'entre tous les *fils des hommes* il n'en est pas né de plus grand. » Encore « *fils des hommes* » est-il une périphrase, qui n'est pas bien éloignée de l'expression par laquelle l'Ecriture appelle Jésus « le Fils de l'Homme »; elle enveloppe ce dieu qu'elle découronne d'une auréole de rechange, dont la lumière n'est pas toute terrestre.

En combien de passages ces précautions ne sont-elles pas sensibles ! Renan veut-il faire entendre que l'information de Jésus sur le monde qui l'entourait fut pauvre et incertaine? Il parle des « *charmantes impossibilités* dont fourmillent ses paraboles »; il le montre comme « un jeune villageois qui voit le monde à travers *le prisme de sa naïveté* »; le mot prisme arrange bien les choses, et corrige à propos une phrase, qui, sans lui, pourrait convenir à un paysan d'opérette, aimable et doucement plaisant.

Mais où l'ingéniosité verbale de Renan se déploie, c'est quand il lui faut parler des « mensonges » de Jésus. Bien qu'il se soit tout à fait éloigné des explications trop simples des encyclopédistes sur le fait religieux, il accepte, comme eux, que le mensonge soit une explication, au moins occasionnelle, que l'historien des croyances ne peut tout à fait ignorer. Mais il joue avec l'idée; il évite le mot.

1. *Souvenirs*, p. 363.

« Quelquefois Jésus usait d'un *artifice innocent*... Il *laissait croire*, pour satisfaire les idées de son temps, qui d'ailleurs étaient les siennes, qu'une révélation d'en haut.. Une conviction absolue couvrait toutes ces *hardiesses* ».

Ce mot de mensonge, qui est nécessaire à sa pensée, — ce mot que le chœur des hommes se sent obligé de prononcer, et que le chœur des femmes entendra avec épouvante ! — Renan finit par l'écrire; mais d'abord, il le laisse tomber, comme par mégarde, au cours d'un développement ingénieux sur le sens très relatif du mot sincérité en Orient. Il s'accuse d'une espèce de faiblesse de pensée. « Il nous est facile, à nous autres, impuissants que nous sommes, d'appeler cela mensonge ». Puis il ramasse ce mot, qui, dans le coin où il avait été abandonné, ne pouvait alarmer; il le reprend, de façon directe et affirmative.

« Quand nous aurons fait avec nos scrupules ce qu'*ils firent avec leurs mensonges*, nous aurons le droit d'être pour eux sévères... Le seul coupable en pareil cas, c'est l'humanité qui veut *être trompée* ».

Le pluriel « *ils firent* », ne nomme pas Jésus; et le passage se termine par une sorte d'apologie du « mensonge » religieux; mais le mot a été dit, et deux fois pour une; il est vrai que les artifices de la composition et des phrases en avaient préalablement éliminé tout ce qu'il avait de désobligeant et de nocif.

Les miracles de Jésus embarrassent Renan. Il n'y croit point; cela gêne sa reconstitution; et pourtant les textes sacrés qu'il sollicite sont formels. Des passes successives de mots, tout le long d'un chapitre, vont faire s'évanouir la difficulté; du moins, à force de s'y habituer, on la trouvera moindre. Il suffit d'éviter le mot de miracle. Les miracles de Jésus, c'est des « procédés de démonstration », que l'on a pu employer « de bonne foi ». Jésus fut un « thaumaturge »; et il existe aujourd'hui des thaumaturges, peu recommandables; mais il « ne fut thaumaturge que tard et à contre-cœur». Ses miracles, c'est des « traits d'illusion et de folie », « une violence que lui fit son siècle, une concession que lui arracha la nécessité pas-

sagère». Venu à ce point, il nous semble que Renan nie tout à fait les miracles de Jésus; mais il ne les a point niés avec des mots francs et droits; cette négation lui serait trop douloureuse. Quand il arrive à la résurrection de Lazare, il fait pirouetter ses mots si rapidement sur eux-mêmes que le lecteur n'a point le temps de chercher la vraie pensée de l'auteur

« Il est donc *vraisemblable* que le *prodige dont il s'agit* ne fut pas un de ces miracles *complètement légendaires* et dont personne n'est responsable. En d'autre termes, *nous pensons* qu'il se passa à Béthanie *quelque chose qui fut regardé comme une résurrection* ».

Est-ce une concession ? une ironie ? ou plutôt, n'est-ce pas une de ces équivoques qui ne sont telles dans les mots que parce que la pensée qui s'exprime par eux est elle-même incertaine et trompeuse? Une fois de plus, « les hommes » ont craint de faire trop de peine « aux femmes ».

Ce sont là les passages périlleux de la vie de Jésus; et ils ne sont pas bien nombreux. Partout ailleurs il ne s'agit que d'admirer, et Renan verse dans son récit toute une corbeille d'épithètes fleuries, bonnes à évoquer des idées de douceur et de charme. Sans cesse, elles se répandent sur Jésus, sur ses compagnons, sur les paysages qu'il contemple, sur la vie qu'il mène.

« La *tendresse* du cœur se transforme chez lui en *douceur infinie*, en *vague poésie*, en *charme* universel.
« Un *charme infini* s'exhalait de sa personne.
« Une de ces *ravissantes figures*.
« Un sentiment *exquis* de la nature.
« Un *délicieux* moraliste,... un rabbi,... le plus *charmant* de tous.
« *Charme infini* de sa personne et de sa parole. »

Ces mots dont l'incessante répétition crée une image confuse mais agréable, sont aussi bons pour les choses et les lieux.

« Un *délicieux* bosquet,... de *très belles* eaux,... un *joli* chemin.
« Le *beau* climat de la Galilée,.... un perpétuel *enchantement*.
« Une *délicieuse* petite mer...
« La *joyeuse* Galilée.
« Son *charmant* petit lac ».

On finit par sourire un peu, doucement, délicieusement, bien entendu — ces mots tant répétés par Renan s'imposent à l'esprit — on finit par sourire de cette « délicieuse pastorale », qui, par moments, a des couleurs d'image de première communion, qui évoque la parure mignarde de blancs autels pour le mois de Marie. Mais on ne saurait se déprendre tout à fait de l'impression qu'a voulu insinuer peu à peu en nous ce subtil penseur, cet ingénieux écrivain.

Son procédé, au fond, est bien simple.

« La règle des préférences artistiques, » avait-il écrit autrefois, « est bien souvent celle des impressions qu'on reçoit. Ainsi nous trouvons beau tout ce qui flatte notre imagination, une vieille ruine *peu belle intrinsèquement, mais qui fait rêver* et nous représente typiquement un certain monde bien loin de nous. Ainsi une vieille masure d'église mal bâtie sera préférée par bien des personnes à Saint-Sulpice. *C'est leur impression qu'elles aiment et admirent*, et, par concomitance, l'objet qui l'excite[1] ».

Cette esthétique est certainement un des secrets essentiels du charme de Renan. Derrière ses annotations d'érudit, derrière ses synthèses d'historien, par delà ses commentaires de philosophe et ses artifices d'écrivain, on entrevoit à tout moment, pour peu qu'on ait de familiarité avec lui, la richesse de sa vie intérieure. Il ne nous parle que de ce qui lui tient le plus à cœur. Ce ne sont point là jeux de pensée, exercices de style; c'est bien, comme il le souhaitait au temps de son intransigeante jeunesse, l'expansion souveraine de sa pensée; elle se répand sur les mots; elle les oint de son parfum. Qu'est-ce que Renan arrivera à sauver en lui de l'image de Jésus? Il en parle tantôt comme le bon petit Breton de Tréguier qui a longtemps regardé les vitraux de sa cathédrale, tantôt comme le jeune séminariste admis à manier les vases de l'autel, à disposer des fleurs devant l'image divine, et dont l'émoi dominait chaque jour avec l'accoutumance de la tâche; parfois aussi avec l'ironie craintive de ses premières révoltes; jamais avec de dures négations, encore qu'on les sente toutes proches.

1. *Nouveaux Cahiers de jeunesse*, p. 65.,

« Singulier fait psychologique », avait-il noté autrefois. « J'entends une charrette passer dans la rue avec une cloche suspendue au-dessus, et tintant pour avertir... Cela me rappelle par une association d'idée très vive tous mes souvenirs de Bretagne, où les charrettes de campagne ont ainsi une cloche[1] ».

De ces tintements, qui évoquent la foule des émotions anciennes, l'œuvre de Renan est pleine. Le magicien se plaît à les faire sonner. La musique de ses phrases, c'est bien souvent des sons de cloche, des frémissements d'orgue, qui sont beaux parce qu'ils font rêver; « tremblantes vibrations » qu'il croyait entendre monter de la cathédrale d'Is, mystérieusement engloutie au fond de son cœur; carillon incertain qui convoquait obstinément « aux offices sacrés des fidèles qui n'entendent plus. »

III.

Pour aller plus avant dans la connaissance des mérites qui font de Renan un rare écrivain, il serait mieux évidemment d'aller à la salle de travail des Manuscrits de la bibliothèque Nationale, d'ouvrir ses brouillons, — celui de la *Vie de Jésus* surtout, — d'étudier les premiers essais de la phrase, les ratures, les hésitations de mots. Le temps où Renan sera un classique est si proche que certainement l'on ne va plus tarder à entreprendre ce travail de respectueuse curiosité. Renan d'ailleurs a dit lui-même, plusieurs fois, la façon dont il composait et le souci qu'il avait de se corriger. Il n'écrivait point du tout facilement et du premier jet, comme on pourrait le croire.

« La pensée se présente à moi d'une manière complexe; la forme claire ne me vient qu'après un travail analogue à celui du jardinier qui taille son arbre, l'émonde et le dresse en espalier[2] ».

Un travail de nettoyage, de redressement, pour créer des perspectives droites et claires, un parc de phrases à la fran-

1. *Nouveaux Cahiers de jeunesse*, p. 123.
2. *Avenir de la Science*, préface p. IV.

çaise,... c'est toujours avec des expressions de cette sorte que Renan parle de son effort de style.

« Le souci du style était poussé [chez Augustin Thierry] à un degré incomparable. Cette humble partie du travail littéraire, qui consiste surtout à *éteindre* et à effacer, partie si peu comprise des personnes inexpérimentées, qui ne peuvent se figurer ce qu'il en coûte à l'art pour se cacher, était celle qu'il affectionnait le plus[1] ».

« J'ai passé un an à *éteindre* le style de la *Vie de Jésus*, pensant qu'un tel sujet ne pouvait être traité que de la manière la plus solide et la plus simple[2] ».

De tels scrupules, Renan, nous l'avons vu, n'y avait pas toujours été sensible. Son goût était d'écrire tumultueusement, en suivant l'allure même de sa pensée, qui volontiers galopait. Sa règle se révéla insuffisante, dès le jour où cette pensée se nuança, et où il voulut convaincre. Alors il se plia de bonne grâce aux conseils d'amis difficiles. Ce fut d'abord sa sœur Henriette.

« Je lui dois infiniment pour le style. Elle lisait en épreuves tout ce que j'écrivais, et sa précieuse censure allait chercher avec une délicatesse infinie des négligences dont je ne m'étais pas aperçu jusque-là. Elle s'était fait une excellente manière d'écrire, toute prise aux sources anciennes, et si pure, si rigoureuse que je ne crois pas que depuis Port-Royal on se soit proposé un idéal de diction d'une plus parfaite justesse. Cela la rendait fort sévère... Les essais que j'avais composés avant notre réunion... ne lui plurent qu'à demi.. La forme lui paraissait abrupte et négligée ; et elle y trouvait des traits excessifs, des tons durs une manière trop peu respectueuse de traiter la langue. Elle me convainquit qu'on *peut tout dire dans le style simple et correct des bons auteurs.. De ma réunion avec elle date un changement profond dans ma manière d'écrire*[3] ».

Pareille fut la discipline de M. Ustazade de Sacy, au *Journal des Débats*. Il revoyait ces articles déjà soigneusement sarclés, et sans doute avait-il le goût plus sévère qu'Henriette, plus classique, plus janséniste, car il trouvait encore à reprendre

1. *Essais de morale et de critique*, p. 132.
2. *Souvenirs*, p. 355.
3. *Ma sœur Henriette*, p. 34.

sur la propriété des mots et la convenance des expressions. Il avait peur aussi, car le libéralisme des *Débats* était timide, des audaces de pensée de Renan; quand celui-ci voulait faire passer quelque proposition qui sentait le fagot, il fallait qu'il fît appel à sa « subtilité de théologien », et trouvât « des tours qui faisaient illusion »; — « je souriais parfois », dit-il, « des hérésies que je lui faisais contresigner ». Bon exercice pour se préparer à s'avancer sur la corde roide, une fois venu le jour où il faudrait enfin écrire la vie de Jésus. En dix ans, Renan apprit à *éteindre* ses mots, ou du moins à cacher la braise sous la cendre.

Il parle plus volontiers, comme d'une qualité moins humble, de son aptitude à *composer*, de son art « de fondre tout... en une contexture harmonieuse, solide, défiant la minutieuse critique ». Il en rendait grâce aux exercices scolastiques du séminaire et à la géométrie, qui lui avaient appris à « diviser », à « argumenter ». Mais il ne voyait pas là une habileté d'écrivain : c'était la forme même de sa pensée.

« La *composition* », avait-il écrit autrefois, « n'est guère qu'un *choix* qu'on fait de mille pensées ou expressions qui se présentent en foule à l'esprit; or ce choix, c'est le goût. De là son importance. La faculté qui produit cette moisson, c'est le goût. ***Spicilège, c'est le génie***[1] ».

Propriété des mots, proportion des parties, composition, goût, ce sont des principes de style tout classiques. Quand on relit, pour tâcher de bien en saisir la manière, celles des pages de Renan dont on a gardé une impression forte ou charmante, on est bien frappé en effet de la pureté de la langue et de la simplicité des moyens. Point d'embellissements, pas même de ceux que pouvait suggérer le sujet. Les paysages de la *Vie de Jésus*, par exemple, sont d'une extrême sobriété, et bien rares en vérité. Renan pourtant, avec ses contemporains aimait cette peinture des « milieux », où l'on voyait un commencement d'explication psychologique, l'action toute-puissante des causes matérielles sur la destinée de l'homme. Ces

1. *Nouveaux Cahiers de jeunesse*, p. 210.

paysages sont esquissés en quelques lignes, parfois une ou deux seulement; et le principal souci de Renan, en les dessinant, paraît avoir été, non de peindre, mais de donner à la personne de Jésus, à travers les textes obscurs, incertains et contradictoires qui nous le font connaître, un fort caractère de réalité et d'actualité. Voici les rues « où il joua enfant... ces sentiers pierreux, ou ces petits carrefours qui séparent les cases »; voici « la maison de Joseph », une de « ces pauvres boutiques, éclairées par la porte.. ayant pour ameublement une natte, quelques coussins à terre, un ou deux vases d'argile et un coffre peint »; voici « la hauteur de Nazareth..., l'horizon de Jésus,... ce cercle enchanté [qui] lui représenta le monde durant des années ».

Le paysage galiléen fut, en réalité, pour Renan, — ce sont ses mots, — comme un « cinquième évangile ». Grâce à lui, « au lieu d'un être abstrait, qu'on dirait n'avoir jamais existé », il vit « une admirable figure humaine se mouvoir ». Partout la pensée philosophique est présente; elle surveille l'art; elle guide le souvenir. Quand le paysage, trop sec, trop brûlé par le soleil, s'accorde mal avec l'idée de la douceur et de la beauté de Jésus, dont Renan veut nous pénétrer, alors il l'écarte, sans scrupules. Il imagine que ce paysage était autre en des temps anciens. C'est sur les bords du lac de Tibériade que la prédication de Jésus a été la plus « suave et douce, toute pleine de la nature et du parfum des champs »; or cet horizon est atroce, aujourd'hui; « c'est l'islamisme, et surtout la réaction musulmane contre les croisades qui ont desséché, à la façon du vent du Nord, le canton préféré de Jésus ». La beauté qu'un religion a détruite, une piété peut bien la recréer; et Renan voit et décrit ce que dut être « la belle terre de Génésareth. » Les arbres, les fleurs, les fruits lui paraissent un cadre nécessaire pour la prédication de son Jésus; ce n'est que dans une pareille ambiance qu'ont pu être entendues et comprises les paroles d'amour du Nazaréen. Le charme, la beauté, l'harmonie dont est pleine la pensée de Renan, en cette heure de sa tâche, débordent comme d'un vase trop petit : le triste paysage devient « un paradis terrestre... où vivait une population en parfaite harmonie avec le pays lui-même ».

Décidément ce n'est point les mots qui entraînent la pensée de l'écrivain vers des enjolivements; c'est la pensée qui se sent si belle qu'elle ne saurait s'accommoder de certains mots et des images qu'ils évoquent. « La règle fondamentale du style », pensait Renan, « est d'avoir uniquement en vue la pensée que l'on veut inculquer . » Et nous ferions des constatations pareilles, si, au lieu de mettre, avec Renan, nos pas dans les chemins qu'à suivis Jésus, nous naviguions, à sa suite, sur les mers où passa saint Paul. Toujours l'art de conter et de décrire se subordonne au dessein de recréer et de faire aimer la vie et la pensée des acteurs évangéliques.

Point d'autres images, point d'autres embellissements que ceux-là. On ne saurait vraiment traiter comme des parures ces belles citations bibliques dont Renan aime à orner ses moindres essais de littérature et ses méditations de philosophie. Son éducation de prêtre l'avait habitué à les considérer comme de points de repos nécessaires dans un sermon, comme des tremplins successifs d'où la pensée peut rebondir. Son travail d'érudit lui fit mieux comprendre leur intime poésie. Parmi les phrases, très simples, du critique, qui sont comme « un filet de voix claire », elles sonnent tout à coup avec une note grave et profonde. Elles sont de grandes pensées symboliques, qui dépaysent brusquement le lecteur moderne, le reportent vers l'humanité primitive et lui donnent la sensation de quelque chose de très ancien, d'éternel. C'est d'ailleurs un des attraits de la pensée de Renan que cette facilité avec laquelle elle s'éloigne du monde des villes d'aujourd'hui pour rejoindre les états d'âme très simples de la vieille humanité, soit qu'à travers les livres sacrés elle évoque les temps légendaires, soit qu'elle aille chercher parmi les paysans et les femmes de Bretagne les témoins d'anciennes manières de penser que plusieurs siècles de civilisation n'ont pu entamer.

Ces fortes impressions, Renan ne les prolonge point; il revient avec aisance, et par de rapides transitions, à sa manière ordinaire, aimable, discrète, polie, ironique. Et il en use pareillement avec son goût de l'ironie ; il le tempère, il le surveille sans cesse. Sur ce point encore, il assure que sa sœur Henriette

lui apprit à corriger une tendance rendue très forte par l'amour de la dispute et de la logique. Cette ironie ne s'exprime en général, que par de petites phrase benoîtes et souriantes, presque inutiles, car tout était dit dans les lignes précédentes, pour qu'on ne pût se méprendre. L'expression dernière n'est qu'un sourire qui appuie.

A mesure qu'il vieillissait, Renan multiplia ces contrastes de style, ces changements de ton qui exigeaient une grande souplesse d'expression. Il finit par se plaindre que les moyens matériels dont dispose l'écrivain lui fussent devenus insuffisants, tellement sa pensée s'était nuancée, tellement il avait de peine à glisser, sans buter, de ses « certitudes » à ses « rêves » et de ceux-ci à ses « probabilités ». C'est alors qu'il rêva d'une « impression polychrome »

« où chaque région d'une page et même d'une phrase serait imprimée avec des encres diversement teintées, depuis l'encre la plus noire, marquant la certitude, jusqu'aux teintes les plus évanides, marquant les divers degrés de probabilité, de plausibilité, de possibilité ».

Toujours cette idée dominante que l'art du style, c'est l'art d'estomper, de dégrader assez la lumière pour que les objets qu'elle éclaire n'aient plus un relief très net ! Mais c'est alors que peut triompher l'art du penseur, qui brouille les étiquettes des choses, et concilie les disparates.

A défaut de cette impression aux reflets changeants, qu'ont essayé de réaliser par des procédés voisins quelques poètes tout modernes, afin que leurs idées et leurs images ne fussent pas toutes tirées ensemble de l'ombre et projetées sous la même lumière crue, — à défaut de ces encres multicolores, Renan augmenta le nombre des formes par lesquelles il aimait à exprimer sa pensée. Jusque là, il n'avait guère pratiqué que le récit historique, ou l'essai, qui est une manière de dissertation. Il aima alors le *dialogue*, où des personnages bien disants et polis se contredisent et s'écoutent; ils font couler, l'une à côté de l'autre, leurs pensées qui divergent, mais qui se rejoindront plus tard dans l'esprit de celui qui lit. Il anima des *drames* tout imaginaires, faits pour une scène irréelle.

« La forme du dialogue est, en l'état actuel de l'esprit humain, la seule qui, selon moi, puisse convenir à l'exposition des idées philosophiques. Les vérités de cet ordre ne doivent être ni directement niées, ni directement affirmées... Le dialogue ne suffit pas... Il y faut de l'action... La forme dramatique est la plus belle forme littéraire... La philosophie, au point de raffinement où elle est arrivée, s'accommode à merveille d'un mode d'exposition où tout s'induit, se fond, s'opose, se nuance[1] ».

Il se fit aussi *conteur*, et écrivit ses *Souvenirs* ; mais ce n'était pas, il voulait qu'on le sût, pour donner sa biographie, c'était pour augmenter encore le nombre de ses moyens d'expression.

« On écrit de telles choses pour transmettre aux autres la théorie de l'univers qu'on porte en soi. La forme des *Souvenirs* m'a paru commode pour exprimer certaines nuances de pensée que mes autres écrits ne rendaient pas[2] ».

C'est à ce moment là qu'il devint populaire. On alla le chercher dans son cabinet de travail ; on le fit *causer*. Il adorait ce divertissement. Pendant ses dernières années, il *causa*, accueillant aux moindres interviewers, prêt toujours à répondre même aux questions les plus saugrenues. Bien plus que le dialogue écrit, ou que le drame fixé par des mots, la causerie lui permettait de réaliser son idéal de style ; tout y concourait à nuancer sa pensée, à éteindre ses affirmations : la gamme variée des tons, les gestes, les silences, et même ces demi-sommeils par lesquels il se permettait quelquefois d'interrompre une conversation qui ne l'intéressait plus assez.

Jamais il n'avait été de meilleure humeur. Sa besogne érudite s'accomplissait chaque jour, comme d'elle-même ; et sa pensée envisageait l'univers avec tranquilité, sans les troubles d'autrefois. Wells, je crois, a décrit quelque part la mine satisfaite du *scholar* qu'il rencontre le matin, se hâtant vers l'Université ; quoi qu'il doive arriver dans la journée à lui-même, à ses amis, à ses élèves, quoi que son journal puisse lui appren-

1. *Drames philosophiques*, préface.
2. *Souvenirs*, préface.

dre sur la vie du globe, ce naïf intellectuel est sûr, au moyen de deux ou trois raisonnements en forme, de faire rentrer ces accidents dans une des synthèses qu'il s'est construites pour saisir le monde; il n'a même plus besoin de regarder autour de lui, dans la rue, pour contrôler sa pensée par la réalité. C'était une joie de ce genre-là que sentait Renan, mais supérieure, parce qu'il n'avait plus de système du tout. Ou du moins, il s'en tenait à quelques grandes certitudes, que rien ne pouvait démolir dans son esprit; tout le reste, il le tenait pour conjecture ou pour chimère. Rien de ce qui pouvait se produire, sur la terre ou dans l'intelligence des autres hommes, ne risquait de troubler sa pensée. Il s'attendait à tout, il trouvait tout naturel. Empoignant les deux bras de son fauteuil, il se penchait légèrement en avant, le regard vif, la bouche souriante, tout prêt à affirmer, à chaque heure du jour, que la vie est belle.

Comment cette bonne humeur souveraine n'aurait-elle pas teinté ses moindres propos? A tous ses moyens de charmer, il en ajoutait d'ailleurs un nouveau. Il parlait maintenant des femmes et de l'amour; il prodiguait aux femmes et aux jeunes gens le conseil d'aimer, pour mieux réaliser le grand dessein de la nature; il disait que c'était là la plus belle des religions. Tout naturellement, il rouvrait l'écrin des synonymes qui lui avaient servi autrefois pour honorer le dieu de son enfance; il l'employait à parer le dieu de la jeunesse. La musique de mots se fit plus ravissante. Son geste dessinait volontiers de vagues bénédictions sur tous ces couples d'amoureux présents ou futurs qu'il conviait à être les fidèles d'une foi plus sûre que toutes les autres. Plus que jamais, il fut le grand charmeur, le magicien qui, avec des mots, endort les inquiétudes et anime les espoirs; il apparut alors aux hommes de son temps sous son image la plus vraie. Il était celui qui avait réussi à unir les aspirations contradictoires du siècle, son besoin d'émotions multiples : l'appel des esprits vers une science qui n'aille pas jusqu'à démolir la poésie et l'idéal; l'appel des cœurs vers un vague Dieu, qui se désintéresse des choses de la terre, qui ne régente point l'Etat, et n'impose ni morales

difficiles ni dogmes pénibles, qui se contente d'être un beau rêve; l'appel enfin des sens, leur sourd désir d'être justifiés et affranchis des dédains de l'esprit. Et toujours il avait trouvé les mots qu'il fallait, ceux dont avaient besoin pour se rassurer les positivistes inquiets, les chrétiens défaillants, et aussi les chastes qui se laissaient tenter.

Près de mourir, Renan se réjouissait de la « charmante promenade » qu'il lui avait « été donné d'accomplir à travers la réalité ». Quel est celui de ses lecteurs qu'il n'a pas entraîné, un moment au moins, dans cette promenade, et qu'il n'a pas séduit avec des mots mystérieux et simples, qui « fondent le cœur », comme ces cantiques de son enfance dont le souvenir le troublait et le rendait « presque apostat » à la raison? « Pardonne-moi, » disait-il à Athéné « ... tu ne peux te figurer le charme que les magiciens barbares ont mis dans ces vers, et combien il en coûte de suivre la raison toute nue » !

Pierre MARTINO.

LA QUESTION DES ZONES

Une querelle de mur mitoyen divise la France et la Suisse. Depuis quatre années, la question des « zones franches » est débattue entre les deux pays et provoque des négociations diplomatiques qui, pour ne point occuper le premier plan de l'actualité, ne laissent pas d'être laborieuses et délicates. Au moment où les deux Républiques voisines avaient enfin mis sur pied à force d'efforts un accord qui paraissait équitable et de nature à contenter chaque partie, le mécanisme démocratique de la Constitution helvétique vient de faire rejeter la convention par le verdict populaire et de déchirer à nouveau la toile de Pénélope ourdie par des négociateurs bien intentionnés. La question des zones demeure toujours ouverte. Doit-on ou ne doit-on pas modifier cette institution surannée, qui remonte aux traités par où l'Europe fut remaniée après Waterloo? Dans quelle mesure le traité de Versailles touche-t-il aux stipulations de 1815? Que signifie-t-il au juste? Sur quelle base l'ancien statut des zones doit-il être réformé? Tel est l'objet du conflit.

La question touche aux intérêts économiques de la France et de la Suisse. Ils ne paraissent point cependant si nettement opposés dans l'affaire des zones qu'une conciliation soit impossible : il ne s'agit au fond que d'un arrangement de bon voisinage, et le bon voisinage est une tradition à droite comme à gauche du mur du Jura. Mais elle touche aussi chez les Suisses, et plus particulièrement chez les Genevois, à quelque chose d'infiniment plus délicat et de moins facile à définir : le mot d'intérêt politique est trop fort pour l'exprimer, et celui de sen-

timents un peu faible. Il faut relire toute l'histoire de la République de Genève, se remémorer ses rapports avec la Savoie, ses démêlés avec la France, ses ambitions, le rôle de ses représentants au Congrès de Vienne, pour concevoir comment ses citoyens estiment être les bénéficiaires d'une sorte de servitude grevant le sol français, pourquoi ils soudent le régime des zones franches au droit public genevois dans un même respect pieux des traditions, et comment ils appliquent leur belle devise « Nous maintiendrons ». Ces fidèles continuateurs du passé ont été surpris et quelque peu choqués par la grande secousse du traité de Versailles, qui, en reconstruisant l'Europe sur une base différente de celle de 1815, devait agiter toutes les parties de l'ancien édifice demeurées encore debout et y rendre nécessaires des retouches et des adaptations. L'idée d'une modification aux rapports de Genève et des zones apparaissait choquante aux vieux Genevois comme s'il s'était agi d'une diminution de leur patrimoine national. Ainsi le conflit des zones est d'ordre psychologique autant que politique : il relève de la psychologie politique. Né de la théorie des droits historiques, aggravé par un malentendu lors de la rédaction du traité de Versailles, élargi et envenimé par des préoccupations politiques très étrangères au débat, il n'a jamais perdu son caractère essentiel, et c'est bien encore une raison de psychologie politique qui a fait voter *non* aux électeurs de la Suisse alémanique lorsque le gouvernement fédéral leur demanda s'ils acceptaient la convention des zones.

On n'a point dessein ici de plaider la thèse française ni la thèse suisse : trop de brochures et d'articles ont déjà vu le jour qui tendaient à influencer et à entraîner l'opinion publique plutôt qu'à l'éclairer. On se propose seulement de retracer à grands traits les phases successives du conflit et de mettre sous les yeux du lecteur, le plus objectivement qu'il est possible, les éléments du problème. Depuis quatre années, la profonde et séculaire amitié de la France et de la Suisse se meurtrit sur l'épine de la question des zones : il est temps qu'on ramène à ses justes proportions un incident exagérément grossi et qu'on lui donne une solution digne de la sagesse politique de l'une et de l'autre République

I. — Une anomalie politique

Il n'est pas de touriste allant de Chamonix à Paris qui n'ait manifesté quelque mauvaise humeur lorsqu'il devait subir la visite de la douane française au cours du trajet. Certains apprenaient seulement par cet incident de route l'existence des « zones franches » de la Haute-Savoie et du pays de Gex, c'est-à-dire de parties du territoire qu'une barrière douanière sépare du reste de la France, qui demeurent librement ouvertes aux importations de l'étranger et qui sont comme deux minuscules états-tampons insérés entre la France et la Suisse. Au Nord et au Sud de Genève, le cordon des douanes est ramené en arrière de la frontière politique, et ce retrait dessine précisément les zones franches. Celle du Nord est peu étendue : elle suit le pied du Jura depuis le Rhône jusqu'à quelques kilomètres au nord de Gex. La zone méridionale, plus vaste, s'appuie sur la frontière du Valais, sur la rive méridionale du Léman et sur le Rhône jusqu'au ruisseau des Usses, creusant à travers le département de la Haute-Savoie un quadrilatère irrégulier qui touche au massif du Mont-Blanc.

La création de ces territoires francs se fit en deux étapes. Il faut distinguer avec soin 1° les *petites zones*, soit la *zone de Gex* et la *zone sarde*, étroites bandes en bordure de la frontière genevoise au Nord et au Sud, qui furent établies par les traités de 1815-1816; 2°, la *grande zone* ou *zone d'annexion*, qui englobe, élargit et prolonge la zone sarde jusqu'à Saint-Gervais et que le gouvernement français créa en 1860, lors de l'annexion de la Savoie [1]. Entre celle-ci et les premières, il existe une différence essentielle. Les petites zones sont une institution internationale, dont le sort est lié aux vicissitudes des traités qui les firent naître; elles ne peuvent disparaître que par l'effet de nouvelles conventions abrogeant les premières ou par suite de circonstances qui consacreraient, soit une abrogation tacite des accords de 1815-1816, soit une impossibili-

1. Nous passons sous silence, pour simplifier, la *zone de la Valserine* et la *zone de Saint Gingolph*, très peu étendues et qui se confondent, pratiquement, l'une avec la zone de Gex et l'autre avec la zone sarde.

té matérielle de les exécuter. La grande zone est née, au contraire, d'une décision souveraine du gouvernement du second Empire, qui accordait des privilèges particuliers aux habitants d'une région nouvellement ajoutée au territoire français : elle peut donc, en tout temps, être modifiée ou supprimée par une autre décision de la puissance publique de France, si les circonstances paraissent l'exiger. Ainsi le statut des petites zones relève du droit des gens ; celui de la grande zone, du droit public français.

Quelle est l'origine des petites zones? Des polémiques ont eu lieu sur le point de savoir si leur création consacre des droits historiques imprescriptibles de la République de Genève, ou si l'on doit y voir une servitude humiliante imposée par la coalition des alliés de 1814 à la France vaincue, et dont la France victorieuse de 1918 aurait le devoir de se dégager. Il semble que chacune des deux thèses, considérée isolément, soit trop absolue, mais contienne une part de vérité.

La France a dû mettre sa signature au bas du traité de paix conclu à Paris le 20 novembre 1815 avec l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie et accepter ainsi la création de la zone de Gex, parce que l'article 1, § 3, stipule que « la ligne des douanes françaises sera placée à l'Ouest du Jura de manière que tout le pays de Gex se trouve en dehors de cette ligne ». — Il est intéressant de remarquer en passant que la Suisse n'est point partie à cet accord et bénéficie seulement d'une stipulation faite à son avantage. — Quant à la zone sarde, elle paraît étrangère, à première vue, aux règlements intervenus entre la France et les Alliés, parce qu'elle est créée par un « traité d'accommodement entre la Suisse, le canton de Genève et la Sardaigne », signé à Turin le 16 mars 1816. Toutefois, ce n'est là qu'une apparence, et les deux petites zones ont bien la même origine. La zone sarde s'étend en effet sur les territoires que la France avait dû rétrocéder au roi de Sardaigne, et le principe du recul des douanes sardes avait fait l'objet d'un vœu du Congrès de Paris (3 novembre 1815) que le traité de Turin se borna à réaliser. Dans l'un comme dans l'autre cas, les

Alliés ont créé les zones dans le dessein d'avantager Genève, en imposant leur volonté soit à la France, soit à la Sardaigne, aux obligations de laquelle la France succéda en 1860 pour ses territoires savoisiens.

Il ne faudrait point cependant conclure de cette origine historique que la création des petites zones fut une combinaison politique artificielle, dictée par le caprice des vainqueurs en méconnaissance des besoins des populations locales. Rien ne serait moins exact. Si les Alliés de 1815, désireux de manifester leur sympathie à Genève, ont fait reculer les douanes française et sarde, c'était pour tenir compte d'une véritable nécessité géographique : il fallait, à cette époque, désenclaver la République de Genève et lui assurer un *hinterland* économique pour qu'elle pût vivre.

La nature même a créé des liens commerciaux nécessaires entre Genève et les campagnes environnantes qui la nourrissent et qui lui servent de débouchés. Dès le XVII^e^ siècle, des accords entre Genève et le duc de Savoie consacraient ces rapports de voisinage en abolissant les péages qui gênaient le commerce. Le roi de France avait reculé ses douanes à l'Ouest de Gex dès 1775. Plus tard, Genève devenant pendant quinze ans le chef-lieu d'un département français, les liens se resserraient plus fortement encore entre les campagnes et leur capitale politique, de telle sorte que la solution du traité de Paris, qui rattachait au nouveau canton suisse une zone économique empiétant sur les territoires français et sarde, paraissait pleinement justifiée par la géographie économique et par les précédents historiques. La combinaison était aussi avantageuse d'ailleurs pour les populations gessiennes et savoyardes que pour les habitants de Genève.

Mais ce qui était vérité en 1815 devint erreur par la suite, car la situation de Genève et ses rapports avec les zones furent bientôt modifiés grandement par deux faits importants. Le premier est la cession au second traité de Paris par le gouvernement français au canton de Genève de l'enclave de Versoix. Cette enclave séparait encore Genève de la Suisse lorsque la République fut admise dans la Confédération et lui rendait

nécessaire un *hinterland* en Savoie qui pût l'alimenter. Du jour où Genève fut soudée à la Suisse, et davantage à mesure que les moyens de transports se perfectionnèrent, le nouveau canton trouva dans la Confédération et sa subsistance et ses débouchés; les zones franches cessèrent de lui être indispensables. Le second fait est l'établissement d'un cordon douanier suisse à la frontière politique de la Confédération en 1849. Le régime de 1815 était équitable parce qu'il reposait sur la base de la réciprocité des échanges : les produits suisses entraient librement en zone, les produits zoniens entraient librement à Genève. Avec la douane apparut l'inégalité : tandis que les zones demeuraient ouvertes à l'exportation suisse, les articles zoniens ne pénétraient plus à Genève qu'à travers le filtre d'un tarif douanier qui accordait aux uns des franchises, frappait les autres de droits élevés et permettait à la Confédération de régler unilatéralement les échanges au gré de ses intérêts. De ce fait le mécanisme des stipulations de 1815 était complètement faussé.

Pour ce qui est de la grande zone, chacun sait que sa création résulte d'un plébiscite par lequel le gouvernement français consulta les populations de la Savoie après la signature du traité de Turin. Les habitants du Chablais et du Faucigny votèrent leur rattachement à la France sur la formule « France et zone, oui ou non »; plus de 47.000 voix se prononcèrent pour accepter la création d'une zone franche qu'offrait le gouvernement impérial. Pour tenir compte du vœu ainsi exprimé un décret traça la frontière douanière en l'infléchissant jusqu'au Sud du Mont-Blanc et décida que toute la partie de la Savoie située au delà de cette ligne jouissait du régime exceptionnel du pays de Gex[1].

On peut se demander dans quel dessein le gouvernement impérial avait spontanément consenti à réputer « territoire étranger » une région peuplée de plus de deux cent mille âmes. C'était d'abord pour flatter les intérêts immédiats d'une population d'agriculteurs et de montagnards qui se montraient très

1. Les limites assignées à la zone par le décret du 12 juin 1860 ont été légèrement modifiées par la loi du 30 mars 1999.

sensibles à la perspective de payer moins cher leurs épices. C'était aussi par amour du libre échange, que le gouvernement impérial prisait à un haut degré si l'on en croit ces paroles prononcées par M. Rouher à Chambéry : « Que toute la Savoie soit franche si elle y tient ; nous sommes libre-échangistes, et la France entière ne sera bientôt qu'une zone franche ». La prédiction ne s'est point réalisée en ce qui concerne la France, mais la grande zone est devenue un débouché non négligeable pour le commerce international, notamment pour les exportateurs suisses. En 1913, la vente en gros dans les zones représentait pour la Confédération un chiffre d'affaires d'environ 13 millions, les expéditions et fournitures diverses 4 millions, les achats des zoniens à Genève 6 millions. Une convention du 14 juin 1881 réglait les conditions des échanges commerciaux entre le canton de Genève et la zone franche de la Haute-Savoie.

Quelle était la valeur économique du régime ainsi établi ?

Il n'est pas un homme politique des départements de l'Ain ou de la Haute-Savoie qui n'ait éprouvé combien l'institution des zones était diversement appréciée par les intéressés. Il existait un parti « zonien », recruté parmi les petits cultivateurs, consommateurs des produits suisses, et un parti « antizonien », formé de commerçants, de gros industriels et d'agriculteurs ; l'un envisageait ses intérêts particuliers, l'autre des intérêts plus généraux. L'inconvénient principal des zones était que dans une région dont les torrents récèlent 150.000 chevaux d'énergie électrique toute entreprise industrielle était paralysée, aussi bien par l'effet de la libre concurrence étrangère que par la difficulté d'exporter en France les produits zoniens et par le formalisme tracassier de l'administration. Il y avait d'ailleurs quelque chose de choquant à ce que, dans un pays unitaire et centralisé comme la France, certaines régions fussent « réputées territoire étranger », pour employer l'expression administrative, au point de les placer en dehors de l'organisation générale du pays.

Un mouvement se dessinait en France depuis 1912 en faveur de l'abrogation des zones. La guerre le précipita, en mo-

difiant complètement l'économie de cette institution et en rendant illusoires les avantages qu'y pouvaient trouver les populations zoniennes comme les habitants de Genève. Le gouvernement français dut en effet limiter les exportations de d en rées alimentaires à destination de Genève. Il établit à la frontière politique un second cordon douanier, qui n'était point chargé de percevoir des droits de douane, sans doute, mais qui empêchait les exportations d'or et d'argent, aidait les commissaires spéciaux à vérifier les passeports, percevait la taxe de luxe et d'autres droits nouveaux. Vint ensuite le déséquilibre des changes qui détourna du marché suisse la clientèle des zones. Enfin le gouvernement français eut des raisons de craindre que les zones ne fussent envahies après la guerre par des produits allemands et autrichiens, qui pourraient de là s'infiltrer en contrebande dans le reste du pays sans acquitter de droits.

Manifestement le régime spécial de 1815 et 1860 n'était plus adéquat aux circonstances; ses inconvénients l'emportaient sur les avantages. L'heure de la suppression des zones avait sonné.

II. — Une équivoque diplomatique : l'article 435 du traité de versailles.

Le gouvernement français était maître de supprimer la grande zone par une loi, mais il devait s'entendre avec la Suisse et avec les puissances signataires du second traité de Paris pour toucher aux petites zones. Son désir, d'ailleurs, était de faire disparaître une anomalie gênante, en reportant le cordon douanier à la frontière politique, mais non point de modifier les relations commerciales traditionnelles qui existaient entre Genève et ses voisins. Aussi bien par amitié pour la Confédération helvétique que pour respecter les habitudes des populations zoniennes, il souhaitait conclure avec la Suisse un arrangement de bon voisinage, qui consacrerait de larges dérogations au tarif douanier en faveur des produits suisses exportés dans les anciennes zones et réciproquement.

Les premiers pourparlers s'engagèrent sur ces bases entre Paris et Berne, à la fin de l'année 1918, lorsque la France dénonça la convention du 14 juin 1881 et le traité de commerce franco-suisse du 20 octobre 1906 en vertu des considérations très générales qui lui faisaient dénoncer l'ensemble de ses conventions économiques avec les pays étrangers. Elle tint à rassurer ses amis d'outre-Jura, en précisant ses intentions sans possibilité d'équivoque :

> Le gouvernement de la République — déclarait l'ambassadeur de France à Berne — est uniquement préoccupé d'adapter le régime conventionnel créé à une époque déjà lointaine entre la France et ses voisins, et par conséquent suranné, à la situation économique entièrement nouvelle résultant des bouleversements profonds qu'a nécessairement entraînés l'état de guerre.... Il n'est jamais entré dans la pensée du gouvernement français de ne plus tenir compte de la situation économique particulière du canton de Genève. Bien au contraire, le gouvernement français, tout en étant bien décidé à abolir les survivances d'un autre âge, est disposé à faire des rapports futurs entre la zone franche de la Haute-Savoie et la Suisse l'objet d'un accord de bon voisinage, qui, en prenant en considération les modifications apportées par le temps à la situation économique de l'actuelle région zonienne, n'en tiendra pas moins compte, dans l'esprit le plus libéral, des conditions géographiques spéciales de la ville de Genève, à laquelle la France est unie par des liens moraux et une amitié traditionnelle dont elle apprécie tout le prix.

Cependant les négociations relatives aux zones prirent rapidement un caractère de grande complexité, parce que la diplomatie jugea opportun de lier et de traiter ensemble trois affaires intéressant les relations franco-suisses, à savoir : la reconnaissance de la neutralité suisse, l'abrogation de la neutralité de la Savoie et la suppression des zones franches. Il fut entendu qu'un même instrument diplomatique règlerait ces trois points différents et que son texte formerait un article du traité de Versailles, auquel la Suisse déclarerait accéder. Les mêmes dispositions seraient reproduites dans le traité de Saint-Germain, de manière à pouvoir régler les mêmes questions tout à la fois vis-à-vis des Alliés, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Suisse, au moyen de deux textes seulement. Ainsi fut rédigé l'article 435 du traité de Versailles, que re-

produit l'art. 375 du traité de Saint-Germain. Cette manière de procéder paraissait d'une simplicité élégante, mais elle devait malheureusement conduire à de sérieuses difficultés. C'est, en effet, dans une divergence d'interprétation de l'article 435 que se trouve la clef de tout le malentendu des zones.

La controverse s'est alimentée d'arguments historiques et économiques qui purent passionner l'opinion, mais dont l'intérêt est secondaire et qui ne doivent point dérober aux yeux le point essentiel du débat. Il semble bien que la France et la Suisse aient accepté une certaine rédaction de l'article 435 sans entendre de la même façon les divers engagements réciproques que supposait le texte. Pour préciser ce point d'histoire diplomatique, il faut rappeler dans quelles conditions furent négociées les stipulations de l'article 435.

Le président de la Confédération, M. Gustave Ador, vint à Paris, au mois de janvier 1919, pour s'entretenir avec le chef du gouvernement français. L'objet principal de la conversation fut, vraisemblablement, d'examiner l'intérêt qu'avait la Suisse à ce que le futur traité de Versailles confirmât sa neutralité perpétuelle et lui donnât le qualificatif nouveau « d'engagement international pour le maintien de la paix ». On sait que le Pacte, alors en voie d'élaboration, oblige les membres de la Société des Nations à répudier toutes obligations juridiques incompatibles avec ses dispositions fondamentales, mais qu'il excepte « les engagements qui assurent le maintien de la paix » (art. 20 et 21). Dans l'incertitude qui planait encore sur le sens exact des articles du *Covenant*, on pouvait se demander si la neutralité perpétuelle d'un Etat devait être considérée comme une situation compatible ou incompatible avec les obligations générales d'un membre de la Société, et il était bien naturel que ce problème préoccupât le gouvernement suisse. S'il était décidé qu'un membre de la Société ne peut être perpétuellement neutre, le Conseil fédéral se trouvait placé devant une alternative dont les deux termes lui déplaisaient également : ou bien renoncer à entrer dans la Société des Nations, ou bien répudier sa neutralité traditionnelle, à laquelle le peuple était profondément attaché et qui, dès avant 1815,

constituait la base de la politique helvétique. Le meilleur moyen d'échapper à un tel risque, c'était que le traité de Versailles lui-même, l'instrument qui contient le Pacte de la Société des Nations, reconnût expressément la neutralité suisse comme un « engagement assurant le maintien de la paix » : l'autorité du précédent entraînerait vraisemblablement la décision ultérieure du Conseil de la Société des Nations. Et, sur ce point, les événements ont confirmé les espérances de la diplomatie helvétique : la Suisse fut admise dans la S. D. N. sans avoir à dépouiller sa qualité d'Etat perpétuellement neutre. Bien au contraire, sa neutralité se trouva placée sur une base plus large qu'en 1815, parce qu'elle fut reconnue et garantie par tous les Etats signataires du traité de Versailles, qui sont beaucoup plus nombreux que les signataires de l'Acte final du Congrès de Vienne.

En échange du bénéfice qu'il assurait à la Suisse en s'engageant à faire rédiger un article du traité de Versailles dans le sens que nous savons, le gouvernement français demandait deux compensations. La première, tout indiquée, était que le même texte abrogeât la neutralité du Chablais et du Faucigny. On sait que l'acte final du Congrès de Vienne, en même temps qu'il déclarait la Confédération perpétuellement neutre, étendait la neutralité de la Suisse à deux provinces du royaume de Sardaigne, le Chablais et le Faucigny ; de telle sorte que lorsque la France annexa la Savoie et succéda aux obligations du roi de Sardaigne, elle vit une partie de son territoire grevée d'une servitude de neutralité militaire, dont la Suisse pouvait éventuellement bénéficier. Quelle était la portée de cette servitude ? Dans quelle mesure était-il interdit à la France d'effectuer des concentrations de troupes en Haute-Savoie? Etait-il à la faculté du gouvernement suisse d'occuper militairement ces régions et d'en assurer la défense si la France était engagée dans une guerre? Autant de points obscurs qui provoquèrent de vives controverses entre Paris et Berne, notamment en 1870 et en 1914. Qu'il suffise de noter que cette anomalie internationale avait perdu toute raison d'être depuis l'annexion de la Savoie, que la Suisse affirmait ses droits à titre de mesure

conservatoire, mais sans se soucier d'en user en fait, et que la France souhaitait être débarrassée d'une servitude gênante surtout par les difficultés diplomatiques qu'elle provoquait. Il était donc logique que tout en confirmant les arrangements de 1815 relatifs à la neutralité suisse, elle refusât de perpétuer ceux qui avaient pour objet de neutraliser la Savoie. Aucune difficulté sérieuse ne s'éleva sur ce point.

La deuxième compensation demandée par la France fut que la Suisse renonçât à se prévaloir des traités de 1815 et 1816 qui créent les petites zones. Le désistement des autres Etats signataires de ces accords étant obtenu d'autre part, l'institution des petites zones cesserait d'avoir un caractère international, la France pourrait alors déplacer ses douanes,et le régime des échanges entre Genève et ses environs deviendrait une affaire purement franco-suisse, que règlerait un traité de bon voisinage. C'était là, nous le savons, le projet qu'avait antérieurement développé l'ambassadeur de France à Berne.

Les conversations de la délégation suisse et du gouvernement français ayant abouti à un accord de principe, la France proposa de le faire consacrer par l'article 435 du traité de Versailles qui fut ainsi rédigé. :

Les Hautes Parties contractantes, tout en reconnaissant les garanties stipulées en faveur de la Suisse par les traités de 1815 et notamment de l'acte du 20 novembre 1815, garanties qui constituent des engagements internationaux pour le maintien de la paix, constatent cependant que les stipulations de ces traités et conventions, déclarations et autres actes complémentaires relatifs à la zone neutralisée de la Savoie, telle qu'elle est déterminée par l'alinéa 1 de l'art. 92 de l'Acte final du Congrès de Vienne et par l'alinéa 2 de l'art. 3 du traité de Paris du 20 novembre 1815, ne correspondant plus aux circonstances actuelles. En conséquence, les Hautes-Parties contractantes prennent acte de l'accord intervenu entre le gouvernement français et le gouvernement suisse pour l'abrogation des stipulations relatives à cette zone, qui sont et demeurent abrogées.

Les Hautes parties contractantes reconnaissent de même que les stipulations des traités de 1815 et des autres actes complémentaires relatifs aux zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex ne correspond plus aux circonstances actuelles et qu'il appartient à la France et à la Suisse de régler entre elles, d'un commun acccord, le régime de ces territoires, dans les conditions jugées opportunes par les deux pays.

Remarquons ici que deux conditions devaient être satisfaites pour que l'article 435 sortît les effets qu'en attendaient ses rédacteurs. Il fallait : 1° que la France obtint l'adhésion des Etats signataires de l'Acte final de Vienne qui n'étaient point partie au traité de Versailles [1]; 2° que le gouvernement suisse déclarât adhérer à l'article 435. Or, c'est précisément au moment de l'adhésion de la Confédération que se produisit le malentendu.

Le 5 mai 1919 le Conseil fédéral adressait au gouvernement français une note par laquelle il déclarait adhérer à l'article 435, mais en faisant certaines réserves quant à l'alinéa concernant les zones franches :

.... Le Conseil fédéral — dit cette note — déclare faire les réserves les plus expresses en ce qui concerne l'interprétation à donner à la déclaration mentionnée au dernier alinéa de l'article ci-dessus à insérer dans le traité de paix, où il est dit que « les stipulations des traités de 1815 et des autres actes complémentaires relatifs aux zones franches de la Haute-Savoie et du pays de Gex ne correspondent plus aux circonstances actuelles. Le Conseil Fédéral ne voudrait pas que de son adhésion à cette rédaction il pût être conclu qu'il se rallierait à la suppression d'une institution ayant pour but de placer des contrées voisines au bénéfice d'un régime spécial approprié à leur situation géographique et économique et qui a fait ses preuves.... Dans la pensée du Conseil fédéral il s'agissait, *non pas de modifier la structure douanière des zones, telle qu'elle a été instituée par les traités susmentionnés, mais uniquement de règler d'une façon mieux appropriée aux conditions économiques actuelles les modalités des échanges entre les régions intéressées....*

Ce qui signifie que, dans l'interprétation du gouvernement suisse, l'article 435 laisse subsister les stipulations des traités de 1815-16, que le cordon douanier français doit demeurer où il se trouve sans modification dans la structure des zones, et que les deux Républiques voisines s'engagent seulement à remanier la convention douanière de 1881.

Le 18 mai 1919, le quai d'Orsay répondait à Berne par une note où il déclarait prendre acte de l'accord intervenu, mais en formulant à son tour des réserves sur la thèse suisse et en faisant connaître de quelle manière, il interprétait l'article 435 :

1. L'Espagne et la Suède, qui avaient adhéré aux accords de 1815, ont donné leur adhésion à l'article 435 du traité de Versailles.

... En ce qui concerne celles de ses observations [du gouvernement suisse] qui sont relatives aux zones franches de la Haute-Savoie et du pays de Gex, le gouvernement français a l'honneur de faire remarquer que la stipulation qui fait l'objet du dernier alinéa de l'art. 435 est d'une telle clarté qu'aucun doute ne saurait être émis sur sa portée, spécialement en ce qui concerne le désistement qu'elle implique désormais à l'égard de cette question de la part des puissances autres que la France et que la Suisse. En ce qui le concerne, le gouvernement de la République, soucieux de veiller sur les intérêts des territoires français, dont il s'agit et s'inspirant, à cet égard, de leur situation particulière, ne perd pas de vue l'utilité de leur assurer un régime douanier approprié et de régler d'une façon répondant mieux aux circonstances actuelles les modalités des échanges entre ces territoires et les territoires suisses voisins, en tenant compte des intérêts réciproques.

Il va de soi que cela ne saurait en rien porter atteinte au droit de la France d'établir dans cette région sa ligne douanière à sa frontière politique, ainsi qu'il est fait sur les autres parties de ses limites territoriales et ainsi que la Suisse l'a fait elle-même depuis longtemps sur ses propres limites dans cette région.

Ici l'opposition entre la thèse suisse et la thèse française apparaît radicale. Pour le quai d'Orsay, le texte du traité de Versailles qui déclare « que les stipulations des traités de 1815... relatives aux zones franches... ne correspondent plus aux circonstances actuelles » signifie que l'existence même des zones ne correspond plus aux circonstances actuelles, que le retrait du cordon douanier français, décidé par les actes de 1815, ne correspond plus aux circonstances actuelles; cela implique que ces dispositions surannées sont abrogées par l'article 435 lui-même et que la future convention de bon voisinage que la France et la Suisse s'engagent à négocier doit tenir compte de la suppression des zones et s'appuyer sur une autre base que celle des actes de 1815.

Deux autres notes furent échangées encore entre Paris et Berne sans dissiper l'équivoque. Le 29 mai, le gouvernement suisse écrivait :

Le Conseil fédéral croit devoir rappeler notamment que l'article inséré dans le traité de paix ne confère nullement aux stipulations des traités de 1815 et autres actes complémentaires concernant les zones franches un caractère provisoire; mais *ces stipulations restent telles quelles en vigueur et ne peuvent être modifiées ou remplacées que d'un commun accord entre la France et la Suisse.*

Le 14 juin, l'ambassade de France répond au Département politique :

Legouvernement français croit devoir rappeler que la note du 5 mai a porté, non pas sur le projet d'article visé par la note du 2, mais sur un texte nouveau *concerté entre le gouvernement français et le président de la Confédération*, en tenant compte, non seulement des desiderata français sur les zones, mais de l'importance que M. Ador attachait à la reconnaissance des garanties relatives à la neutralité suisse stipulées en 1815. *Le texte adopté par la note du 5 mai était ainsi le résultat d'une entente.* D'autre part, le gouvernement de la République, en ce qui concerne son intention de maintenir le *statu quo* vis-à-vis de la Suisse jusqu'à la conclusion de la convention envisagée, *ne peut que se référer aux termes de sa note du 18 mai.* Il croit devoir toutefois insister sur la nécessité d'aboutir le plus tôt possible à un résultat.

Les choses étant à ce point, le traité de paix fut solennellement signé à Versailles le 28 juin, sans que le Conseil fédéral eût manifesté l'intention de revenir sur son acceptation de l'article 435. Toutefois le texte de cet article était suivi dans le traité d'une annexe, comme d'un commentaire destiné à en préciser le sens. Cette annexe se composait précisément des deux notes du 5 mai et du 18 mai qui constatent tout ensemble l'adhésion de la Confédération helvétique à l'article 435 et la divergence des points de vue du Département politique et du quai d'Orsay quant à son interprétation.

L'acceptation donnée par le Conseil fédéral à l'article 435 fut régulièrement ratifiée par le pouvoir législatif de la Confédération, le 21 novembre 1919 au Conseil national, le 22 décembre 1921, au conseil des Etats. L'écart de ces deux dates témoigne d'une certaine hésitation, et un autre indice curieux du même sentiment se trouve dans la différence du texte des arrêtés votés par l'une et l'autre Chambre. Le premier ratifie l'article 435 tout entier, sous le bénéfice des réserves de la note suisse du 5 mai, tandis que le deuxième ne ratifie que les dispositions relatives à la neutralité suisse et à la neutralité de la Savoie, en omettant l'alinéa relatif aux zones.

La chose est d'ailleurs sans importance au point de vue international, car l'article 435 forme un tout indivisible et la Suisse ne saurait prétendre en invoquer les dispositions favo-

rables à ses intérêts en rejetant celles qui lui paraissent onéreuses. Mais on peut deviner, par ce simple détail, que l'équivoque contenue dans l'article 435 avait développé ses conséques inéluctables et que, de 1919 à 1921, le conflit des zones battait son plein.

III. — Négociations laborieuses.

La première conférence franco-suisse qui se réunit à Paris, en janvier 1920, pour élaborer la convention prévue au traité de Versailles, aboutit à une rupture immédiate. Tandis que le projet français reposait sur le principe de la suppression des zones et du transfert des douanes à la frontière, le contre-projet de Berne, défendu par une délégation dont presque tous les membres étaient genevois, prétendait consacrer le maintien des zones, des petites et de la grande, dans leur structure actuelle. L'inattendu de cette demande, après les négociations de l'article 435, avait de quoi provoquer l'étonnement. La Suisse n'ignorait point que la France désirait modifier le régime existant. Elle savait également que le Parlement français avait le droit de supprimer la grande zone, sinon les petites, par une décision unilatérale et sans en demander la permission à personne. Ce n'était donc point faciliter un arrangement que de proposer la conclusion d'un traité qui aurait consacré l'existence des petites et de la grande zone tout ensemble. Loin d'alléger la servitude existante, une semblable convention l'aurait fortement aggravée au détriment de la France, en reconnaissant à la Suisse des droits sur la grande zone qu'elle n'avait jamais possédés antérieurement.

Reprise au mois de juillet, la conférence n'eut pas un meilleur succès. Cette fois-ci, la délégation suisse ne demandait plus le maintien de toutes les zones, mais seulement celui de la zone de Gex et de la zone sarde, en donnant pour raison que l'une étant créée par le traité de Paris et l'autre par le traité de Turin, la France ne pouvait point les modifier sans le consentement de la Suisse et que celle-ci était fermement décidée

à défendre les droits acquis qu'elle tenait des traités. Si on avait négocié sur ces bases, la frontière douanière serait donc restée inchangée au Nord de Genève ; et, au Sud, elle aurait été sensiblement rapprochée de cette ville, la petite zone sarde ne comprenant guère qu'une bande de dix kilomètres de large, qui suit la frontière du canton de Genève jusqu'à Douvaine. Mais, de nouveau, les délégués français refusèrent d'entrer en discussion sur les propositions suisses ; les pourparlers furent rompus, et la presse genevoise commença une campagne pour démontrer que le bon droit était du côté de la Suisse et que la France méconnaissait les traités de 1815-16.

C'était l'équivoque de l'article 435 qui se prolongeait et qui tournait au conflit. A cette époque il eût été souhaitable que l'interprétation du texte litigieux fut précisée par des juristes et publiée assez largement pour éclairer l'opinion des deux pays. On eût évité ainsi de singulières erreurs, commises de très bonne foi, qui embrouillèrent considérablement les polémiques de presse. Un écrivain français, défendant la thèse suisse, n'a-t-il pas dit « que le traité de Versailles ne pouvait pas abolir une servitude établie par les traités de 1815 en faveur d'un Etat resté neutre pendant la guerre de 1914 »? Le point qui échappait à cet auteur, comme à beaucoup, c'est que l'article 435, dès l'instant que la Suisse y avait adhéré, constituait précisément entre elle et la France, une convention par laquelle les parties reconnaissent « que les stipulations des traités de 1815 et autres actes complémentaires relatifs aux zones franches de la Haute-Savoie et du pays de Gex ne correspondent plus aux circonstances actuelles... ». Reportons-nous donc au texte de ces traités pour savoir au juste quelles sont les stipulations ainsi déclarées ne plus correspondre aux circonstances actuelles. S'agit-il de la position du cordon douanier? Ou s'agit-il seulement des conditions des échanges commerciaux entre Genève et les zones? Aucun doute n'est possible sur ce point : le traité de Paris et le traité de Turin ont pour unique objet de fixer le tracé du cordon douanier français ou sarde et de prescrire son recul en deça de la frontière politique. L'existence des zones

franches et le recul des douanes sont une seule et même chose. En revanche, il n'est aucunement question dans les accords de 1815 d'arrangements commerciaux, de régime économique des échanges entre Genève et les zones : des dispositions de ce genre se rencontrant pour la première fois dans la convention franco-suisse de 1881 « relative au régime douanier entre le canton de Genève et la zone franche de la Haute-Savoie ». Par conséquent, lorsque la France et la Suisse déclarent être d'accord que les stipulations de 1815 ne correspondent plus aux circonstances actuelles, ou bien cette déclaration n'a aucun sens, ou bien elle signifie que le retrait du cordon douanier ne correspond plus aux circonstances actuelles. La première hypothèse est absurde; force est donc bien, au nom de la logique, d'adopter la seconde, ce qui entraîne la conclusion que l'article 435 consacre un accord entre la France et la Suisse sur le principe de la suppression des zones et du rétablissement des douanes à la frontière politique. Donc, en proposant ce rétablissement comme base d'une nouvelle convention de voisinage, le gouvernement français ne violait point les traités de 1815; il entendait simplement exécuter le traité de Versailles dont l'article 435 implique une transformation (les juristes diraient une novation) du régime de 1815.

On peut objecter à la vérité qu'une telle conclusion ne se lit point nettement dans l'alinéa 2 de l'article 435, qu'on doit l'en dégager par un effort de raisonnement et que dans le domaine de l'interprétation juridique, il n'est guère d'argumentation logique qui ne puisse être critiquée ou combattue. Le gouvernement suisse n'avait-il pas le droit, puisque l'article 435 était obscur ou ambigu, d'interpréter ce texte dans le sens qu'il jugeait le plus conforme à ses intérêts? N'était-ce même point son devoir politique de profiter de toutes les circonstances qui constituaient pour son interlocuteur des causes de faiblesse, afin d'obtenir des négociations les plus grands avantages possibles? Il arrive tous les jours qu'une convention mal rédigée donne lieu à des divergences d'interprétation entre deux gouvernements, et seul un arbitre peut alors les départager, car aucun d'eux n'est fondé à imposer son point de vue à l'adver-

saire au nom de la logique ou de l'équité. C'est pourquoi de bons esprits, ne considérant que l'incertitude du texte de Versailles, et sans se préoccuper des négociations qui l'avaient précédé, voyaient dans un arbitrage la meilleure solution possible du conflit des zones. Mais le gouvernement français était fondé à penser autrement sur ce point, parce qu'il entendait ne pas séparer le texte de l'article 435 des pourparlers avec la délégation suisse qui avaient abouti à sa rédaction, et parce qu'il considérait le sens du paragraphe litigieux comme clairement fixé par ce qu'on peut appeler les «travaux préparatoires». Le texte adopté était le résultat d'une entente, ainsi que l'ambassadeur de France le rappelait le 14 juin, et le gouvernement français n'avait point celé qu'il demandait l'abrogation de la neutralité de la Savoie et l'abrogation du régime des zones en compensation de la reconnaissance nouvelle de la neutralité suisse comme engagement destiné à assurer le maintien de la paix. Au surplus, le quai d'Orsay avait nettement précisé son point de vue et fait connaître son interprétation de l'article 435 dans sa note du 18 mai, soit quarante jours avant la signature du traité de Versailles. Le Département politique de la Confédération, ainsi averti, aurait peut-être, s'il désirait se montrer intransigeant sur le maintien des zones, fait preuve de prudence en rompant les négociations à ce moment; le fait d'avoir consenti que l'article 435 figurât au traité de Versailles et de n'avoir point retiré son adhésion pouvait être très légitimement interprété comme un acquiescement à la thèse française.

L'opposition des deux thèses en présence s'affirma une troisième fois au mois de février 1921, après l'ouverture d'une nouvelle conférence à Berne. Le gouvernement français y présenta un autre projet de convention, basé sur le transfert du cordon douanier à la frontière, et le Conseil fédéral le rejeta encore comme inacceptable, en déclarant vouloir s'en tenir aux traités de 1815-1816. Il semblait alors qu'on fît à Genève, de l'affaire des zones, une question d'amour-propre national; les nombreuses critiques dirigées contre le projet français portaient beaucoup moins sur les dispositions économiques

que sur l'éventualité d'un encerclement du canton de Genève par la douane française ; c'est cette éventualité qui provoquait les protestations les plus véhémentes de la population. On s'est étonné en France d'une pareille susceptibilité, car il est normal que toute frontière politique comporte une douane, et la ville de Bâle, par exemple, ne s'est jamais plainte d'être serrée de près par la douane allemande ; mais ce n'est point la logique qui forme les sentiments populaires, c'est bien plutôt la tradition historique, et l'existence des zones était pour Genève une situation traditionnelle. De tout temps, peut-on dire, sa population avait circulé, excursionné et commercé librement dans le pays de Gex et la Haute-Savoie, sans être gênée par des formalités administratives, sans que l'existence de la frontière lui fût matériellement révélée, sans s'apercevoir que son territoire est encerclé de tous côtés par la France, hormis sur une bande de quatre kilomètres où il joint le canton de Vaud. D'ailleurs, en négociant le déplacement des douanes étrangères, la préoccupation des grands diplomates genevois de 1815, des Pictet de Rochemont et des d'Ivernois, était bien plutôt d'éloigner de leur ville le signe matériel de la souveraineté des Etats voisins que d'acquérir des avantages économiques. Ils avaient caressé un instant le beau rêve de voir, à la faveur du remaniement de l'Europe, Genève annexer le pays de Gex, le Chablais et le Faucigny, et les événements avaient réduit ces vastes espoirs au plan politique plus modeste de l'élargissement du canton et de son désenclavement économique, qu'ils surent heureusement réaliser. Ainsi les grands souvenirs historiques s'ajoutaient aux commodités matérielles pour confondre, dans les traditions des Genevois, le régime des zones avec le droit public du canton et pour enraciner en eux l'idée que la situation née des efforts de leurs aïeux devait être intangible et immuable. L'opposition qu'ils firent aux propositions françaises procède de raisons sentimentales infiniment respectables, et il ne faut pas chercher ailleurs la cause des premières ruptures. On peut remarquer en effet que, dans les négociations de Paris et de Berne, le Conseil fédéral soutint absolument le point de vue genevois, encore qu'il fût

difficilement compatible avec l'esprit des négociations qui aboutirent à la rédaction de l'article 435. En particulier, la dernière note du Conseil fédéral, rejetant le projet français, avait été précédée huit jours plus tôt par le vote, au Grand Conseil du canton de Genève, d'un arrêté législatif ainsi conçu :

Le Conseil d'Etat est chargé de demander au Conseil fédéral — *a*) de ne pas donner son approbation au projet de convention présenté par le gouvernement de la République française, qui ne lui paraît pas de nature à consolider la situation économique de Genève et qui, sans compensations suffisantes pour la Suisse, met fin au régime des zones franches; — *b*) de rappeler au gouvernement français, qu'en vertu de l'article 435 du traité de Versailles les stipulations actuelles du traité ne doivent être mofidiées que d'un commun accord et que les décisions relatives aux zones contractuelles subsistent tant qu'un nouvel arrangement n'est pas intervenu; — *c*) de proposer au gouvernement français, en présence des divergences de principe qui ont rendu jusqu'ici tout accord impossible, de rechercher la conciliation par le moyen d'une procédure d'arbitrage, conformément à l'esprit de traditionnelle amitié qui existe entre les deux pays.

IV. — Le conflit.

Le dernier refus du Conseil fédéral fut suivi d'un petit coup de théâtre qui fit entrer l'affaire des zones dans une phase nouvelle. Le 24 mars 1921, le gouvernement français déposait sur le bureau de la Chambre des Députés un projet de loi dont l'article 1er était ainsi conçu : « Sur toute l'étendue de la frontière entre la France et la Suisse la ligne des douanes nationales est rétablie à la limite du territoire de la République ». Le 16 avril, il faisait parvenir à Berne une note pour expliquer que, la persistance du gouvernement suisse à exiger le maintien du statut de 1815 rendant les négociations impossibles et sans objet, il se voyait obligé de reprendre sa liberté d'action. Voici le passage principal de cette note :

Depuis près de deux ans, le gouvernement de la République, animé des intentions les plus amicales à l'égard de la Confédération suisse et du canton de Genève en particulier, s'est efforcé de réaliser l'entente prévue par le traité de Versailles, en formulant les propositions les

plus conciliantes. Il a notamment préparé un projet de convention destiné à sauvegarder les intérêts du commerce et de l'industrie suisses, en tenant compte de la situation géographique particulière de la ville de Genève. Certains vœux ayant été formulés par les négociateurs suisses, le gouvernement français s'est préoccupé d'y donner satisfaction en remaniant ce projet. Le texte ainsi préparé tend à créer pour la Suisse un régime singulièrement plus favorable que celui des traités de 1815, puisque ce régime s'étend non seulement aux petites zones instituées par les traités de Paris et de Turin, mais encore, à la grande zone de 1860, dont la France a toujours eu la libre disposition.

Le gouvernement de la République croit devoir d'ailleurs rappeler que le régime économique des petites zones a été modifié profondément du fait même de la Suisse qui, en 1849, alors qu'elle n'avait jusque là, comme la France, aucune douane sur la frontière commune, a installé sur ladite frontière la douane fédérale et a fait perdre ainsi aux marchandises provenant des zones françaises le bénéfice de la franchise douanière.

Aujourd'hui, malgré cette modification importante du régime de réciprocité existant en 1815, le Conseil fédéral voudrait perpétuer l'existence des zones; tout au plus consent-il à en modifier certaines modalités. C'est seulement si la France déclarait renoncer à son droit d'installer la douane à la limite de son territoire et consacrait de nouveau l'existence de la zone de Gex et de la petite zone sarde créées en 1815 et 1816, que le gouvernement fédéral consentirait à certaines stipulations de réciprocité applicables aux échanges entre les zones françaises et les cantons suisses limitrophes.

Le gouvernement de la République ne peut pas s'empêcher de remarquer qu'en refusant d'admettre le principe de la réciprocité dans les échanges, le Conseil fédéral semble s'attribuer sur une partie du territoire français une sorte de privilège économique incompatible avec la souveraineté de la France. La réciprocité est en effet la base naturelle des tractations commerciales entre pays indépendants et souverains.

Le gouvernement fédéral assure que le canton de Genève éprouve le besoin et le désir d'éloigner autant que possible, de son territoire, le cordon douanier français avec les prétendues complications et entraves. On ne voit pas, surtout si l'on considère les facilités douanières que propose le gouvernement français, en quoi l'établissement de la ligne douanière française à la frontière constituerait une gêne insurmontable pour le canton de Genève qui s'accommode du contrôle exercé sur ses importations par la douane fédérale, qui est établie depuis plus d'un demi-siècle.

Le gouvernement de la République, quel que soit son désir d'arriver à un accord, ne saurait y consentir au prix du maintien du régime anormal institué en 1815 et 1816. Les négociations engagées ne peuvent avoir d'autre objet que la recherche d'un régime tenant compte des « circonstances actuelles », ce qui est la raison d'être de l'article 435, alinéa 2.

La réponse du Conseil fédéral fait pressentir que les négociations ne pourraient être continuées, si on ne leur donnait une nouvelle base.

[*] S'il en est réellement ainsi, le gouvernement fédéral, en contestant le principe même des négociations actuellement en cours, rend impossible la poursuite de ces négociations.

Le gouvernement français ne peut donc que reprendre sa liberté d'action. Déférant aux vœux reitérés des commissions compétentes de la Chambre des Députés et du Sénat, il se voit dans l'obligation d'envisager dès à présent, l'établissement de la ligne douanière à la frontière, et de déposer le projet de loi l'autorisant à procéder à cette mesure.

La décision du gouvernement français causa dans toute la Suisse une émotion extrêmement vive et porta le différend des zones à sa phase aiguë. Tandis que le Conseil fédéral y répondait, le 19 avril, que la suppression unilatérale des zones « serait un acte de force contraire au droit des gens », tandis que certains journaux de la Suisse allemande, comme le *Berner Tagblatt* ou le *Luzerner Tagblatt*, accusaient la France de considérer les traités comme des chiffons de papier, une campagne s'ouvrait en France même pour blâmer le geste du gouvernement et pour demander la reprise des négociations. Ce fut pendant deux mois une controverse passionnée et confuse, dans laquelle intervinrent des hommes politiques, des conseils municipaux, des chambres de commerce, françaises ou suisses, la Ligue des Droits de l'Homme, l'Association suisse et l'Association française pour la Société des Nations, la Nouvelle Société helvétique et d'autres groupements encore. On prétend même que le ministre allemand, M. Simons, de passage à Berne au mois d'avril, s'était subitement intéressé à la question des zones, mais que l'espoir qu'il avait pu nourrir d'en tirer parti au détriment de la France s'était bien vite évanoui devant la parfaite correction d'attitude du gouvernement suisse.

Dans le tumulte de la discussion, des idées nouvelles surgissaient. Le gouvernement suisse et les Associations pour la S. D. N. proposaient un recours à l'arbitrage, que le gouvernement français avait repoussé d'avance dans la lettre d'envoi de la note du 26 mars « parce que la question touchait directement la souveraineté de la France ». Le Conseil fédéral laissait entendre qu'il consentirait à un arrangement qui maintiendrait l'existence d'une partie seulement des petites zones. Un contre-projet de M. Bartholomé, député de

la Haute-Savoie, admettait la suppression de la zone de Gex, mais point celle de la grande zone, en donnant pour raison que les populations savoyardes qui avaient voté « oui et zone » en 1860 avaient des droits acquis au maintien de leur statut et pouvaient les opposer au gouvernement français. Enfin le conseil municipal de Douvaine (Haute-Savoie) n'hésitait pas à jeter dans le débat les quatorze points du président Wilson et invoquait gravement le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Les arguments s'entrecroisaient en tous sens, mais on ne se comprenait plus. Au point de vue purement juridique, la note française soulevait un problème extrêmement délicat dont il est impossible d'esquisser la solution en quelques lignes et dont on n'a pas l'intention d'aborder ici l'examen. Il semble qu'on puisse le poser dans les termes suivants : lorsque deux Etats concluent un accord de principe en stipulant que cet accord sera développé et réalisé par une convention ultérieure, l'impossibilité où se trouvent les parties de tomber d'accord pour signer cette convention remet-elle en cause l'accord de principe et le rend-elle inopérant, ou bien permet-elle à l'une des parties d'agir de manière unilatérale dans le dessein de réaliser le principe fondamental de l'accord? C'est essentiellement une question d'interprétation des volontés des parties. Dans le cas concret qui nous occupe, l'adoption de la première solution conduirait à conclure que l'adhésion de la Suisse à l'article 435 était entachée d'un vice, d'une erreur dans le consentement, et que toutes les dispositions de cet article pouvaient être tenues pour caduques, y compris celles qui se réfèrent à la neutralité de la Suisse et celles qui touchent à la neutralité de la Savoie. La deuxième solution aboutirait au contraire à légitimer l'action unilatérale du gouvernement français et confirmerait l'argumentation de la note du 26 avril. Encore le problème est-il ici simplifié, et vraisemblablement à l'excès, puisque l'on passe sous silence diverses difficultés subsidiaires auxquelles la note française faisait allusion : telle le point de savoir si la Suisse n'a pas elle-même dérogé au régime international des petites zone établi en 1815 en plaçant une ligne de douanes à sa frontière et en supprimant ainsi la ré-

ciprocité économique entre Genève et les zones. Difficultés très sérieuses que seuls les spécialistes du droit des gens peuvent aborder utilement dans la sérénité d'une étude purement scientifique.

Quelle que fût sa valeur en droit, la menace d'une suppression unilatérale des zones était un procédé diplomatique trop peu conforme aux traditions de courtoisie et de confiante amitié qui marquèrent toujours les relations franco-suisses pour n'être pas critiqué. Dans le *Journal des Débats* du 27 mars, M. A. Gauvain écrivait :

> Il importe que le projet de loi déposé le 24 mars reste dans les tiroirs des présidents des deux Chambres. Le gouvernement français ne saurait, sans provoquer à Berne et à Genève une irritation légitime, établir unitéralement dans la Haute-Savoie un régime qu'il a promis « de régler d'un commun accord, dans les conditons jugées opportunes par les deux pays ». Même à titre de moyen de pression, le dépôt d'uu projet de loi est contre-indiqué. Il produira en Suisse l'effet contraire à celui qu'on espère à Paris.

De même, on lisait dans le *Journal* du 28 mars :

> Si les deux parties s'obstinent, comme elles semblent le faire depuis quelques mois, l'une dans l'affirmation de sa souveraineté, l'autre dans l'invocation de son droit, on risque d'aboutir aux plus graves malentendus. Nous ne pouvons donc que regretter la manifestation d'intransigeance du gouvernement français, qui a notifié à la Suisse son refus de poursuivre les négociations sur la base du maintien des deux petites zones. On peut, on doit espérer qu'une nouvelle formule sera trouvée qui permettra avant peu de reprendre la conversation.

Les événements se chargèrent de montrer ce qu'il y avait d'exact dans ces critiques, car si la note française du 26 mars eut sur la marche des négociations une influence dans une certaine mesure heureuse, elle fit d'autre part beaucoup de mal à la cause même de la France.

Sans doute, pour éviter le danger d'un conflit, le Conseil fédéral consentit à reprendre l'examen de la question des zones dans un esprit plus large, en s'attachant moins exclusivement que par le passé à défendre le point de vue genevois, et c'est de ce nouvel effort que devait sortir la convention du

7 août 1921. Mais le geste français, qui ressemblait à une menace, blessa les populations genevoises dans leurs sentiments de patriotisme local d'autant plus péniblement qu'elles s'étaient senties en communauté plus intime d'idées et d'aspirations avec la France dans la guerre de 1914-18 : ce fut comme une désillusion. En même temps, il intéressa soudainement au litige des zones toute une partie de l'opinion helvétique qui s'en était jusqu'alors à peu près désintéressée. Les habitants de la Suisse septentrionale et orientale, peu informés des détails de l'affaire, crurent à un acte inamical, à un coup de force de la France envers la Suisse, et s'en indignèrent de bonne foi. Bientôt la campagne contre la suppression des zones trouva des alliés dans tous les cantons, parmi les adversaires de la Société des Nations, dans les milieux mécontents du traité de Versailles, parmi les nationalistes ombrageux à l'endroit de la politique française, chez les partisans de la cause germanique. L'affaire des zones devint une question de politique générale, et c'est de ce mouvement que sortit la demande de *referendum* qui a amené le rejet de la convention du 7 août 1921.

V. — La convention du 7 août 1921 et la demande de referendum.

La note suisse du 19 avril, tout en protestant contre le projet de loi français, laissait entrevoir la possibilité d'une continuation des pourparlers. Une note française du 10 mai offrit d'envoyer à Berne un nouveau délégué, et les négociations recommencèrent. Elles furent enfin couronnées de succès et aboutirent à la convention du 7 août 1921.

Afin de bien marquer qu'un nouvel esprit devait inspirer la seconde conférence de Berne, les deux gouvernements avaient changé la composition de leurs délégations. La France envoyait M. Laroche, directeur-adjoint des affaires politiques et commerciales au ministère des affaires étrangères ; la Suisse, M. Laur, directeur de l'Union suisse des paysans, et M. Maunoir, prési-

dent du Grand Conseil genevois. Les délégués suisses, ayant examiné le nouveau projet soumis par le gouvernement français, renoncèrent à se placer sur le terrain des traités de 1815, acceptèrent le principe du transfert du cordon douanier à la frontière, et firent porter leurs objections sur les seules questions économiques. Dès lors le terrain d'entente était trouvé et la bonne volonté réciproque des négociateurs aplanit les derniers obstacles.

L'accord du 7 août 1921 est intitulé « Convention entre la Suisse et la France, réglant les relations de commerce et de bon voisinage entre les anciennes zones franches de la Haute-Savoie et du pays de Gex et les cantons suisses limitrophes ». Il comprend un préambule et 36 articles qui se ramènent à six groupes de dispositions.

1° *Dispositions politiques.* — Le préambule constate qu'en exécution de l'article 435 du traité de Versailles, dernier alinéa, les zones franches ont cessé d'exister, les stipulations y relatives des traités de 1815-1816 sont abrogées, et que le cordon des douanes françaises est reporté à la frontière suisse dans toute sa longueur.

Attendu que par l'article 435 du traité de Versailles, les puissances signataires tout en reconnaissant les garanties stipulées en faveur de la Suisse, par les traités de 1815, et notamment par l'acte du 20 novembre 1815, ont constaté cependant que les stipulations de ces traités et des autres actes complémentaires relatifs aux zones franches de la Haute-Savoie et du pays de Gex ne correspondaient plus aux circonstances actuelles, et qu'il appartenait à la France et à la Suisse de régler entre elles, d'un commun accord, le régime de ces territoires dans les conditions jugées opportunes par les deux pays;

Que l'Espagne et la Suède, non signataires du traité de Versailles, mais signataires desdits traités de 1815 et de la Déclaration du 20 novembre 1815, ou y ayant adhéré, ont donné leur adhésion à la stipulation ci-dessus visée ;

Attendu qu'à la suite des réserves formulées par le gouvernement de la Confédération touchant l'interprétation à donner à cet article et de la réponse faite à ces réserves par le gouvernement de la République française, le gouvernement français a engagé avec le gouvernement suisse des négociations qui ont été poursuivies de part et d'autre dans l'esprit le plus amical, en vue de conclure l'accord prévu par l'article 435 ci-dessus visé;

Prenant en considération les étroites relations plusieurs fois séculaires de commerce, d'amitié et de bon voisinage qui existent entre les populations des anciennes zones et celles des cantons limitrophes, et dont il convient d'assurer le maintien;

Considérant que le canton de Genève, tel qu'il a été constitué par les traités de 1815 et autres actes complémentaires relatifs à sa formation territoriale et à sa situation économique, se trouve, sur plus des neuf dixièmes de ses limites, contigu au territoire français;

Qu'en raison de cette situation géographique exceptionnelle, il importe au moment où la douane française est transportée à la frontière de régler par des dispositions spéciales les échanges ayant le caractère d'approvisionnement de marché et de trafic frontière effectués entre Genève et les régions voisines, de telle sorte que le nouveau régime ainsi établi maintienne et consolide la situation économique spéciale du canton.

2° *Dispositions économiques.* — Les relations commerciales entre le territoire des anciennes zones franches d'une part et le territoire des cantons de Genève, de Vaud et du Valais d'autre part sont soumises à un régime économique spécial. Le principe en est que les échanges de marchandises se feront en franchise de tous droits de douanes, suisses ou français, mais sous la réserve d'une distinction quant à la quantité des marchandises échangées. Certains produits peuvent être importés en franchise et en quantité illimitée, d'autres jouissent également de la franchise, mais dans certaines limites de quantité : ils sont dits *contingentifs*. La convention comprend quatre tableaux énumérant quatre catégories de marchandises : *a*) admises sans limitation des anciennes zones dans les trois cantons romands; *b*) admises sans limitation des trois cantons dans les anciennes zones; *c*) contingentées à l'admission en France; *d*) contingentées à l'admission en Suisse. Il est intéressant de remarquer que seules des marchandises suisses d'origine peuvent être importées en franchise dans les anciennes zones.

3° *Dispositions de bon voisinage.* — Leur objet est de rendre le contrôle douanier aussi peu gênant que possible pour les voyageurs qui circulent d'un pays à l'autre et pour les propriétaires frontaliers. Multiples et détaillées, elles visent principalement le mouvement des touristes, des automobiles, des

tramways, des attelages, du bétail, le petit trafic de marché, etc... Elles assurent entre autres le ravitaillement de la ville de Genève.

4° *Communications et transit.* — La convention franco-suisse pour la navigation sur le Léman, du 10 septembre 1902, est légèrement modifiée pour permettre à la France l'exercice de ses droits de police. Le transfert de la douane francaise de Bellegarde à la gare de Genève-Cornavin est prévu.

5° *Durée de la convention.* (art. 34). — Les dispositions économiques (articles 1 à 10) sont convenues pour une durée de dix années à dater de l'échange des ratifications. Les dispositions de bon voisinage sont valables pour un temps indéterminé; les parties ne peuvent pas y mettre fin par simple dénonciation, mais elles peuvent en provoquer la révision en vue de les modifier par de nouveaux accords.

6° *Clause d'arbitrage* (art. 35). — A la requête de l'une des parties, les différends relatifs à l'interprétation de la Convention qui n'auraient pu être réglés par une autre voie seront portés devant la Cour permanente de justice internationale; au cas où la Cour ne serait pas en mesure de rendre une sentence, les parties appliqueront la procédure arbitrale prévue par la convention de la Haye du 18 octobre 1907.

La convention du 7 août reçut l'approbation unanime de tous les grands journaux français et suisses. Avantageuse pour la France, qu'elle débarrassait d'une servitude incommode, elle ne l'était pas moins pour la Confédération, à laquelle elle assurait des avantages économiques largement équivalents à ceux que lui procurait l'ancien régime zonier. En particulier, les exportateurs suisses étaient assurés de trouver un marché ouvert sur le territoire de l'ex-grande zone, alors qu'ils couraient précédemment le risque de voir celle-ci supprimée par un acte discrétionnaire des pouvoirs publics français,et leur marché en Savoie ainsi considérablement réduit.

Il était à prévoir que la convention des zones serait officiellement approuvée et proposée à la ratification du pouvoir lé-

gislatif par le Conseil fédéral. Il le fit effectivement dans le message du 10 octobre 1921. Elle recueillit aussi l'assentiment public du Conseil d'Etat du canton de Genève [1]. Les critiques qui s'élevèrent d'abord contre elles furent d'ordre purement économique et portèrent surtout sur la fixation du contingent des vins, que les viticulteurs français jugeaient trop favorable à la Suisse, tandis que les viticulteurs suisses le déclaraient trop favorable pour la France.

On put croire pendant quelques mois que le fâcheux différend des zones était aplani définitivement pour le plus grand bien des deux Républiques voisines. Mais l'accord du 7 août n'était qu'une éclaircie dans un ciel d'orage et, tandis qu'en Suisse les pouvoirs publics se félicitaient d'avoir enfin abouti, les partis d'opposition, guidés par des desseins fort divers et souvent étrangers à l'objet du débat, reprenaient la lutte.

Leur but était d'obtenir que l'Assemblée fédérale refusât de ratifier l'accord. S'ils ne pouvaient y parvenir, ils se réservaient d'user de l'arme que leur donnait une innovation toute récente de la Constitution fédérale, qui permet de frapper les traités conclus pour plus de 15 ans, même ratifiés par les Chambres, d'une demande de referendum et de les soumettre au vote du peuple qui les accepte ou les rejette en dernier ressort [2].

La première bataille, livrée devant le Conseil des Etats, le 2 février 1922, fut un succès pour le gouvernement. Bien qu'une pétition couverte de 5.000 signatures eût été déposée sur le bureau du président par le « Comité genevois pour le maintien des zones », la convention fut approuvée par 26 voix contre 9. Le second épisode se déroula devant le Conseil national le 29 mars 1922; les opposants, qui appartenaient surtout à la Suisse alémanique et au parti socialiste, firent bloc, et malgré une belle intervention de M. Motta, la majorité pour l'entrée en matière ne fut que de 9 voix; l'arrêté de ra-

1. Déclaration du représentant du canton de Genève au Conseil des Etats, le 2 février 1922.

2. Art. 89 de la Constitution fédérale, modifié par la votation populaire du 30 janvier 1921. § 3. « Les traités internationaux conclus pour une durée indéterminée ou pour plus de 15 ans sont soumis également à l'adoption ou au rejet du peuple si la demande en est faite par 30.000 citoyens actifs ou par huit cantons. »

tification réunit 75 voix contre 62; la convention était ainsi acceptée à 13 voix de majorité seulement.

Encouragé par ce demi-succès, le « Comité genevois pour le maintien des zones » ouvrit aussitôt ce que l'on appelle en Suisse une « campagne référendaire », c'est-à-dire qu'il s'efforça de réunir dans un délai de trois mois, 30.000 signatures pour appuyer la demande de referendum, ainsi que l'exige la Constitution. Bientôt se constituèrent dans la plupart des cantons suisses des groupes analogues, qui menèrent une campagne de presse et de conférences. Ils furent appuyés fortement par la « Ligue pour l'indépendance de la Suisse », dont les destinées sont dirigées par le général Wille et le colonel Sprecher von Bernegg, qui n'ont jamais fait mystère de leur sympathie active pour l'Allemagne. Ainsi se forma contre la convention des zones une singulière coalition, dont les divers membres obéissaient à des mobiles très différents. Voici en quels termes la *Gazette de Lausanne* du 4 mars 1922 décrivait ce mouvement :

Les adversaires de la convention peuvent être classés en trois catégories . Il y a d'abord les vieux Genevois qui ne peuvent se résigner à un changement quelconque du régime consacré par les anciens traités. Leur patriotisme ne fait pas de doute; leur mauvaise humeur est explicable : mais leur obstination prouve qu'ils sont totalement dénués de sens politique. Viennent ensuite les socialistes qui, fidèles à leur politique foncièrement négative, combattent la convention dans l'espoir de mettre en cause l'article 435 du traité de Versailles et l'adhésion de la Suisse à la Société des Nations... Quant aux députés suisses allemands qui ont voté contre la convention, les motifs de leur hostilité paraissent assez variés. Les uns paraissent avoir été simplement mal informés du problème : comment expliquer autrement que beaucoup d'entre eux puissent croire de bonne foi que la Suisse a des droits sur les grandes zones? Quelques-uns mêmes se déclarent adversaires parce qu'ils redoutent le «privilège économique» accordé par la convention à trois cantons romands... Enfin, pour les germanophiles impénitents, l'essentiel est de profiter de cette occasion pour prendre leur revanche du 16 mai et pour compromettre la situation de la Suisse dans la Société des Nations. La manœuvre qui se préparait depuis deux ou trois mois se précise. Pour ceux de nos confédérés qui n'ont jamais pu prendre leur parti de la défaite de l'Allemagne, la question des zones passe au second plan. Ce qui leur importe, c'est de se servir de ces prétextes, comme de la question du Rhin, pour envenimer nos rapports avec la France et pour semer la discorde entre Suisses romands

et allemands. Il s'agit d'un mouvement dirigé à la fois contre la Société des Nations et contre la Suisse romande et qui ne peut avoir pour effet que de rendre la Suisse plus étroitement dépendante de l'Allemagne. En présence de ce danger trop réel, le devoir de tous les citoyens clairvoyants est de se garder de signer le referendum imprudemment préparé à Genève et combattu par tous les Genevois qui sont aux responsabilités.

Contre la coalition des adversaires de la convention s'élevait la voix des patriotes suisses les plus clairvoyants, qui signalaient les difficultés très graves que pourrait entraîner le rejet de l'accord. A Genève même, un comité formé pour la ratification, sous la présidence du grand homme d'Etat qui s'appelle M. Gustave Ador, adressait à ses concitoyens cet appel plein de prudence politique et de bon sens :

Il est incontestable, que d'une manière générale et dans son ensemble, la convention des zones consacre et assure le maintien d'un régime approprié aux relations historiques et particulières de Genève avec ses voisins. Son rejet conduirait notre pays à une situation extrêmement délicate et difficile, sans aucun profit quelconque, la Suisse ne pouvant notamment prétendre à aucun droit sur la grande zone, qui est la seule importante au point de vue du commerce et de l'industrie suisses.

Gardez-vous, chers concitoyens, de tout acte irréfléchi. Ne favorisez pas, par votre adhésion au referendum, les desseins contradictoires d'adversaires de la convention dont les préoccupations n'ont rien de commun avec les vôtres.

Quelque légitime que puisse être aussi votre désir de soumettre cette convention à l'approbation populaire, songez aux conséquences et aux visées véritables d'un vote qui, impuissant à améliorer en quoi que ce soit le régime établi par la convention du 7 août, exposerait notre patrie au risque non seulement de conditions moins favorables en ce qui concerne les zones, mais encore à celui de voir remises en discussion, avec toute l'âpreté des passions, sa politique à l'égard de la Société des Nations et sa situation spéciale au sein de cette dernière. Nous vous engageons donc de toute la force de notre conviction à ne pas signer le referendum.

De leur côté, les députés genevois au Conseil des Etats et au Conseil national lançaient le 3 avril 1922 la proclamation suivante :

Les soussignés, députés de Genève aux Chambres fédérales, sont convaincus que le referendum annoncé contre la ratification de la con-

vention des zones du 7 août 1921 expose le canton de Genève et la Suisse tout entière à de graves dangers, alors que cette convention a été acceptée par la très grande majorité de ceux qui sont aux responsabilités, unis dans le sentiment qu'elle serait de nature à maintenir nos bonnes relations séculaires avec nos voisins de la Haute-Savoie. Il est certain que les promoteurs de ce mouvement référendaire seront avant tout suivis par des citoyens qu'animent des motifs très différents. La plupart de ceux qui, dans les Conseils, n'ont pas accepté la convention, sont guidés par le désir de prendre leur revanche de l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations ; et les socialistes extrémistes y voient en outre une occasion de provoquer une excitation funeste. Si un vote négatif devait intervenir, non seulement Genève risquerait de perdre ses relations de bon voisinage avec les anciennes zones, mais, ce qui est plus grave encore, la Suisse serait de nouveau profondément divisée à un moment où elle a plus besoin que jamais d'union et de concorde. Nous considérons donc comme un devoir patriotique d'engager nos concitoyens à ne pas signer le referendum.

L'un des principaux négociateurs de la convention, M. Laur, secrétaire de l'Union suisse des paysans écrivait ceci dans le *Paysan suisse* quelques jours avant le scrutin :

Le soussigné ne prendra aucune part à la campagne électorale concernant la votation sur les zones. Il se bornera, pour prévenir toute méprise quant à sa réserve, à faire la déclaration suivante :

J'avais estimé, lorsque le Conseil fédéral me demanda de prendre part aux négociations engagées avec la France au sujet des zones franches, qu'il était de mon devoir d'accepter. J'ai signé la convention issue des négociations dans l'intime conviction que son acceptation sauvegarderait les intérêts de la Suisse et de Genève aussi bien qu'étant données les circonstances il était impossible de le faire. Si je l'avais jugé en me plaçant à un point de vue exclusif, c'est-à-dire sous le seul angle de ce qu'elle vaut à l'agriculture suisse et aux agriculteurs genevois, je n'aurais pas pu en recommander l'acceptation. Mais la conclusion de la convention et sa signature m'ont paru être un devoir patriotique. Les agriculteurs la rejetteront probablement à une grosse majorité, dans plusieurs régions, à vrai dire, moins pour des motifs objectifs et des raisons de nature économique que pour exprimer des convictions d'ordre essentiellement psychologique. Je respecte ces opinions et ne les combattrai pas. Il serait d'ailleurs très difficile de défendre publiquement la convention sur les zones, car il faudrait dire certaines choses qui, au cas où elle viendrait à être rejetée, pourraient nuire à notre pays. J'estime par conséquent préférable de me borner à attirer ici de façon expresse l'attention des agriculteurs sur les dangers d'un rejet.

L'avenir montrera si les espoirs que nourrissent les adversaires de la convention d'obtenir davantage par la voie de procès et de protestations que par entente mutuelle, se réaliseront. Or, il est du devoir de ceux à qui incombe la direction du peuple suisse de lui dire qu'en ma-

tière de politique internationale ce chemin est toujours semé d'écueils, aujourd'hui plus que jamais. Le Conseil fédéral a été bien inspiré en cherchant une autre solution et en se refusant à prendre sur soi la responsabilité d'un échec des négociations. La convention cherche à trancher le litige par voie de libre entente en sauvegardant les intérêts vitaux de Genève. Or le traité négocié ne lèse en aucune façon l'honneur de la Confédération. Si la majorité du peuple suisse veut recourir à la lutte, en pleine conscience des risques encourus, c'est le peuple qui en portera la responsabilité.

En revanche, les adversaires de la convention induisent l'opinion publique en erreur lorsqu'ils représentent la situation sous un jour tel que son rejet aurait simplement pour résultat de la faire remplacer par un traité meilleur. Or rien actuellement ne justifie cette hypothèse. Tous les faits dont nous avons connaissance font plutôt supposer le contraire. Il en naîtra de grandes difficultés et ce n'est pas seulement dans la question des zones qu'elles trouveront leur expression. Puisse leur solution définitive être aussi compatible avec l'honneur et le prestige de la Suisse que tel eût été le cas par l'acceptation de la convention des zones.

Malgré le contre-courant qui se dessinait ainsi, la demande de referendum réunit environ 60.000 signatures dans le délai constitutionnel de trois mois, soit le double du chiffre nécessaire [1], et, dès lors, la convention parut fortement menacée. Le pessimisme augmenta à mesure qu'approchait la date de la votation populaire, fixé au 18 février 1923, et quelques jours avant le scrutin les partisans de la convention convinrent que la partie était irrémédiablement perdue. Il est extrêmement curieux de noter que la campagne contre les zones avait peu à peu dévié de son objet primitif vers des questions de politique européenne et qu'un grand effort de propagande tendait à représenter la France sous un jour défavorable ou odieux à l'esprit des électeurs. C'est au mois de janvier, lorsque la France occupa le bassin de la Ruhr, que ce courant de sentimentalisme politique atteignit sa plus grande violence, bien qu'il fût impossible à tout homme de bon sens de voir un lien quelconque entre la question des zones et celle des réparations des régions dévastées par l'Allemagne.

1. 43.000 signatures de la Suisse allemande, 17.000 de la Suisse romande, dont 7.000 de Genève.

Le 18 février — écrivait à la fin du mois de janvier, le *Vaterland*, de Lucerne — une grande partie des électeurs exprimeront leur opinion, non pas sur la convention du 7 août 1921, mais sur la question de la Ruhr, sur la politique de M. Poincaré et sur la persistance de l'incertitude politique et de la crise économique. — Il ne faut se faire aucune illusion sur le sort qui sera réservé par le peuple, le 18 février, à la convention des zones — lisait-on dans la *Gazette de Lausanne* du 19 janvier : — on trouverait difficilement en Suisse allemande un seul journal favorable à l'accord franco-suisse. L'opposition, longtemps latente, a brusquement surgi, ces derniers jours, avivée par l'interview prêtée à M. Poincaré et surtout par les événements de la Ruhr qui jettent nos compatriotes dans un état de nervosité semblable à celui des premières semaines de la guerre. Ce qu'il y a de plus frappant dans les nombreux articles que publient nos confrères, c'est qu'ils font beaucoup moins le procès des stipulations contenues dans la convention que celui de la politique française en général. Cet état d'esprit, fâcheux pour une première application du nouveau droit populaire de referendum pour les traités internationaux, est si répandu, les mentalités paraissent, aujourd'hui déjà, à tel point déformées, que les opposants voteront beaucoup plus contre M. Poincaré que contre les zones savoisiennes. Il s'agit dans l'esprit d'une foule de gens, de donner avant tout une leçon à la France. C'est la pensée maîtresse qui se dégage du manifeste du Comité d'action contre les zones dont nous avons publié l'autre jour quelques passages caractéristiques.

Et dans le même journal, à la date du 10 février, un officier suisse bien connu, le colonel Feyler, brossait le pittoresque tableau que voici de la situation politique :

Pour juger sainement, chaque électeur devrait se placer à ce point de vue : se demander quel est notre intérêt helvétique, comment nos négociateurs l'ont compris, quelles mesures ils ont prévues pour le sauvegarder, quelles concessions ils ont consenties en échange, et si la balance des concessions et des avantages obtenus est ou non déficitaire pour nous. Nos négociateurs ont-ils été sages ou imprudents ? Ont-ils vu clair ou furent-ils aveugles ? Ont-ils protégé nos droits ou les ont-ils compromis ; les ont-ils méconnus même au point que nous devrions préférer les inconnues d'une rupture avec notre cocontractant à la certitude du dommage que nous aurait causé leur incompétence ou leur faiblesse ? Voilà ce qui doit être discuté et les points sur lesquels nous devons être au clair vis-à-vis de nous-mêmes pour déposer notre bulletin de vote dans l'urne en connaissance de cause.

Mais non. Au lieu de regarder les Suisses et les Savoyards sur les rivages du lac Léman, nos Confédérés regardent les Français et les Belges sur les bords de la Ruhr ! Ce spectacle les hypnotise jusqu'à en oublier la question qui leur est posée et à laquelle ils ont à répondre le 18 février. L'autre jour, à Zurich, au cours d'une assemblée populaire, un orateur s'est écrié : « La conduite de la France dans les zones est une partie de

sa marche vers l'Est ». Et un autre, un membre du Conseil national s'il vous plaît, M. Seiler, de Bâle-Campagne : « L'occupation de la Ruhr est un puissant allié pour ceux qui combattent la convention. L'esprit de Versailles continue de tenir le monde en haleine ». Qu'est-ce que cet esprit de Versailles et cette marche des Français vers l'Est ont à voir avec le beurre et le fromage, et les œufs et les poulets que les Savoyards apportent sur le marché de Genève, et les épices et les mètres de cotonnades que les Genevois leur vendent ? La tête remplie de ces billevesées, des citoyens fiers de leur souveraineté iront en masse au scrutin, le 18, trancher les intérêts de leur pays, au hasard de cette dialectique échauffée. Quel tableau ! Est-ce celui que désirait le fameux Comité genevois pour le maintien des zones qui ne maintient rien, pas même dans le sens commun les alliés qu'il est allé chercher inconsidérément dans les milieux les moins pondérés de la Suisse orientale ?

Enfin, pour achever de caractériser la campagne qui devait aboutir à briser la convention des zones, ce filet adressé au *Journal de Genève* par son correspondant de Berne, du 11 février :

La première affiche contre la convention des zones vient d'être apposée sur les murs de Berne. Elle est un exemple frappant de la tournure passionnée prise par la discussion d'une question qui exigerait du calme et de la mesure. MM. Motta et Schopfer se sont accordés au Conseil national pour regretter la déviation de la campagne populaire. L'affiche illustre cette déviation. Elle représente une carte de la Suisse : venant de l'Ouest, un bras, sur lequel se lisent les lettres R. F., referme sa main sur Genève. La main étreint même dans son ardeur annexioniste une portion du territoire vaudois. Le mot « votez NON », en allemand, dénonce l'origine de ce document perfide. Il doit montrer à nos Confédérés, si facilement suggestionnables, que l'acceptation de la convention équivaudrait à la mainmise de la « France impérialiste » sur le canton de Genève. Nous voulons espérer que les adversaires genevois de la convention réprouveront ces arguments démagogiques.

VI. — La votation populaire du 18 février et ses conséquences.

Le 18 février, la convention des zones était rejetée par le peuple suisse à la majorité de 400.000 voix contre 90.000 en chiffres ronds et par 21 cantons ou demi-cantons contre 4 (Vaud, Fribourg, Neuchatel et Tessin). Le canton de Vaud

réunissait la plus forte majorité pour la convention : 22.179 *oui* contre 8.770 *non*. Genève et le Valais ne rejetaient la convention qu'à une faible majorité : 275 voix pour le premier, 298 pour le second. Par contre, les grands cantons alémaniques donnaient une majorité négative écrasante.

Voici d'ailleurs, détaillés par cantons, les résultats du vote :

Appenzell Rhodes Extérieures	588	8.618
Appenzell Rhodes Intérieures	72	1.579
Argovie	11.933	46.333
Bâle-Ville	1.676	18.388
Bâle-Campagne	610	9.537
Berne	8.460	64.617
Fribourg	11.082	6.333
Genève	8.603	8.879
Glaris	174	5.687
Grisons	1.754	11.173
Lucerne	1.499	9.995
Neuchâtel	7.047	2.807
Nidwald (Unterwald)	166	1.086
Obwald	314	1.157
St Gall	3.801	44.651
Schaffhouse	640	8.810
Soleure	566	12.389
Schwytz	193	5.656
Tessin	5.140	3.517
Thurgovie	3.738	21.607
Uri	76	2.858
Vaud	22.179	8.770
Valais	5.344	5.633
Zoug	125	2.787
Zurich	5.707	94.622
Totaux	91.471	407.372

La convention des zones a donc été déchirée par le peuple suisse. Mais de ce vote purement négatif, motivé en grande partie par un courant de passion politique, ne se dégage aucune indication sur la ligne de conduite que doit suivre à l'avenir le Conseil fédéral. Le problème des zones se pose aujourd'hui dans les mêmes termes qu'avant le 7 août 1921, et ces termes sont ceux de l'article 435 du traité de Versailles. Les stipulations de 1815 doivent toujours être considérées comme « ne correspondant plus aux circonstances actuelles », et les deux Républiques ont toujours à décider « d'un commun accord » quel régime doit leur être substitué. On peut seulement remarquer que le désaveu infligé au gouvernement suisse par le peuple souverain ne semble pas de nature à faciliter un ac-

cord futur, car rien ne prouve qu'une seconde convention, même plus avantageuse que la première pour les intérêts économiques suisses, n'aurait pas le même sort si elle subissait l'épreuve du referendum. De nouveau les deux Etats se trouvent en face de l'incertain et de l'inconnu.

Cependant le pénible débat de 1921-1923 n'aura pas été complètement stérile. Il a eu au moins un résultat qui mérite qu'on le souligne. Les gouvernements suisse et français sont tombés d'accord le 7 août 1921 pour interpréter de la même manière le fameux alinéa 2 de l'article 435; ils ont reconnu que les actes internationaux de 1815 créant les petites zones étaient abrogées et que la France avait le droit de rétablir le cordon douanier à sa frontière politique. Or pendant que certains groupements politiques de la Suisse intensifiaient leur propagande pour ruiner la convention, les Chambres françaises la ratifiaient et préparaient les moyens de l'exécuter.

Deux projets de loi ont été votés par la Chambre des Députés le 2 février et par le Sénat le 16 février. L'un approuve la convention conclue entre la France et la Suisse le 7 août 1921; le second réforme le statut douanier des zones franches de Gex et de la Haute-Savoie. L'article premier de cette dernière loi est ainsi rédigé :

> Sur toute l'étendue de la frontière entre la France et la Suisse, la ligne des douanes nationales est établie à la limite du territoire de la République. En conséquence, et sous réserve des dispositions des articles ci-après, les régions dites zones franches sont désormais placées à tous égards, et notamment au point de vue des impôts indirects, sous le même régime que l'ensemble du territoire français.

La ratification française de la convention est aujourd'hui sans objet, et il faudra reprendre les négociations pour régler les rapports économiques de la Suisse et des territoires zoniens. Mais le principe du transfert des douanes françaises à la frontière ne disparaît pas sous les ruines de l'accord de 1921. Du côté français, il est consacré par le législateur, et cette loi, conforme aux stipulations du traité de Versailles, est dès maintenant exécutoire. Du côté suisse, le gouvernement pourrait malaisément recommencer à le contester et à invoquer les trai-

tés de 1815, à moins de démentir ses décisions antérieures aussi bien que le vote des deux Chambres fédérales. Le vote populaire négatif du 18 février ne lui fournit aucun argument où s'appuyer, puisque personne ne peut savoir quelle est la disposition de la convention du 7 août que le peuple souverain a entendu condamner, ni même s'il en est une. Si de nouvelles négociations diplomatiques sont ouvertes entre la France et la Suisse sur l'affaire des zones, ainsi qu'il faut l'espérer, il semble qu'elles doivent nécessairement tenir compte de la situation existante et s'appuyer sur les mêmes bases que l'accord de 1921.

Aussi bien, la discussion théorique de la question des zones paraît-elle aujourd'hui complètement épuisée et dépourvue d'intérêt. La solution d'une difficulté que la passion politique a démesurément amplifiée ne peut venir que de la sagesse pondérée, de la bonne volonté et de l'esprit de concorde des deux démocraties qu'unissent non seulement l'intérêt matériel, mais une séculaire amitié et un identique idéal politique. La querelle n'a point altéré ces sentiments profonds, et la même note de bonne volonté et d'espoir se retrouve, au lendemain du 18 février, dans les principaux journaux français et suisses.

Un accord est nécessaire, écrit le *Journal de Genève*.... Nous faisons appel à tous ceux qui, des deux côtés de la frontière, désirent résoudre le conflit loyalement et amicalement, pour qu'ils évitent dans leurs commentaires tout ce qui pourrait envenimer le débat et pour qu'ils reprennent, en temps opportun, l'examen de la question des zones pour elle-même. — Une solution par voie des négociations doit être trouvée, déclare la *Neue Zürcher Zeitung* : une bonne volonté des deux pays, servie par leur amitié traditionnelle, doit permettre de s'entendre.... —. Nous croyons, dit d'autre part le *Journal des Débats*, pouvoir affirmer que M. Poincaré désire aujourd'hui reprendre les négociations et que le régime actuellement en vigueur subsistera provisoirement. Donc, si nos ennemis spéculaient sur un mouvement de mauvaise humeur ou sur une imprudence de notre part, ils se sont trompés. Ni le gouvernement, ni le public français n'ont la moindre intention de persécuter le peuple suisse. Si peinés que nous soyons par le vote maladroit et passionné de dimanche, nous ne perdrons ni notre sang-froid ni notre profonde affection pour nos voisins d'outre-Jura. Nous espérons que la réflexion ne va pas tarder à ramener les adversaires de la convention au juste sentiment des réalités.

La France a le droit incontestable de supprimer la grande zone de Savoie et la loi promulguée dimanche matin permet à M. Poincaré de procéder sans autre formalité à cette suppression, qui représente une mesure d'ordre purement intérieur. Or, les petites zones, les seules où le gouvernement suisse ait le droit de revendiquer des franchises, sont insignifiantes, réduites à elles seules. Si l'on maintenait les anciennes franchises sur ce territoire minuscule, les Genevois seraient incomparablement plus gênés que par l'application de la convention. Par conséséquent les plus échauffés se calmeront. Nous souhaitons que ce revirement s'opère le plus tôt possible et que le nuage qui s'est élevé entre des voisins faits pour s'entendre et s'aimer se dissipe promptement.

Lorsque deux bons voisins et deux vieux amis ont enfin réglé une querelle de mur mitoyen après des années de contestations et de procès, ne leur arrive-t-il pas de sourire en songeant rétrospectivement à la passion de leur controverse et à l'intransigeance avec laquelle ils plaidaient leur cause? Nous ne doutons point qu'il n'en soit ainsi un jour pour la Suisse et pour la France.

Antoine ROUGIER.

LA SAGA DE GUNNLAUG, LANGUE DE VIPÈRE

Au neuvième siècle de notre ère, de grands bouleversements se produisirent dans le Nord. Un certain roitelet norvégien, nommé Hakon à la belle chevelure, sut triompher par la force de tous ses rivaux; sa main de fer réalisa l'unité de la Norvège où elle fonda l'autorité royale. Si le peuple éprouva un allègement à voir s'établir un pouvoir central, il n'en fut pas de même pour l'aristocratie. Toute résistance étant devenue vaine, les hobereaux les plus farouches émigrèrent. Les uns coururent les aventures et leur renom parcourut l'Europe entière. Ils furent de ces fameux Normands qui terrorisèrent si longtemps nos côtes. D'autres par contre allèrent fonder des établissements nouveaux dans des terres encore inhabitées. Ainsi naquit la république islandaise.

Le pays était peu hospitalier. Son climat terrible contraignait les colons à s'enfermer tout l'hiver dans leurs habitations. Beaucoup d'entre eux ne tardèrent pas à quitter leur nouvelle patrie, en quête d'aventures, de combats et de gloire. Ils revenaient souvent avec un riche butin et ce luxe venait fournir un appoint bien nécessaire. Ceux qui restaient en Islande ne pouvaient s'empêcher de suivre en imagination leurs compatriotes plus heureux ou plus aventureux, en train de sillonner les mers. Au cours des interminables veillées d'hiver, on se mit à se raconter les exploits des plus fameux de ces guerriers que l'Islande exportait si volontiers. Telle fut l'origine du récit en prose ou saga. Ce fut un récit de veillée, véridique quant à son fond, mais fréquemment enrichi d'ornements inventés de toutes pièces.

L'Islande était petite, les familles des colons se connaissaient presque toutes entre elles. Chaque récit était rattaché aux épisodes qui marquaient la vie même des familles. La saga fut un récit

généalogique. Telles sont les grandes sagas d'Egil et de Njal, pour ne citer que les plus connues.

A côté d'elles, d'autres sagas plus courtes rapportèrent les exploits et la destinée tragique de quelque héros populaire. La saga de Gunnlaug langue de vipère est de ces dernières. Elle offre un bon exemple de l'art des conteurs islandais des onzième et douzième siècles. Il est incontestable que les Islandais ont trouvé là un certain genre du récit et qu'ils ont su le développer avec talent. Rien de surprenant à cela, d'ailleurs, car les Islandais furent une aristocratie dès l'origine. Or à cette époque reculée de l'histoire nordique, seuls les nobles, riches et libres, pouvaient s'adonner à la poésie et à l'étude. Les Islandais furent les meilleurs poètes de l'Antiquité germanique toute entière. Leurs skald [1] *étaient célèbres. Ils s'expatriaient et visitaient les cours des rois. Partout on les recevait avec honneur, et plus d'un souverain était fier de se voir dédier et réciter des poèmes par des Islandais.*

La saga qu'on va lire a sans doute été couchée sur parchemin par un clerc. A certaines allusions on s'en rendra compte. Elle nous rapporte des faits historiques (le récit ne contient que quelques inexactitudes provenant d'une confusion avec un autre récit du même genre). C'est l'Islande encore païenne qu'elle nous fait connaître. Le scribe qui l'a copiée ne semble pas lui-même complètement émancipé des « anciennes superstitions ». Les rêves jouent encore à ses yeux un rôle essentiel et il y revient assez souvent.

On a essayé de rendre aussi fidèlement qu'on a pu le tour très particulier du style de la saga islandaise, ce style qui a fait l'admiration des Ibsen et des Björnson et a exercé une si profonde influence sur la littérature scandinave tout entière. Quelques-unes des poésies intercalées dans le texte ont été laissées de côté. On n'a traduit que celles qui étaient nécessaires pour comprendre la suite du récit. Çà et là on s'est résigné à commettre de légères inexactitudes. Autrement, il eût fallu pourvoir le texte de nombreux commentaires au bas des pages, et cet appareil scientifique, utile appendice à une traduction savante, a paru complètement déplacé ici.

1. On appelait *skald* les poètes islandais.

Il était une fois un homme qui s'appelait Thorstein. Il était le fils d'Egil Skallagrimson, fils de Kveldùlf, qui avait été comte en Norvège. La mère de Thorstein s'appelait Asgerdh. Elle était fille de Björn. Thorstein demeurait à Borg dans le Borgarfjorth. Il était riche en biens. C'était un chef considérable, un homme intelligent, modéré, un homme comme il faut à tous les points de vue. Bien qu'il ne se distinguât pas par la taille ni par la force comme Egil son père, il était tout de même un homme très vigoureux et bien vu de tout le peuple. Thorstein était bien de sa personne, il avait des cheveux blonds et les plus beaux yeux qu'on eût vus. Il avait épousé Jofridh la fille de Gunnar, fils de Hlif. Elle avait alors dix-huit ans et était veuve. Elle avait été d'abord mariée à Thorodd le fils de Tunga-Odd, dont elle avait eu une fille Hungerdh qui fut élevée à Borg chez Thorstein. Jofridh était une femme très active. Elle et Thorstein eurent beaucoup d'enfants, mais la plupart d'entr'eux ne concernent pas cette histoire. Leur fils aîné était Skùli, le second Kollsveinn, le troisième Egil.

Un été,dit-on, un navire aborda à l'embouchure de la rivière Guf. Le capitaine de ce navire s'appelait Bergfinn. Il était de famille norvégienne, riche en biens et plutôt âgé. C'était un homme avisé. Thorstein se rendit à cheval au navire, car c'était toujours lui qui décidait lors des foires et il en fut ainsi cette fois. Les Norvégiens trouvèrent à se loger alentour et Thorstein prit chez lui le capitaine, ce dernier l'en ayant prié. Bergfinn était peu bavard d'habitude, mais Thorstein lui montra beaucoup d'amabilité. Le Norvégien prenait beaucoup de plaisir à interpréter les songes. Une fois, au printemps, Thorstein demanda à Bergfinn s'il voulait l'accompagner dans une randonnée à cheval jusqu'au pied du mont Val.C'était là l'endroit où se réunissait alors le thing[1] du Borgfjordh et il venait d'apprendre que des murs de sa cabane[2] s'étaient effondrés. Le Norvégien déclara qu'il irait certes volontiers, et ils partirent le jour même, à trois, avec le valet de Thorstein. Ils chevau-

1. Assemblée des hommes libres d'un canton.
2. Chaque homme libre avait une petite cabane près de l'endroit où se tenait l'assemblée.

chèrent jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au pied du mont Val, à la ferme qui s'appelle Grenjar, où habitait un pauvre homme appelé Atli. Atli était le métayer de Thorstein. Thorstein demanda à Atli de venir les aider et de prendre avec lui ses outils. C'est ce qu'il fit. Lorsqu'ils furent parvenus à l'emplacement de la cabane, ils se mirent tous au travail et déblayèrent les murs. Le temps était chaud à cause du soleil. Thorstein et le Norvégien en furent incommodés. Quand ils eurent déblayé les murs, ils s'étendirent tous deux sur l'emplacement de la cabane et Thorstein s'endormit. Il eut un sommeil agité. Le Norvégien resta auprès de lui et le laissa rêver sans le déranger, et lorsqu'il se réveilla, il était épuisé. Le Norvégien lui demanda ce qu'il pouvait bien avoir rêvé pour avoir été si agité dans son sommeil. Thorstein répondit : « Les rêves ne veulent rien dire ».

Lorsqu'ils s'en retournèrent le soir, le Norvégien lui demanda de nouveau ce qu'il avait rêvé. Thorstein lui dit : « Si je te le dis, tu me l'expliqueras tel quel ». Le Norvégien déclara qu'il le risquerait. Thorstein lui raconta alors ceci : « J'ai rêvé que j'étais chez moi à Borg, et que je me trouvais dehors devant la grande porte d'entrée et que je voyais sur le faîte de la maison un cygne beau et ravissant. Ce cygne était à moi et j'en étais très content. Ensuite, je vis arriver un grand aigle qui semblait venir des montagnes. Il descendit et vint se percher auprès du cygne et se mit à roucouler. Et cela avait l'air de plaire au cygne. Alors je vis que l'aigle avait des yeux noirs et qu'il portait des griffes de fer. Il me parut imposant. Peu après, je vis un autre oiseau venir du sud. Il descendit sur Borg et vint se percher sur la maison, auprès du cygne, et se mit à lui faire la cour. C'était également un aigle de belle taille. Bientôt, il me sembla voir que l'aigle qui était venu le premier se courrouçait contre le nouvel arrivant, et ils se battirent avec acharnement et longtemps, et je vis que tous deux perdaient le sang, et leur lutte eut pour fin qu'ils s'affaissèrent chacun d'un côté du toit et tombèrent tous deux morts. Et le cygne resta là très abattu et très triste. Et alors je vis arriver un oiseau venant de l'ouest. C'était un faucon. Il vint se percher auprès du cygne et se fit caressant et doux, et ensuite ils s'envolèrent tous les deux

de concert dans la même direction. C'est alors que je me réveillai. Ce rêve ne semble rien avoir de bien particulier », ajouta-t-il, « et cela doit sans doute présager qu'il y aura un orage et que les nuages se rencontreront dans les airs, venant des directions dont j'ai cru voir venir les oiseaux ». Le Norvégien dit : « A mon avis, ce n'est pas cela ». Thorstein déclara : « Explique moi donc ce rêve comme bon te semble, je t'écoute ». Le Norvégien dit : « Les oiseaux sont probablement les doubles qui suivent les hommes. Ta femme est enceinte et elle va mettre au monde une fille jolie et bien faite et tu l'aimeras beaucoup. Des prétendants distingués viendront demander ta fille en mariage. Ils viendront des directions d'où tu as vu venir les aigles. Ils auront pour elle une violente passion et ils se disputeront à cause d'elle et ils y laisseront tous deux leur vie. Ensuite viendra un troisième qui demandera sa main. Il viendra de la direction d'où est venu le faucon et c'est avec lui qu'elle se mariera. Voilà, je t'ai expliqué ton rêve et je pense que les choses se passeront ainsi ». Thorstein répondit : « Ce rêve est interprété dans un mauvais sens et de manière peu amicale. Sans doute ne sais-tu pas expliquer ces rêves ». Le Norvégien répartit : « Tu verras bien ce qui arrivera et tu verras si cela ne s'accomplit pas ». Thorstein en voulut au Norvégien, mais celui-ci partit lorsque l'été fut venu et il est désormais hors de notre histoire.

L'été, Thorstein fit ses préparatifs pour se rendre au thing, et il déclara à Jofridh, sa femme, avant de partir : « Il se trouve que tu portes un enfant. Tu exposeras cet enfant si c'est une fille et tu l'élèveras si c'est un garçon ». C'était en effet la coutume, alors que le pays était encore entièrement païen, que les gens qui étaient pauvres et qui avaient beaucoup d'enfants en bas âge exposassent leurs nouveaux nés, mais on a toujours pensé que c'était mal. Aussi, lorsque Thorstein eut parlé ainsi, Jofridh répondit : « Tu viens de parler d'une façon indigne, toi, un homme de ta condition, et tu ne devrais pas en avoir l'idée, riche comme tu es ». Thorstein répondit : « Si tu connais mon caractère, tu sais qu'il ne fera pas bon désobéir ». Là-dessus il partit pour le thing. Jofridh pendant ce temps donna nais-

sance à une petite fille d'une grande beauté. Les femmes voulaient la lui apporter. Elle leur répondit que ce n'était pas la peine et fit appeler auprès d'elle le berger, qui s'appelait Thorvardh et lui dit : « Tu vas prendre un cheval, tu vas le seller, et tu porteras l'enfant dans l'Ouest, à Hjardarholt, chez Thorgerdh fille d'Egil, et tu lui demanderas de l'élever en cachette, en sorte que Thorstein ne s'aperçoive de rien. J'ai tant d'amour pour cette enfant que je ne puis vraiment pas souffrir de la voir exposée. Voici trois marcs d'argent pour ta peine. Thorgerdh te ménagera le passage par mer et te donnera ce qu'il faut pour le voyage ». Thorvardh fit comme elle lui avait dit. Il se rendit à cheval dans l'Ouest à Hjardharholt avec l'enfant et la remit entre les mains de Thorgerdh, qui la fit élever par un de ses métayers, demeurant à Leysingjastadh dans le Hvammsfjordh. Elle fit passer Thorvardh dans le Nord, au Steingrinsfjordh, à Steljavik et lui fournit de quoi s'embarquer. Il quitta l'Islande et désormais il est hors de cette histoire.

Lorsque Thorstein revint du thing, Jofridh lui dit que l'enfant avait été exposé comme il l'avait prescrit, et que le berger s'était enfui en emportant son cheval. Thorstein dit qu'elle avait bien fait et il se procura un autre berger. Puis vinrent six années sans que rien ne fût révélé. Thorstein s'était rendu à une fête dans l'Ouest, à Hjardharholt, chez Olaf Pa, son beau-frère, le fils de Hoskuld. Olaf Pa passait pour le chef le plus considéré de l'Ouest. Thorstein y fut très bien reçu, comme on pouvait s'y attendre. On raconte qu'un jour au cours d'un banquet Thorgerdh était en train de parler avec Thorstein, son frère, assis au siège d'honneur, tandis qu'Olaf causait avec d'autres hommes. Sur le banc en face d'eux, se tenaient assises trois fillettes. Thorgerdh dit alors : « Que penses-tu mon frère, de ces trois filles qui sont assises vis-à-vis de nous »? Il répondit : « Beaucoup de bien, mais il y en a une qui est beaucoup plus belle que les deux autres. Elle a la beauté d'Olaf, mais aussi la blancheur de teint et la finesse de traits de notre race à nous autres gens du Marais ». Thorgerdh répondit : « Certes, ce que tu dis est vrai, mon frère. Elle a bien en effet la blancheur de teint et la finesse de traits des gens du Marais, mais non point la beauté d'Olaf

Pa, car elle n'est pas sa fille. — Comment se peut-il » s'écria Thorstein, « puisqu'elle est ta fille »? Elle répondit : « Pour te dire la vérité, mon frère, elle est ta fille et non la mienne, cette belle enfant ». Et elle lui raconta tout ce qui s'était passé, lui demandant de lui pardonner, à elle et à sa femme, cette désobéissance. Thorstein dit : « Je ne peux pas vous la reprocher. Les choses arrivent comme elles doivent arriver, le plus souvent. Voilà ma faute bien réparée. Cette fillette me plaît tellement que je considère comme une vraie chance d'avoir à moi une aussi belle enfant. Et comment s'appelle-t-elle »? — « Elle s'appelle Helga », dit Thorgerdh. « Helga la Belle », reprit Thorstein. « Eh bien ! tu vas faire les préparatifs pour qu'elle rentre avec moi ». Thorgerdh fit ainsi. Thorstein fut raccompagné avec de beaux présents. Helga partit avec lui et fut élevée chez lui avec beaucoup de soin et d'amour de la part de son père, de sa mère et de toute la famille.

En ce temps-là vivait à Gilsbakka, sur la Hvitarsidhu, Illugi le noir fils de Hallkell et petit fils de Hrosskel. La mère d'Illugi était Thuridh dylla, fille de Gunnar langue de vipère. Illugi était le chef le plus considérable du Borgarfjordh après Thorstein Egilson. Illugi le noir était un homme fort riche et d'un caractère très dur, mais tout à fait bon pour ses amis. Il avait épousé Ingibjorg, fille d'Asbjörn Hardharson d'Ornolfsdal. La mère d'Ingibjorg était Thorgerdh, la fille de Skuggi de Midhfjordh. Illugi et Ingibjorg eurent beaucoup d'enfants, mais peu d'entre eux concernent cette histoire. Un de leurs fils s'appelait Hermund, un autre Gunnlaug. Tous deux promettaient beaucoup, encore qu'ils ne fussent alors que des adolescents. C'est ainsi qu'on raconte de Gunnlaug qu'il était extrêmement précoce, grand et fort, qu'il avait les cheveux blonds cendrés lui seyant joliment, qu'il avait les yeux noirs, mais un assez vilain nez, et qu'il était agréable de visage. Il était de taille moyenne, large d'épaules, bien pris de sa personne. C'était un homme de caractère extrêmement agité, d'une précoce ambition. Avec tout cela il était tenace et dur, grand skald, surtout satirique, ce pourquoi on l'avait appelé

Gunnlaug langue de vipère. Hermund était le plus aimé des deux et avait la prestance d'un vrai chef. Quand Gunnlaug eut quinze hivers, il demanda à son père de quoi partir en voyage, disant qu'il désirait quitter l'Islande pour voir les mœurs des autres hommes. Illugi prit la chose mal. Il lui dit qu'il n'était guère capable de voyager à l'étranger, puisqu'on avait déjà de la peine à le dresser à la maison. Un matin, très peu de temps après, Illugi étant sorti de bon matin vit que la grange était ouverte et que six sacs de provisions étaient sortis et disposés dans la cour, avec leurs courroies de chargement. Ceci l'étonna beaucoup. Et voilà que quelqu'un s'en vint, conduisant quatre chevaux, et ce quelqu'un était Gunnlaug, son fils, qui dit : « Voilà, j'ai sorti ces sacs là ». Illugi lui demanda pourquoi il l'avait fait. Il répondit que c'était là les provisions pour son voyage. Illugi déclara : « Tu n'as pas le droit de me prendre quoi que ce soit ni de t'en aller nulle part sans que je le veuille » et il rentra vivement les sacs de provisions. Gunnlaug partit alors à cheval et arriva le soir à Borg. Thorstein le pria de rester et il accepta. Gunnlaug raconta à Thorstein ce qui s'était passé entre lui et son père. Thorstein le pria de rester aussi longtemps qu'il désirerait. Il resta là toute l'année, apprit le droit avec Thorstein et il se fit aimer de tout le monde. Tout le temps, Helga et Gunnlaug jouaient aux dames, et ils eurent tôt fait de se plaire l'un l'autre comme on le vit par la suite. Ils étaient presque du même âge. Helga était si belle que les gens bien informés disent qu'elle a été la plus belle femme de l'Islande. Sa chevelure était si opulente qu'elle pouvait s'en recouvrir toute entière et elle était belle comme de l'or pur. Tout le monde pensait qu'il ne pouvait y avoir meilleur parti que Helga dans tout le Borgarfjordh et même au delà.

Un jour que tous les gens étaient réunis à Borg dans la salle commune, Gunnlaug dit à Thorstein : « Il y a une chose dans le droit que tu ne m'as pas apprise : c'est de me fiancer avec une femme ». Thorstein dit : « Ce n'est pas difficile », et il lui apprit comment il fallait faire. Alors Gunnlaug dit : « Tiens, tu vas voir si j'ai bien compris. Je vais te prendre la main et faire semblant

de me fiancer avec Helga, ta fille ». Thorstein dit : « Je ne pense pas que ce soit nécessaire ». Gunnlaug lui saisit alors aussitôt la main et lui dit : « Accorde-moi le donc ». — « Fais comme tu veux », répondit Thorstein, « mais que tous ceux qui sont ici soient témoins qu'il doit en être comme si aucune parole n'avait jamais été prononcée. Il faut qu'il n'y ait rien de caché là-dessous ». Sur quoi, Gunnlaug se choisit des témoins et se fiança avec Helga. Ensuite, il demanda si cela avait été fait de façon valable. Thorstein dit que oui et tous ceux qui étaient présents s'en amusèrent beaucoup.

* * *

Il y avait un homme qui s'appelait Onund et qui habitait près du Mosfell. Il était très riche et il était comte dans le Sud, de l'autre côté du cap. Il était marié et sa femme s'appelait Geirny. Elle était la fille de Gnup, fils de Molda-Gnup qui était venu s'établir lors de la conquête dans le Sud, à Grindavik. Leurs fils étaient Hrafn Thorarin et Eindridh. C'étaient tous des garçons qui promettaient, mais Hrafn était supérieur aux autres à tous les points de vue. C'était un grand garçon, fort et de la plus belle apparence, un grand skald. D'une maturité précoce il vit beaucoup de pays et se distingua beaucoup partout où il passa. A cette époque habitait dans le Sud à Hjalli, dans le pays d'Olfus, Thorodd Eyvindarson et Skapti son fils, alors procureur général d'Islande. La mère de Skapti était Rannveig, la fille de Gnup, fils de Molda Gnup. Skapti et le fils d'Onund étaient donc cousins. A leur parenté s'ajoutait beaucoup d'amitié. A la même époque habitait à Raudhamel Thorfinn Selthorisson qui avait sept fils, tous garçons pleins de promesses. Ils s'appelaient Thorkell et Thorgils, Steinn et Gaiti, Eyolf et Thororm et Thoin et étaient les meilleurs de l'endroit. Les personnages que l'on vient de nommer vécurent tous en même temps.

C'est alors que se produisirent les plus heureux événements qui se produisirent jamais en Islande. Tout le pays fut baptisé et le peuple entier rejeta ses anciennes superstitions. Gunnlaug

langue de vipère, dont on a parlé plus haut, vécut pendant trois ans alternativement à Borg chez Thorstein et chez son père Illugi à Gilsbakki. Il avait alors dix-huit ans et s'entendait fort bien avec son père. Il y avait un homme qui s'appelait Thorkell le noir. Il appartenait aux gens d'Illugi, dont il était proche parent et chez qui il avait été élevé. Il fit un héritage dans le Nord, dans le Vatnsdal à As, et il demanda à Gunnlaug de s'y rendre avec lui. Ainsi fut fait et ils partirent à cheval ensemble, dans le Nord, pour As. Avec l'aide de Gunnlaug, il fit rendre leurs comptes à ceux qui avaient administré le bien en question. En revenant du Nord ils passèrent à Grimstunga chez un riche paysan qui était établi là. Le lendemain matin, le berger prit le cheval de Gunnlaug et le lui rendit tout couvert de sueur. Gunnlaug frappa le berger qui tomba sans connaissance. Le fermier ne voulut pas s'en tenir là et réclama une indemnité. Gunnlaug offrit au fermier de lui payer un marc. Le fermier pensa que c'était par trop peu. Gunnlaug lui récita alors une strophe. Tel fut l'arrangement que Gunnlaug offrit. Ceci fait, ils s'en retournèrent chez eux.

Peu de temps après Gunnlaug demanda à son père pour la deuxième fois de lui donner de quoi partir en voyage. Illugi lui dit : « Il en sera donc comme tu veux. Tu t'es plutôt assagi, étant donné ce que tu étais autrefois ». Illugi partit aussitôt à cheval et acheta la moitié d'un navire pour Gunnlaug. Ce navire mouillait à l'embouchure de la rivière Guf et appartenait à Audhun Festargram. Lorsque Illugi revint chez lui, Gunnlaug le remercia beaucoup. Thorkell le noir se prépara à partir avec Gunnlaug et leurs bagages furent transportés sur le navire. Mais Gunnlaug s'en fut à Borg, tandis que l'on mettait le navire en état, et aima mieux s'entretenir avec Helga que de se donner de la peine de concert avec les marchands. Un jour Thorstein demanda à Gunnlaug s'il voudrait aller voir ses chevaux avec lui et monter dans le Langavatnsdal. Gunnlang déclara qu'il voulait bien. Les voilà qui partent, et qui chevauchent ensemble jusqu'à ce qu'ils arrivent à la cabane de Thorstein, appelée Thorgilsstadh. Là se trouvaient les chevaux que possédait Thorstein et qui étaient au nombre de quatre. Ils

avaient la robe rouge. L'étalon était des plus beaux et presque sauvage. Thorstein demanda à Gunnlaug la permission de lui offrir cet étalon. Gunnlaug répondit qu'il n'avait pas besoin de cheval, car il était sur le point de quitter le pays. Ils poursuivirent leur chemin, et arrivèrent à un autre haras où il y avait un étalon gris avec quatre juments. Cet étalon était le meilleur du Borgarfjordh. Thorstein l'offrit en cadeau à Gunnlaug. Il répondit : « Je ne veux pas de celui-ci plus que de l'autre, mais pourquoi ne m'offres tu pas ce que je ne manquerais pas d'accepter? — Qu'est-ce donc »? demanda Thorstein? Gunnlaug dit : « Helga la belle, ta fille ». Thorstein répondit « Tout doux, c'est chose à ne pas décider si vite » et il détourna la conversation. Ils revinrent en descendant le long de la rivière Lang. Gunnlaug dit alors : « Je voudraissavoir comment tu vas répondre à ma demande en mariage ». Thorstein répondit : « Je ne songe pas faire attention aux bêtises qui te passent par la tête ». Gunnlaug lui dit : « Cela est très sérieux, et non point des bêtises ». Thorstein répartit : « Il faudrait d'abord savoir ce que tu veux. N'es-tu pas sur le point de partir pour l'étranger, et cependant tu fais semblant de vouloir te marier? Tu n'es pas le parti qui convient à Helga, puisque tu sais si peu ce que tu veux. Aussi ne sera-t-il tenu aucun compte de ta demande ». Gunnlaug dit : « A quel parti destines-tu donc ta fille, si tu ne veux pas la marier au fils d'Illugi le Noir ! Ou bien y en a-t-il dans le Borgarfjordh qui soient plus considérés que lui? » Thorstein répondit : « Je ne me laisserai pas aller à des comparaisons, mais si tu étais un homme comme lui, tu n'aurais pas essuyé de refus ». Gunnlaug dit : « A qui donneras-tu donc ta fille plus volontiers qu'à moi »? Thorstein répondit : « Il n'y a ici que l'embarras du choix. Thorfinn de Randhamel a sept fils qui tous sont comme il faut ». Gunnlaug répondit : « Aucun d'eux, ni Onund, ni Thorfin, ne peuvent se comparer à mon père, et toi-même tu ne le vaux pas. Qu'as-tu donc à opposer à son combat seul contre Thorgrim Kjallakson et son fils lors du thing

de Thornes? » Thorstein répondit: « J'ai mis en fuite Steinari, le fils de Omund Sjon et cela a passé pour un grand exploit ». Gunnlaug répondit : « Egill son père t'a été utile cette fois-là. Quoi qu'il en soit, il y a peu de propriétaires qui puissent impunément me refuser comme gendre. — Tu peux aller proférer tes menaces chez toi dans la Montagne » dit Thorstein ; « ici dans le Marais, elles ne sont pas de mise ». Ils rentrèrent dans la soirée. Le lendemain matin, Gunnlaug remonta à cheval à Gilsbakki et pria son père de venir avec lui à Borg faire la demande en mariage. Illugi répondit : « Tu es un homme qui ne sait ce qu'il veut. Alors que tu es décidé à partir à l'étranger, voilà que tu te mets en quatre pour te marier, et je sais que ceci ne sera pas du goût de Thorstein ». Gunnlaug répartit : « J'ai tout de même l'intention de partir, mais je n'aurai de cesse que tu ne me secondes en ceci ». Alors Illugi partit de chez lui à cheval avec douze hommes et descendit jusqu'à Borg où Thorstein le reçut fort bien. Le lendemain de bonne heure, Illugi dit à Thorstein au cours de la conversation : « J'aurais à te parler à toi seul ». Thorstein répondit : « Montons sur la colline et nous pourrons y parler ». C'est ce qu'ils firent. Gunnlaug les suivit. Thorstein dit alors : « Gunnlaug, mon fils, m'a raconté qu'il était venu te demander ta fille Helga en mariage. Je voudrais savoir quel résultat aura cette démarche. Sa famille t'est connue ainsi que notre fortune. On n'épargnera ni les biens ni les honneurs, si cela est nécessaire ». Thorstein répondit : « Il y a une chose que je trouve à reprendre chez Gunnlaug, c'est qu'il me semble ne savoir ce qu'il veut. S'il te ressemblait de caractère, alors je ne serais pas long à me décider ». Illugi répondit : « Cela ne manquera pas de mettre fin à notre amitié à tous deux, si tu nous refuses, à mon fils et à moi, ton consentement, alors que les deux partis se valent. — A cause de ta démarche et de notre amitié », dit Thorstein, « Helga sera promise à Gunnlaug, mais non fiancée officiellement, et elle attendra trois ans. Gunnlaug va quitter l'Islande et s'instruire par l'exemple des hommes de valeur, mais je serai quitte de tout engagement s'il ne revient pas à cette époque là ou si ses manières ne me plaisent pas ». Sur ce ils se séparèrent. Illugi retourna chez lui et Gunn-

laug se rendit au navire. Dès qu'ils eurent du vent, ils prirent le large et parvinrent avec leur navire au nord de la Norvège. Ils pénétrèrent dans le fjordh du pays de Thrandheim jusqu'à Nidaros[1], y amarrèrent et débarquèrent.

* * *

En ce temps-là régnaient en Norvège Eirik Jarl[2], fils de Hakon, et son frère Svein. Eirik Jarl avait alors sa résidence à Hladhir, dans son domaine paternel. C'était un chef puissant. Skuli Thorsteinsson était alors avec le jarl, il était de sa garde et bien considéré. On raconte que Gunnlaug et Audhun Festargram se rendirent avec leurs hommes, en tout six personnes, à Hladhir. Gunnlaug était habillé d'un pourpoint gris et de chausses blanches. Il avait un furoncle au-dessous de la cheville d'où sortait du sang et du pus quand il marchait. Dans cet appareil, il se présenta devant le jarl avec Audhun et ils le saluèrent comme il faut. Le jarl connaissait Audhun et lui demanda des nouvelles d'Islande. Audhun dit ce qui était. Le jarl demanda à Gunnlaug qui il était. Celui-ci dit son nom et sa famille. Le jarl dit alors : « Skuli Thorsteinsson, qui est cet homme en Islande? — Sire, » répondit celui-ci «recevez-le bien, il est le fils d'un des meilleurs hommes d'Islande, Illugi le noir de Gilsbakki, qui est mon frère adoptif ». Le jarl lui dit : « Qu'as-tu à ton pied, Islandais ? — Un furoncle, sire. — Et cependant tu marches sans boiter » dit le jarl. Gunnlaug répondit : « On ne doit pas boiter tant qu'on a les deux jambes de même longueur ». Alors l'un des gardes du jarl, qui s'appelait Thorir, s'écria : « Il a l'air de faire bien le malin, cet Islandais. Il serait bon qu'on le mît quelque peu à l'épreuve ». Gunnlaug le toisa et dit :

Des gardes il en est un
Qui n'est qu'un vilain.
Défiez-vous en.
Il est jaloux et méchant.

1. La Throndhjem actuelle.
2. Le titre de *jarl* correspondait au titre de *comte* chez nous sous le régime mérovingien. Ce titre sera familier aux lecteurs de Gobineau.

Thorir allait se saisir de sa hache. « Reste tranquille », dit le jarl « des hommes dignes de ce nom ne doivent pas faire attention à ce genre de choses. Quel âge as-tu donc, Islandais? » Gunnlaug répondit « Je viens d'avoir dix-huit hivers. — Je me permettrai de dire », fit le jarl, « que tu ne vivras pas dix-huit autres hivers ». Gunnlaug dit, et cela plutôt bas : « Ne fais pas de vœux pour moi, fais en plutôt pour toi ». Le jarl dit : « Que viens tu de dire, Islandais? » Gunnlaug répondit : « Ce qui me semblait s'imposer, à savoir que tu ne fisses pas de vœux pour moi mais plutôt pour toi-même qui en as bien besoin. — Et pourquoi donc? » dit le jarl — « Pour que tu n'aies pas la même mort que ton père le jarl Hakon ». Le jarl devint rouge comme sang et demanda qu'on s'emparât sur le champ du malotru. Alors Skuli s'avança devant le jarl et lui dit : « Ecoute mes paroles, sire, et fais grâce à cet homme, qu'il s'en aille sur le champ ». Le jarl s'écria : « Qu'il disparaisse sur le champ, s'il veut être épargné, et qu'il ne revienne jamais plus tard dans mes Etats ». Alors Skuli descendit avec Gunnlaug au port. Il y avait là le bateau pour l'Angleterre qui était prêt à partir et Skuli prit passage pour Gunnlaug et Thorkell son parent. Gunnlaug confia en dépôt à Audhun son navire et tout ce qu'il ne pouvait pas emporter avec lui. Là-dessus Gunnlaug et son parent firent voile sur la mer du Nord et arrivèrent en automne au sud, à Londonbridge, où ils tirèrent leur navire à terre.

Le roi Adalradh, fils de Jatgeir, régnait en ce temps-là en Angleterre. C'était un bon souverain. Il résidait cet hiver-là dans le château de Londres. Gunnlaug se rendit aussitôt auprès du roi et le salua avec respect. Le roi demanda de quel pays il était. Gunnlaug le lui dit : « Et si je suis venu vous trouver, sire» ajouta-t-il, « c'est que j'ai fait sur vous un poème, et je voudrais que vous l'entendiez ». Le roi accepta. Gunnlaug réci'a le poème bien et avec aisance. Le roi l'en remercia et lui fit cadeau d'un manteau d'écarlate, doublé de la meilleure fourrure. Gunnlaug resta l'hiver auprès du roi et fut traité avec distinction.

Une fois, le matin de bonne heure, Gunnlaug rencontra trois hommes dans une rue. Celui qui commandait s'appelait

Thororm. Il était grand et fort, mauvais coucheur s'il en fut : « Northman », dit-il, « prête-moi un peu d'argent ». Gunnlaug répondit : « Il n'est guère indiqué de prêter de son argent à des inconnus ». L'autre répondit : « Je te le rendrai au jour dit ». « Risquons-le », dit Gunnlaug. Sur ce, il lui prêta de l'argent. Peu de temps après, Gunnlaug rencontra le roi et lui raconta qu'il avait prêté de l'argent. Le roi répondit : « Tu n'as vraiment pas eu de chance, c'est le plus grand brigand et vilain qui soit. N'aie pas maille à partir avec lui, je te ferai verser une somme égale ». Gunnlaug répondit : « Vraiment, nous ferions piètre figure, nous autres gardes du corps, si nous ne nous en prenions qu'aux inoffensifs et si nous laissions des brigands pareils avoir barre sur nous. Non, cela ne sera pas ». Peu de temps après il retrouva Thororm et lui réclama l'argent. Celui-ci déclara qu'il ne le rendrait pas. Gunnlaug récita alors cette strophe :

Gare à toi guerrier, fils de Thor, et du fracas des armes,
tu as tort de me garder mon bien;
tu as rusé avec moi, avec le guerrier rougisseur de sabres,
sache-le, je m'appelle langue de vipère et non sans raison,
et je vois ici l'occasion de justifier le nom que je reçus tout jeune.

« Je vais te proposer une solution », dit Gunnlaug, « tu me rendras mon argent ou bien tu te battras en combat singulier avec moi d'ici trois jours ». Le vilain se mit à rire et dit : « Jusqu'ici personne d'autre que toi n'a osé me provoquer en combat singulier, car beaucoup s'en sont mal tirés, d'avoir eu affaire à moi, mais à cela je suis tout prêt ». Sur ce, Gunnlaug et lui se séparèrent pour cette fois. Gunnlaug dit au roi ce qui en était. Celui-ci répondit : « Te voilà engagé dans une bien mauvaise affaire. Cet homme sait rendre toute arme inoffensive. Aussi vas-tu suivre mon conseil. Voici une épée que je vais te donner. C'est avec elle que tu combattras, mais tu lui en montreras une autre ». Gunnlaug remercia beaucoup le roi. Lorsqu'ils furent prêts pour le combat, Thororm lui demanda quelle sorte d'épée il avait. Gunnlaug la lui montra et dégaina, mais il avait une boucle enserrant la poignée de l'épée qui lui

avait été donnée par le roi et il avait fixé cette boucle à son bras. Le berserk [1] voyant l'autre épée dit : « Je n'ai pas peur de cette épée là », et il porta un coup de taille à Gunnlaug, lui arrachant presque tout son bouclier. Gunnlaug aussitôt riposta avec l'épée du roi mais le berserk resta immobile sans parer, pensant que c'était là la même arme que celle qui lui avait été montrée, et Gunnlaug le toucha mortellement du coup. Le roi le remercia de son exploit qui lui valut une grande célébrité en Angleterre et loin alentour. Au printemps, lorsque la navigation reprit, Gunnlaug demanda congé au roi Adhalradh afin de naviguer un peu. Le roi lui demanda quelles étaient ses intentions. Gunnlaug répondit : « Je veux atteindre ce que je me suis proposé et promis. — Qu'il en soit ainsi, skald », répondit le roi et il lui donna un anneau d'or qui pesait six onces. « Mais tu vas me promettre », ajouta le roi, « de revenir auprès de moi l'automne prochain, parce que je ne veux pas te perdre, à cause de tes talents ».

Là-dessus Gunnlaug quitta l'Angleterre et fit voile vers le Nord avec des marchands, sur Dublin. Le roi Sigtrygg à la barbe d'argent régnait alors sur l'Irlande. Il était le fils du roi Olaf Kvaran et de la reine Kormlodh Il ne régnait que depuis peu de temps. Gunnlaug se rendit auprès du roi et le salua dignement. Le roi le reçut comme il sied. Gunnlaug lui dit : « J'ai fait un poème sur vous et je voudrais bien que vous l'entendiez » Le roi répondit : « Personne n'a encore demandé de me réciter un poème, aussi ne manquerai-je certainement pas de l'écouter ». Gunnlaug lui récita alors une dràpa [2]. Le roi le remercia et appela auprès de lui son trésorier. Il lui dit : « Comment dois-je le récompenser pour son poème? » L'autre répondit : « Comment veux-tu donc le récompenser, sire? » — « Est-ce bien récompensé » dit le roi, « si je lui donne deux vaisseaux de commerce? ». Le trésorier répondit : « C'est beaucoup trop, sire. Les autres rois ne donnent aux poètes que quelque objet précieux, une épée de prix ou un anneau d'or de prix ». Le roi donna

1. On appelait *berserk* les pirates sanguinaires, qui aimaient se livrer à des boucheries.
2. Poème solennel, d'un mètre fort compliqué.

à Gunnlaug de sa propre garde-robe un habit d'écarlate tout neuf, un pourpoint avec des parements dorés, un manteau de fourrure magnifique et un anneau d'or qui pesait une once. Gunnlaug le remercia beaucoup et resta là quelque temps, puis il se rendit aux îles Orkneys.

Le jarl Sigurdh Hlodhvisson régnait alors sur les Orkneys. Il était bienveillant pour les Islandais. Gunnlaug salua le jarl comme il convenait et lui dit qu'il avait un poème à lui réciter. Le jarl déclara qu'il écouterait volontiers le poème d'un homme aussi considérable en Islande. Gunnlaug récita son poème, qui était un flokk [1] et bien composé. Le jarl lui donna une hache au manche incrusté d'argent en récompense de son poème et il l'invita à rester auprès de lui. Gunnlaug le remercia de son cadeau et de son invitation, mais déclara qu'il devait se rendre à l'Est, en Suède, et il partit là-dessus avec des marchands dont le vaisseau faisait voile pour la Norvège. Ils arrivèrent en automne à Konungahella [2]. Thorkell son parent l'accompagnait toujours. De Konungahella ils se procurèrent des guides pour monter en Vestergötland où ils arrivèrent dans la ville de Skara. Là régnait alors un jarl appelé Sigurdh et qui était déjà âgé. Gunnlang se rendit auprès de lui, le salua comme il convient et lui déclara qu'il avait composé un poème sur lui. Le jarl se déclara prêt à l'écouter avec beaucoup de bonne grâce et Gunnlaug le lui récita. C'était un flokk. Le jarl le remercia beaucoup, le récompensa amplement et lui offrit de rester l'hiver auprès de lui. Le jarl Sigurdh organisait une grande fête à la Noël. La veille de Noël des envoyés du jarl Eirik de Norvège arrivèrent au nombre de douze. Ils apportaient des présents pour le jarl Sigurdh. Le jarl les accueillit fort bien et les installa avec Gunnlaug. On s'amusa beaucoup autour de la bière. Les Gots déclaraient qu'il n'y avait pas jarl plus grand ni plus célèbre que Sigurdh. Aux yeux des Norvégiens, le jarl Eirik semblait avoir de beaucoup l'avantage. Sur ce point

1. Poème moins solennel et d'une composition moins difficile que la drápa.
2. Aujourd'hui, Kungalv sur la rive occidentale du Götaälv (Suède).

l'on se disputa et l'on prit Gunnlaug pour arbitre. Gunnlaug dit alors cette strophe :

Vous dites de votre jarl :
il est le soulien de la valkyrie, la vierge à la lame d'épée.
N'a-t-il pas vu la crête des vagues de tempête,
et ses cheveux ne sont-ils pas blancs?
Mais Eirik, cet arbre de la victoire,
a vu lui-même encore davantage de flots bleus
déferler en houle, dans l'est, contre son navire,
ce coursier des vagues.

Les uns et les autres se déclarèrent satisfaits de cette sentence, mais davantage les Norvégiens. Les envoyés s'en allèrent après la Noël avec les présents que le jarl Sigurdh envoyait au jarl Eirik. Ils racontèrent alors à Eirik comment Gunnlaug s'était prononcé. Le jarl considéra que Gunnlaug lui avait montré d'abord hardiesse et ensuite amitié et il fit proclamer que Gunnlaug aurait toute liberté de séjour et de passage dans l'étendue de son territoire. Gunnlaug apprit par la suite ce que le jarl avait proclamé. Sigurdh procura à Gunnlaug des guides pour le conduire à l'Est, en Tiundaland, en Suède, comme il l'en avait prié.

En ce temps-là régnait en Suède le roi Olaf le suédois, fils du roi Eirik le victorieux et de Sigridh la grande, fille de Skoglar-Tostki. C'était un roi puissant et célèbre, et très orgueilleux. Gunnlaug arriva à Upsal au moment du thing de printemps et ayant obtenu une audience, il alla saluer le roi. Celui-ci le reçut fort bien et lui demanda qui il était. Gunnlaug dit qu'il était d'Islande. Le roi s'écria alors : « Hrafn, qui est cet homme en Islande? » Un homme se leva des bancs de côté, grand et imposant; il s'avança vers le roi et dit : « Sire, il est d'une des meilleures familles et lui-même un homme de la meilleure trempe. — Qu'il aille alors s'asseoir auprès de toi » dit le roi. Gunnlang dit : « J'ai un poème à vous réciter et je voudrais bien que vous daigniez y prêter l'oreille. — Va d'abord t'asseoir », répondit le roi, « je n'ai pas maintenant le loisir de m'occuper de poésie ». Ainsi fut fait.

Ils se mirent tous deux à causer. Gunnlaug et Hrafn. Chacun conta à l'autre ses randonnées. Hrafn dit que l'été précédent, il était passé de l'Islande en Norvège et au début de l'hiver en Suède. Ils furent bientôt très bien ensemble. Un jour, le thing une fois passé, ils se présentèrent tous deux devant le roi. Gunnlaug dit alors : « Sire je désirerais bien maintenant que vous entendiez ce poème. — Cela se peut maintenant », répondit le roi. « Je m'en vais réciter mon poème, sire » dit Hrafn. « Fort bien » répondit le roi. « Je voudrais réciter d'abord le mien, sire, si vous le voulez bien » reprit Gunnlaug. « C'est à moi de réciter le premier » dit Hrafn, « puisque je suis venu le premier chez vous. — Où nos pères se sont-ils jamais rencontrés en sorte que le mien ait été à la remorque du tien? » dit Gunnlaug. « Nulle part n'est-ce pas? Eh bien, il en sera de même pour nous deux ». — Hrafn répondit : « Soyons donc assez courtois pour ne pas nous engager là-dessus dans une dispute et laissons le roi décider ». Le roi déclara alors : « Gunnlaug récitera le premier, car il se fâchera, s'il ne fait pas ce qu'il veut ». Alors, Gunnlaug récita la drapa qu'il avait composée sur le roi Olaf et quand il eut achevé, le roi s'écria : « Hrafn, comment ce poème est-il fait? » — « Fort bien, sire », dit Hrafn, « c'est un poème grandiloquent, informe et rude comme le caractère même de Gunnlaug. — Maintenant récite ton poème, Hrafn », dit le roi. Il le fit. Lorsqu'il eut achevé, le roi dit : « Gunnlaug, comment ce poème est-il fait? ». Gunnlaug répondit : « Fort bien, sire, c'est là un beau poème, beau comme Hrafn lui-même et insignifiant, mais », ajouta-t-il, « pourquoi as-tu composé sur le roi un flokk? Ne le trouvais-tu donc pas digne d'une drapa? » Hrafn riposta : « Ne parlons plus de cela, mais ça se rattrapera au tournant, quand bien même ce ne serait qu'un peu plus tard », et ils se séparèrent sur ces mots. Peu de temps après Hrafn devint garde du roi Olaf et lui demanda congé afin de partir. Le roi le lui accorda. Lorsque Hrafn fut prêt pour son départ, il dit à Gunnlaug : « Désormais, notre amitié est finie, car tu vas me calomnier ici auprès du roi. Mais je t'infligerai bien un jour un affront qui ne sera pas moindre que celui que tu veux m'infliger ici ». Gunnlaug

répondit : « Je n'ai cure de tes menaces. Jamais nous ne nous trouverons dans telle situation que je sois moins estimé que toi ». Le roi Olaf donna à Hrafn de précieux cadeaux, lors de son départ, et là-dessus il se mit en route.

Hrafn ayant quitté l'Est au printemps arriva dans le Thrandheim et arma son navire. Il partit durant l'été pour l'Islande et vint avec son navire dans la baie de Leiruvag, au pied de Heidh. Ses parents et ses amis furent heureux de le revoir. Il resta cet hiver là chez lui avec son père. L'été, à l'*althing*[1], ils rencontrèrent leurs parents Skapti le procureur et Hrafn le skald. Hrafn leur dit alors : « Je désirerais votre appui pour aller demander à Thorstein Egilsson sa fille Helga en mariage.» Skapti répondit : « N'est-elle pas déjà fiancée à Gunnlaug langue de vipère? » Hrafn reprit : « Mais le délai dont ils avaient convenu n'est-il pas passé? Du reste, son orgueil est beaucoup trop grand pour qu'il aille s'en soucier ». Skapti répondit : « Bon, faisons comme il te plaît ». Là-dessus, ils se rendirent avec une nombreuse suite à la cabane de Thorstein Egilsson, qui les reçut fort bien. Skapti dit : « Hrafn, mon parent, désire demander ta fille Helga en mariage. Sa famille t'est connue ainsi que sa fortune et que sa valeur, le grand nombre de ses parents et des ses amis ». Thorstein répondit : « Elle est déjà fiancée à Gunnlaug et je tiendrai tous les engagements que j'ai conclus avec lui. » Skapti reprit : « Mais est-ce que les trois hivers ne sont pas passés, qui avaient été spécifiés entre vous? » « Si », dit Thorstein, « mais l'été n'est pas encore passé et il peut encore revenir cet été ». Skapti répondit : « Et s'il ne vient pas de tout l'été, sur quoi pouvons-nous alors compter ? » Thorstein répondit : « Nous nous retrouverons alors l'été suivant et nous verrons ce qu'il peut y avoir à faire de mieux, mais rien ne sert d'en parler davantage cette fois-ci ». Sur ce ils se séparèrent et l'on quitta le thing pour rentrer chez soi. Ce ne fut point un secret que Hrafn avait demandé Helga en mariage. L'été qui suivit, Skapti et les siens insistèrent vivement dans leur démarche et déclarèrent que Thorstein était quitte de

1. Assemblée générale.

tout engagement avec Gunnlaug. Thorstein répondit : « Je n'ai pas beaucoup de filles dont il me faille prendre soin. Aussi désirerais-je assez qu'elles ne causent le malheur de personne. Je vais donc aller d'abord trouver Illugi le noir ». C'est ce qu'il fit. Lorsqu'il eut été le trouver, Thorstein lui dit : « Ne penses-tu pas que je sois quitte de tout engagement avec ton fils Gunnlaug? » Illugi répondit : « Certes, il en est bien ainsi si tu le veux. Je ne puis guère ajouter grand chose ici, car je ne sais pas exactement de quoi il retourne avec Gunnlaug, mon fils ». Thorstein se rendit alors auprès de Skapti, et ils convinrent que le mariage aurait lieu à Borg lors du solstice d'hiver, si toutefois Gunnlaug ne revenait pas en Islande cet été-là, et que Thorstein serait quitte de tout engagement avec Hrafn si Gunnlaug revenait disposé à remplir ses engagements. Là-dessus on quitta le thing et revint chez soi. Gunnlaug cependant faisait toujours attendre son retour et Helga s'affligeait.

* * *

Il faut maintenant dire de Gunnlaug qu'il quitta la Suède l'été où Hrafn se mit en route pour l'Islande et qu'il reçut de beaux présents du roi Olaf le suédois lors de son départ. Le roi Adhalradh reçut Gunnlaug fort bien et il resta chez lui tout l'hiver et fut tenu en grand honneur.

En ce temps-là régnait en Danemark le roi Knudh le puissant, fils de Svein. Il venait d'entrer en possession de l'héritage de son père et menaçait continuellement de venir ravager l'Angleterre, car le roi Svein son père avait conquis un grand territoire en Angleterre avant d'y mourir. A ce moment même, une grande armée danoise s'y tenait. Elle avait pour chef Heming, fils du jarl Strut-Harald frère du jarl Sigurdh, et elle occupait pour Kundh le territoire que le roi Svein avait autrefois conquis. Au printemps, Gunnlaug demanda au roi la permission de partir. Celui-ci répondit : « Il ne te sied guère de t'éloigner de moi, quand une telle lutte se prépare en Angleterre et alors que tu es dans ma garde. — Tu en disposeras comme tu voudras », répondit Gunnlaug, « mais per-

mets-moi de partir cet été, si les Danois ne viennent point. — Nous verrons alors », dit le roi. Or l'été se passa, ainsi que le printemps d'après et les Danois ne vinrent pas. A la mi-été le roi donna à Gunnlaug congé pour partir. Il partit alors vers l'Est, pour la Norvège, et rencontra le jarl Eirik à Hladhir dans le Thrandheim. Le jarl l'accueillit fort bien et lui offrit de rester chez lui. Gunnlaug le remercia de cette invitation, mais dit qu'il voulait cependant rentrer d'abord en Islande pour épouser sa fiancée. Le jarl dit : « Tous les navires armés pour l'Islande sont déjà partis à présent ». Alors un de ses gardes dit : « Il y avait Hallfredh Vandradha skald qui mouillait encore hier à Agdhanes ». Le jarl répondit : « Cela se peut, il y a cinq jours qu'il a pris la mer ». Le jarl Eirik fit alors conduire Gunnlang auprès de Hallfredh qui le reçut avec joie. Ils eurent vent favorable presque aussitôt après, et ils en furent bien aise. Or ceci se passait vers la fin de l'été. Hallfredh dit à Gunnlaug :« As-tu appris que Hrafn fils d'Onund a demandé la main de Helga, la belle?» Gunnlaug répondit qu'il l'avait appris par ouï dire. Hallfredh lui dit ce qu'il savait et il ajouta que bien des gens pensaient que Hrafn n'était point inférieur à Gunnlaug. Gunnlaug récita alors une strophe :« Tu aurais bien besoin, camarade », dit Hallfredh. « de te débrouiller avec Hrafn mieux que je ne le fis moi-même il y a cinq ans. J'arrivais avec mon navire dans la baie de Leirvag, au bas de Heidh. Je devais à l'un des métayers de Hrafn un demi marc d'argent et je le lui retenais. Mais Hrafn s'en vint à nous avec soixante cavaliers, coupa nos amarres, et le navire partit en dérive et alla donner sur les bas-fonds, de telle sorte que nous faillîmes faire naufrage. Je dus alors me rendre à la merci de Hrafn et verser un marc. Voilà ce que j'ai à raconter sur lui ». Ils se mirent alors à parler de Helga et Hallfredh loua beaucoup sa beauté. Gunnlaug récita alors cette strophe :

Il ne sera pas facile
au farouche héros qui brandit l'épée,
cette foudre de Thund,
de gagner la femme, cette déesse
aux habits de lin.

Car cette île de l'or,
cette femme et moi, nous jouâmes,
lorsque nous étions jeunes,
dans les bras l'un de l'autre.

« Voilà qui est joliment dit, » déclara Hallfredh. Ils prirent terre au Nord, près de Melrakkaslétta, à Hraunhofn.

Il était un homme qui s'appelait Thordh, et qui était fils d'un propriétaire de Slètta. Il venait se battre à la lutte avec les marchands et mal leur en prenait. La même chose se produisit avec Gunnlaug. La nuit qui précéda, Thordh pria Thor de lui donner la victoire, et le jour venu, lorsqu'ils se rencontrèrent, ils se mirent à lutter. Gunnlaug fit perdre pied à Thordh et celui-ci tomba de toute sa masse, mais le pied de Gunnlaug se démit et il tomba lui aussi avec Thordh. Alors Thordh lui dit : « Il se peut qu'en autre chose aussi cela n'aille pas mieux pour toi. — Quoi donc ? » demanda Gunnlaug. — « Dans ton affaire avec Hrafn, s'il obtient Helga la belle, lors du solstice. C'est que j'y étais moi, à l'*allthing*, quand ce fut décidé. » Gunnlaug ne répondit rien. On lui pansa le pied, après l'avoir remboîté, mais il enfla beaucoup. Lui et Hallfredh se mirent en route, douze hommes en tout, et arrivèrent à cheval à Gilsbakki dans le Borgarfjordh le samedi soir même où le mariage était célébré à Borg. Illugi fut heureux de revoir Gunnlaug, son fils, ainsi que ceux qui l'accompagnaient. Gunnlaug déclara vouloir aussitôt descendre jusqu'à Borg. Illugi le lui déconseilla et tous furent du même avis, à l'exception de Gunnlaug. Mais Gunnlaug était immobilisé à cause de son pied, bien qu'il n'en laissât rien paraître et ainsi l'expédition n'eut pas lieu. Hallfredh s'en retourna à cheval chez lui à Hredhuvatn dans le Nordhardal où son frère Galti, un homme valeureux, administrait leurs biens.

*
* *

Il faut maintenant dire en ce qui concerne Hrafn qu'il était à son mariage à Borg et plus d'un a raconté que la jeune mariée

était plutôt mélancolique. On dit avec raison qu'amour de jeunesse entête longtemps. Et c'est ce qui se réalisa pour Helga. L'événement inattendu qui se produisit à cette noce fut que Hungerdh, la fille de Thorodd et de Jofridh, fut demandée en mariage par Sverting, le fils de Hafr-Björn, fils de Molda-Gnup. Il fut décidé que la noce aurait lieu en hiver, après la Noël, à Skaney où habitait Thorkell, un parent de Hungerdh, fils de Thorfi Valbrandsson. La mère de Thorfi était Thorodda, sœur de Tungu Odd.

Hrafn retourna chez lui avec Helga sa femme, et ils y étaient depuis peu de temps, lorsqu'un matin, à l'heure du lever, Helga s'éveilla tandis que Hrafn dormait. Il avait l'air agité dans son sommeil. Lorsqu'il s'éveilla à son tour, Helga lui demanda ce qu'il avait rêvé. Hrafn récita alors cette strophe :

Je me suis vu tout meurtri dans tes bras,
ô femme semblable à une île d'or,
et ta couche, ô mon épouse,
était rougie de mon sang;
et toi, coupe divine de Njôrun,
tu étais impuissante à panser mes blessures.
Et ceci n'est pas pour consoler Hrafn,
ô fille douce comme la feuille du lilleul.

Helga déclara : « Cela, je n'en pleurerais jamais, car vous m'avez trompée d'une manière infâme et Gunnlaug est peut être revenu en Islande ». Et Helga se mit à pleurer beaucoup. Peu après, le bruit se répandit de l'arrivée de Gunnlaug. Helga se fit alors si rebelle à Hrafn, qu'il ne put la garder chez lui et qu'ils durent s'en retourner à Borg, où Hrafn ne put guère jouir beaucoup de leur vie commune.

C'est alors que tout le monde se prépara pour les fêtes de l'hiver. Thorkell de Skaney invita Illugi le noir et son fils. Tandis qu'Illugi se préparait à partir, Gunnlaug restait assis dans la salle sans se préparer. Illugi alla à lui et lui dit : « Pourquoi ne te prépares-tu pas à partir, mon fils? » — Gunnlaug répondit : « Je n'ai pas l'intention d'y aller ». Illugi dit alors : « Si, mon fils, tu iras certainement, ne te laisse pas accabler comme cela, et ne languis point après une femme; fais comme

si de rien n'était et sans doute jamais les femmes ne te manqueront ». Gunnlaug fit comme son père lui avait dit et ils arrivèrent à la noce. Illugi et son fils furent installés à l'une des places d'honneur et en face d'eux à l'autre place d'honneur Thorstein Egilsson, son gendre Hrafn et les parents du marié. Les femmes étaient placées sur le *pall*[1], et Helga la Belle était assise la première à côté de la mariée. Elle fixait souvent les yeux sur Gunnlaug, et l'on vit se réaliser ce dicton que chez la femme les yeux ne peuvent dissimuler si elle est éprise d'un homme. Gunnlaug était bien habillé en la circonstance, il avait revêtu le bel habit que le roi Sigtrygg lui avait donné, et il semblait l'emporter de beaucoup sur les autres hommes, à la fois par sa force, sa beauté et sa taille. La joie ne fut pas bien grande à cette noce. Le jour du départ, les femmes se mirent à aller et venir pour préparer le retour. Gunnlaug alla parler à Helga et ils parlèrent longtemps. C'est alors que Gunnlaug récita cette strophe :

La langue de vipère n'a plus connu
un seul jour de joie sous le ciel,
depuis qu'Helga la belle a pris le nom de Hrafn.
Ton père, ce blond héros tempétueux,
n'a guère eu garde de ma langue,
et il a marié, pour de l'argent,
sa jeune fille, pareille à la divine Eir.

Et il récita encore ensuite celle-ci :

Enivrante beauté de Freya, hélas !
c'est à ton père qu'il me faut en vouloir surtout,
ainsi qu'à ta mère, ô femme qui ravis au poète sa joie,
pour avoir tous deux créé en toi une image
aussi belle qu'une broderie de la déesse Bil.
Tiens, prends ce cadeau que voici, chef-d'œuvre de l'homme
et de la femme.

Et Gunnlaug remit à Helga le manteau qu'il avait reçu en présent du roi Adhalradh et qui était un cadeau des plus

1. Le pall était un banc qui courait le long du mur et était réservé aux femmes.

précieux. Gunnlaug sortit ensuite et les chevaux furent amenés et sellés, dont beaucoup étaient très beaux et harnachés d'or. Gunnlaug sauta sur le dos d'un de ces chevaux et se mit à galopper dans la cour vers l'endroit où se tenait Hrafn et Hrafn dut reculer pour l'éviter.

Gunnlaug dit : « Ce n'est pas la peine de te reculer, Hrafn, car tu n'as rien à craindre de moi cette fois-ci, mais ta conscience te dit donc ce que tu as mérité ». Hrafn répondit par cette strophe :

Guerrier pareil au glaive d'Ull,
brave qui fais la gloire de Saga, la déesse des armées,
il ne nous sied ni à l'un ni à l'autre
de rompre entre nous pour une femme.
Il y a, farouche guerrier, tant d'autres femmes
nobles, au sud de cette mer.
Je te le dis moi, en homme bien renseigné,
et qui a dirigé un navire sur les mers.

Gunnlaug répondit : « Il se peut qu'il y en ait beaucoup, mais il ne me semble pas à moi ». A ce moment Illugi et Thorstein se précipitèrent et empêchèrent qu'ils en vinssent aux mains. Gunnlaug dit alors cette strophe :

On l'a donnée, cette femme au teint éblouissant
comme l'or sur le bras de la déesse Eir,
on l'a donnée, pour de l'argent,
à Hrafn, dont on dit qu'il est mon égal et en rien inférieur à moi,
tandis que le très brave Adhalradh, me gardant pour le vacarme des armes,
retardait mon retour.
Aussi suis-je moins avide de parler ».

Sur ce, chacun partit de son côté et l'hiver fut calme et sans incident. Hrafn ne retirait plus aucune joie de la vie commune avec Helga, depuis qu'elle et Gunnlaug s'étaient rencontrés.

Au cours de l'été les gens se rendirent au thing avec leurs suites : Illugi le noir et ses fils, Gunnlaug et Hermund, Thorstein Egilsson et Kollsvein, son fils, Onund de Mosfell et tous ses fils, Sverting Bjarnasson. Skapti avait encore en ce temps là le poste de juge. Un jour au thing, différentes personnes

s'étant rendues avec leurs suites au Mont de Justice, une fois que l'on eut fini de régler les litiges, Gunnlaug demanda la parole et dit : « Hrafn Onundarson est-il ici? » Celui-ci répondit : « Présent ». Gunnlaug langue de vipère dit alors : « Tu sais bien que tu m'as pris ma fiancée et que tu m'as montré de l'inimitié. C'est pourquoi je t'offrirai ici même, à l'occasion du thing, un combat singulier dans trois jours, dans l'île de l'Oxara ». Hrafn répondit : « Voilà une offre à laquelle je pouvais m'attendre de ta part, mais j'y suis tout disposé et aussitôt que tu voudras ». Ce projet déplut beaucoup aux familles de part et d'autre, mais en ce temps-là la loi permettait de provoquer en combat singulier quiconque vous avait fait du tort. Lorsque trois nuits se furent écoulées, on se prépara pour le combat. Illugi le noir suivit son fils jusque dans l'île avec beaucoup d'hommes de sa suite et Skapti le juge suivit Hrafn ainsi que son père et ses autres parents. Avant de commencer le combat, Gunnlaug dit cette strophe :

Me voici prêt à entrer dans le champ clos,
le glaive nu à la main,
Dieu donne de la chance au poète
et fasse que je fende la tête bouclée
de l'amant d'Helga,
et qu'avec mon épée scintillante
je détache du corps la tête du misérable!

Hrafn répondit en récitant ceci :

Poète, tu ne sais qui de nous deux
se réjouira de la victoire.
Les épées qui impriment les blessures sont tirées,
la lame est prête à entailler les membres.
Veuve et solitaire, la jeune femme,
parure des parures,
même si je suis blessé à mort,
entendra louer l'intrépidité du héros.

Hermund tint le bouclier de Gunnlaug son frère, et Sverting Hafr-Bjarnarson celui de Hrafn. C'était avec trois mares d'argent que devait se racheter du combat celui qui se trouverait

blessé. Hrafn avait à frapper le premier, puisqu'il avait été provoqué, et il frappa, atteignant le bouclier de Gunnlaug à sa partie supérieure. Son épée se brisa aussitôt sous la poignée, car le coup avait été porté avec beaucoup de force. La lame se redressa, fichée qu'elle était dans le bouclier et vint porter sur la joue de Gunnlaug, qui en reçut une blessure, mais moins que rien. Les pères s'élancèrent aussitôt pour les séparer ainsi que beaucoup d'autres personnes. Gunnlaug dit alors : « Je déclare que Hrafn est vaincu, puisqu'il est sans arme. — Et moi je déclare que tu es vaincu », dit Hrafn, « puisque tu as été blessé » Gunnlaug devint alors furieux et s'emporta, disant que ceci n'était pas prouvé. Illugi son père dit alors qu'ils ne le prouveraient pas davantage cette fois. Gunnlaug répondit : « Je voudrais que nous deux Hrafn, nous nous rencontrions une autre fois, et que tu fusses trop loin, mon père, pour nous séparer ». Sur ce, on se sépara pour cette fois, et chacun retourna à sa cabane. Le lendemain, il fut mis dans la loi que désormais personne n'aurait le droit de se battre en combat singulier et ceci fut fait sur le conseil des hommes les plus sages qui se trouvaient présents. Et ceux-ci étaient les hommes les plus sages de tout le pays. C'est ainsi que le dernier combat singulier, qui eut lieu en Islande fut celui où Hrafn et Gunnlaug furent aux prises.

Un matin, alors que les deux frères Hermund et Gunnlaug allaient à la rivière Oxara tout seuls, sur l'autre rive s'avancèrent plusieurs femmes, et Helga la Belle était dans leur troupe. Hermund dit alors : « Vois-tu Helga, ton amie, que voilà de l'autre côté de l'eau? » Gunnlaug répondit : « Certes je la vois », et il récita, la strophe que voici :

Elle est née cette femme
pour mettre la discorde entre les hommes.
Le farouche héros Hrafn en a été cause,
car moi aussi je désirais ardemment
posséder Helga, cet arbre de la richesse.
Peu me sert maintenant de jeter le regard
sur cette déesse resplendissante comme le cygne,
car cela brûle mes yeux noirs.

Ensuite, ils traversèrent la rivière et Gunnlaug parla avec Helga un instant. Lorsqu'ils repassèrent la rivière, Helga resta là à suivre longtemps Gunnlaug du regard. Gunnlaug, regardant alors derrière lui, de l'autre côté de la rivière, récita cette strophe :

Semblable à la lune sous ses sourcils,
l'œil de la femme parée de lin
comme la déesse Hrist,
cet œil perçant comme celui du sacre,
m'a regardé du haut de son front lumineux comme le ciel.
Mais l'éclat des paupières de cette Fridh parée d'or,
au travers desquelles on croirait voir briller le clair de lune,
ne fera que provoquer notre malheur à moi et à elle,
qui est pareille à Hlin, la déesse aux anneaux.

Tout ceci s'étant passé, on s'en retourna du thing chacun chez soi, et Gunnlaug resta chez lui à Gilsbakki. Un matin, il se réveilla lorsque tout le monde était déjà levé, sauf lui. Il restait à reposer dans l'alcôve, quand douze hommes entrèrent dans la chambre, armés de pied en cap. C'était Hrafn Onundarson. Gunnlaug s'élança aussitôt et sauta sur ses armes. Hrafn lui dit alors : « Tu n'as rien à craindre. L'affaire qui m'amène, la voici. Ecoute, tu m'as provoqué en combat singulier cet été au thing, et tu penses que ce combat n'a rien prouvé. Eh bien je vais te proposer que nous partions tous deux d'Islande, que nous passions en Norvège cet été et que nous nous y battions. Là-bas, il n'y aura pas de parents pour nous arrêter. — Voilà qui est parlé en brave » répondit Gunnlaug. « Ces conditions-là, je les accepterai volontiers, et si tu veux rester ici, Hrafn, tu auras tout ce que tu désireras ». Hrafn répondit : « Merci pour cette bonne invitation, mais nous voulons repartir sur le champ ». Sur ce ils se séparèrent. Ce projet parut des plus mauvais aux familles de part et d'autre et cependant elles ne firent rien elles-mêmes pour éviter ce malheur. Aussi les choses se passèrent comme elles devaient se passer.

*
* *

Il faut maintenant dire de Hrafn qu'il arma son navire dans la baie de Leiruvag. On rapporte que deux personnes partirent avec Hrafn, les neveux d'Onund son père. L'un s'appelait Grim, l'autre Olaf et ils étaient tous deux des hommes de valeur. Toute la famille de Hrafn fut fort affligée de le voir partir mais il déclara que s'il avait provoqué Gunnlaug en combat singulier, c'est qu'il n'avait aucun plaisir à avoir Helga. « Il faut. » ajouta-t-il, « que l'un des deux tombe sous les coups de l'autre ». Ensuite Hrafn fit voile dès qu'ils eurent du vent et arriva avec son navire dans le fjordh du Thrandheim et y resta l'hiver. Il fut sans nouvelles de Gunnlaug cet hiver là et l'attendit l'été, puis resta un second hiver dans le pays de Thrandheim, à l'endroit qui s'appelle Lifang[1].

Gunnlaug langue de vipère prit le parti de s'embarquer avec Hallfredh Vandrœdhaskäld qui demeurait dans le Nord à Slétta. Ils furent très longs à être prêts. Ils prirent ensuite la mer, dès qu'ils eurent du vent, et arrivèrent aux îles Orkneys peu avant l'hiver. Le jarl Sigurdh Hlodhvisson régnait alors sur les îles, et Gunnlaug se rendit auprès de lui. Il y resta l'hiver et fut bien traité par le jarl. Au printemps le jarl fit ses préparatifs pour partir en expédition guerrière. Gunnlaug partit avec lui. Ils ravagèrent en été les îles Sudh et les fjordhs d'Ecosse au loin à la ronde et soutinrent maints combats. Gunnlaug se révéla, partout où ils allèrent, le garçon le plus brave, le plus audacieux et le guerrier le plus éprouvé. Le jarl Sigurdh s'en revint chez lui, au début de l'été, et Gunnlaug s'embarqua sur un navire de marchands qui faisaient voile vers la Norvège. Il quitta le jarl dans la plus grande amitié. Gunnlaug se rendit au Sud dans le pays de Thrandheim pour y trouver le jarl Eirik à Hladhir, et il y fut au début de l'hiver. Le jarl le reçut fort bien et l'invita à rester chez lui, ce qu'il accepta. Le jarl avait appris auparavant de quoi il

1. Aujourd'hui : Levanger.

retournait, et il dit à Gunnlaug qu'il lui interdisait de se battre sur son territoire. Gunnlaug déclara qu'il avait en effet le droit d'en décider ainsi. Gunnlaug resta là tout l'hiver et il fut tout le temps taciturne. Au printemps, Gunnlaug se promenait dehors, un jour, avec son parent Thorkell. Ils s'écartèrent de la ferme et trouvèrent sur le pré devant eux un cercle d'hommes rassemblés et à l'intérieur de ce cercle, il y avait deux hommes en armes qui faisaient semblant de se battre. L'un se disait Hrafn, l'autre Gunnlaug. Ceux qui regardaient disaient que les Islandais ne frappaient pas très fort et n'étaient pas pressés de se rappeler leurs engagements. Gunnlaug trouva que tout cela contenait beaucoup de moquerie et qu'il s'était attiré là pas mal de sarcasmes, et il s'éloigna sans rien dire. Peu de temps après, Gunnlaug dit au jarl qu'il n'avait pas envie de supporter plus longtemps les sarcasmes et les moqueries des hommes de sa garde au sujet de son différend avec Hrafn et il lui demanda de le faire conduire jusqu'à Lifang. Or on avait auparavant rapporté au jarl que Hrafn venait de quitter Lifang et était parti pour la Suède. C'est pourquoi il permit à Gunnlaug de partir et lui fournit deux guides pour le voyage.

Gunnlaug partit alors avec six hommes de Hladhir à Lifang. Le jour même où il y parvenait vers le soir, Hrafn en était parti le matin. Gunnlaug partit aussitôt pour le Veradal et arriva le soir encore à l'endroit où Hrafn venait de passer la nuit. Gunnlaug poursuivit sa route jusqu'à ce qu'il fût parvenu à la ferme le plus haut située du Veradal et qui s'appelait Sul. Hrafn avait quitté Sul le matin même. Gunnlaug ne s'arrêta pas. Il continua aussitôt sa marche durant la nuit et le lendemain, au lever du soleil, ils s'aperçurent l'un l'autre. Hrafn était parvenu à un endroit où il y a deux étangs et entre les étangs s'étalent des prairies qui s'appellent les prairies de Gleipnes. Dans les eaux de l'un de ces étangs s'avance un promontoire qui s'appelle Dinganes. C'est sur ce promontoire que Hrafn et ses hommes s'étaient installés pour se reposer. Ils étaient cinq en tout et parmi eux se trouvaient Grim et Olaf, parents de Hrafn. Lorsqu'ils se rencontrèrent,

Gunnlaug dit : « Il est bon que nous nous soyons retrouvés ». Hrafn répliqua qu'il n'y voyait rien à redire et il ajouta : « Maintenant, choisis les conditions que tu voudras, à savoir si nous devons nous battre tous ensemble, autant que nous sommes, en nombre égal de part et d'autre, ou seulement nous deux ». Gunnlaug répondit que cela lui était égal. Alors Grim et Olaf déclarèrent qu'ils ne voulaient pas rester à regarder tandis qu'eux se battraient. Thorkell le noir, le parent de Gunnlaug dit la même chose. Alors Gunnlaug dit aux hommes que le jarl lui avait donnés pour l'accompagner : « Vous resterez à nous regarder, afin de pouvoir raconter quelle fut notre rencontre». C'est ce qu'ils firent.

Ensuite, ils en vinrent aux prises et tous se battirent avec acharnement. Grim et Olaf s'attaquèrent à Gunnlaug seul, mais le résultat fut qu'il les tua tous deux et ne reçut pas une blessure. C'est ce qu'affirme Thordh Kolbeinsson dans un poème qu'il a composé sur Gunnlaug langue de vipère.

Pendant ce temps Hrafn et Thorkell le noir étaient aux prises. Thorkell tomba et perdit la vie. De la même façon finirent également les autres compagnons de Gunnlaug et de Hrafn. La lutte commença alors entre eux deux et ce fut un combat ardent, où ils s'attaquèrent avec acharnement, à grand renfort de coups et par de continuels assauts l'un contre l'autre. Gunnlaug avait l'épée que le roi Adhalradh lui avait donnée et qui était une arme excellente. A la fin, Gunnlaug porta à Hrafn un grand coup de taille et lui trancha un pied. Hrafn ne tomba point cependant et alla s'appuyer à une souche et s'y soutint. Gunnlaug lui dit alors : « Tu es désormais hors de combat, et je ne veux plus me battre avec un homme mutilé. — Oui, » dit Hrafn, « le destin m'a durement frappé, et pourtant, je pourrais tenir encore, si je pouvais avoir de quoi boire. » Gunnlaug lui dit : « Ne me prends pas par traîtrise, si je t'apporte de l'eau dans mon casque ». Hrafn répondit : « Non, je ne te prendrai pas par traîtrise ». Gunnlaug se rendit alors jusqu'à un ruisseau, y puisa de l'eau dans son casque et l'apporta à Hrafn. Celui-ci prit le casque de la main gauche, mais de la droite il frappa Gunnlaug à la tête et lui fit une énorme

blessure. Gunnlaug dit alors : « Tu m'as bien vilement pris en traître et tu as agi là malhonnêtement, alors que moi, j'avais confiance en toi ». Hrafn répondit : « Oui, c'est vrai, mais ç'a été plus fort que moi, je n'ai pu supporter que tu prennes Helga la Belle dans ton étreinte ». Et ils se précipitèrent à nouveau l'un sur l'autre avec acharnement. Finalement Gunnlaug l'emporta sur Hrafn et Hrafn y perdit la vie. Alors les guides prêtés par le jarl s'avancèrent et pansèrent la blessure que Gunnlaug portait à la tête. Pendant ce temps-là, restant assis, il récita cette strophe :

Hrafn, cel excellent guerrier,
cet aquilon de l'épée,
s'est dressé toujours contre nous
dans le tumulte des armes.
Guerriers aux bras chargés d'anneaux,
vous fûtes témoins de la pluie de fer
qui fit rage ce matin autour de Gunnlaug
sur l'âpre promontoire de Dinga.

Ensuite ils prirent soin des morts et emportèrent Gunnlaug sur son cheval et parvinrent avec lui jusqu'à Lifang. Il y passa trois nuits, reçut tous les soins d'un prêtre, rendit le dernier soupir et fut enterré près de l'église. Tout le monde pensa que c'était grand dommage pour l'un comme pour l'autre, quand on apprit les circonstances de leur mort.

*
* *

L'été, avant que la nouvelle de l'événement fût parvenue jusqu'ici en Islande, Illugi le noir eut un rêve. Il était chez lui, à Gilsbakki. Il lui semblait voir Gunnlaug s'approcher de lui dans son sommeil et il était tout sanglant. Il lui récita une strophe qu'Illugi se rappela à son réveil et qu'il récita ensuite à d'autres.

Il arriva la même nuit à Mosfell qu'Onund rêva. Hrafn venait à lui tout couvert de sang et lui récitait cette strophe :

L'épée était rouge et le guerrier
pareil au dieu Rognir me blessa durement de l'épée.
L'épée destructrice de boucliers
fut éprouvée contre les boucliers.
Des corbeaux sanglants, je crois,
planaient au-dessus de ma tête.
Il fut donné aux avides rapaces
de patauger dans les flots de mon sang.

L'été qui suivit, au thing, Illugi le noir dit à Onund sur le Mont de Justice : « Quelle indemnité veux-tu me payer pour mon fils que ton fils Hrafn a tué par traîtrise? » Onund répondit : « Il me semble que je devrais être le dernier à payer une indemnité pour lui, car j'ai eu assez à souffrir de leur rencontre. Aussi ne t'offrirai-je aucune indemnité à cause de mon fils ». Illugi reprit : « On te rattrapera au tournant, sur un de ta famille ou de tes clients ». Après le thing d'été, Illugi fut tout le temps très triste.

On apprit en automne qu'Illugi était parti à cheval de Gilsbakki avec trente hommes et qu'il était arrivé le matin de bonne heure à Mosfell. Onund s'était rendu à l'église avec ses fils, mais Illugi s'empara de deux de ses parents, qui s'appelaient l'un Björn et l'autre Thorgrim. Il fit égorger Björn et fit trancher les pieds à Thorgrim. Cela fait, il s'en retourna chez lui et aucune réclamation n'eut lieu de la part d'Onund.

Hermund fils d'Illugi fut fort affligé de la mort de son frère Gunnlaug. Il ne voulait pas croire qu'on l'eût vengé, bien que cela eût été fait. Il y avait un homme qui s'appelait Hrafn et était le neveu d'Onund de Mosfell. C'était un marchand important qui possédait un navire dans le Hrutafjordh. Au printemps donc Hermund Illugason partit à cheval de chez lui, tout seul, par la lande qui s'appelle Holtavörduheidh et poursuivit son chemin vers le Nord jusqu'au Hrutafjordh et jusqu'à Bordheyr où était le navire du marchand en question. Beaucoup de marchands s'y trouvaient alors installés. Hrafn

le capitaine était à terre et beaucoup de gens étaient chez lui. Hermund se rendit chez lui, le transperça de son javelot et repartit aussitôt à cheval. Les compagnons de Hrafn en furent tous si stupéfaits qu'ils ne pensèrent pas à courir sus à Hermund. Aucune indemnité ne fut versée pour ce meurtre. Avec lui se termina le litige entre Illugi le noir et Onund de Mosfell.

Thorstein, fils d'Egil, maria Helga, sa fille, quelque temps après, avec un homme qui s'appelait Thorkell et était fils de Hallkell. Il habitait là-bas dans le Hraundal et Helga alla habiter avec lui, mais lui n'en retira que peu de joie, car jamais elle ne put oublier Gunnlaug, bien qu'il fût mort. Cependant Thorkell était un homme fort valeureux, riche en biens et bon skald. Ils eurent des enfants qui furent même assez nombreux. Ils eurent des fils qui s'appelèrent Thorarm et Thorstein et plusieurs autres enfants. La seule joie de Helga consistait à déplier le manteau qu'elle avait reçu en cadeau de Gunnlaug et qu'elle restait longtemps à contempler. Une fois, une grande épidémie vint frapper la ferme de Thorkell et de Helga. Beaucoup en souffrirent et pendant longtemps. Helga l'attrapa, elle aussi, mais malgré cela, elle ne s'alita pas. Un samedi soir qu'elle était assise auprès du feu, la tête sur les genoux de Thorkell, son mari, elle envoya chercher le manteau de Gunnlaug. Lorsqu'on le lui eut apporté, elle se redressa, le déploya devant elle et le contempla un instant. Ensuite, elle retomba sur les genoux de son mari et expira.

Helga fut transportée à l'église et Thorkell resta seul. Tout le monde pensa, comme il fallait s'y attendre, que la mort de Helga était une grande perte. Là se termine aussi cette histoire.

Trad. (Aurélien Sauvageot).

S. Y. WITTÉ

(SOUVENIRS PERSONNELS)

Je n'ai pas la prétention de donner ici un tableau de la carrière de Witté : le ministre russe s'est dressé à lui-même un monument dans ses *Mémoires*, d'ailleurs fort mal traduits en français, et très sujets à caution comme œuvre historique. Pourtant, j'ai eu avec le célèbre homme d'Etat qui recevait volontiers les gens de lettres, cinq entrevues assez longues. Il me semble qu'en en reproduisant le détail, surtout celui de nos conversations de 1904 et de 1909, j'aiderai à fixer la physionomie de cet homme si diversement jugé.

Je dois toutefois prendre une précaution. Witté était un cynique, qui méprisait les hommes. Il était à coup sûr persuadé que nul ne résiste à son intérêt, et que, par suite, on ne peut jamais avoir confiance en personne, si on ne donne pas à un confident, en échange de sa discrétion, un avantage matériel ou moral, de l'argent, une place ou des honneurs. Quand on était reçu par Witté, on avait l'impression d'être *jaugé* par lui; on sentait que, s'il vous faisait une confidence, c'était dans l'espoir que vous la publieriez plus ou moins tôt, sous une forme plus ou moins voilée ou altérée, de sorte qu'il pourrait, le cas échéant, ou bien se taire, ou bien déclarer n'être pour rien dans le renseignement divulgué. En outre, il utilisait manifestement ses visiteurs pour répandre, dans la société ou dans la presse, un certain nombre de renseignements partiellement faux, qui devaient être utiles à sa réputation ou à sa politique. Néanmoins, c'était un homme d'une grande

et forte intelligence, et, parmi les choses qu'il vous confiait il y en avait certainement qui exprimaient le fond de sa pensée.

Ma première visite à Witté date du 17 janvier 1902. Je revenais alors d'un long voyage en Mandchourie, au cours duquel le ministre avait, à la prière d'un personnage russe qui me voulait du bien, mis un wagon à ma disposition : je venais le remercier. Des généraux, des fonctionnaires de tout ordre emplissaient le salon. Après une courte attente, je fus introduit dans un vaste cabinet, et reçu par un homme très grand, en redingote, qui me fit asseoir. C'était Witté : une expression extrêmement intelligente, des yeux malins, ironiques ou rieurs, d'ailleurs affectés de strabisme, et enfin, un front prodigieusement haut. De cette visite, toute de courtoisie, je ne veux retenir que peu de chose. D'abord que le ministre voulut parler français, et que, comme il ne comprenait pas toutes les nuances de cette langue (il dit le contraire dans ses *Mémoires*), la conversation en fut considérablement gênée. Ensuite que, questionné par lui sur mes impressions relatives au chemin de fer mandchourien, je ne lui cachai pas la solide réputation que lui faisaient sur place les gens de métier; mais j'ajoutai : « Seulement, votre chemin de fer se trouve en plein territoire étranger, de sorte que, quand ils le voudront, les Chinois, aidés des Japonais, vous le couperont à leur fantaisie. — Oh ! nous serons alors à deux de jeu ! » répondit le ministre, comprenant bien que j'étais au courant des bruits de guerre prochaine avec le Japon qui circulaient, dès le mois de décembre 1901, dans les cercles de Port-Arthur.

Cette première visite, toute superficielle, me servit du moins d'introduction, lorsque, deux ans plus tard, le 27 octobre 1904, alors que Witté n'était plus ministre des finances, je sollicitai de lui une nouvelle entrevue. Je venais justement de parcourir pendant trois mois la Russie entière, tâchant de deviner les modifications sociales et politiques que la guerre de Mandchourie, alors dans son plein, amènerait dans l'empire des tsars. J'avais été reçu par les gens les plus divers,

appartenant à tous les partis possibles, et je commençais à me faire une idée sur les modifications profondes apportées en Russie par l'état de guerre. Witté me semblait être un homme utile à consulter. J'allai le voir dans l'hôtel somptueux qu'il s'était fait assez insolemment construire sur le Troïtski Prospect. Cette fois, l'antichambre était vide. Les visiteurs, admis sur invitations, venaient chacun à l'heure indiquée, de sorte qu'ils ne se rencontraient guère. J'attendis dans la bibliothèque, meublée de rayons ouverts en acajou clair, chargés de livres et surmontés de quelques petits bustes bruns, parmi lesquels je reconnus celui de Tolstoï. Bientôt, Witté ouvrit la porte et m'introduisit. Je lui rappelai ce que, deux ans auparavant, il m'avait répondu lorsque je lui avais discrètement fait part des bruits de guerre prochaine qui couraient en Manchourie. Il me répondit que je ne lui avais rien appris, mais qu'il ne croyait pas lui-même, à cette époque, à la probabilité d'une guerre russo-japonaise. Je continuai : « Dans le voyage que je viens de faire à travers la Russie entière, j'ai constaté un immense mécontentement contre M. Plévé (le ministre de l'intérieur) et contre la guerre. On vous englobe dans la réprobation générale, à cause du chemin de fer transmandchourien. Sur ce point, j'ai défendu votre œuvre : je serais heureux de savoir si mes arguments sont justes...

— En réalité, » répondit Witté (en russe cette fois), « mon unique but, en construisant le Transmandchourien, a été de joindre Vladivostok à la ligne transsibérienne par la voie la plus courte possible. Je ne suis pour rien dans la branche méridionale de la ligne, qui traverse toute la Mandchourie et atteint Port-Arthur : bien plus, j'ai toujours combattu la construction de cette ligne. C'est contre mon gré que le gouvernement russe a décidé de mettre la main sur Port-Arthur. Les Anglais nous ont dit alors : « Halte-là ! Port-Arthur, soit, mais à condition que ce soit un port de commerce ». Or, comme c'est justement ce que nous ne voulions pas faire à Port-Arthur, nous avons choisi un autre point de la côte pour y créer un port de commerce, qui est Dalni. En ce qui me concerne, je n'ai

eu aucune part dans le choix de ces deux places. Seulement, quand la décision eut été prise, malgré moi, ce sont mes ingénieurs[1] qui ont choisi les emplacements et exécuté les travaux. Vous venez de me dire que tout cela a coûté très cher. Admettons-le si vous voulez, et que, par exemple, on eût pu exécuter pour dix millions ce qui en a coûté vingt : je vous fais la part belle ! Eh bien, toutes ces dépenses devaient nous revenir à très bref délai, ne fût-ce que grâce aux ventes de terrain. Pour vous en donner une idée, il me suffit de vous dire qu'à Dalni seul on a vendu environ la quarantième partie des terrains disponibles : or nous en avons tiré un million de roubles. Le reste est à l'avenant. J'ai d'ailleurs agi de même pour les concessions forestières du Yalou[2]. Quand certains de nos spéculateurs ont commencé à faire des affaires dans cette région, je m'y suis opposé de toutes mes forces, et un beau jour (j'en ai la preuve ici, dans cette serviette), j'ai refusé de signer le procès-verbal d'une séance de comité où l'on avait pris une résolution concernant ces affaires : le lendemain, l'empereur me congédiait... »

Je remis la conversation sur les *zemstvos*[3], dont on disait maintenant que l'ancien ministre était si bien devenu opposé à leur existence, qu'il avait remis à l'empereur un travail (*zapiska*) dans lequel il les combattait.

« Voici, » reprit Witté, « ce qui s'est passé. Je répète qu'il faut sept fois réfléchir avant de faire quelque chose, mais que, une fois la résolution prise, il n'y a plus à y revenir. J'ai, en vertu de ce principe, toujours soutenu qu'une liberté, une fois accordée, ne saurait plus être retirée. Tenez, je n'aurais peut-être pas, si j'avais été Alexandre Ier, donné la Constitution que vous savez à la Finlande ; mais, si je l'avais octroyée, je n'aurais jamais fait le stupide et cruel coup d'Etat que notre

1. Witté était alors ministre des finances; or, son ministère avait tout un outillage pour exécuter les grandes entreprises d'Etat.

2. Cause officielle de la guerre russo-japonaise.

3. Espèce de conseils généraux qui cristallisaient, en province, les éléments libéraux épars, et qui semblaient devoir fournir un appui sérieux à la reconstruction sociale de la Russie.

gouvernement vient de faire contre cette province. Revenons aux *zemstvos*. Un jour, on a agité, dans les sphères ministérielles, la question de savoir si l'on devait créer des *zemstvos* dans les gouvernements qui ne possédaient pas cette institution. J'ai dit alors ceci : depuis 30 ans, c'est à-dire depuis leur création, vous n'avez cessé de réduire l'importance de ces institutions, et de les tracasser de toutes les manières. Eh bien, maintenant, vous devez ou bien leur rendre pleine liberté, ou bien ne pas songer à en augmenter le nombre, si vous les considérez comme dangereux.

— On affirme que c'est vous qui avez mis dans la tête de l'empereur une prévention contre eux.

— Rien n'est plus faux. Je vais vous prêter mon travail : il est un peu différent de la forme qui en a paru à l'étranger. Vous verrez que la question se compliquait ici d'une question de nationalité : il y avait, dans les pays dont il s'agissait, des Russes, des Polonais et des Juifs; il ne fallait pas agir à la légère. »

Ici, Witté prêchait manifestement pour sa réhabilitation. Il y a apparence que son travail contre les *zemstvos* avait pour but de montrer à l'empereur qu'il n'était pas le radical pour lequel on le tenait, et, par suite, de faciliter son retour au pouvoir. — Sans rien manifester de mes sentiments, je lui demandai s'il était pour les réformes, ou contre elles.

« Je suis incontestablement pour une réforme sérieuse, complète : on ne saurait se contenter de petites réformes de détail, car l'organisme de la Russie est gravement malade. Il ne s'agit pas ici du ministère des finances, lequel peut, sans broncher, supporter non seulement cette guerre, mais une autre guerre encore : il s'agit des autres ministères. Non seulement je crois à l'étoile de la Russie, mais je crois qu'elle grandira encore. Seulement, à l'époque où nous sommes, le pays subit une crise dangereuse dont nul ne peut prévoir l'issue immédiate; il souffle un vent terrible; sans doute, la ville restera debout, mais, une fois la tempête calmée, on verra quels édifices et quels arbres elle aura abattus. Il faut qu'autour de l'empereur disparaisse une série de personnes

néfastes, une dizaine, une vingtaine peut-être, dont l'influence sur lui est déplorable. En ce moment... (il fait le geste d'une tête qui se balance.... L'empereur est intelligent, mais il est mal conseillé. En ce qui me concerne, je ne suis pas de ceux qui peuvent se contenter de ne s'occuper que d'une partie spéciale, du doigt d'une main, par exemple, en négligeant le soin de l'organisme entier. Or, ce souci général a déplu, et je suis parti.

« Aussi bien dois-je vous dire que je suis partisan du régime autocratique, car ce régime permet, quand le souverain a de la valeur, de réaliser en vingt ans ce qu'un régime constitutionnel permet à peine de réaliser en cent ans. Seulement, pour cela, il faut un bon souverain : Pierre le Grand, Catherine II, Alexandre II... Où donc, ailleurs que chez nous, aurait-on pu exécuter sans la moindre effusion de sang une œuvre colossale comme l'affranchissement des serfs ? Tenez, chez vous, en France, voyez votre histoire, vos volte-faces perpétuelles, et comme, au fond, vous faites peu de besogne réelle ! Mais, donner une Constitution ? Non, allez ! nous ne sommes pas encore prêts pour cela !

— Pourtant le parti libéral compte sur vous.

— Quand ses émissaires sont venus me trouver, ils m'ont conseillé de ne pas m'user pour le moment, de façon à être prêt lorsque la réaction inévitable des premiers temps serait brisée. Je leur ai dit alors ce que je vous dis. Une Constitution aurait pour nous des suites fâcheuses, et voici pourquoi. Durant un certain temps, tout pourrait peut-être marcher convenablement. Mais, dès que serait émoussé l'élan idéaliste du premier moment, les gens ne penseraient plus qu'aux choses matérielles, et à emplir leurs poches. Je l'ai dit à l'empereur. J'accepterais une Constitution qui viendrait du peuple ; mais si on en donnait une en ce moment, le peuple n'y serait pour rien, ce serait l'œuvre d'un parti : au bout d'un certain nombre d'années, après une génération, si vous voulez, les descendants de ceux qui auraient créé l'œuvre en auraient déjà oublié les principes généreux, et ils ne songeraient plus qu'à faire des lois qui leur soient profitables à eux-mêmes.

Certes, il y a beaucoup à faire, mais vous dire ce qui va sortir de la crise présente me paraît totalement impossible.

— Croyez-vous qu'on pourrait fondre dès maintenant les paysans avec le reste de la nation en les soumettant au même code civil ?

— Assurément, c'est la première réforme à réaliser, et sans tarder !

— Et la seconde, les instruire ?

— Evidemment !

— Y a-t-il de bons projets d'instruction obligatoire ?

— Oh! ce ne sont pas les projets qui manquent, c'est un ministre ! (nous sommes entre nous, n'est-ce pas ?) Voyez-vous, dans un autre ordre d'idées, un homme qu'il eût fallu pendre, c'était le ministre de l'intérieur, mon ancien collègue Plévé [récemment assassiné]. Il avait coutume de dire : « Tout Russe est un chenapan ! S'il le conteste, c'est à lui de faire la preuve du contraire ! ». Or, le prince Sviatopolk-Mirski, son successeur, et mon grand ami, dit de son côté : « Tout Russe est un honnête homme : en cas de contestation, c'est à moi de faire la preuvedu contraire. » Il y a, entre ces deux formules, une différence radicale de politique : la seconde est la mienne. »

Sur ces mots, je cédai la place au médecin, avec invitation de revenir le lendemain. Cette fois, le ministre témoigna, dans une conversation à bâtons rompus, plus de laisser-aller que la veille. Il commença par me montrer un télégramme qu'il venait de recevoir du général Kouropatkine qui, à propos de remercîments personnels, lui rappelait les conversations qu'il avait eues avec lui (*nachy bésiédy*). Witté ajouta :

« Il lui a fallu sept mois pour comprendre qu'il fallait se débarrasser du général Alexéyef, le vice-roi. Quand Kouropatkine est parti pour le front, il vint me voir : il était assis là où vous êtes, et je lui ai dit : « A votre place, je coffrerais le vice-roi en arrivant, et je l'expédierais à Saint-Pétersbourg ». D'ailleurs, on est, croyez-le bien, beaucoup plus belliqueux que vous ne pensez, en haut lieu. Il y a quelques années, l'empereur voulait prendre Constantinople,

tout simplement, et j'ai eu toutes les peines du monde, étant seul de mon avis, à faire échouer le projet.

— Mais la Conférence de La Haye ?

— Ah! la bonne histoire ! Je vais vous la conter textuellement [1]. Vous pourrez la raconter un jour, mais dans assez longtemps, et surtout, très enveloppée [2]. Voici les faits. Nous apprenons un jour que l'Autriche se disposait à renouveler son matériel d'artillerie : c'était alors la seule puissance de la Triplice qui n'eût point de canons neufs. D'autre part, il me faut vous dire que, chez nous, le budget de la guerre est limité. Le général Vannovski employait ses crédits à la réfection et à l'acquisition du matériel : le général Kouropatkine, lui, les employait uniquement à améliorer la solde, l'ordinaire, les conditions générales du service. Ah! il a une grosse responsabilité dans cette guerre ! Il n'est pas administrateur pour deux sous : c'est « un officier de Tachkent » (*élo tachkenski ofitser* !). Alors, Mouraviof [le ministre des affaires étrangères], l'homme le plus léger qu'on puisse rêver, un gommeux, (tenez, regardez, chez la comtesse Kleinmichel la caricature où on le représente en conquérant de Port-Arthur) vint me trouver et me dit : « Si l'Autriche consentait à ne pas refaire son armement, cela nous dispenserait de refaire le nôtre. La balance entre la Triplice et la Duplice resterait la même, puisque l'Allemagne, la France et l'Italie ont déjà leur armement nouveau. » J'eus quelque peine à lui faire comprendre que les choses ne pouvaient se passer ainsi, et qu'une convention sur de pareilles bases était impossible. Désirant détourner, ne fut-ce que pour une couple d'années, les esprits de l'idée de la guerre, je dis à mon collègue : « Il vaudrait mieux proposer un désarmement universel ! » Tout chaud, tout bouillant, Mouraviof alla porter l'idée à l'empereur, qui la fit sienne... pour deux ans !

1. Witté a conté cette histoire à la page 83 de ses *Mémoires*, éd. française. Je la reproduis telle qu'il me l'a contée dans l'abandon de la conversation. Le fond en est le même; quelques détails diffèrent.

2. Je n'ai jamais pris sur moi de commettre pareille indiscrétion.

« Quant à la guerre actuelle, c'est une mare infecte où nous pataugeons. Pourtant, au fond, c'est une guerre de finances : or, les nôtres sont infiniment plus solides que celles du Japon. Mais on n'en peut prévoir la fin. En effet, si livrés à nos seules forces, nous devons l'emporter, grâce à nos finances, nous ignorons, en revanche, quelles interventions pourront se produire, non que ce soit là secret d'Etat, mais simplement parce que la politique européenne n'a point d'homme, ni Bismarck, ni Gladstone, ni Thiers... Il est donc impossible de deviner l'issue de cette guerre, car elle dépendra vraisemblablement des hasards d'une majorité. »

Comme j'avais fait allusion à un violent article de la *Quarterly Review* consacré à Nicolas II, Witté sourit et nia y avoir collaboré. Cet article, qui est de juillet 1904, était fort intéressant : il révélait alors un Nicolas II absolu, entêté plutôt qu'autoritaire, changeant perpétuellement d'opinion, au gré des gens indignes dont il se laissait influencer. Accuser Witté d'avoir écrit ces pages semblait exagéré, car on avait plutôt, en lisant cet article, l'impression d'un homme qui n'avait pas approché l'empereur, et le jugeait extérieurement. Witté me confirma que Nicolas II avait envoyé à Londres un homme de confiance pourvu de cent mille roubles, à l'effet de découvrir l'auteur anonyme de cet article. Ce qui est fort possible, c'est que l'article ait utilisé plusieurs confidences du ministre : il détestait assez son souverain pour tâcher de le diminuer en public, surtout quand il pouvait le faire impunément, pour ne pas dire avec un avantage personnel. En tout cas, cette allusion que j'avais faite fut pour lui l'occasion d'une profession de foi.

« Je suis monarchiste, moi ! L'autocratie est une idée que j'ai sucée avec le lait. Mes aïeux [il me montre leurs portraits] ont tous servi les tsars ! Mais si l'autocratie vaut mieux que le régime constitutionnel, il faut, en revanche, que l'autocrate soit sérieux et capable. Celui-ci [Nicolas II] est très bon, très doux, mais pénétré d'une idée mystique de sa mission qui lui fait commettre des erreurs graves; parfait comme homme privé, il est trop hésitant et flottant pour être un bon auto-

crate. Son père a commis une faute, celle de le faire voyager, comme prince héritier, dans l'Orient fastueux, où les formes du pouvoir asiatique ont frappé son imagination et lui ont inspiré le désir d'être une sorte de *Boguedykhane* [empereur de Chine] européen. Il eût cent fois mieux valu le faire voyager en Europe, où il aurait vu des peuples civilisés, et en Russie, où il se serait rendu compte des besoins du pays. Lorsque les agissements de ses représentants officieux dans les opérations forestières du Yalou commencèrent à exciter l'inquiétude des Japonais, ces derniers proposèrent un compromis, et rédigèrent à cet effet un projet de convention en huit articles. Quand on le présenta à l'empereur, il s'écria : « *Nakhalstvo!* » (En voilà de l'effronterie!). Pourtant on se mit à discuter. Mais voici comment les choses se passèrent : quand nous demandions la modification, par exemple, de trois mots, les Japonais répondaient instantanément. Nous, au contraire, quand ils nous demandaient un changement quelconque, prenions d'abord le soin de consulter le vice-roi Alexéyief, qui ne se pressait pas, si bien que chacune de nos réponses arrivait au bout de trois semaines. Pendant ce temps-là, nous massions des troupes et envoyions une flotte en Extrême-Orient. Faut-il s'étonner, après cela, si les Japonais ont brusqué les choses ?

« Pour moi, j'étais favorable à la convention proposée par les Japonais, et j'estimais qu'il fallait la signer; j'étais ennemi de la guerre, et j'ai prédit tout ce qui devait arriver, si l'on ne terminait pas amiablement ce conflit. Oui, j'ai prédit tout ce qui est arrivé. Pendant les cinq ou six premiers mois qui ont suivi mon renvoi, je n'ai pas rencontré l'empereur, soit que lui ou moi fussions en voyage; depuis mon retour, je le vois souvent, mais il est convenu tacitement entre nous que nous ne parlerons jamais de la guerre, et, réellement, nous n'en disons pas un mot.

« Dans la guerre actuelle [russo-japonaise], l'Allemagne soutiendra la Russie, car elle a, dans cette affaire, gagné un gros sac (et le ministre me montre un gros portemonnaie en peau grise). La France nous soutiendra également : fait-elle

bien ou mal, c'est une autre question [*sic*]. On comprendra que la paix est nécessaire quand on aura fait tuer 150.000 Russes; il a fallu en faire tuer déjà 75.000 avant de comprendre qu'il fallait débarquer Alexéyef. Mais, si on fait tuer tant de monde, des troubles sérieux, graves, éclateront, et nul ne saurait dire ce qui adviendra alors.

« Plévé avait fourré dans la tête de tous les gens importants que la guerre était utile, et l'impératrice répétait: « Ça balaiera la canaille ». Que voulez-vous de plus? Il en est du passé comme de l'incident actuel du Dogger-bank[1] qui nous divise avec l'Angleterre. Il eût fallu répondre très vite. Mais le comte Lamsdorf[2] est accablé de dépêches et ne sait où donner de la tête. Pendant ce temps, l'empereur est à la chasse...

— A-t-il conscience de la gravité de l'heure?

— Nullement !... »

Lorsque je me levai pour prendre congé, Witté me dit : « J'ai confiance en vous, bien que je vous connaisse peu : revenez me voir quand vous viendrez à Pétersbourg, et je vous conterai d'autres choses. »

Ces simples mots m'avaient ouvert les yeux : je compris que Witté m'accordait une certaine confiance, parce que, dans un article sur lui, dont je lui avais montré le projet, je ne l'avais ni découvert ni trahi. Il s'était donc décidé à se servir de moi pour publier sous une forme déguisée les renseignements qu'il me donnerait sous le sceau du demi-secret. Me tint-il rigueur de ce que je ne pus m'y résoudre, par habitude de ne juger que quand j'ai entendu à la fois l'accusation et la défense, ou tout simplement par scrupule de délicatesse? Je ne sais. Mais, au cours des visites ultérieures que je lui fis en pleine crise politique, il se contenta de me dire désormais des mots acerbes sur divers grands personnages.

Voici par exemple une visite du 15 mai 1909. Witté s'y montre très différent de ce qu'il était quatre ans plus tôt :

1. La flotte russe avait canonné par erreur des navires anglais.
2. Le ministre des affaires étrangères.

évidemment, c'est un homme fatigué et profondément aigri. Il me reçoit dans son vaste cabinet de maroquin rouge, où l'on voit les photographies des derniers tsars, et, sur un meuble près de la fenêtre, bien en vue, un portrait de Guillaume II, avec une grande et prétentieuse dédicace du Kaiser. Witté a vieilli. Il se met les doigts dans le nez, et par instants, un sourire vague passe dans ses yeux. Il me demande de ne pas publier sous son nom les choses qu'il me dira, et, il se met en devoir de me tenir des propos qui ressemblent fort à un canevas d'article — l'article qu'il espère que j'écrirai :

« On fait en ce moment, en Russie, une sotte politique d'opportunisme, — de l'opportunisme de cuisinière » et il passe en revue les points sur lesquels « on », c'est-à-dire le président du conseil, Stolypine, fait de l'opportunisme : crédits de la marine, tribunaux d'exception pour mater la révolution, attitude provocante à l'égard de la Finlande, etc. Il en est de même des alliances. « On peut être pour l'Allemagne ou contre l'Allemagne : mais on ne saurait avoir l'air de l'ignorer, comme fait Stolypine. Or, on a beau faire semblant de l'ignorer, elle a manifesté qu'elle existait, et alors — pardonnez-moi l'expression — nous avons fait dans notre culotte. Ainsi, il n'y a pas chez nous de politique réelle, appuyée sur des vues d'avenir. Et, en effet, comment auraient-ils des vues d'avenir? D'où sortent-ils, ces politiciens au petit pied, ces Goutchkof, ces...

— Oh ! on peut combattre Goutchkof, mais on ne saurait dire qu'il n'est pas intelligent, » ai-je l'imprudence de déclarer.

« — Sans doute, il est intelligent, relativement. De même, par exemple, Martens, le jurisconsulte, est bête, et cependant c'est un grand savant : Goutchkof peut, lui aussi, être très fort en certaines choses et ignorant en politique.

Et il continue :

« En ce qui me concerne, je serais plutôt porté vers les partis de droite : mes aïeux ont tous servi les tsars, et je suis prêt à mourir pour mon tsar [à chaque visite, ce couplet légiti-

miste reparaît, mais il me convainc mal]. Mais, en réalité, je forme à moi seul mon parti : je ne veux en aucune façon me mêler aux intrigues. Je suis opposé à la politique chauvine qu'on poursuit chez nous contre les allogènes. Certes, j'ai des amis, tels P. N. Dournovo[1] et... [le nom m'échappe] qui ont fait partie de mon ministère. Avec eux, je suis très bien sans avoir toujours leurs idées. [Cette tirade étant répétée à trois reprises doit avoir un but !]...

« On répète que je veux redevenir ministre : rien n'est plus faux. D'abord parce que l'empereur ne peut me sentir, et cela parce que je suis le premier, le seul ministre qui soit parti de son plein gré. [En disant ces mots, Witté oubliait, ce qu'il ne me cachait pas jadis, que l'empereur l'avait congédié du ministère des finances. Il est vrai que, plus tard, premier président du conseil, il avait donné sa démission].

Or », continua Witté, « si le tsar m'offrait de nouveau la présidence du conseil, je lui dirais : faites-moi votre portier ou votre valet de chambre, mais pas votre ministre, car dans quinze jours, nous serons en désaccord, et je serai de nouveau obligé de vous quitter... »

Après diverses considérations tendant à prouver que ses successeurs dilapidaient, pour payer une police inquisitoriale et pour construire des lignes stratégiques dans des intentions belliqueuses, les grosses réserves laissées par lui comme ministre des finances, Witté changea de ton, et me dit : « Si vous voulez me faire plaisir — se reprenant — si vous voulez dire la vérité, enfin, voici... Dites bien haut et répétez partout que je ne suis pour rien dans les intrigues qui ont

1. M. P. Dournovo dont il est parlé ici avait eu jadis une histoire qui suffira à le caractériser. C'était sous le règne d'Alexandre III. M. Dournovo était chef de la police, et, pour une histoire de femmes, il avait fait saisir la correspondance d'un diplomate étranger. De là plainte à l'empereur, lequel, comme on sait, ne ménageait pas ses épithètes; de son chef de police, il dit ce simple mot : *Néguadiaye* (misérable !), et il le congédia sur l'heure. Depuis lors, dans la haute société de Pétersbourg, on appelait le héros de cette histoire : « Le misérable confirmé par l'empereur » (*Vysotchaishe outverjdionny néguadiaye*). C'est ce noble seigneur que Witté avait repêché pour en faire un ministre de l'intérieur, lorsqu'il était président du conseil.

pour but de renverser Stolypine. J'ai fait contre lui un discours au Conseil de l'Empire, mais je me suis borné là. Je ne m'occupe pas de ce que font ou préparent contre lui mes collègues... »

Et, en écoutant cet évident mensonge, je pensais au mot du prince N... sur Witté : « C'est un éléphant de travail : attelez-le à un train sur rails, il vous mènera une charge énorme. Mais, hors de sa voie, sans rien à faire, il ne sait que piétiner le sol, comme un cheval qui s'ennuie. »

* * *

Tels sont, résumés dans leurs traits essentiels, les contacts que j'ai eus avec le célèbre ministre. Ce qui frappe, c'est la netteté de ses vues dans les années 1902-1905, puis la fatigue et l'indécision dans les années ultérieures. Ce grand travailleur, ce cerveau puissant, ne trouvant plus la possibilité de rentrer en grâce, même après le grand succès qu'il remporta en signant la paix de Portsmouth, le 5 septembre 1905, ne sut pas s'accommoder d'une retraite digne et silencieuse. Il remplit au contraire le monde de ses critiques contre ses successeurs, contre Nicolas II, contre son pays même qui les supportait. Après avoir été un très grand personnage, à la fois par ses mérites et par sa situation, il s'éteignit médiocrement pendant la grande guerre, et la nouvelle de sa mort fut à peine autre chose qu'un fait-divers. C'est qu'à ce grand esprit, à ce vigoureux lutteur, le sens moral a toujours fait défaut; or, le sens moral est d'une telle force auprès de la postérité que, par exemple, l'histoire oubliera peut-être les fautes de Nicolas II, pour ne retenir que la beauté morale de sa fin, causée ou du moins hâtée par son respect pour la foi jurée. C'est là une chose que Witté, malgré sa haute intelligence, n'aurait jamais comprise.

Jules LEGRAS.

LUDENDORFF ET LA DÉFAITE DE L'ALLEMAGNE

L'occupation de la Ruhr a eu cette conséquence secondaire mais non surprenante de fournir au général Ludendorff l'occasion de faire un nouvel éclat public.

Au lendemain de l'armistice, il s'était enfui en Suède. Le 12 novembre 1919, il rentrait en Allemagne. Les Berlinois fêtaient avec enthousiasme son retour. Les Bavarois lui tendaient des bras plus accueillants encore. C'est à Munich qu'il se fixa. La ville catholique qui, avant 1870, et même plus tard, abhorrait le protestant prussien au casque à pointe et aimait ferme le vieux casque à chenille bavarois, révère aujourd'hui les débris du militarisme prussien qui ont échoué sur son sol. Le général, qui naquit en 1865 dans un village de la région de Posen, a trouvé là-bas une seconde petite patrie. Par reconnaissance, sans doute, il a fait d'un milieu habituellement paisible un foyer d'intrigues, de complots, d'agitation. Tout n'est pas révélé de son activité : la partie que l'on connaît indique assez que le général en demi-solde guette l'heure où il pourra pousser en avant quelque candidat au trône, afin de reconquérir lui-même le complément de sa solde, son autorité et sa puissance.

Le mouvement de colère provoqué en Allemagne par l'entrée de nos troupes dans la Ruhr lui paraît propice. S'il n'a pas fait mystère de ses intentions depuis trois années, il les proclame à présent avec une bruyante impudence, comme s'il se sentait près de tenir le succès. A un journaliste anglais, il accorde une interview. La France, en entrant dans la Ruhr, cherche à recueillir les fruits de deux siècles de vieille politique de militarisme et de conquête. Elle ne permettra ni à l'Angle-

terre, ni à l'Amérique d'intervenir. D'ailleurs ces puissances ne s'en soucient guère. L'Allemagne n'a pas d'amis; elle ne peut compter que sur elle-même. Mais cela, elle l'a compris. Ses enfants, cessant de lutter entre eux, serrent les rangs.

Voyez-vous, vous assistez au réveil du peuple allemand, au resserrement de front entre ouvriers et patrons, résultat pour lequel j'ai tant combattu durant la guerre, sans réussir jamais à l'obtenir. Il fallait l'envahisseur pour que nous puissions nous ressaisir et nous compter. Naturellement, cette unité n'est pas encore parfaite, et nous devrons sans doute attendre encore quelque temps avant de la voir définitivement et intégralement réalisée. Peut-être notre malheureux peuple aura-t-il encore beaucoup à souffrir avant d'arriver à comprendre que le véritable ennemi de la paix européenne, le véritable et plus dangereux ennemi de l'humanité n'est pas l'organisation militaire allemande, qui n'est que défensive, et ne vise qu'à tenir en échec ses adversaires, mais bien le militarisme français, qui, actuellement, en pleine paix, étend ses tentacules vers les richesses allemandes, que la France désire, et dont elle a besoin pour la réalisation de ses folles ambitions guerrières.

Le loup guerrier allemand, devenu berger, a pitié de son peuple. Il se récrie — par générosité et non par couardise, croyez-le — à la pensée de se rendre dans la Ruhr.

Non ! Non ! merci ! Si j'allais dans la Ruhr, nos ennemis crieraient que je veux soulever les populations contre les Français. Je tiens, au contraire, à m'abstenir de tout geste provocateur. Dieu sait les souffrances que notre peuple endure ! Je veux, pour ma part, alléger son fardeau, non pas l'accroître.

Que fait le bon apôtre deux jours plus tard ? A l'occasion de la cérémonie anniversaire de la ligue nationaliste *Oberland*, devant les nombreuses délégations venues de tous les points, de la Bavière et du Reich, il prononce un discours débordant de fureur dont les paroles de feu invitent le peuple à la résistance et à la révolte.

Rejetons le mot d'ordre de la politique dite d'exécution du traité: nous n'avons plus d'armes, et il nous faut tout subir. Le ver lui-même se tord quand on le piétine. Pourquoi un peuple qu'on martyrise à mort ne se dresserait-il pas dans un dernier sursaut? Nous avons encore de la force, pourvu que nous ayons de la volonté... L'esprit de la politique d'exécution rôde toujours autour de nous... Ne nous laissons pas duper par la belle parole d'union sacrée. Ce n'est là qu'une

façade. Il n'y a pas d'union sacrée tant que l'activité qu'inspire l'amour de la patrie est interdite, entravée ou même punie, tant que la trahison peut s'exercer impunément, tant que le marxisme international occupe les postes dirigeants, tant que les patriotes se combattent les uns les autres. L'ennemi est toujours dans nos rangs.

L'esprit du grand Frédéric réclame du nationalisme et de vrais Allemands dans les gouvernements, dans tous les ministères du Reich et des Etats confédérés. Du nationalisme dans tous les cœurs allemands, et une intervention impitoyable contre toute trahison, mais aussi la discipline dans notre propre camp...

Camarades ! Aujourd'hui le service de la patrie n'est plus soumis à aucune loi, comme il l'était lors du service militaire obligatoire, mais comme je souhaite qu'il le redevienne bientôt, une fois déchiré le honteux traité de paix... Notre avenir est entre nos mains, et cet avenir nous dit avec une rigueur inéluctable :

— L'esprit de Frédéric le Grand maintiendra le Reich.
L'esprit de l'exécution le détruit;
Que le peuple allemand choisisse qui il veut suivre;
Vous.... vous suivez le roi.

Singulier chef, qui lance à ses troupes une proclamation de veille de bataille, et refuse de se mettre à leur tête pour l'instant ! Peut-être vaut-il mieux ne pas apprécier pareille conduite. Mais il importe de savoir que ces appels forment l'aboutissement logique des ouvrages et des discours d'Erich Ludendorff depuis 1919, ses *Souvenirs de guerre*, ses *Documents du G. Q. G. allemands* [1], et surtout le dernier : *Conduite de la guerre et politique* [2], qui mérite une attention particulière.

* * *

Il est des vaincus que leur défaite remplit de tristesse. Ils gardent une réserve qui impose le respect. D'autres réfléchissent , reconnaissent leurs fautes, et s'instruisent en silence pour ne pas retomber dans les mêmes erreurs. Le général Ludendorff ne ressemble ni aux premiers, ni aux seconds. Il en est d'autres qui geignent, fulminent et plastronnent. Ils maudissent leurs juges et la destinée. Ils n'ont rien appris.

1. Traduction française des *Souvenirs* et des *Documents* à la librairie Payot.
2. Traduction française par le capitaine breveté Koelz, à la librairie Berger-Levrault.

Leur cerveau, leur sang bouillonnent de recommencer la partie, en la jouant de la même manière, en essayant tout au plus de se munir de meilleures cartes. Le général Ludendorff est de ce nombre. Il ne sait pas se résigner. Il ne peut admettre que sa carrière ait été définitivement brisée, à l'âge de cinquante-trois ans, après une chute brutale suivant une ascension splendide mais inachevée. Napoléon, mort presque au même âge, avait au moins conquis la gloire et la puissance suprêmes. Il prépare donc son retour de Munich par une habile campagne de plaidoyers justificatifs et agressifs.

Les *Souvenirs de guerre* en marquèrent le début. Le récit simple des événements de la grande guerre, le ton modéré et paisible, le style rugueux, gauche, mais non dépouillé d'énergie, tout était de nature à dissiper des animosités encore vives. Le lecteur allemand pouvait enfin suivre, le cœur serré, l'enchaînement des faits qui, des éclatantes victoires initiales, des exploits renouvelés maintes fois,avaient conduit à l'effondrement final. En apprenant les efforts du chef d'état-major des armées allemandes, en communiant avec lui dans une même douleur, il en venait à le condamner avec moins de sévérité.

Le livre était habile aussi[1]. Les faits étaient encore très mal connus du public, en 1919, et certains demeurent toujours obscurs aujourd'hui. Quelle commodité pour l'avocat adroit qui veut les présenter sous le jour qui lui sera le plus favorable ! Comme il était facile, pour se disculper, de rejeter sur la fatalité, et sur l'impéritie ou le mauvais vouloir des autres, la plus lourde part de la faute ! Le général Ludendorff n'a pas manqué d'être cet adroit avocat, au risque de compromettre le respect qu'on doit à un officier de talent et à un ennemi vaincu. « Il ne manque pas grossièrement et sciemment à la vérité matérielle. Mais il excelle à la déformer légèrement, et à présenter, des faits exacts, une interprétation tendancieuse ou influencée par son éducation,ces conceptions ou son orgueil »

1. Nous n'insistons pas beaucoup ici sur ces *Souvenirs* qui ont été déjà longuement discutés et réfutés en France. Nous nous permettons de renvoyer au livre lumineux du général Buat (Payot, Paris), et à l'excellent article de M. P. Conard dans la *Revue du Mois* (numéro de juillet 1920).

(P. Conard). Il est bien « de la même école que ce Bernhardi qui n'hésite pas à écrire que son pays a besoin de la guerre, mais qu'il serait avantageux pour lui d'être attaqué, et que la diplomatie allemande a le devoir de biseauter les cartes » (Général Buat).

L'apologie qu'il présente alors peut être succinctement résumée ainsi. C'est une première inexactitude que d'opposer son rôle à celui du maréchal Hindenburg. La collaboration des deux hommes fut toujours complète et harmonieuse. Il n'est pas vrai ensuite qu'il ait visé à exercer la dictature politique. Des conflits se sont élevés entre les chanceliers civils et lui-même, par la faute de ces dirigeants, écrasés par leur tâche, impuissants à comprendre les dures nécessités de la guerre. Bethmann-Hollweg, que l'empereur aimait certes plus que Ludendorff — ici, le général dit vrai — est tombé, non parce que l'état-major l'a renversé, mais parce que Guillaume II a dû reconnaître qu'il prenait une route dangereuse pour l'Allemagne. Il n'est pas vrai, enfin, que Ludendorff ait, par principe ou par sympathie, poursuivi un politique réactionnaire : s'il s'est appuyé sur les partis de droite, c'est que ceux-ci comprenaient seuls vraiment la situation, tandis que démocrates et socialistes commettaient des méprises dont les ennemis de l'Allemagne ne pouvaient que se réjouir et profiter.

Les accusations qu'on a portées contre sa politique dans diverses circonstances graves ne sont pas fondées. Il n'a poussé à la guerre à outrance, à la guerre sous-marine sans restrictions, que parce qu'il a jugé que la victoire totale, la seule enviable, ne pouvait être gagnée qu'à ce prix. Il n'a pas voulu prolonger inutilement la guerre. S'il était convaincu que l'Allemagne était obligée de lutter pour obtenir des conditions qui garantissent sa prospérité future, il n'a pas cherché à imposer une paix de violence. Il était prêt à s'associer à des négociations de paix : c'est l'Entente qui les a repoussées en 1916, en 1917, en 1918. Bien loin d'être d'une dureté inouïe, les traités de Brest-Litovsk et de Bucarest n'ont représenté qu'un minimum des exigences que l'Allemagne avait le droit d'élever.

Sur la direction purement militaire des opérations, le général Ludendorff est discret. Sa loquacité tarit soudain. Plutôt que de se disculper, il glisse sur ses fautes stratégiques et tactiques. Le général Buat s'est chargé de les éclairer d'un jour cru. Par contre, le vaincu rejette sur d'autres la responsabilité de la défaite. Il fait sienne, tout à fait sienne, la théorie du coup de poignard dans le dos. Le front n'a pas cédé, il a été ébranlé, abattu par les Allemands de l'intérieur. Sans les socialistes, le maréchal Foch n'aurait pas triomphé. Sans l'aberration du peuple allemand, hypnotisé par les fallacieux mirages du président Wilson, sans la Révolution, l'Allemagne n'aurait pas succombé. Le militarisme allemand n'a donc pas été plus incapable qu'il n'a été coupable. Le général Ludendorff n'a pas démérité de la patrie.

Cette argumentation porta. On a pu dire avec raison que l'Allemand moyen fut convaincu. Et il le prouva en tolérant, en fêtant Ludendorff. Pour achever la démonstration, celui-ci publia un gros volume de *Documents*, qui devaient corroborer, pièces sur table, ce qu'il avait dit dans ses *Souvenirs*, en même temps que « les documents militaires du chapitre XXIV constituaient l'héritage militaire légué par le Commandement suprême au peuple allemand pour le jour de sa renaissance [1]. » Trois opuscules avaient déjà défendu certains points particulièrement délicats : *L'Echec de la médiation des neutres, en août-septembre* 1918; *Les propositions de paix et d'armistice; Le déplacement des responsabilités.* L'affaire lui semblait entendue.

Et pourtant certains adversaires ne se rendaient pas. A mesure que la connaissance des événements s'étendait et se répandait, des voix s'élevaient qui osaient discuter les assertions du général. Des critiques assez âpres lui étaient adressées. Force lui fut de reprendre la plume, à défaut de l'épée, et d'écrire un nouveau gros ouvrage sur *La conduite de la guerre et la politique.*

1. *Avant-propos* du général Ludendorff.

*
* *

Cette fois le ton change. Les heures sombres ont fui. La pluie a cessé, si le soleil du 2 décembre ne luit pas encore. On a des partisans en Allemagne. On peut sortir en grand uniforme. On peut relever la tête. Les phrases du général deviennent mordantes, cinglantes, hautaines. Selon les bons principes, il se défend en attaquant.

Ses adversaires n'avaient pas manqué de signaler son insuffisante instruction générale. Ludendorff n'avait appris que ce que l'on enseigne dans les écoles de cadets en Allemagne, et c'était un mince bagage. Vite, il a voulu boucher les lacunes. Fier de sa nouvelle science, il commence par rappeler les axiomes militaires des grands maîtres de la guerre allemands, Frédéric II, Bismarck, Bernhardi et Moltke. Il étale les connaissances toutes fraîches d'histoire, d'économie politique, qu'il vient de cueillir. Sous nos yeux ébaubis défilent Alexandre le Grand, Hannibal et Napoléon, Blücher et Gneisenau, accompagnés à quelque distance par Clausewiz. Des publicistes de second ordre sont cités à côté d'articles de journaux.

Première constatation de ce néophyte de la science (quelque université allemande ne l'avait-elle pas nommé *doctor honoris causa* pendant la guerre?) : il faut, avant de juger, comprendre ce qu'est la guerre, et combien elle est étroitement lié à la politique intérieure et extérieure des belligérants. Il faut rompre avec l'erreur d'après laquelle la guerre doit être soumise à la direction politique, ou du moins se diriger vers les buts que celle-ci lui désigne. L'inverse est vrai.

On a trop souvent écrit sur la politique et la conduite de la guerre. Si j'ai entrepris ici de traiter le même sujet, et si, à cette occasion, j'ai placé le terme « conduite de la guerre » avant le mot « politique », c'est qu'on n'a pas suffisamment compris chez nous toute l'importance de la conduite de la guerre... Il ne m'a jamais semblé heureux d'opposer l'une à l'autre la politique et la guerre, car cette opposition n'existe pas dans la réalité, ou ne devrait pas exister. Toutes deux ne sont après tout qu'une seule et même chose, comme le dit si nettement et avec raison, le général Krauss. La phrase célèbre : La guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens, doit être comprise comme suit : « La guerre est la continuation de la politique

extérieure par d'autres moyens », et doit être complétée par cette autre phrase que nous démontrerons encore ultérieurement : « d'ailleurs la politique tout entière doit servir la guerre. »

Deuxième constatation ; celle-là énoncée dès la première phrase de la préface :

Nous autres, Allemands, nous nous flattions, avant la grande guerre d'être de la race des maîtres, d'être un peuple de maîtres. Nous étions tout autre chose.

Cela veut dire qu'il existait une belle race germanique de fauves blonds, comme les aimaient le comte Gobineau et Nietzsche, mais que des apports impurs ont corrompue. Ces impuretés entrèrent dans le sang germain avec le droit romain, le christianisme, le parlementarisme anglais, et surtout les influences sémites. De là un antagonisme qui s'est poursuivi dans la nation allemande depuis le Saint Empire romain germanique (quelle cacophonie de termes qui hurlent de se toucher!) jusqu'à nos jours. Gloire soit rendue aux Hohenzollern qui avaient réussi à faire triompher les sains éléments du germanisme ! Maudits soient leurs contradicteurs, qui ont momentanément réussi à les détrôner : juristes, politiciens et trafiquants, tenants de la démocratie, du centre catholique, ou de la social-démocratie !

Rien de plus facile que de discerner ce qui fut bon et ce qui fut mauvais dans le cours de la guerre, que de reconnaître les robustes et les sages des insuffisants et des traîtres. Et de les dénoncer.

Les fautes des deux premiers commandements en chef des armées allemandes furent graves. Le tort du général comte de Moltke ne consista pas, comme on le dit souvent, à modifier le plan Schlieffen en renforçant l'aile gauche allemande en Lorraine et non l'aile droite marchante du Nord, mais de ne pas savoir manœuvrer au moment opportun, dès les premières batailles gagnées. Le tort du général Falkenhayn est, après avoir mené quelques glorieuses offensives, de s'être arrêté dans l'espoir de venir à bout de l'ennemi par une guerre d'usure. Avait-il oublié que la victoire totale amène seule l'anéan

tissement de l'ennemi? L'un et l'autre commirent en outre la faute de ne pas étendre leurs prévisions assez loin, et de « n'avoir pas poussé le chancelier à servir la guerre par tous les moyens. »

Ils laissèrent aux deux généraux qui prirent le commandement suprême le 29 août 1916 une situation inquiétante, presque désespérée. Leurs avis n'avaient pas été écoutés. Eux avaient une notion claire et vigoureuse de l'essence et du caractère de la guerre. Malheureusement il était trop tard. Ils surent accomplir encore de magnifiques exploits que l'histoire militaire retiendra à jamais. Les grands espoirs des opérations stratégiques décisives leur étaient interdits. Leurs plus belles victoires ne furent plus que des expédients. Les succès initiaux ne purent être exploités. — C'est à la fois trop de modestie et trop peu de clairvoyance. Sous le commandement de Ludendorff, les Allemands exécutèrent vraiment quelques opérations remarquables, sur un front, puis sur l'autre, créant ainsi des situations inquiétantes pour l'Entente. Est-ce une excuse suffisante aux fautes indéniables de tactique? Est-ce surtout la preuve d'une interprétation exacte, cohérente, des théories militaires que le général écrivain se plaisait à citer? On ne peut se défendre de remarquer du flottement dans les idées de Ludendorff sur ce point. On le voit préconiser la guerre d'anéantissement, la seule vraie, alors qu'il pratique à son tour la guerre d'épuisement, qu'il condamne. A quelques pages de distance, il affirme qu'il recherchait toujours la victoire finale, décisive, puis que les armées allemandes avaient perdu la chance de battre complètement leurs ennemis. S'il ne pouvait plus remporter que des avantages locaux et éphémères, pourquoi n'a-t-il pas renoncé plus tôt à la lutte?

En passant dans le domaine de la politique, le général tient des raisonnements analogues, aussi agressifs et aussi contradictoires. Partant de cet axiome, qui lui semble démontré, que le pur Germain est un fauve blond, que « c'est la force qui façonne le droit », il jette l'anathème sur les mauvais Allemands qui n'ont pas reconnu l'évidence de cette vérité. Bethmann-Hollweg, ce juriste pointilleux et timoré, fut coupable

grandement de n'avoir pas su organiser une propagande démoralisante chez les ennemis, ni une propagande intérieure capable de soutenir le moral de la nation allemande, si admirable en 1914. Il aurait fallu impitoyablement châtier les défaitistes et faire luire aux regards anxieux du peuple des buts de guerre splendides. Au lieu de cela, le chancelier philosophe chercha des excuses, promit de réparer ses torts en Belgique, proclama l'indépendance de la Pologne qui brisait tout espoir de paix séparée avec le tsar, louvoya dans sa politique vis-à-vis de l'Angleterre, des Etats-Unis, et annonça publiquement son désir de conclure une paix prochaine. Ses successeurs, bien que désignés ou acceptés par Ludendorff, témoignèrent pareille mollesse et pareille faiblesse. Le chef d'état-major en vient à se plaindre de n'avoir plus été tenu au courant des négociations politiques, et de n'avoir plus été écouté. La catastrophe devenait inévitable. Ah! si seulement il avait assumé la dictature, comme il en avait eu un instant la pensée !

Mais ce que Ludendorff ne dit pas, c'est que sur toutes les questions graves qui se posèrent depuis 1916, c'est son opinion qui l'emportait, et que sur chacune d'elles, son opinion variait et flottait. Les archives ouvertes ont révélé qu'il avait été l'un des premiers à réclamer la constitution d'une Pologne indépendante, en même temps qu'il conseillait de conclure une paix séparée à l'Est. Après avoir collaboré avec le député Ezberger à la rédaction de la résolution du 19 juillet 1917 qui provoqua la chute de Bethmann-Hollweg, il tempêta contre ceux qui avaient ainsi avoué leur désir de paix aux ennemis. Et par ailleurs il ne cesse de répéter qu'il fut toujours disposé à signer une paix raisonnable. En soi, le fait est peut-être exact.Mais comment le concilier avec la volonté d'anéantissement de l'ennemi qui aurait mis Ludendorff à même d'imposer n'importe quelle paix, raisonnable ou non? Et quelles étaient les conditions de la paix qu'il jugeait raisonnable? Il les indique dans son livre : elles sont fort avantageuses pour l'Allemagne dont elles assureraient l'hégémonie militaire et économique, mais ne mentionnent ni l'intégrité de la Belgique, ni la restitution de l'Alsace et de la Lorraine. Pour

obtenir le consentement des Alliés, il fallait vraiment les écraser. Et que signifient cette propagande intérieure qui ne fut pas faite, ces buts de guerre qu'on ne fit pas miroiter? Le général semble admettre qu'on pétrit à son gré l'opinion publique, et que les gouvernements furent criminels en laissant se répandre le doute et le mécontentement. Mais ne renverse-t-il pas l'ordre naturel des choses? Une propagande judicieuse eût rendu la victoire possible, dit-il. Mais oublierait-il que la victoire eût constitué la meilleure des propagandes? Soutenue par des succès, l'Allemagne aurait supporté les souffrances avec un moral intact. Vaincue, rien ne pouvait enrayer le découragement grandissant.

* * *

La tâche serait longue, mais facile, de relever les appréciations injustes, insensées, les erreurs, les contradictions qui fourmillent dans le livre : *La conduite de la guerre et la politique*. On l'achève avec l'impression qu'il n'avait pas tort, ce haut personnage allemand qui, rempli de désespoir, disait en 1918 au professeur Hans Delbrück : « Nous sommes gouvernés par un cadet pris de démence. »

On se rend compte du mal funeste que des hommes tels que le général Ludendorff peuvent faire à ceux qu'ils servent ou qui se servent d'eux. Le jour où il a mis Guillaume II dans l'alternative de choisir entre lui et le chancelier Bethmann-Hollweg, qui avait la confiance du souverain et du peuple, le général a commis un acte révolutionnaire, et porté le premier coup fatal à la monarchie. C'est lui qui a consommé la ruine de l'Allemagne par ses menées pangermanistes, dont un rapport français secret, admirable de perspicacité, disait en février 1917 : « La cabale conservatrice réussira à renverser Bethmann-Hollweg: les chanceliers se succéderont, dépourvus d'autorité, toujours plus soumis à l'état-major. Toute politique modérée sera rendue impossible, et comme on peut espérer que l'Amérique se joindra à l'Entente, la victoire de celle-ci est certaine ».

C'est bien ainsi que des conservateurs comme Ludendorff font le jeu des ennemis de leur pays. Ils prennent leur énergie brutale pour de la force. Ils ont des soubresauts de volonté plutôt que de la persévérance. Malgré leur ignorance et l'étroitesse de leurs vues, ils prétendent diriger les destinées politiques d'un peuple. Ils amoncellent les ruines sur leur passage avant d'être eux-mêmes abattus. On ne peut retenir un frémissement à l'idée qu'un Ludendorff puisse aujourd'hui parler comme il l'a fait, et songe peut-être à s'emparer de cette dictature, qu'il n'avait pas osé saisir pendant la guerre. On se réjouit pourtant que tous n'aient pas oublié ses méfaits, et qu'au lendemain du jour où il déclarait à un journaliste danois : « Il n'existe qu'une puissance : c'èst le sabre, le militarisme », les ouvriers autrichiens l'aient obligé à faire un détour pour éviter d'entrer dans Vienne.

Gaston Raphael.

VIE LITTÉRAIRE

La Vieille Angleterre[1]

John Galsworthy a été surnommé « le fossoyeur de la noblesse ». C'est un homme âgé aujourd'hui de cinquante-cinq ans, qui a commencé l'existence comme avocat, après avoir passé par les collèges aristocratiques de Harrow et d'Oxford. Dégoûté du barreau, où, selon son aveu, ayant traversé les diverses cours de justice sans avoir pour ainsi dire exercé, il avait pris sa carrière en aversion, et possédant une certaine indépendance de moyens, il voyagea, vécut, joua, rencontra des aventures. Il parcourut le monde et il apprit la vie. On peut dire qu'il a de l'un et de l'autre une connaissance exceptionnelle. Il connaît presque toutes les sociétés et tous les individus.

Ses expériences nombreuses et variées, à travers quoi il a promené un esprit d'intuition extrêmement pénétrant, servi par une forte culture, auraient fait de lui un terrible sceptique s'il ne portait en son âme l'élan frémissant d'un poète, le don d'élargir l'univers autour des personnages de ses créations et de prolonger leurs gestes dans la nature infinie. Sans cette faculté puissante d'envelopper d'une atmosphère d'idéaliste sensualité ses fictions, toujours puisées dans l'observation, les romans de Galsworthy seraient désolants, arides, déplaisants comme une poignée de vérités cinglantes jetées à la face des pauvres humains.

Il ne s'attendrit pas sur ses héros, comme un Dickens, il ne les stylise pas comme un Kipling, il les éclaire de cette flamme intérieure éclatante ou crépusculaire que tout être porte en soi. Galsworthy est un réaliste lumineux. Homme d'action et de passion, c'est un dramaturge. Il a connu au théâtre de grands succès parfaitement mérités. Chose très rare, ce romancier a pu resserrer la complexité de son analyse dans l'action synthétique de la scène, et pourtant ses comédies ont la même qualité de netteté large et de mouvement

1. *Le Domaine*, par John Galsworthy, traduction Biberco, Calmann-Lévy, édit.

logique qui prédomine dans ses romans. On joue de lui en ce moment un drame, *Loyalties,* dans lequel il met aux prises un Juif et un chrétien au milieu de péripéties tragiques, et qui a soulevé un intérêt d'admiration et aussi de stupeur.

Comme historien des mœurs et, si l'on veut, comme moraliste, il met à nu, sans violence outrée, mais avec un implacable instinct de véridicité, les antiques conventions qui régissent encore le vieux monde moderne en mal de transformation.

Le public français commence seulement de connaître et d'apprécier ce captivant écrivain dont la vogue se continue en Angleterre et aux Etats-Unis, bien que sa construction balzacienne de romancier ne soit pas celle de la jeune école littéraire à la recherche d'une nouvelle forme dans laquelle l'analyse, si poussée qu'elle soit, puisse toujours s'inscrire dans un symbole ou se resserrer dans un interrègne évocateur. Galsworthy, outre-Manche et outre-Atlantique, est encore « à la mode », mais les heures de notre temps passent si rapides que l'écrivain arrivé en plein succès n'est déjà plus aux yeux d'une partie de la jeunesse qui lit ou qui écrit qu'un modèle du passé, devant lequel on veut et on cherche autre chose.

* * *

Le dernier roman de Galsworthy traduit en France, *Le Domaine*, est une étude de la vieille société aristocratique anglaise.

Le monde nouveau qui se prépare et dont la grande guerre avec la lente paix ont précipité et précipitent l'avènement, selon l'expression de Lloyd George, « avec une rapidité foudroyante », cherche à s'organiser sur le principe de la restriction des privilèges de la naissance et de l'argent.

Dans le *Saint*[1], John Galsworthy montrait le déclin du sentiment religieux mystique dans les âmes des femmes britanniques, le désarroi profond de cette robuste société qui avait élevé ses fondations solides sur l'Église établie et sur les *squires*, les détenteurs de la grande propriété terrienne. Le *Saint* était un de ces ministres austères et purs, directeur des âmes, gardien des lois et de la morale, et devant lequel les lois et la morale telles qu'il les concevait s'écroulaient.

Le Domaine présente simplement un tableau de la vie de château anglaise et une monographie des principaux types de la caste privilégiée, au-dessus des bourgeois et bien au-dessus des manœuvres, paysans et ouvriers. Dans leur honnêteté, dans la pureté de leurs mœurs et de leurs intentions, dans la puérilité de leur orgueil et dans le sentiment candide de leur infaillibilité, l'auteur nous dévoile à quel

1. Analysé dans la *Vie des Peuples*, 10 mars 1922, p. 609-610.

point ces hommes et ces femmes respectables et sympathiques sont incapables de se plier aux métamorphoses sociales de la période actuelle et de quel poids ils doivent peser dans l'organisation d'un pays contraint, sous peine de déchéance rapide, de se débarrasser de tous ses éléments parasites.

Comment ce Royaume-Uni du chômage, de la lutte pour le pétrole, du renoncement à la suprématie absolue sur les mers, du détachement progressif des Dominions peut-il continuer de subsister avec le gaspillage d'énergie, de terrain et d'intelligence qu'entraîne la stagnante vie de château rêvée par tout Anglais depuis le jour où Guillaume le Conquérant distribua les domaines des Saxons vaincus à ses Normands énergiques, mais jouisseurs et particularistes, individualistes nés?

Galsworthy ne répond pas à cette question. Ses romans semblent la poser.

M. Horace Pendyce n'est pas un très grand propriétaire terrien. Son « domaine » de Worsted Skeynes est à la mesure d'autres très nombreux domaines qui font de l'Angleterre un échiquier de petits fiefs, au sein desquels des seigneurs, des *squires*, maintiennent tant bien que mal une sorte d'administration féodale, bienveillante, omnipotente et bornée, absolument en désaccord avec les exigences du grand travail collectif et coordonné devenu une nécessité impérieuse pour les nations qui ne veulent pas déchoir au milieu de la concurrence universelle.

Dès le premier chapitre nous faisons connaissance avec le domaine, son propriétaire, sa famille et ses amis. Pour une partie de chasse, nous voyons arriver à Worsted Skeynes, avec sa femme, l'honorable Geoffrey Winslow, héritier à la Chambre des Lords du siège de son père, un des dirigeants du pays par le fait de sa naissance; sir James et lady Malden; sir James est juge de paix dans son comté, où il a une chasse, il est aussi colonel dans la *Yeomanry* (quelque chose comme notre ancienne garde nationale). Soutien convaincu de l'Eglise, ce juge de paix, grand propriétaire, est naturellement l'effroi des braconniers. Thomas Brandwhite et sa femme : Thomas Brandwhite est un grand banquier retiré des affaires qui continue de prélever une forte dîme sur la société en faisant partie des conseils d'administration de diverses compagnies. Gilbert Foxleigh est un pique-assiette, hobereau sans fortune, recherché pour son adresse de tireur et de dresseur de chevaux. Le Révérend Hussel Barter, pasteur de Worsted Skeynes et sa femme : le pasteur est un homme sûr de lui et qui appuie sa certitude de son intolérance.

Les Pendyce sont six : le père, la mère et quatre enfants, deux fils et deux filles, George, Gérald, Bee et Norah. Le frère de M. Pendyce est là. Major général en retraite, s'il était né un an avant son frère,

au lieu de naître un an après, Charles Pendyce aurait été de droit le propriétaire du « domaine », et Horace Pendyce aurait embrassé la carrière militaire; et si un troisième frère était venu au monde, il aurait appartenu à l'Eglise, où l'attendait une cure. Les trois ordres : la noblesse, l'armée, le clergé. C'est ainsi que George, l'aîné des Pendyce et le futur propriétaire du domaine à la mort de son père, est un oisif, un clubman, membre du club des « Stoïciens » qui a dans ses statuts cette disposition géniale et caractéristique : « Aucun membre de ce club ne devra avoir la moindre occupation quelle qu'elle soit ». Tandis que son frère Gérald, comme son oncle Charles, appartient à l'armée.

Donc, par une sorte d'arrangement préétabli, prévu, convenu d'avance, les Pendyce rassemblent chez eux, une compagnie de choix qui, dans son ensemble, contient à la fois la noblesse, l'armée, le clergé, la finance, c'est-à-dire toute la surintendance directrice des destinées du Royaume-Uni.

Il manquerait à cette réunion son élément de vie et son ferment d'aventure, si l'amour n'y tenait point sa place. L'amour, chez les Pendyce, est représenté, sous son apparence hasardeuse, dissimulée et coupable, par Mrs Bellew et sous son aspect innocent, gracieux et pur par Bee Pendyce et Cecil Tharp, un gentil garçon qui aspire à la main de la fille du *squire*, une jeune fille agréable sans être vraiment jolie, un peu timide, se montre toujours aux petits soins pour autrui et surtout préoccupée de chevaux et de chasse.

Hélène Bellew est la femme séparée, mais non pas divorcée, d'un voisin des Pendyce, un ancien officier alcoolique, le capitaine Jaspar Bellew, déclassé et misanthrope, qui a rompu toute relation avec son entourage.

George, l'aîné des Pendyce, le membre du club des « Stoïciens », type de l'élégant que l'on rencontre dans Piccadilly à toute heure du jour et de la nuit, est amoureux de cette jolie jeune femme grande et souple, aux yeux gris d'acier, parfois presque verts et qui porte sur ses lèvres parfois l'éclat souriant de la sensualité.

« Pour George Pendyce, homme du monde ayant pour devise « Vivre et s'amuser », il y avait quelque chose de tragique dans cette passion qui ne le quittait pas, dont il ne pouvait écarter l'obsession, dont il ne prévoyait pas la fin... Un homme du monde ne s'attarde pas à s'analyser lui-même : il accepte son sort avec une touchante simplicité. Il a faim, il faut qu'il mange; il a soif, il faut qu'il boive. Pourquoi a-t-il faim ou soif? Ce sont là des questions oiseuses. Aussi George ne s'inquiétait-il guère du côté moral de la situation... Son seul souci, beaucoup plus proche et plus réel, était de se sentir aller à la dérive, sans pouvoir résister, entraîné par un courant si fort qu'il ne pouvait tenir pied ».

Autour de cet amour violent d'un être comblé par le sort et naturellement incapable de raisonnement et de lutte avec ses impulsions. — « vivre et s'amuser », — toutes les destinées des hôtes de Worsted

Skeynes vont se mettre en mouvement. Le narrateur insidieux, sans avoir l'air d'insister sur cette caractéristique, fera ressortir l'ardeur et la générosité de ces femmes contraintes à une existence machinale étouffante et conventionnelle, et qui font preuve de plus de finesse, et de sens d'adaptation aux circonstances que leurs compagnons masculins.

Un auteur français nous aurait peut-être donné dans Horace Pendyce, le *squire*, la physionomie d'un parfait imbécile :

« Quoi de plus agréable que cette vie de château, telle que la menait M. Pendyce, avec son impeccable propreté, son activité sans fièvre, son mélange d'air pur et de chaleur parfumée, son absolu repos intellectuel, son privilège de droit et de fait d'être à l'abri des souffrances de toute sorte ?... Pour M. Pendyce, c'était cela la vraie vie, et ceux qui la menaient, les seuls gens comme il faut. C'était pour lui un *devoir* de mener cette existence paisible, saine et luxueuse au milieu d'êtres entretenus pour sa consommation ».

Sans chercher autrement à rendre le squire ridicule, Galsworthy, avec indulgence, a rapproché le portrait qu'il fait de cet homme à tête longue et étroite et aux yeux de cygne de son épagneul favori, John, aussi abruti par la routine des habitudes que son bon maître. John et Horace Pendyce sont deux compagnons « à tête longue et étroite » qui s'entendent admirablement.

Ce n'est pas un procédé d'auteur. Cet homme vivant d'une existence, luxueuse d'ailleurs, mais purement animale et au milieu des animaux dans « un absolu repos intellectuel », revient peu à peu vers la bête dressée. Et, de même que John, l'épagneul, « dressé avec tant de sollicitude par son maître que la pauvre bête se sentait malheureuse hors de sa présence », de même Horace Pendyce, hors de ses habitudes, si quoi que ce soit en vient rompre la douce et commode monotonie, devient le plus malheureux des hommes.

Hostile à tout changement dans l'ordre des choses existant, la manie du maître de l'épagneul John, c'est de vouloir combattre l'individualisme chez ses fermiers, sans s'apercevoir qu'il représente lui-même un des plus francs échantillons de l'individualisme britannique si funeste à l'Empire.

Mme Pendyce, née Margery Totteridge, n'est pas du tout de la même essence que son mari. Elle accepte cette existence sans hasards et sans heurts dont chaque minute a son occupation prévue, mais elle n'en sent pas l'agrément. Elle s'y résigne. Voici son existence, qui est celle de tant de femmes de son rang en Angleterre.

« Elle s'éveillait généralement à sept heures, prenait son thé, et de sept à huit rédigeait de petites notes sur des fiches, tandis que M. Pendyce, couché sur le dos, ronflait paisiblement. Elle se levait à huit heures. A neuf heures, elle versait le café. De neuf et demie à dix elle était prise par la femme de charge et par les oiseaux. De dix à onze, elle s'entretenait avec le jardinier et s'occupait de a toilette. De onze heures à midi, elle envoyait des invitations à des personnes

dont elle ne se souciait guère, ou des remerciements à des gens qui ne souciaient pas d'elle. Elle remplissait aussi et mettait en ordre des chèques que M. Pendyce n'avait plus qu'à signer ou elle classait et rangeait avec soin des liasses de reçus méticuleusement étiquetés au verso. Puis elle recevait la visite de Mme Hussel Barter. En sa compagnie et suivie de ses « amours de chiens », elle se rendait au village, entre midi et une heure, et s'arrêtait parfois d'un air embarrassé à la porte des gens que sa présence intimidait. D'une heure et demie à deux heures c'était le lunch. De deux à trois, elle se reposait sur un sofa dans le boudoir blanc, essayant de lire dans le journal le compte rendu parlementaire, mais en réalité songeant à toute autre chose. De trois à quatre heures et demie, elle se consacrait à ses chères fleurs, ou bien elle se rendait en voiture à quelque château voisin, s'y arrêtait un instant et revenait ensuite. A quatre heures et demie, elle servait le thé. A cinq heures, elle se mettait à tricoter une cravate ou des chaussettes pour George ou pour Gerald, tout en écoutant d'un air souriant le bavardage de son entourage. De six à sept, le *squire* lui communiquait ses impressions sur les travaux parlementaires et sur toutes les choses en général. De sept à sept heures et demie elle s'habillait d'une robe noire décolletée, jetait sur ses épaules une écharpe de dentelle ancienne. A sept heures et demie, venait le dîner. A neuf heures moins le quart, elle écoutait Norah jouer deux valses de Chopin et la *Sérénade du Printemps* de Bach, et Bee chanter le *Mikado* ou l'*Espiègle*. De neuf à dix heures et demie, s'il se trouvait un partenaire, elle jouait au piquet, jeu qu'elle avait appris de son père; mais le plus souvent seule, elle faisait des patiences. A dix heures et demie, elle allait se coucher. Tous les lundis, de son écriture régulière, aux traits fins et fermes — l'écriture des Totteridge — elle dressait une liste d'ouvrages à faire venir de la bibliothèque. Cette liste contenait indistinctement tout ce qui était recommandé dans le *Ladies Paper*, qui arrivait toutes les semaines à Worsted Skeynes. Périodiquement aussi, M. Pendyce lui donnait, pour la joindre à son envoi, sa liste à lui, dressée dans le calme du cabinet de travail, d'après le *Times* et le *Field*. La famille était ainsi alimentée de littérature indiscutablement adaptée à ses besoins, sans qu'aucun livre pernicieux pût s'y glisser, encore que cela ne dût pas présenter grande importance pour Mme Pendyce, car comme elle le disait souvent avec un doux accent de regret : « — Je n'ai pas le temps de lire ».

Nos petits-enfants dans cinquante ans, eux, liront avec intérêt et sans doute un grand étonnement ce tableau de l'emploi du temps d'une châtelaine britannique, et cette existence, inerte à la fois et tellement occupée, leur expliquera bien des choses, s'ils veulent considérer que les événements politiques ne sont que la résultante des condensations des pensées, des gestes et des habitudes de ces agrégations d'individus que l'on nomme nations.

Galsworthy mérite son surnom de « fossoyeur de la noblesse anglaise ».

A vrai dire, les deux grands héros du *Domaine*, les deux êtres qui retiennent surtout l'attention et la sympathie du lecteur sont dans un ordre étrange, et Mme Pendyce, qui est une mère passionnée, et l'épagneul John, qui est un chien fidèle. Galsworthy l'a-t-il voulu, ou bien, faisant une peinture exacte de ces mœurs si typiquement britanniques, sa logique de description scrupuleuse l'a-t-elle amené fatalement vers la peinture complaisante de ces deux seules créatures; l'épagneul et la châtelaine, unies par un sentiment puissant et touchant au milieu de personnages étriqués, comprimés, indolents, brutaux, sceptiques ou amorphes ?

George Pendyce aime Hélène Bellew. Son père ne s'en aperçoit pas, mais la mère, deux fois femme par son instinct maternel et par

son intuition de l'amour, a parfaitement compris le sentiment de son fils. Si honnête femme qu'elle soit, elle cède à cette naturelle inclination de tant de mères à l'indulgence pour l'amour ressenti par leur enfant. Ce qu'elle dit par hasard n'est que peu de chose, pourtant une phrase innocente dans la forme contient au fond la révélation de cette bienveillance charmée. En regardant Hélène Bellew au milieu d'un entretien avec son fils, Mme Pendyce ne dissimule pas son admiration, et elle articule :

« — ... Hélène n'est-elle pas divinement belle, ce matin? C'est si agréable de voir une femme en pleine beauté dès le matin !
« George tourna la tête pour cacher le rouge qui lui montait au visage.
— Elle est en effet très fraîche.
« Mme Pendyce le regarda avec un léger soupçon de moquerie :
— Il ne faut pas que je te retienne, mon chéri, tu serais en retard pour la chasse ».

Et elle renvoie son fils à cette chasse où la délicieuse Hélène compte parmi les chasseurs. Quant à l'objet de cette admiration et de cet amour, Hélène Bellew est une de ces créatures qui suivent, comme George Pendyce, leur penchant naturel, « vivre et s'amuser », mais qui mettent au service de cette conception de leur destinée une énergie, un esprit d'initiative et un dédain des convictions dont l'élégant et creux George Pendyce, l'héritier du « domaine », est absolument incapable. Elle n'aime que le succès, la réussite, le bonheur sans nuage. Elle est résolument égoïste. Après avoir mené avec son ivrogne de mari une excentrique existence, lassée très vite de cette bohême qui la conduisait à la ruine ou à la vie médiocre, elle l'a quitté. Tout de suite elle a jeté sur George ses yeux gris vert qui à la fois sourient et menacent et semblent le tourner et le retourner sur toutes les faces.

Ce qui attire Hélène vers le jeune clubman, c'est que George Pendyce est un heureux. Il a la chance à Newmarket de gagner une course avec son cheval *The Ambler*. Galsworthy, qui connaît admirablement le monde du turf et les chevaux, brosse un large tableau, gai et vif, plein d'air, de piétinement de la foule, des vociférations des parieurs et du tambourinement précipité des pieds des chevaux martelant la pelouse dans une galopade frénétique vers le poteau. Aquarelle étincelante, d'une humide et multicolore clarté, balayée par les grandes ondes du vent frais qui souffle ses fortes rafales sur la verdure intense du célèbre champ de courses.

Puisque George Pendyce est un homme heureux, Hélène ne demande qu'à partager son bonheur. George ramène Hélène Bellew à Worsted Skeynes dans son dog-car. Il n'a su que prononcer son nom, « Hélène », pour lui révéler sa tendresse; ce brillant sportsman qui, même aux heures de sa victoire, ne sait pas parler. Il aime Hé-

lène, il sent qu'il est aimé et il ne trouve rien à dire. Quant à Hélène, pourquoi parlerait-elle, quand elle sait si bien que cet homme lui appartient? Instant délicieux !

« Le trajet entre la gare de Rogston et Worsted Skeynes est long et accidenté. Il sembla pourtant à George Pendyce, assis auprès d'Hélène Bellew dans le dog-car qu'il conduisait, ne durer qu'une minute, cette minute d'extase, souvent unique dans une vie, où une vision céleste vous apparaît. Elle se manifeste tantôt après un long hiver, alors que le printemps renaît, tantôt après l'été brûlant lorsque le feuillage se dore. De quels tons est-elle parée? Du blanc étincelant de la neige ou du rouge vif de la flamme, de l'incarnat du vin ou de l'éclat de la pourpre, des mille teintes des fleurs de la montagne ou du vert sombre du profond étang silencieux? Seul l'illuminé le saurait dire. Mais une chose est certaine : à celui qui la contemple, la vision enlève la notion des autres images, tout sentiment d'ordre, de loi dans le présent et dans le passé. Il ne voit que l'avenir plein de parfums et de chants : telle entre deux hauts talus se montre soudain une branche de pommier en fleurs, se balançant au vent dans un lourd bourdonnement d'abeilles ».

Mais, dans cette minute divine, enchantée, George Pendyce se tait. Le membre du club des « Stoïciens » s'est si bien exercé, depuis son enfance à « vivre et à s'amuser » sans effort, comme il convient à un futur *squire*, mais en dissimulant soigneusement toutes ses impressions, qu'il ne trouve pas une parole pour faire monter dans l'air de cette belle soirée le vibrant aveu de son allégresse. Le valet de pied qui accompagne George et Hélène, assis derrière eux, les bras croisés, et qui, lui, ne sera jamais *squire* et ne fera jamais partie d'un club aussi fermé que les « Stoïciens » pense en lui-même :

« — Si j'avais un cheval comme celui de Monsieur George et, à côté de moi, une femme aussi chic que cette Madame Bellew, je ne resterais pas assis là, sans mot dire ! »

Cette fascinante Hélène Bellew, pour laquelle involontairement Mme Pendyce ressent tant d'admiration et d'indulgence, est détestée des autres femmes. A un bal donné chez les Pendyce, où Hélène paraît dans toute sa beauté, lady Milden, membre de la « Société pour le sauvetage des femmes et des enfants », résume l'opinion des autres dames à son sujet lorsque Mme Pendyce s'exclame devant Hélène Bellew :

« — N'est-ce pas qu'elle est adorable ce soir ?
Lady Malden s'arma de son face-à-main d'écaille et prononça :
— Certes, mais c'est une de ces femmes qu'on ne peut jamais regarder sans s'apercevoir qu'elles ont un... un corps. Elle est trop... trop... vous voyez ce que je veux dire ? C'est presque... presque comme une Française ! »

Et pour mieux souligner encore son aversion désapprobatrice pour cette charmeuse sans pudeur « presque comme une Française », lady Malden reprend :

« C'est une femme dangereuse. James est tout à fait de mon avis ».

Mme Pendyce, au contraire, en face de cette séduction, devant l'animation du bal, songe à sa jeunesse et elle répond :

« Que voulez-vous ? j'aime à voir les jeunes gens s'amuser ».

« Un doux sourire illumina ses yeux cerclés de fines rides. Sous son corsage de satin gris bleuté garni de bandes de velours noir disposées à intervalles réguliers, son cœur battait plus vite qu'à l'ordinaire. C'est qu'elle pensait à certaine nuit de sa jeunesse où son fidèle compagnon de jeu, le jeune Tréfane, de la « Garde », avait dansé avec elle presque toute la soirée, et où, de sa fenêtre, elle avait vu le soleil se lever, et, silencieusement, elle avait pleuré parce qu'elle était l'épouse d'Horace Pendyce ».

Il nous est donc révélé que Mme Pendyce se résigne à son destin, mais qu'elle entend encore parfois la voix du jeune Trefane, lui murmurant : « Margery, je vous aime », et que souvent l'existence, où elle remplit tous ses devoirs d'épouse et de châtelaine du domaine de Worsted Skeynes, lui apparaît comme

une immense forêt dans laquelle elle passe en errante et dont chaque arbre a la figure de son mari Horace Pendyce ».

Voilà pourquoi Mme Pendyce, n'ayant pas connu l'ivresse divine de l'amour, n'en ayant jamais ressenti que l'émoi troublant et douloureux, se montre si tolérante et si souriante en face de celle qui cherche son bonheur au mépris des conventions d'une société aux obligations sans grandeur et sans aboutissement utile.

Malheureusement le pasteur de Worsted Skeynes ne partage pas cette aimable tolérance de Mme Pendyce pour la beauté, la jeunesse et l'amour. Il surprend Hélène Bellew, dans la serre, la tête abandonnée sur l'épaule de George. Et le pasteur qui, dans son parloir, a posé sur la muraille ces mots du livre sacré : « Ne jugez pas afin que vous ne soyez pas jugés », ne craint pas de « juger » et de jaser.

Hélène Bellew n'a pas que cet amoureux, le « Stoïcien » George. Son tuteur, Gregory Vigil, lui aussi membre très actif de la « Société de sauvetage des femmes et des enfants », nourrit pour sa pupille une admiration pure, mais passionnée. Gregory Vigil, fils d'un pasteur, est un apôtre laïque. Bel homme, idéaliste ardent, il vit dans un célibat strict et qui l'exalte.

Malheureusement Gregory Vigil est un esprit chimérique et qui n'a que la clairvoyance généreuse des maux engendrés par un système social défectueux comme il le dit, maux qu'il secourt d'ailleurs sans posséder l'énergie réaliste qui lui permettrait de faire mieux et de modifier le système.

Lorsque le pasteur qui ne craint pas de juger autrui, par ses paroles inconsidérées au sujet d'Hélène Bellew et de George Pendyce, a éveillé dans certaines bonnes âmes le désir de jeter aux deux amants la pierre du scandale, Gregory Vigil pense à aider au divorce de sa pupille dont il ne veut même pas soupçonner la conduite.

Quant à Mme Pendyce, plus perspicace, plus subtile, n'ayant aucun doute sur le bonheur de son fils, elle se sent dans une grande inquiétude. Elle sait que tout bonheur de ce genre est une chose fragile, périlleuse et menacée. Lady Malden, la pire ennemie d'Hélène Bellew, l'a prévenue que George Pendyce et la pupille de Gregory Vigil ne craignaient pas de se montrer ensemble dans les restaurants de Soho « où se donnent rendez-vous les gens qui ne veulent pas être rencontrés ». Frémissante de colère, en face de cette attaque directe qui n'est que l'ouverture d'hostilités qu'elle redoute, Mme Pendyce a répondu à la stupéfaction de lady Malden offensée devant une telle bravade :

« — Vous ne m'apprenez rien. Il n'y a là rien de nouveau : c'est connu depuis longtemps ».

Pendant que les pierres du scandale s'amassent autour d'eux dans les mains de toute une nombreuse société qui n'admet pas que l'on viole ouvertement ses rites, George et Hélène mènent à Londres une vie insouciante et enivrée. Galsworthy fait un tableau charmant d'une soirée passée par les deux amoureux dans ce restaurant Blafard, un de ces cabarets à la mode que tout ceux qui connaissent Londres revoient en lisant sa description. Croquis d'une idylle de la grande ville dans le décor d'un traiteur élégant, devant une table servie de mets délicats et de vins capiteux. Vision doucement émouvante et mélancolique du ravissement attendri qui entoure ce couple heureux, depuis le maître d'hôtel, le sommelier, le garçon, jusqu'à un vieil habitué qui pense devant les sourires d'Hélène et George : « Jamais plus personne ne me sourira comme ça maintenant », et à qui la félicité épanouie de ce couple gracieux fait revivre ses délices passées.

Dans les quelques pages de cet épisode se manifeste cet art de « prolongement » de Galsworthy. Ses héros sont un centre, mais autour d'eux, comme il en est dans la réalité, la vie rayonne et se propage. Dans tous les milieux humains, quels qu'ils soient, passent par moments des êtres dont les sentiments ou seulement même le visage expriment totalement une idée, une impression, un désir, et ceux qui les entourent subissent, selon leur humeur ou leur condition, l'influence de ces êtres élus, ne fût-ce que pour un bref instant. Pas d'action ici-bas qui puisse se détacher de la chaîne des actions antérieures et ne pas se relier à la chaîne des actions à venir.

Pour une soirée dans le cabaret galant, George et Hélène, inconsciemment, mettent par leur présence aimable une atmosphère de tendresse pénétrante, distinguée, voluptueuse, ensorcelante. Propageant autour de leurs personnes un ravissement ému, ils ne pensent qu'à eux, et dans le petit cabaret, ceux qui les entourent respectent, admirent, envient l'extase délicieuse qui les isole de tous et qui, par

un lien invisible, répand sur tous, autour d'elle, l'irradiation tiède et réconfortante de leur joie.

« George et sa compagne restèrent dans la salle où il ne se trouvait plus âme qui vive. Ils ne s'entretenaient que de choses indifférentes, mais leurs yeux brillants parlaient pour eux.

Neuf heures étaient sonnées depuis longtemps quand ils se levèrent. Le garçon posa avec respect le manteau sur les épaules de Mme Bellew. Le petit sommelier se précipita devant eux et un large sourire illumina sa figure soufreteuse.

Une fois en voiture, George passa son bras autour de la taille de sa compagne et ils furent entraînés dans le courant des véhicules rapides, emportant des couples semblables à eux, et, comme eux, insouciants du monde extérieur, avides de leurs seuls regards, de leurs seules caresses; et les yeux dans les yeux, dans la demi-obscurité, ils se parlaient à voix basse ».

Ce bonheur est bien vite menacé. Le capitaine Bellew aime sa femme, et se trouve en mesure grâce aux indiscrétions du pasteur de riposter à la demande de divorce que celle-ci est prête, par les soins de son tuteur Gregory Vigil, à porter devant la cour, par une autre assignation dans laquelle le nom d'Hélène est rapproché de celui de George. Il y a à ce sujet presque une collision chez le *squire* entre l'intolérant ministre du Seigneur, doué de toutes les qualités nécessaires à un conducteur des âmes, probité, fermeté, piété, sauf l'essentielle, la pitié, dont l'absence laisse toutes les autres sans efficacité, sans vigueur féconde et réparatrice, et Gregory Vigil, doué des meilleures vertus, mais lui, frappé d'aveuglement par son existence anormale de demi-saint, de demi-homme, entre la terre et le ciel, et incapable de comprendre les réalités c'est-à-dire incapable de modifier raisonnablement leurs conséquences.

Le capitaine Bellew, ayant son arme contre sa femme et contre George Pendyce, lance son assignation en avertissant les Pendyce qu'il ne la retirera que dans le cas où George Pendyce donnerait sa parole de ne plus revoir Hélène Bellew. C'est la foudre qui tombe chez les Pendyce. Le *squire* pense que l'héritier du domaine a déshonoré son nom. La mère pense: « Mon pauvre enfant ! » et Mme Pendyce, qui jusque là accepte tout de sa vie aux côtés d'un homme qu'elle n'a jamais aimé, mais dont elle a, avec une admirable dignité, respecté les goûts et les idées si loin des siens, se révolte et ne peut que crier à son mari : « Horace, vous ne comprenez pas; il *l'aime* ! » *Il*, c'est George, car la mère ne pense pas un instant que le malheureux mari abandonné et torturé de jalousie aime aussi sa femme coupable. L'instinct maternel de Mme Pendyce ne la trompe pas sur l'intensité de la passion de son cher enfant. Lorsque le *squire*, soulevé par tous ses instincts conservateurs, enkysté dans toute l'immense force d'inertie de sa foi dans l'ordre des choses établi, dans cette impuissance radicale à rien imaginer, entrevoit cette catastrophe qui l'empêcherait de s'appeler un jour lord Worsted et de siéger à la

Chambre haute, la mère révoltée pense : « C'est de la folie. Il faut qu'il promette?... Mais comment le pourrait-il, s'il l'aime? C'est impossible ». L'infortuné Gregory Vigil reçoit à son tour un choc affreux. Son ami Paramor, l'homme de loi, auquel il a confié les intérêts de sa chère pupille, le met sans ambages au courant de la liaison d'Hélène Bellew. Pour cet homme si pur, si noble, d'une affection si profonde et si désintéressée, c'est un écroulement. Après avoir lu la lettre de son ami Paramor, il quitte sa maison dans un état de désolation et d'hébétude.

« Il prit son chapeau et sortit.

Il se dirigea vers le Parc, inconsciemment attiré vers l'endroit le plus calme où l'air était le plus frais. Il allait la tête basse, les mains croisées derrière le dos. Et comme, par dessus tout, la nature aime l'ironie, elle fit en sorte que ce jour là, le Parc fut particulièrement joyeux. Il s'avança jusqu'au milieu et là il s'étendit sur l'herbe. Longtemps, il resta sans bouger, les yeux cachés derrière ses mains... il souffrait.

Il souffrait surtout de se sentir affreusement seul, car il était seul vraiment, maintenant que ce qu'il avait cru posséder lui était enlevé. Il est difficile de mesurer la souffrance d'autrui. Il est difficile de dire combien Gregory Vigil souffrait de ce qu'ayant aimé cette femme, il eût secrètement pensé qu'elle pût l'aimer un peu, et combien il souffrait aussi de voir lacéré le portrait qu'il s'était fait d'elle dans son amoureuse imagination...

Aucun des promeneurs ne le regardait, parce que ce n'était pas leur affaire, mais parfois une femme jetait en passant un coup d'œil sur ce grand corps étendu de tout son long et se demandait peut-être quel secret elle frôlait. Et si elle avait su, elle n'eût pas manqué de sourire, en vraie fille d'Eve, de ce qu'un homme se fût ainsi trompé sur le sort d'une de ses sœurs... Gregory restait là étendu, souffrant et rêvant et puis peu à peu, lentement, son esprit tendu à se rompre revint à lui-même. Et comme il ne pouvait supporter de voir les choses comme elles sont, il se reprit à les voir comme elles n'étaient pas.

— Elle a dû être entraînée, — songeait-il. George Pendyce est seul coupable. Ce n'est pas la faute d'Hélène; pour moi, elle est, elle doit rester la même. »

Hélène Bellew « reste la même ». Avide de plaisir, amante des heures de bonheur et de chance favorable, la moindre traverse dans la vie porte atteinte à son caprice, qui n'est pas de l'amour, mais de la volonté de toujours vivre dans une atmosphère de sereine insouciance et de satisfaction sans entrave.

George, averti par son père, refuse de se soumettre à l'ultimatum du capitaine Bellew, mais Hélène, sans reconnaissance pour l'incroyable sacrifice que lui fait George en bravant un irréparable scandale et une rupture avec sa famille, Hélène n'aime déjà plus l'héritier du domaine dans l'instant même où celui-ci renonce pour ainsi dire aux privilèges de ce domaine.

George Pendyce n'a plus pour lui que sa mère, et c'est assez Amant malheureux, il est joueur malheureux. Il perd de lourds paris, s'endette. Il est contraint de vendre son fameux crack, *The Ambler*. Enfin le pasteur, « Ne jugez pas afin que vous ne soyez pas jugé », qui vient d'apprendre à Horace Pendyce que son fils, non content d'avoir une liaison irrégulière avec une femme mariée et

d'être menacé, chose déplorable pour un Anglais de bonne naissance, d'un « cas de divorce », perd de grosses sommes au jeu.

Le drame arrive alors entre les deux époux. Horace Pendyce, furieux, dont la moindre pensée a toujours directement ou indirectement rapport avec Worsted Skeynes, le *squire* qui ne voit dans son fils que l'héritier de ce bien de famille, jure de ne plus voir son aîné, « un joueur et un noceur ». Mme Pendyce, elle, ne voit dans son fils que l'être fait de sa chair. Dans le passé, dans le présent et dans l'avenir, dans sa naissance, dans sa vie et dans sa mort, George est son enfant. Pour la première fois de sa vie elle entre en révolte ouverte contre son mari :

« Comment pouvez-vous dire de telles choses, Horace? s'écrie-t-elle; puis un flot de paroles s'échappa alors de ses lèvres.

— Vous parlez de la façon dont vous avez élevé George ! Vous... vous ne l'avez jamais compris ! vous... vous n'avez jamais rien fait pour lui... Vous ne l'avez jamais aimé comme moi. Le domaine? Que m'importe le domaine. Je voudrais qu'il fût vendu ! Croyez-vous que j'aime à vivre ici ? Croyez-vous que je vous cède jamais...

Mais elle n'acheva pas la phrase.

— Mon fils un vaurien ! Cent fois je vous ai entendu rire et secouer la tête en disant : « La jeunesse est la jeunesse ! » Vous croyez que je ne sais pas ce que vous feriez tous si vous osiez? Vous croyez que je ne sais pas comment vous parlez lorsque vous êtes entre vous? Vous aussi, vous joueriez, si vous n'aviez pas peur ! Et maintenant que George est dans l'ennui...

Aussi soudainement qu'il avait jailli, le flot de paroles s'arrêta.

— Vous parlez comme une folle — disait maintenant M. Pendyce. — Mon père m'aurait déshérité, et son père l'aurait déshérité. Hé quoi, vous imaginez-vous que je souffrirai que l'on dilapide mon bien, que cette femme vienne s'installer ici et que son fils et... bâtard, ou l'équivalent d'un bâtard, prenne un jour ma place? Vous ne me connaissez pas !

Les derniers mots passèrent entre ses dents comme le grognement d'un chien prêt à mordre. Mme Pendyce avait bondi :

— Si vous l'abandonnez, je le rejoindrai, et jamais je ne reviendrai ! »

Le pauvre *squire* est stupide d'étonnement en face de cette menace proférée avec l'indignation furibonde d'une femme blessée au vif par un mari qu'elle n'a jamais aimé et la pensée du tort que, par orgueil de caste et par attachement à son bien, cet homme peut causer à un fils en proie aux doubles difficultés de l'amour et de la mauvaise fortune.

Heureusement, au sortir de cette scène déconcertante, le vieux *squire* trouve dans son cabinet de toilette l'épagneul John, cet autre lui-même d'une humble espèce, plus près de lui que cette créature de violence animée de sentiments, d'idées et de passion qu'il n'a jamais connus, sa femme, la châtelaine de Worsted Skeynes qui veut voir vendre le domaine ! La vue de la bête fidèle lui rend confiance dans son autorité et dans ses habitudes, qui viennent de recevoir un terrible ébranlement. C'est l'épagneul John et c'est Mme Pendyce qui ont raison. Le dévouement a une autre force salutaire et pratique que l'orgueil.

Mme Pendyce, héroïque, fait ce qu'elle doit faire puisqu'elle sent son fils en danger. Elle quitte comme elle l'a dit Worsted Skeynes et vient rejoindre à Londres le malheureux George qui se débat dans une crise atroce : Hélène l'abandonne, et les soucis d'argent l'accablent. Lorsque l'on a pris pour devise « vivre et s'amuser », dès que l'on ne s'amuse plus, l'on ne vit plus. On agonise.

Mme Pendyce comprend tout. Sans hésiter, elle s'en va, elle, la dame, la châtelaine de Worsted, droit à la cruelle maîtresse de son fils, sans savoir au juste ce qu'elle pourra lui dire, mais simplement parce qu'elle sait qu'Hélène est le plus grand souci de George et qu'elle veut, coûte que coûte, venir au secours de son enfant. L'entrevue entre les deux femmes, toutes deux passionnées et violentes, est brève. Hélène annonce froidement à Mme Pendyce qu'elle n'aime plus George et qu'elle le lui a déclaré. Mme Pendyce anéantie devant cette révélation ne trouve même pas un mot assez injurieux pour lancer à la tête de cette abominable créature qu'elle admirait et qui a pu se lasser de son George, et, comme le cœur de George, son cœur de mère saigne de jalousie en voyant la grâce de la jeune femme. Bouleversée de haine contre Hélène Bellen, elle s'élance pour aller retrouver George.

Le « Stoïcien » désemparé est en danger. Aucune salutaire diversion ne peut intervenir dans cette intelligence asservie à des habitudes absurdes, pour sauver l'amant délaissé d'un désespoir qui l'annihile, l'écrase, sous lequel il succombe sans résistance. C'est là que la vaillante Mme Pendyce est admirable. Elle force la porte de son fils, qui s'est enfermé dans l'atelier où il avait ses rendez-vous avec Hélène et où, en proie à l'obsession du suicide, il roule peu à peu sur la pente qui conduit les natures débiles et têtues comme vers le gouffre mortel. Mme Pendyce si clairvoyante saisit tout. Elle comprend l'attachement stupide du fils du *squire*, pour les choses qui ont été, simplement parce qu'elles ont été, la forme la plus basse de l'entêtement de l'homme qui croit par un sentiment de possesseur que les choses et les êtres dont il a besoin, désir, goût, sont sa propriété. Ce que le domaine est pour le *squire*, l'amour d'Hélène l'est pour George. Même attachement irraisonné, entier, buté, absorbant.

Il faut que la mère arrache du cœur de son enfant cette affreuse impression paralysante qui l'envahit, comme elle a brutalement arraché au *squire* le sentiment de son omnipotence sur elle et sur cet enfant chéri.

Mais au lieu de heurter son fils de front comme elle l'a fait avec son mari, elle ruse, elle est déliée, retorse. Elle se montre indifférente, insinuante, câline. Elle est, la terreur dans l'âme, d'une habileté merveilleuse, car elle devine tout ce qui frémit dans le cœur de son fils, toute l'amertume et l'atrocité de sa douleur, la rage de sa défaite, le cri de ses sens inassouvis, la soif des joies perdues, et sur tout cela

la sensation de l'âcre dégoût de vivre ! Elle le reprend peu à peu, elle le ramène à elle, elle le domine, elle le réduit, elle le maîtrise maternellement. Le pressant dans ses bras, baignant son visage de ses larmes, elle le tient, elle le cajole, elle le berce. Le « Stoïcien », « vivre et s'amuser », le sportsman vainqueur à Newmarket, l'héritier du domaine, l'amant déchiré recru de honte et de souffrance, redevient, dans ses bras, un enfant, un tout petit enfant qu'elle console et qui pleure. George, dans ce retour divin vers l'inconsciente impression de ses jeunes années, revient lentement à la vie. L'ardente volonté de sa mère s'est imposée à lui. Et quand elle desserre son étreinte, George, pour répondre à la mortelle angoisse qui torture encore sa mère, lui dit : « — Je vous en prie, maman, soyez sans inquiétude. » Un sentiment plus profond que la raison assure cette mère fervente qu'elle n'a plus rien à craindre pour son fils...

C'est la première et la plus importante partie gagnée par Mme Pendyce. Il faut maintenant que le jaloux capitaine Bellew retire son assignation. Revenue à Worsted Skeynes, où Horace Pendyce l'accueille sans un reproche, vaincu et lui baisant la main, c'est elle qui va trouver le mari comme elle a été trouver la femme. Le capitaine Bellew, dominé comme Horace Pendyce, comme George, par l'abnégation courageuse de la châtelaine, qui n'a pas craint de faire cette démarche humiliante, s'incline devant « la seule dame qu'il connaisse et qu'il estime » et lui donne sa parole que l'assignation sera retirée.

La grande tâche de Mme Pendyce est accomplie. Elle rentre chez elle à travers la campagne, à pied, se murmurant à elle-même : « Comme je suis heureuse ! Comme je suis joyeuse ! » Le nuage qui avait si longtemps pesé sur Worsted Skeynes est enfin dispersé grâce à elle.

« Elle était maintenant dans un champ dépendant du domaine, lequel s'étalait devant elle, long, bas et blanc dans la brume magique du soir. Deux vitres, sous un rayon de soleil, faisaient l'effet de deux yeux ouverts pour veiller jusqu'aux extrêmes limites de la propriété. Derrière, à gauche, toute grise entre les ormes, se dressait l'église massive et carrée. Mme Pendyce se dirigea vers son jardin. Un peu avant d'y arriver, elle aperçut au loin le *squire* et M. Barter. Debout côte à côte ils examinaient un arbre, et, symbole d'un monde inférieur asservi, l'épagneul John, assis sur son train de derrière, regardait l'arbre lui aussi... La tête de M. Pendyce et celle du pasteur lui apparaissaient maintenant sous le même angle, et, si différents de stature et de traits que fussent leurs deux types, elle constata entre eux, avec surprise, une sorte de ressemblance essentielle. On eût dit qu'un seul esprit à la recherche d'un corps avait rencontré ces deux formes et embarrassé de faire son choix s'était décidé à les habiter toutes les deux.

Mme Pendyce ne leur fit pas signe, mais, se glissant entre les ifs, passa rapidement dans son jardin par la porte à claire-voie ».

Mme Pendyce est chez elle, résignée à sa destinée. George sera l'héritier du domaine, il deviendra lord Worsted.

Cette aventure admirablement racontée par John Galsworthy est celle de la société anglaise d'hier, qui subsiste encore aujourd'hui

dans les comtés. Beaucoup de ses enfants sont tombés à la guerre, « pour le roi et pour le pays ». Des *squires* comme les Pendyce ont vu venir, grâce à Lloyd George, la lutte à demi victorieuse, contre la grande propriété et contre l'Eglise établie, pour le suffrage des femmes, et enfin la formidable montée des Etats-Unis, le chômage, plaie béante qui n'est pas prête à se fermer, et les ruineux impôts qui rongent lentement toute les grandes fortunes oisives.

Cette société s'effrite, parce qu'elle n'est pas capable de transformation : en lisant Galsworthy, on comprend pourquoi sa constitution archaïque amène le Royaume-Uni à exporter vers le Nouveau-Monde des hommes pauvres et sans « domaine », qui deviennent non des propriétaires terriens, mais des présidents de grandes compagnies, des ingénieurs, de grands cultivateurs, de hardis spéculateurs, libérés de toute attache au sol, délivrés de l'individualisme étroit, agglomérés dans les groupes laborieux de la gigantesque République américaine, où nul ne fait sa vie tout seul, et où le travail de groupe, le *team-work*, est la règle de la puissance.

Il reste aux Britanniques de brillants politiques, les plus entreprenants de toute l'Europe, non pas peut-être les mieux avisés, et des écrivains remarquables, parmi lesquels un maître, l'impitoyable Galsworthy, « le fossoyeur de la noblesse anglaise ».

Claude BERTON.

Les Lettres russes

G. GRÉBENTCHIKOV, *Les Tchouraïev*[1].

Le sujet de ce roman est intéressant et nouveau. Les Tchouraïev sont les membres d'une famille de la Sibérie lointaine qui passe en quelques années par les étapes d'adaptation à la vie civilisée moderne. Le père des Tchouraïev est un membre influent de ces sociétés de Vieux-Croyants qui, au début du XVIII[e] siècle, fuyant la persécution religieuse, sont venues chercher la liberté et la fortune en Sibérie. L'auteur nous mène ici parmi les Vieux-Croyants de la région montagneuse de l'Altaï. L'intrigue qui nous conduit dans de superbes paysages sibé-

1. Traduit du russe par H. Mongault. Ed. Bossard. Paris 1922, 7 fr. 50.

riens, nous fait assister à l'essor de la puissance du riche Tchouraïev, puis, à la suite d'un voyage que font deux de ses fils à Moscou, à la décadence des idées d'orthodoxie vieux-croyante, et à la ruine de la conception de jadis.

M. Grebenschtchikov est plutôt un écrivain de tempérament qu'un écrivain de nuances. Il lui manque encore le métier. Sibérien encore un peu engoncé dans des souvenirs peu nuancés, il ignore l'art de faire jaillir d'une simple remarque un caractère. Il croit encore à des motifs un peu surannés. Ses caractères sont donc tout d'une pièce, et lorsqu'il essaie de les nuancer, par exemple comme il le fait au cours du voyage du fils Tchouraïev, Vikoul, à Moscou, il s'y prend d'une façon tant soit peu inhabile.

En outre, il a le tort de ne représenter les dignitaires de l'église et du schisme vieux-croyants que comme d'affreux criminels, des bandits, des assassins, des voleurs. Il ne fait pas non plus montre de beaucoup d'adresse en faisant révéler la vérité à Basili par un forçat honnête homme, son propre oncle par le sang, « qu'on n'avait jamais vu et qu'on n'a point revu ». Les « moyens », en un mot, trahissent encore une certaine gaucherie.

Mais il règne dans tout le volume un souffle large et une véritable puissance. Dès que le jeune écrivain aura pris le temps de combiner un sujet autrement que par les événements extérieurs, quand il en viendra à couler dans des personnages proches de nous, ou dont la mentalité nous soit accessible, ses idées et ses observations psychologiques, nul doute qu'il ne se range parmi les romanciers russes marquants de notre époque. Pour l'instant, il s'en tient encore aux brillantes promesses. Par exemple, son début, le départ des radeaux sur la Boukhtarma, est une scène d'une solide vérité. Il en est quelques autres, la écolte des cornes de cerf, par exemple. La suite est en général plus anecdotique que fouillée. M. Grebenstchikov ne s'est pas rendu compte du fait que ses personnages issus du fond de la Sibérie nous étaient difficilement pénétrables, et avaient besoin d'être plus profondément éclairés qu'il ne l'a fait.

Le roman, d'ailleurs est intéressant d'un bout à l'autre, et la question qu'il soulève, celle de la transmission du flambeau vital par une génération vaincue à une autre génération, est de celles qui ne peuvent laisser le lecteur indifférent.

M. H. Mongault a traduit les *Tchouraïev* avec un soin infini : je dirais même avec trop de soin. Cela signifie qu'il n'y a pas mis assez de laisser-aller; il ne songe pas assez qu'il traduit pour un public français, et qu'il est plus important de rendre les valeurs que le mot à mot strict de son texte. Cette observation prend toute son importance en ce qui concerne les noms propres : promenant Vikoul à Moscou, M. Mongault lui montre, par exemple, les « Etangs Purs ». Or, les « Etangs Purs », cela ne veut rien dire, ni pour un Moscovite, ni pour un Fran-

çais qui connaît Moscou : c'est là un coin de Moscou qui porte le nom de ***Tchistiyê Proudi***, et c'est ce nom, le nom russe, qu'il faut répéter dans la traduction; il en serait de même pour un Russe qui parlerait de Paris : il ne devrait pas traduire par exemple *les Tuileries* par le mot russe correspondant à celui de « fabrique de tuiles », mais il devrait répéter le mot français tel quel. La méthode suivie ici par M. Mongault l'amènerait, logiquement, à traduire Tolstoï par Legros, et Gorki par l'Amer.

Observation analogue pour les notes, si complètes, si consciencieuses. On n'annote ainsi que les textes classiques. Des notes aussi répétées et aussi sérieuses et complètes distraient inutilement l'attention du lecteur, et sont, dans un roman de ce genre, à éviter résolument. En revanche, je sais à M. H. Mongault un gré infini pour avoir employé le vieux mot *aveindre* (p. 71), qu'il serait bien désirable de remettre en circulation.

* * *

D. Merejkovsky. *L'âme de Dostoyevski, le prophète de la révolution russe*[1].

M. Mérejkovski est un critique auquel on doit quelques pages qui sont parmi les meilleures et les plus profondes qui aient été écrites sur Tolstoï et Dostoyevski. Dans le petit volume que nous avons sous les yeux, il a essayé de faire valoir une série des élucubrations de Dostoyevski à propos de la Russie, du gouvernement russe, de l'âme russe. Avec la finesse de dialectique qu'il possède, il n'a pas de peine à montrer chez le grand écrivain des contradictions nombreuses. En revanche, il ne paraît pas qu'il fasse saillir avec le même bonheur les « prédictions » de Dostoyevski. Toutes les discussions et expositions se suivent sans lien très apparent; et sans la conclusion qui est fort nette, la lecture aurait pu nous laisser perplexes. La prophétie formulée par Dostoyevski, la « nouveauté de sa conception », c'est l'existence d'un christianisme — le seul vrai, aux yeux de l'auteur — qui, loin de renoncer à la Terre pour aimer le Ciel, aime d'un même amour et étreint d'un même embrassement à la fois et la Terre et le Ciel. M. Mérejkovski semble croire que c'est ici la formule même de la révolution russe. Je crains qu'il ne s'abuse un peu et que l'amour du ciel chez les paysans russes, amoureux de la terre, ne joue qu'un rôle des plus effacés...

1. Trad. du russe par M. J. Chuzeville. Ed. Bossard, Paris, 5 fr. 50, 5e édition.

La traduction de M. Chuzeville est, autant que j'en puis juger sans le texte, tout à fait excellente : simple, française, sobre; on croirait positivement lire un volume écrit — et très clairement — d'original dans notre langue.

* * *

Fédor Sologoub, *Le Démon mesquin*[1].

M. Chuzeville a mis une préface à ce livre. La préface est aimable, mais elle devient par endroits dithyrambique, et affirme qu'on pourrait trouver la filiation directe entre Dostoyevski et M. Sologoub. Pour ma part, j'en doute fortement. Il m'a rarement été donné de lire une œuvre aussi plate, aussi profondément vide et inutilement grossière. Ce n'est pas un roman, ce n'est pas une étude de mœurs. C'est une série de tableaux, dont plusieurs sont répugnants, où l'auteur met en scène un professeur de lycée dans la province russe. Cet individu n'est pas un original : c'est tout simplement un fou. Les gens de son entourage, sa maîtresse et son ami, qu'il finit par tuer, ne valent guère mieux.

Ce que je ne saurais assez souligner, c'est l'épaisse vulgarité de ce volume; non qu'il contienne rien qui soit positivement inconvenant, mais l'auteur se plaît à décrire, pour décrire et tirer à la ligne, des scènes répugnantes d'ivrognes en fureur. A cela se mêle une équivoque histoire de petit garçon qui est d'abord pris pour une fille, puis peu à peu se voit dépravé par une authentique jeune fille, et cette histoire ne rime à rien.

Deux dames ont fourni la traduction. Elles n'épargnent aucun des mots les plus grossiers de notre langue et, pour elles, par exemple, « cela m'est égal » se traduit invariablement par : « je m'en f... ». En vérité, c'est faire preuve d'un étrange amour de la couleur locale. Cette continuité de gros mots ajoute encore à l'impression pénible que produit le volume.

On regrette qu'un éditeur qui tient à honneur de faire connaître à notre public des écrivains étrangers ait accueilli ce triste volume. Ceux qui essaient de justifier une pareille production dans la Russie d'avant-guerre donnent la meilleure excuse au bolchevisme. Si la Russie bourgeoise eût ressemblé à cette bande d'ivrognes, de fous sadiques et de grossiers personnages, il eût été normal de la supprimer. J'aime mieux soutenir que l'auteur l'a cruellement noircie.

1. Traduit du russe par Mmes H. Pernot et L. Stahl. 5e édition. Editions Bossard, Paris 1922. 7 fr. 50.

* * *

Général Dénikine, *La décomposition de l'Armée et du Pouvoir*[1].

Il faut remercier la maison Povolozky d'avoir mené jusqu'au bout le travail que constituaient la traduction et l'impression du livre déjà célèbre du général Dénikine. En attendant le ou les volumes que le général a promis de publier sur son commandement contre les bolcheviks, la lecture de ce volume permettra au lecteur français de comprendre la mentalité d'un officier russe durant les deux dernières années de la guerre.

Nous avons déjà parlé[2] de l'édition russe de ce livre. Sans reprendre ici certaines discussions de faits qui ont été reproduits d'une façon légèrement erronée, je tiens à souligner l'honnêteté du général dans l'ensemble de son exposition. Sans doute, Dénikine n'a pas été un officier de grande envergure, mais il a eu le sens militaire, l'amour de son métier et l'amour du soldat. Il est le représentant typique de l'officier russe moyen, non breveté, porté par les circonstances et la « veine » jusqu'aux plus hauts postes de l'armée. Comme commandant de corps d'armée, il a eu la bonne fortune d'avoir en face de lui des Autrichiens : en face d'une armée comme celle de l'Autriche-Hongrie, composée de nationalités diverses, hostiles les unes envers les autres, le succès était autrement aisé que contre les Allemands. Personnellement, j'ai servi sous les ordres du général Dénikine et ai pris part à un conseil présidé par lui. L'impression qu'il m'a faite alors est exactement celle que l'on éprouve en lisant son livre : un brave homme, honnête jusqu'au bout des ongles, foncièrement Russe, très indulgent, et plus disposé à en découdre qu'à combiner des plans stratégiques.

Toutefois, un sentiment nouveau se fait jour dans ce volume, qui n'apparaissait pas encore chez le général à l'été 1917 : la rancune. Le général Dénikine n'est pas encore arrivé à comprendre comment la fortune a cessé de lui sourire à partir du moment où il a quitté son corps d'armée, et il en accuse le ciel et la terre, les Russes, les Alliés et les Soviets. Ce serait peut-être exagérer que lui demander de reconnaître lui-même qu'il n'avait pas l'envergure nécessaire pour remplir avec succès un grand poste.

Cette réserve faite, je tiens à souligner l'intérêt que présente ce volume. Son défaut technique est d'être surtout construit de souvenirs et sur des documents incomplets; mais la sincérité et la fidélité de mémoire du général compensent largement cette infériorité. Certes, la lec-

1. Traduit du russe. 1 vol. in-8 illustré. Paris, Povolozky, 1922. 25 francs.
2. Voir la *Vie des Peuples* du 10 novembre 1922.

ture du livre n'est pas riante : d'un bout à l'autre, le général signale des fautes et des erreurs. Mais on pénètre aussi d'autant mieux la mentalité des officiers russes à cette époque. Ce volume, sans avoir le charme bref des souvenirs du général Gourko, offre en revanche une abondante matière qui permet à quiconque désire comprendre la Révolution russe de se représenter dans le détail les journées de misère physique et morale que nous avons passées sur le front russe depuis le milieu de 1917 jusqu'au printemps de 1918.

On ne s'étonnera pas outre mesure de voir le général Dénikine injuste envers les Alliés :

« Messieurs les Français, Messieurs les Anglais », écrit-il[1], « vous qui avez atteint un degré extraordinaire de la technique, il vous sera intéressant d'apprendre ce fait absurde de la réalité russe. Lorsque, après trois jours de silence de notre unique batterie de six pouces[2], ou nous eut amené *cinquante* obus, tous les régiments, toutes les compagnies en furent immédiatement informés par téléphone, et les hommes poussèrent un soupir de soulagement ».

Ceux qui lisent ces lignes pourraient croire qu'il s'agit de *l'unique* batterie d'un corps d'armée. En réalité, c'est l'unique batterie de 150 dont il s'agit là, et une batterie de 150 est d'un calibre dont à aucun moment, en Russie, on n'a dilapidé les projectiles. D'ailleurs, d'où venait la grande pénurie de munitions d'artillerie dans la Russie de 1915? Elle venait de ce que les tirs avaient été faits sans aucune retenue, et que les artilleurs avaient pris l'habitude de tirer sans relâche tant qu'ils avaient des obus.

Il en est de même de la note placée au bas de la page 25, relative aux pertes russes. On y évalue, avec M. Louis Marin, le nombre des *tués* russes à 2.500.000 hommes (entre parenthèses, on voudrait bien savoir où M. Marin prend ce chiffre ; les Russes n'ayant jamais su, à *un million près*, combien ils ont mobilisé d'hommes, on serait surpris qu'ils eussent exactement compté les morts). Le général souligne que, dans ce cas, la part de la Russie serait de 40 % du chiffre total. Or quelle conclusion en veut-il tirer ? Que la Russie est plus à plaindre que nous? C'est vrai, elle est à plaindre parce qu'elle a eu des généraux, et Dénikine a été du nombre, et aussi Broussilof et tant d'autres, qui ont fait hacher leurs hommes sans compter, faute de préparation technique et souvent de réflexion. Cette note se retourne donc contre l'auteur lui-même

Lorsqu'on trouve, à la page 26, un diagramme montrant le rapport des divisions ennemies sur les différents fronts, on y constate que la Russie, à la mi-janvier 1917, avait, selon le général Dénikine, 157 divisions d'infanterie et 30 divisions de cavalerie en face d'elle, en Russie,

1. P. 24.
2. 150 mm. environ.

en Roumanie et en Asie. La France aurait eu alors en face d'elle 131 divisions d'infanterie et une demi-division de cavalerie. La comparaison n'est nullement probante. On ne peut comparer le front français tout seul à la totalité des fronts russes, lesquels offraient dans l'ensemble un développement à peu près triple de celui du front français. En outre, la plus grande partie du front russe était occupée par la plus médiocre des armées ennemies, l'armée autrichienne.

Si j'ai signalé ces erreurs de jugement chez le général Dénikine, c'est qu'elles sont typiques. C'est ainsi qu'à la fin de la guerre raisonnaient la plupart des officiers russes.

Toutefois, sans nous arrêter à ces discussions techniques, nous ne pouvons que conseiller vivement la lecture de ce volume poignant, où s'étalent toutes les fautes et toute la misère de l'armée russe durant les fatales années 1917-1918.

Jules Legras.

VIE ARTISTIQUE

Les influences orientales dans l'art russe

On fait remonter généralement les sources de l'art russe à l'art de Byzance et à la civilisation d'airain de la Scandinavie. Comment ont agi sur lui, au cours de son développement séculaire, les influences des civilisations voisines? L'étude complète de cette question demanderait de longues années de recherches difficiles. On a peu travaillé dans ce domaine, et les découvertes faites au cours de ces dernières années ne nous ont encore pas livré le mot de l'énigme. La question des influences orientales est l'une des plus intéressantes et l'une de celles sur lesquelles on peut avec le plus de certitude donner aujourd'hui au moins des indications générales.

* * *

Le rôle civilisateur de la Russie a toujours consisté à servir d'intermédiaire entre la civilisation de l'Orient et celle de l'Occident. On a souvent nommé la Russie le « pont » entre ces deux sphères de la civilisation du monde.

C'est par l'entremise des Varègues que la Russie connut les créations de l'Europe romane : les églises de Vladimir, la cathédrale de Yourïev-Polski, qui portent des traces évidentes de l'influence de l'architecture romane, se sont conservées jusqu'à nos jours; on y trouve la même conception architecturale qui a engendré la magnificence des cathédrales de France, d'Italie et de Bourgogne.

Mais Byzance n'était que le porche du vaste temple de la civilisation orientale. L'éclat des mosaïques byzantines, le luxe raffiné de la cour impériale de Constantinople n'étaient que les premières impressions qui frappaient le voyageur sur la grande route d'Orient. Grâce aux Khazars, aux Pétchénègnes et à ces tribus et peuplades inconnues qui erraient dans les steppes du Sud de la Russie, la nation russe recevait les dons du Tibet, de la Mongolie et de l'Indoustan tout entier. Voilà les influences orientales dont il sera surtout question ici.

* * *

Peut-être semblera-t-il étrange à certains de comprendre dans la sphère de l'art russe les œuvres de l'art scythe qui se développa sur les rivages de la mer Noire et aussi les œuvres de toute la longue période pendant laquelle les plaines russes furent sous l'influence directe du vaste monde iranien et des civilisations méditerrannéennes.

Mais les traditions de l'antiquité scythe se manifestent encore dans les œuvres des siècles subséquents, et les échos de l'influence que le monde classique a exercée sur les côtes méridionales de la Russie retentissent encore pendant des centaines et des centaines d'années après que la grandeur d'Olbie et de Panticopée est devenue la vision d'un lointain passé. La science n'a pas encore pu déterminer l'époque de l'entrée des Slaves dans la vie historique et surtout l'époque de leur apparition dans les plaines du Sud de la Russie. L'archéologie russe — discipline encore relativement jeune — n'a pas jusqu'à présent, su donner à ces questions des solutions définitives. C'est seulement lorsqu'aura été écarté le voile des temps qui recouvre encore les antiques cités russes, lorsqu'on pourra procéder à des recherches archéologiques sur l'emplacement de l'ancienne Kiev et des autres villes de la vieille Russie situées le long du Dnieper — la grande artère slave — qu'il sera possible de fixer le rôle historique des Slaves antérieurement au IX^e^ siècle après J.-C. Si incomplets que soient nos renseignements sur cette époque, nous pouvons constater qu'il a existé des relations étroites entre les tribus iraniennes et les Slaves : la philologie en donne la preuve. Pour ne citer qu'un fait, on sait que le mot russe qui désigne Dieu —*Bog* — a ses origines dans le mot iranien *baga*.

Pour l'époque islamique nous possédons les témoignages des auteurs arabes, Ibn n'l-Athir, Ibn Fadlan, qui nous décrivent les mœurs des anciens Slaves, Mas'ndi (943), qui nous instruit des incursions russes sur les côtes sud-orientales de la mer Caspienne, et le récit d'un chroniqueur tabaristanien au service des princes Bouvayhides, qui raconte l'attaque des Slaves sur Abasgun en 910.

Les diverses influences que la Russie a subies au cours de son existence historique se sont répandues de deux manières : par les migrations, et par la colonisation. Les grands mouvements de population sont une des caractéristiques de l'histoire de la nation russe : le célèbre historien russe Klutchevsky remarque, avec raison, que la colonisation est le fait dominant de l'histoire de Russie. Créée par des migrations constantes, la Russie a plus qu'aucun pays souffert des grands mouvements de population; mais elle leur a aussi dû beaucoup.

A chaque joug nouveau qu'elle subissait, un nouveau courant venait se fondre dans la vaste mer de la civilisation russe. Les plaines

russes virent passer tous les peuples qui furent les auteurs de la chute de l'Empire romain, et tous ceux qui menaçaient constamment les frontières de Byzance. L'établissement du joug tartare en Russie ne fut que la répétition, en plus grand, d'événements qui s'étaient déjà produits mainte fois auparavant.

Les recherches systématiques entreprises sur les côtes de la mer Noire ont permis de reconstituer la civilisation avancée qui y fleurissait jadis et qui n'est pas encore estimée à sa juste valeur. On connaît désormais les chefs-d'œuvre de l'art du bassin de la mer Noire. Ils décèlent l'influence du monde classique, des cités grecques fondées sur ces côtes à partir du VII^e^ siècle avant J.-C. Mais on y voit aussi l'action puissante du génie iranien, et peut-être quelques traces de l'art national des lointaines tribus nomades de l'Asie centrale.

Trébizonde et Sinope au Sud, Panticopée, Théodosie, Nymphéa et Olbie au Nord, ont été les plus célèbres de ces colonies. Panticopée, fondée vers l'an 520 avant J.-C., l'une des plus anciennes, est appelée par Ammien Marcellin la « mère de toutes les villes du Bosphore issues de Milet ». Quelques siècles plus tard, elle devint la capitale du royaume du Bosphore qui, au temps de sa splendeur, s'étendait jusqu'aux montagnes de la Tauride, du Tanaïs et du Caucase. — Olbie, grâce à sa situation géographique favorable sur le Bug, devint rapidement le centre du commerce avec les nomades des steppes. Les divers objets d'orfèvrerie produits par la Grèce passaient par Olbie et Panticopée; par Thasis, sur le Rion, passaient les marchandises de l'Inde et du Liban.

Les trouvailles faites dans les *tumuli* des steppes à Kertch et à Olbie, et qui ont pris place dans les collections de l'Hermitage de Petrograd, nous permettent de juger des tendances artistiques de cette époque. Dans ces objets d'orfévrerie, dans ces céramiques, dans les restes de mosaïques qui décoraient les édifices de l'antique Olbie, on retrouve les traditions persistantes des vieux maîtres de l'Hellade.

Mais à côté de cette floraison de l'art des cités grecques s'épanouissait à son tour le style national des tribus des steppes méridionales de la Russie, qu'il est convenu d'appeler l'art scythe. Pour les Grecs le nom de « Scythes » était un terme politique désignant tout l'ensemble des tribus qui habitaient au Nord de la mer Noire. Il est encore difficile de déterminer exactement la composition ethnique de cette population nomade des steppes. Il est certain, cependant, qu'il s'y rencontrait à côté des peuplades d'origine iranienne d'autres groupes d'origine toute différente.

Le style animalier qui caractérise l'art des tribus du Midi russe a trouvé des échos dans l'art de la Sibérie méridionale : les découvertes faites dans les environs de Minoussinsk (et même dans la Chine sep-

tentrionale) prouvent la parenté qui existait entre l'art de toutes ces régions. Le même style se retrouve dans les objets de bronze mis à jour sur le territoire de l'ancien royaume de Van, en Arménie.

Le caractère oriental de la civilisation du Sud de la Russie est maintenant incontesté. Voici ce que dit le professeur Rostovtsev, une des plus hautes autorités en la matière :

« Les dernières années d'exploration systématique dans ces régions nous ont démontré que la vie civilisée dans les steppes russes est bien plus ancienne que nous ne le croyions jadis, qu'elle porte une empreinte particulière et fort originale, et que, déduction faite des influences helléniques, le caractère général de cette civilisation est presque purement oriental[1] ».

Il est évident que malgré l'influence de la culture hellénique des villes de la côte, les nomades de la steppe avaient conservé les traditions de leur passé oriental. Toute une série d'expéditions européennes au Turkestan chinois (missions Pelliot, d'Oldenbourg, Le Coq, Grünwedel, sir Aurel Stein, etc.) nous ont révélé la vie des anciens foyers de civilisation de cette région. Or, il apparaît qu'au Turkestan chinois l'élément iranien était très puissant, comme en Russie méridionale.

L'Asie centrale, à travers laquelle passaient les routes des caravanes qui unissaient l'Extrême Orient à l'Orient romain, servit certainement d'intermédiaire dans cette interpénétration des différentes civilisations. Sur les sceaux des manuscrits rapportés par sir Aurel Stein des environs de Khotan, on voit l'image de l'Athéné grecque !

Les fouilles auxquelles on a procédé près d'Orenbourg en 1917 nous ont révélé une civilisation analogue à celle dont les restes sont renfermés dans les *tumuli* des steppes du Kouban.

Tout ce cortège de peuples — Scytes, Sarmates, Alains, Khazars, Petchénègues — qui défila à travers les steppes méridionales de la Russie, traînait à sa suite les souvenirs de la civilisation de ses anciens foyers. Les princes russes eurent des Alains à leur service. Or l'église du Sauveur, à Nerli, élevée par le prince André Bogolubski (XII^e siècle) porte des traces évidentes de l'influence artistique des Alains.

A partir du II^e siècle de notre ère, l'influence de l'art persan devient dominante dant tout l'Orient. Ainsi, les empereurs byzantins de l'époque de Justinien portaient des tiares persanes. Par la voie de la Volga, les œuvres d'art persanes pénétraient en Russie septentrionale et orientale. On a trouvé des plats sassanides dans les provinces de Perm et de Vologda.

1. *Journal des Savants*, 1920.

* * *

A en croire les chroniques du Nord, les Varègues apparaissent en Russie dès le VIIIe siècle de notre ère.

Depuis lors deux civilisations aux fondements opposés se heurtent en Russie : d'une part, l'esprit austère et guerrier des Varègues : et de l'autre la culture raffinée des Byzantins, qui faisait encore quatre siècles plus tard l'admiration des Croisés.

Les Varègues apportaient avec eux l'idée de l'Etat ; mais la culture intellectuelle venait, à travers Byzance, des profondeurs de l'Orient.

Si, en ce temps-là, la Russie était revêtue de la cuirasse d'acier des Varègues, son esprit national se nourrissait de l'héritage des civilisations orientales. L'art russe s'est développé sous l'influence de ces deux grands facteurs.

Le Dnieper était comme un courant de civilisation qui pénétrait au sein même de la vie slave. C'est par ce fleuve que les richesses de l'Orient étaient acheminées vers le Nord. Par la Néva, le Volkhov, le lac Ilmen, la Lovat et le Dnieper, les Varègues naviguaient vers Byzance, et avec eux les influences nordiques s'étendaient, à travers les domaines du khalifat arabe, jusqu'en Perse. Les plus belles créations de la civilisation russe — Kiev, Novgorod, Pskov — sont nées le long de cette grande voie. Ce sera une des tâches de l'avenir que d'explorer l'ancienne Kiev.

Lorsqu'on visite la Kiev moderne, on s'imagine difficilement être sur l'emplacement même de la capitale de Vladimir et de Jaroslav, au lieu où s'élevaient les palais princiers et où brillaient au soleil l'or et les mosaïques de trois cents églises, et l'on s'étonne des récits remplis d'admiration que nous ont laissés les voyageurs étrangers qui visitèrent Kiev au temps de Jaroslav, des descriptions de luxe et de richesses que contiennent les *bylines* [1].

« Iaroslav [2] », dit une chronique, « fonda la puissante cité de Kiev, aux portes d'or. Il bâtit aussi l'église de Sainte-Sophie. Et Iaroslav, aimant les règles de l'église et affectionnant les livres, s'instruisait nuit et jour ; et il fit recopier de nombreux livres ; car les livres sont des rivières qui abreuvent le monde de sagesse ; et la profondeur de ces livres est insondable. Ce Iaroslav, aimant les livres, en mit un grand nombre en l'église de Sainte-Sophie, par lui fondée, et décora cette église avec de l'or et de l'argent et des vases sacrés. Et Iaroslav se réjouissait en voyant cette multitude d'églises ».

En 1907, à Kiev, près de l'emplacement où s'élevait jadis l'église Dessyatinnaya, on retrouva les ruines des palais de Vladimir et de Jaroslav. Des fragments de mosaïques furent mis à jour, qui rap-

1. Chansons de geste.
2. Prince de Kiev au XIe siècle, fils de Vladimir.

pellent celles d'Asie mineure. Cette découverte a d'autant plus de valeur qu'auparavant on ne connaissait que très imparfaitement la peinture profane de la période kiévienne.

Toutes ces influences si diverses s'entrecroisaient et se confondaient à la cour des princes de Kiev. La splendeur de Kiev procédait à la fois des traditions de l'architecture romane et de la beauté radieuse des fresques byzantines, où s'entendaient encore de lointains échos du passé oriental. Cet accord puissant de deux civilisations est encore clairement discernable à la veille de l'invasion tartare.

L'architecture sacrée de l'ancienne Russie nous a légué des monuments imposants, inspirés d'un sentiment profond, tels que la cathédrale de Sainte-Sophie à Novgorod, le monastère de Mirog, l'église de Nerli, et la cathédrale de Youriev-Polski. Kiev gardait précieusement dans ses murs les trésors de la civilisation millénaire des pays méditerranéens; Novgorod, la grande, elle, dont les vaisseaux parvenaient jusqu'à Venise, reine des mers, fit participer la Russie à la vie du Nord de l'Europe médiévale.

* * *

L'époque de la domination tartare approchait. Gengis-Khan, naguère modeste berger perdu dans les immensités de la Mongolie, devint l'homme qui changea les destinées de son peuple. Encore une fois le sol russe retentit du galop de cavaliers, qui sur les sabots de leurs chevaux, apportaient la poussière des steppes de l'Asie centrale.

Kiev tomba. La Russie sembla endormie sous le joug des conquérants. Mais, pendant que de nouvelles souffrances étaient imposées au peuple, s'introduisaient en Russie cette magnificence et cet éclat qui font la beauté des tapis d'Orient.

Encore une fois la Russie entra en contact direct avec l'Extrême et le Moyen Orient. L'héritage de l'Asie centrale, apporté par les nouveaux maîtres de la Russie, a été conservé en partie dans la langue russe; et bien des traits de l'art de la Moscovie nous reportent au souvenir des cavaliers barbares de Gengis-khan.

Moscou n'est pas restée étrangère à la Renaissance européenne. Le florentin Aristote Fioraventi et d'autres maîtres étrangers ont travaillé aux édifices moscovites. Ils ont fait participer Moscou aux grands mouvements artistiques de l'Europe. L'architecture des églises moscovites reflète l'esprit de la Renaissance allié à l'esprit oriental, aux traditions de l'Inde et de la Perse, chères à tant d'architectes russes de cette époque. L'une des plus remarquables de ces églises est Saint-Basile. Sa décoration nous montre les tendances principales de l'art moscovite. On ne peut qu'admirer la force d'imagination de ceux qui ont élevé cet édifice « les architectes Barma et Postnik et leurs aides ».

Il n'y a que peu de temps que l'on a commencé à oser étudier les icones russes du seul point de vue de leur valeur artistique, et une vingtaine d'années que l'on a discerné dans les fresques des églises russes une perfection de l'art décoratif qui serait digne des grands maîtres italiens. « Dans le sourire de la Vierge moscovite », dit Merejkovski dans son *Léonard de Vinci*, « on perçoit le dernier sourire de la beauté classique ».

Les icones russes sont les dignes pendant des primitifs de l'Europe occidentale; elles s'inspirent non seulement des chefs-d'œuvre de l'art byzantin, mais encore des meilleures créations des miniaturistes persans et mogouls. On y distingue trois écoles principales. Celle de Novgorod se développa à partir du XII^e^ siècle et subsista jusqu'au milieu du XVI^e^, remarquable par la sévérité des visages sombres des Saints et des Saintes et par la coloration éclatante de leurs vêtements. L'école moscovite se développa à partir du XIV^e^ siècle et se distingue par le pittoresque de ses œuvres, par une coloration plus délicate et, en général, par des moyens plus perfectionnés de traduire les sentiments de l'artiste. L'influence de l'art oriental s'y fait sentir à nouveau. Le joug tartare semble avoir eu pour effet de rendre aux pinceaux des maîtres russes le « goût de la fantaisie » oriental. Les artistes russes rêvent une fois encore de l'Inde, ce joyau de l'Orient. C'est l'époque des André Roublev et des Simon Ouchakov. Dans la première moitié du XVIII^e^ siècle, le tsar Michel Féodorovitch fonda à Moscou un atelier d'iconographie, rattaché à l'Hôtel des Armures. C'est là que furent créés les plus beaux modèles de l'art iconographique russe, imités par la suite jusque dans les coins les plus reculés de la Russie. Puis, au XVIII^e^ siècle, les maîtres russes suivirent les traces des artistes de la dernière période de la Renaissance italienne. Ce n'est qu'à la fin du siècle passé que l'art iconographique russe a de nouveau évolué vers les anciennes traditions nationales, mouvement que manifestent les œuvres des maîtres russes modernes.

* * *

L'époque de Pierre le Grand, d'Elisabeth et de Catherine fut une époque d'engouement pour l'art occidental. La Russie semblait s'être séparée de l'héritage du passé, des richesses que lui avaient léguées les civilisations de Byzance et d'Orient.

On peut admirer, cependant, les contrastes extraordinaires que présentent les œuvres de l'époque de Pierre le Grand, l'éclat décoratif de l'époque d'Elisabeth et de Catherine. C'est alors que fut créée la splendeur grandiose et fantastique des quais de la Néva à Pétrograde, la magnificence et la majesté des résidences impériales des environs de

la capitale. Puis vint le noble épanouissement de l'art de l'époque d'Alexandre Ier. Ce n'est qu'au début du XXe siècle que commença la renaissance de l'ancienne architecture russe, que se dessina le retour aux traditions de la Russie kievienne.

Les mêmes tendances se manifestent dans la peinture. Au début, les Russes furent de fidèles disciples des maîtres du classicisme français; puis, après s'être adonnés à des thèmes inspirés du christianisme (les œuvres d'Ivanov, par exemple), après l'époque de la peinture de genre, cultivée par les maîtres des « Expositions ambulantes », la peinture russe revint graduellement à ses sources et à ses tendances nationales et traditionnelles.

L'art russe a donné à l'Occident une nouvelle compréhension de l'esprit artistique et une nouvelle harmonie des couleurs. On ne pourra juger que plus tard du rôle qu'il a joué dans la vie de notre monde moderne.

Comme l'immense cortège de peuples qui a cheminé à travers les plaines de Russie a apporté avec lui les plus belles créations de ces peuples, le trésor artistique de la Russie recèle les plus grandes traditions du passé, qui serviront à tracer les voies de l'avenir.

Georges Roerich.

VIE POLITIQUE

ITALIE

Giovanni Giolitti, d'après ses mémoires

On n'a pas beaucoup parlé, en France, du livre que M. Giolitti vient de publier sous ce titre : *Mémoires de ma vie*[1]. Cette fois, pourtant, la lecture offre les attraits les plus imprévus, même celui de la nouveauté.

Car, contrairement à l'usage, M. Giolitti, dans ses *Mémoires*, ne s'attarde pas à décrire sa personne, avec son caractère, ses goûts et ses habitudes; de sa famille et de sa vie, il note uniquement ce qui servira à expliquer son action d'homme public. Bannissant tous les détails complaisants et futiles, qui auraient pour seul objet de mettre en relief son moi, il ne cherche à montrer en lui que l'homme politique, le chef du gouvernement. Pour atteindre son but, il n'use d'aucun artifice littéraire; c'est une autre originalité de son livre, d'où la déclamation, le lyrisme sont exclus. Rien que l'exposé nu des faits, mais un exposé plein de logique, de clarté et de vivacité.

D'une ligne sobre, d'une composition ordonnée, d'une pensée vigoureuse, ces *Mémoires* sont un beau livre, d'allure classique par cette absence du « moi » haïssable et par son ton mesuré. C'est bien l'œuvre d'un vieillard de quatre-vingts ans passés qui, regardant la vie et les hommes avec indulgence, raconte ses luttes sans amertume, parle sans rancune de ses adversaires, et montre les résultats d'un long combat, sans vanité. Par là, c'est une œuvre élevée.

Mais dépeint-elle fidèlement l'âme de l'auteur, reflète-t-elle sa vraie physionomie? Question passionnante, qu'il ne faut pas chercher à résoudre. En présence d'une personnalité aussi discutée que celle de Giolitti, il est plus sage de se limiter à une recherche purement objective, de chercher à tirer des *Mémoires* tous les renseignements aptes à nous faire mieux saisir une figure à laquelle l'amour et la haine ont prêté des traits si opposés.

1. *Memorie della mia vita.* Milan. Fratelli. Trèves. 1922.

Par ses goûts et ses aptitudes, qui s'accusent fortement dès son jeune âge, M. Giolitti se présente comme un réaliste. Au collège, à dix ans, il est l'ennemi des matières abstraites, la grammaire et l'arithmétique; seules les matières plus vivantes l'attirent, surtout l'histoire et la lecture en général. Plus tard, s'il prend goût à la philosophie, et s'il se passionne pour les philosophes alors en honneur, Rosmini et Gioberti, cela ne dure guère. « Je fus guéri », dit-il, « de cette passion philosophique tout d'un coup, et pour toujours, par la lecture de la *Théorie du surnaturel* de Gioberti ». Adolescent précoce, il commence à quinze ans ses études de droit, s'intéressant spécialement au droit romain, au droit civil et à leur histoire, c'est-à-dire aux matières qui font appel surtout au bons sens, à l'examen logique de la réalité, et qui traitent de questions pratiques, pour leur donner des solutions précises. Sur quoi, le jeune homme qui sera plus tard un si habile parlementaire, se sent incapable de faire un bon avocat, et préfère entrer dans la carrière administrative, propre à développer les facultés de son esprit réaliste.

Il a alors vingt ans, mais son intelligence et sa puissance de travail le mettent vite au premier plan. Avec Minghetti, ministre de la justice, il travaille à l'élaboration du Code civil (1862-1866); avec Sella et encore Minghetti, successivement ministres des finances, il approfondit tous les problèmes économiques et budgétaires, réorganise la direction générale des contributions et devient le collaborateur technique du ministre dans les débats parlementaires (1869-76).

Ici un fait curieux révèle son sens pratique et sa lucidité d'esprit. Au moment de la grosse réforme de l'unification de l'impôt foncier — c'était la période d'organisation de l'Etat italien — Minghetti juge trop long le projet de la commission, avec ses 160 articles, et charge séparément trois collaborateurs, parmi lesquels Giolitti, de le simplifier. Les deux collègues de Giolitti croient accomplir un vrai tour de force en réduisant le projet, l'un à 60 articles et l'autre à 45. Quel est leur étonnement, quand, en leur présence, Giolitti remet au ministre un projet réduit à 13 articles ! Minghetti, émerveillé, le félicite et lui laisse le soin de rédiger le rapport pour les Chambres.

Après 1876, avec Depretis, qu'il aide dans tous les grands problèmes, notamment celui des conventions de chemins de fer, il est nommé secrétaire général à la Cour des Comptes où, contrôlant les décrets émanés des divers ministères, il apprend à connaître tout le mécanisme administratif. Enfin en 1882, Depretis lui offre le poste de conseiller d'Etat. A peine installé, il met à jour, dans l'espace d'une semaine, le travail en retard de trois mois. Le président le loue pour ce résultat inouï en ayant soin, comme le raconte finement Giolitti, d'ajouter : « Mais pour l'amour du ciel, n'en dites rien; qu'on ne sache pas qu'on peut débrouiller en huit jours la besogne de trois mois ».

La même année, Giolitti, élu député de Cuneo, entre dans la vie politique. Mais ses vingt années de carrière de fonctionnaire lui ont donné, avec une compétence remarquable en matière juridique et financière, une connaissance profonde de tous les rouages administratifs. Et surtout, ce long apprentissage a développé en lui une certaine *forma mentis*, en l'éloignant par la pratique quotidienne des affaires, de toute doctrine abstraite, dont il est l'ennemi d'instinct, en lui montrant l'importance des réalités immédiates et la valeur de l'action, enfin en lui inspirant le respect et l'amour de l'Etat, car quiconque a servi longuement l'Etat, s'il n'est pas un subversif, l'aime et le respecte comme l'organisme d'où le pays tire sa vie, et en qui il doit s'absorber tout entier.

Avec une telle nature et une telle éducation intellectuelle, pas d'idéalisme possible, dira-t-on. Erreur. Le métier de bureaucrate n'a pas fermé l'esprit de Giolitti aux nouvelles théories sociales, et en lui vit comme un caractère héréditaire, comme un instinct de sa race, l'amour du peuple et de la liberté. Ses *Mémoires* fournissent là-dessus des renseignements précieux.

Par son père, il descend d'une famille de paysans montagnards, originaires du Val di Macra, cette vallée du Piémont qui lutta contre les marquis de Saluces, puis contre la maison de Savoie, et conserva longtemps ses libres institutions. La famille de sa mère s'est distinguée par son libéralisme. Son grand-père maternel, gagné aux idées de la Révolution, fut procureur général à Turin, sous le gouvernement français, et dirigea en 1821 le mouvement révolutionnaire de Pignerol. Or Giolitti passe son enfance parmi ses oncles, fils de ce révolutionnaire, qui conservent fidèlement la tradition libérale. Donc son origine et son éducation le poussent vers la démocratie qui trouvera en lui un tenace défenseur.

Ainsi s'éclaire pour nous l'action de l'homme d'Etat, et peut-être nous livrera-t-elle le secret de ses mobiles psychologiques, si secret il il y a, comme on l'a prétendu.

En 1893, Giolitti, pour la première fois, préside le ministère, quand des troubles éclatent en Sicile, provoqués par les travailleurs qui s'organisent en *fasci* pour obtenir de meilleures conditions de labeur et des salaires plus élevés. Chef du gouvernement, premier serviteur de l'Etat, il enjoint aux préfets de maintenir l'ordre public; mais, esprit libéral, comprenant les justes revendications des masses, il commande à ces mêmes préfets de ne pas entraver l'action des *fasci* et même d'intervenir auprès des patrons pour les déterminer à la conciliation. Quand, dix ans plus tard, il revient au pouvoir, le pays est troublé par des grèves qui se succèdent sans interruption. Fidèle à ses principes, il laisse se dérouler la lutte entre le capital et le travail, se réservant le soin de garantir, en même temps que l'ordre public, la liberté d'action

des deux partis en présence. En 1904 éclate la grève générale, à tendances révolutionnaires, Giolitti prend toutes les mesures d'ordre nécessaires, mais secrètement, sans se livrer à aucune manifestation de force, attendant que la grève tombe d'elle-même.

Dans toutes ces circonstances, son attitude lui vaut des attaques violentes de la part des conservateurs et des socialistes. Il ne peut obéir aux premiers, étant trop démocrate pour ne pas comprendre la nécessité et la justice de certaines réformes sociales en faveur des masses, dont le travail constitue la richesse et la force du pays; mais il ne peut suivre les socialistes, étant trop réaliste pour ne pas se méfier de leur idéologie, et aussi parce que, dans sa connaissance des faits économiques, il craint les effets de brusques crises sociales, qui menacent le capital et la technique, éléments indispensables de la production. De plus, il est homme d'Etat, et il sait que son premier devoir est d'assurer la paix du pays, en se tenant éloigné des deux partis extrêmes. Il est donc condamné à subir les attaques de ces deux partis, à propos de tous les conflits sociaux et de toutes les réformes qui mécontentent, pour des raisons opposées, et la droite et la gauche — telle la réforme de la loi électorale qui, en 1911, conduit au suffrage quasi-universel, sans l'établir absolument en principe. D'ailleurs, Giolitti comprend lui-même les raisons de ces attaques, et il nous les explique : .

> D'un côté les conservateurs, à la Chambre et surtout au Sénat, maintiennent obstinément leurs positions et leurs thèses; de l'autre, les partis avancés se montrent peu satisfaits des larges concessions obtenues, et accusent le gouvernement de faire des pas en arrière, ou tout au moins de ne pas marcher assez hardiment dans la voie de la liberté.

Voilà nettement expliquée l'opposition que rencontra toujours la politique de M. Giolitti, accusé par les uns d'être l'homme de la gauche, combattu par les autres comme ennemi du peuple. On n'a pas ici à prendre parti ni pour ni contre cette politique, mais simplement à constater qu'elle est claire en ses principes, et en parfait accord avec l'homme que nous révèlent les *Mémoires*. Esprit libéral et ouvert aux idées nouvelles, mais réaliste et ennemi de toute idéologie, issu du peuple et aimant du peuple toutes les légitimes aspirations, mais partisan de l'ordre et fidèle serviteur de l'Etat, Giolitti a fait la seule politique que l'appelaient à faire et ses penchants et son origine et son éducation et la formation de son intelligence tournée pendant vingt ans vers les problèmes pratiques de l'administration, de la finance et de la législation.

Cette formation éclaire un autre côté de la physionomie de M. Giolitti, en qui l'opinion courante a vu l'adversaire-né de tous les hommes au pouvoir, toujours en lutte pour le plaisir d'attaquer et de renverser les ministères. Sans doute, Giolitti est un batailleur par tempérament, indiscipliné au Parlement tout comme il le fut au collège. Mais

il ne passe pas à l'opposition uniquement par un besoin de sa nature : d'autres raisons, plus précises et plus sérieuses, l'y poussent. Elu député, il remplit consciencieusement les devoirs de son mandat, se contentant pendant trois ans de travailler avec ardeur dans les commissions, plus spécialement celle du budget. Mais, au bout de ces trois années, voyant tous les périls de la politique financière du ministre Magliani, il commence à l'attaquer et ne cesse sa campagne que lorsque Magliani donne sa démission en 1889.

Crispi alors appelle au ministère du Trésor Giolitti, qui, par la manière dont il le dirige, montre bien la sincérité des critiques qu'il adressait à son prédécesseur. Il pratique une politique tout opposée à celle de Magliani, pour équilibrer le budget et doter de finances saines le pays, que menace une crise économique aggravée par l'hostilité de la finance étrangère, celle de l'Angleterre et surtout, depuis l'affaire de Tunisie, celle de la France. Son programme d'économies est si rigoureux qu'il refuse à Crispi tout crédit pour des missions ou expéditions coloniales; enfin, se trouvant en désaccord complet avec lui, il veut dégager sa responsabilité et donne sa démission. (1890). Plus tard, entre 1893 et 1900, s'il mène l'opposition, par des attaques continues et violentes contre les ministères successifs, c'est pour défendre les institutions libérales mises en péril par les conservateurs et les réactionnaires, comme Crispi, di Rudini et Pelloux.

Ainsi, durant la première partie de sa vie politique, — dans la seconde il sera presque constamment au pouvoir, — Giolitti, dans l'opposition, agit en démocrate attaché aux réformes et appliqué à assurer le bien-être économique du pays.

On appelle *combinazione* un système politique de pures combinaisons parlementaires, propres à maintenir autour du chef une majorité fidèle, en satisfaisant tous ses appétits, sans aucun souci de l'intérêt général et du bien de l'Etat; et souvent on a prétendu que M. Giolitti était par excellence le type du faiseur de *combinazioni*. Ses *Mémoires* montrent-ils en lui une nature autoritaire, en accord avec cette volonté, qu'on lui a attribuée, d'avoir sous la main une majorité obéissante, lui permettant de gouverner en maître absolu?

Plusieurs des faits qu'il relate dénotent en lui un tempérament dominateur. En 1872, nous raconte-t-il, quand il fut chargé de réorganiser la direction générale des contributions, il était simple chef de bureau de deuxième classe, et on lui avait donné pour collaborateurs quatre inspecteurs et deux chefs de bureau de première classe.

Prévoyant les difficultés qui pouvaient résulter de cette curieuse situation, j'exigeai qu'on me donnât pleins pouvoirs; puis, ayant fait appeler mes collaborateurs, je leur tins un bref discours, les avertissant qu'il fallait travailler sérieusement, et que quiconque manquerait à ses devoirs serait congédié.

Giolitti avait alors trente ans, et n'occupait qu'un poste subalterne. L'exercice du pouvoir ne pouvait qu'accentuer son caractère autoritaire. On a vu comment en 1890, ministre du Trésor, ne pouvant imposer à Crispi sa politique d'économies, donc impuissant à commander dans son propre ministère, il donna sa démission. Crispi tombé, di Rudinilui offre l'intérieur. Mais c'est un ministère de droite, et Giolitti pose ses conditions : ou le ministère changera de couleur politique, ou il n'y entrera pas, et quelques mois après, il le renverse.

Non seulement Giolitti ne plie jamais devant une autre volonté, mais encore il ne peut supporter la moindre contrainte. Sa conduite lors de sa première élection à la Chambre mérite d'être citée. Porté sur une liste dans le collège électoral de Cuneo, sans l'avoir demandé et sans le vouloir, il se refuse à la tournée électorale d'usage, et sur les instances du maire de Cuneo, consent seulement à lui faire une visite personnelle. Parti de Rome, il arrive donc à Cuneo à 11 heures du soir, rend visite au maire le lendemain matin à 10 heures, et repart à 11 heures. Cela ne l'empêcha pas d'arriver en tête de liste. Mais il avait montré qu'il entendait ne se soumettre à aucune exigence, et agir à sa guise, sans se préoccuper des conséquences possibles de son attitude.

Ce dominateur n'est pas un violent, un emporté, mais un homme froid, tranchant, aux fines répliques, à l'ironie mordante. Ses *Mémoires* sont remplis de phrases malicieuses, de mots d'esprit, de boutades qu'il eut l'occasion de lancer pour clouer sur place ses adversaires et désarmer leur opposition. Il nous raconte qu'au cours de la discussion de la loi du suffrage universel, en 1911, on répétait contre son programme et son action politique les accusations déjà portées contre son ministère, dix ans auparavant.

> Alors, je conseillai à mes adversaires, pour leur épargner toute fatigue intellectuelle, de relire les discours de l'opposition prononcés dix ans plus tôt, et de s'en servir dans les débats.

Toujours prêt à la rispote, Giolitti ne reculait pas devant les mots cinglants, surtout avec les personnes qui lui déplaisaient. En 1911 encore, le ministère se trouvait en présence d'une sérieuse opposition à son projet de monopole des assurances sur la vie. Même des pays étrangers, dont certaines grosses compagnies d'assurances auraient été lésées par le monopole, protestaient auprès du gouvernement, entre autres, l'Autriche, par la voix de son ambassadeur, M. de Merey, dont les manières d'une brusquerie affectée choquaient M. Giolitti. Merey vient le voir à ce sujet, et croise dans l'antichambre un gros assureur, dont il avait sans doute à se plaindre; outré, il s'exclame en entrant : « Vous recevez ce cochon-là? (*sic*) ». Et Giolitti de lui répliquer froidement : « Ce cochon est venu pour le même motif que Votre Excellence ».

Merey devait encore plus d'une fois connaître à ses dépens toute l'ironie et tout l'esprit d'à propos de celui qu'on ne prenait jamais au dépourvu, et qui avait réponse à tout. Un jour, il demande d'urgence une entrevue à M. Giolitti, alors président du conseil (1912), et proteste auprès de lui parce que sur le cours Victor Emmanuel on vient d'ouvrir une boutique avec cette enseigne : Trente et Trieste ». Giolitti riposte aussitôt que s'il avait poussé plus loin sa promenade, il aurait vu une autre boutique portant écrit : « A la Ville de Vienne ». Aussi, nous apprennent les *Mémoires*, Merey hésitait-il à traiter avec Giolitti, par crainte de ses moqueries. Combien d'hommes ont dû lui ressembler en cela ! C'est là peut-être le secret de ces inimitiés farouches que M. Giolitti a suscitées. Pendant de longues années, il a été le maître incontesté du pays, et en plus de la haine qui poursuit tous les hommes au pouvoir, d'autres haines ont pu le poursuivre, nées d'un de ces mots cinglants que jamais on ne pardonne. On ne fait pas grâce à un chef intelligent et fin, dont on ne peut rire, et qui sait rire des autres.

Mais, à côté de rancunes tenaces, M. Giolitti a éveillé les plus vives admirations, et il a su grouper autour de lui une masse de fidèles, attachés aveuglément à sa personne. Certes, l'appât des récompenses a pu inspirer des dévouements intéressés, mais il est hors de doute que M. Giolitti exerçait une sorte de fascination, grâce à sa science du cœur humain et à son habileté à manier les hommes. Dans ses *Mémoires*, il insiste, à plusieurs reprises, sur cette habileté et cette science, qu'il place au premier rang parmi les facteurs du succès en politique. Ceux qui ne les possèdent pas sont voués aux échecs les plus lamentables, malgré leur culture et leur compétence. Tel est Sonnino qui, par deux fois, ne réussit pas à former de ministère durable. C'est que

M. Sonnino, s'il connaissait les problèmes, n'a jamais connu suffisamment les hommes, dont la coopération volontaire ou forcée, directe ou indirecte est dans les régimes représentatifs et démocratiques, indispensable à la solution de ces problèmes. Toujours un peu isolé, même au milieu de ses amis, il s'est trouvé gêné dans les Assemblées, qu'on doit dominer certes, mais par une habile persuasion, en tenant compte de leurs humeurs et en les faisant servir à ses propres fins.

Rapprochez de ce jugement celui-ci, que M. Giolitti porte sur M. Luzzatti, peu adroit en politique, quoique excellent organisateur et savant économiste :

Si M. Sonnino, comme chef du gouvernement, avait le défaut de ne pas tenir suffisamment compte des hommes et de leurs passions et de leurs intérêts, qu'on ne doit jamais négliger, non pour leur obéir, mais pour les surveiller et les dominer en les utilisant pour ses propres desseins. M. Luzzatti, au contraire, péchait par l'excès opposé, se préoccupant trop des hommes, de leur hostilité et de leurs intrigues. Certes, le maniement raisonnable et opportun des hommes, qui est un problème perpétuel sous tous les régimes, présente les plus grosses complications

et difficultés dans les régimes parlementaires et démocratiques; et il a constitué souvent l'écueil contre lequel se sont brisées des capacités politiques, qui promettaient beaucoup, sous tous les autres rapports.

Cet écueil, M. Giolitti a toujours su l'éviter, grâce à son adresse naturelle et à son expérience du cœur humain, et là, sans doute, est le secret de ses succès nombreux et durables. Ici encore, nous retrouvons les fruits de sa carrière administrative, qui, pendant vingt ans, l'avait mis en contact avec des hommes de toutes les catégories du monde de l'administration, de la politique et des affaires.

Ainsi nous apparaît d'après les *Mémoires* la personnalité de M. Giolitti. Elle mériterait d'être examinée dans ses autres manifestations, spécialement dans son action extérieure et sa politique étrangère ; mais cela est un autre chapitre. Les *Mémoires* ont dissipé un peu du mystère qui enveloppait la figure du « lion de Dronero », et nous en connaissons désormais les traits marquants. Elle apparaît, en des multiples aspects, curieuse, variée et souple, mais claire, simple et tranchée, et l'on est tenté de se demander si l'opinion courante qui a vu et voit en Giolitti un homme habile dans sa fourberie, raffiné dans son scepticisme, compliqué dans ses amitiés comme dans ses rancunes, n'a pas accepté trop docilement une légende créée et imposée au public par des accusations ouvertes ou cachées, des insinuations malignes, des calomnies secrètes. Légende ou non, une impression nette se dégage de la lecture attentive des *Mémoires* : M. Giolitti n'a pas été compris en Italie. Est-ce parce qu'il fut un homme d'action et un réaliste dans un pays, où, à en croire l'opinion même d'un Italien[1], l'on rêve et l'on aime à faire rêver ?

P. Alessandri

1. M. Olindo Malagodi, qui a écrit, en tête des *Mémoires*, une étude sur la figure et l'œuvre de M. Giolitti.

A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES

I. — QUESTIONS INTERNATIONALES

1. Le problème des réparations

C'est naturellement le problème central. Les revues anglaises de février y consacrent de nombreux articles. Dans la Contemporary Review, *sir George Paish, dans l'esprit de la Conférence de Gênes, attaque la politique française.*

Le problème de la sécurité de la France n'est nullement insoluble. La Société des Nations a été créée expressément pour préserver toutes les nations contre toute agression, et si la Société renfermait toutes les nations, la France serait pleinement protégée.

Si l'on considère la popularité de la Société des Nations en Angleterre, il est clair que le peuple anglais entend observer les engagements contenus dans le Pacte et que la France serait défendue en cas d'attaque. Il est très important que les nations étrangères comprennent que le peuple britannique veut prévenir toute guerre à l'avenir et que la guerre ne peut être prévenue que par une politique d'équité et d'impartialité. En conséquence, il ne désire pas être lié par un traité à une autre nation, il désire rendre la Société des Nations effective.

Si la France abandonne ses craintes, poursuit une politique raisonnable, sa sécurité sera assurée. D'autre part, la politique actuelle de la France l'expose à un grand danger. D'un côté, elle perd, si elle ne l'a déjà perdue, l'amitié de l'Amérique; elle perd rapidement l'amitié du peuple britannique, quelle que puisse être l'attitude du gouvernement anglais actuel; elle se fait des ennemis implacables par la politique de ses hommes d'Etat envers l'Allemagne et la Russie. Si la politique actuelle de la France est maintenue, de sérieuses inquiétudes en ce qui concerne sa sécurité future seront justifiées. La sécurité de la France est intimement liée à la paix future du monde. A l'heure actuelle, les nations s'acheminent vers une nouvelle guerre, surtout par suite de la politique de la France, et aussi longtemps qu'une politique d'oppression sera poursuivie, le danger persistera.

Il est très important que les nations adoptent une attitude nouvelle les unes à l'égard des autres et qu'elles cherchent à s'entr'aider plutôt

qu'à se faire du mal, à collaborer plutôt qu'à se combattre. Certes, il sera tout à fait impossible aux nations d'échapper au désastre si elles ne s'aident pas entre elles. Les nations ne pourront surmonter les difficultés actuelles que si elles revisent le traité de Versailles, si elles fixent les réparations à un chiffre raisonnable, si elles effacent les dettes interalliées, si elles se garantissent mutuellement le crédit nécessaire au relèvement de l'Europe, si elles abaissent ou abolissent les droits de douane, si elles font tout leur possible pour restaurer le monde. Les peuples et les hommes d'Etat comprendront-ils cela pendant qu'il en est temps encore?

(George Paish : *Contemporary Review*, février 1923).

Dans la même revue, M. *George Glasgow accuse la France de ne pas comprendre les nécessités économiques, et il expose le point de vue anglais.*

Pour comprendre la divergence chronique de vues, si dangereuse, qui existe entre la France et l'Angleterre et qui a amené les Français à l'occupation de la Ruhr, il faut considérer les besoins primordiaux et les intérêts des deux pays... Plus on y songe, plus on se persuade que les idées de la France après la victoire diffèrent de celle de l'Angleterre, et même qu'elles sont radicalement opposées. L'attitude de la France envers l'Allemagne semble être dictée avant tout par des considérations politiques, celle de l'Angleterre par des considérations économiques. La France n'a que de trop grandes raisons de redouter l'Allemagne, peuple plus nombreux, plus prolifique, acharné au travail et à la vengeance. La crainte est mauvaise conseillère, et elle amène actuellement les Français à agir de telle sorte qu'ils accroissent le danger dont ils ont peur. Le tragique est que la France n'a jamais compris la politique anglaise envers l'Allemagne et que, en agissant sans l'Angleterre, elle a rendu le but poursuivi impossible à atteindre, tout en affaiblissant le traité de Versailles, dont sa sécurité dépend en première ligne. L'argument des Anglais a toujours été que la sécurité de la France serait mieux garantie par une entente anglo-française. Il tombe sous le sens que l'Allemagne ne paiera jamais un sou et se soustraira à toutes les obligations du traité, tant qu'elle sera placée dans la situation du *tertius gaudens* par les querelles franco-anglaises.

La France aurait sans doute trouvé à accepter un projet présenté par l'Angleterre, de plus grands avantages, qu'à agir séparément. D'autre part, les conséquences d'un désastre allemand pèseraient beaucoup plus lourdement sur l'Angleterre que sur la France. La France est le pays qui se suffit le mieux à lui-même, l'Angleterre a le plus grand besoin des marchés extérieurs. Les quatre cinquièmes de notre pain, la moitié de notre viande viennent d'outre-mer et dépendent di-

rectement de l'étranger. En Angleterre, la connaissance de la situation économique est une des nécessités élémentaires de la vie. La vie dépend littéralement de l'économie. Les cotonnades du Lancashire, une des principales sources de la richesse nationale, ne peuvent être vendues que si, à leur tour, les nations étrangères produisent et vendent. Tout repose sur l'échange. Cinq années de destruction mutuelle en Europe, destruction qui se doublait de l'arrêt complet de la production, ont amené le peuple anglais en présence de la famine. Aujourd'hui, il y a en Angleterre des gens qui ont faim. On ne trouve en France ni famine, ni chômage. L'opinion française n'a jamais compris cela. Il est vrai que M. Bonar Law a pu dire à Paris que si l'Allemagne entière était engloutie par un tremblement de terre, l'Angleterre ne tirerait que des profits d'un pareil événement. Il savait, comme tout le monde, que le tremblement de terre ne se produirait pas, et que le seul effet probable des troubles actuels serait de retarder l'œuvre du crédit international et la reprise de la production.

La France n'a jamais connu et elle ne connaîtra probablement jamais le sens du crédit et l'organisation économique du monde moderne. Elle n'a guère besoin de les connaître. A Paris, au cours de la dernière conférence, il était effrayant d'entendre des Français responsables considérer le prix de la livre sterling comme une indication de la richesse de l'Angleterre. En vain répondait-on que la livre sterling était maintenue à un taux élevé parce que nous payions nos dettes et maintenions notre budget en équilibre par l'impôt, en d'autres termes que, dans notre cas, la situation du change était une indication de pauvreté et non de richesse. Dans le budget français les réparations dues par l'Allemagne sont inscrites chaque année dans la colonne des revenus; le résultat est un déficit. Le Trésor anglais ne compte pas d'avance des rentrées aussi aléatoires. C'est là un simple exemple des différences qui existent entre les habitudes financières de la France et de l'Angleterre. M. Poincaré ne saisira jamais le raisonnement de l'Angleterre, qu'il soit présenté par M. Lloyd George ou par M. Bonar Law. Ce raisonnement est simple : l'Allemagne existe et elle doit exister; elle est menacée aujourd'hui par la ruine et la banqueroute (et nous ne nous occupons pas des causes de cette situation); la méthode la plus pratique, si l'on ne pense qu'à tirer d'elle des réparations, est donc de la relever, puis de lui présenter une note raisonnable, appuyée par tous les Alliés. Le projet d'un moratoire suivi de paiements progressifs était une simple idée anglaise. Un autre point qui n'a jamais été bien compris en France est que l'Allemagne peut redevenir pour nous une concurrente. Les hommes d'affaires anglais peuvent être sentimentaux, mais ils ne seront pas assez fous pour s'écarter de leur route afin de permettre à un concurrent d'entrer dans la lutte libre de toute charge, tandis qu'ils supportent eux-mêmes de lourds fardeaux dus avant tout

au crime commis par ce concurrent. Il serait probablement juste de dire que le gouvernement anglais est plus capable d'obtenir des réparations que le gouvernement français et qu'en outre, il serait plus déterminé à les obtenir s'il n'était pas gêné par une politique française qui empêche d'atteindre l'objectif commun...

(George Glasgow : *Contemporary Review*, février 1923).

Dans le Nineteenth Century, *M. Wickham Steed signale à ses compatriotes que la France et l'Allemagne pourraient bien finir par s'entendre à leurs dépens.*

A part quelques erreurs psychologiques, telle que l'idée de faire du ministère des finances allemand le président de la commission de contrôle, le projet anglais aurait pu former une base générale de discussion et d'accord s'il avait été mieux compris et si l'on n'avait pas laissé l'opinion française pousser à une action coercitive contre l'Allemagne. L'été dernier, le sentiment français n'était pas très favorable à une action de cette nature. Malgré l'irritation provoquée par les méthodes du dernier gouvernement anglais, il y avait alors en France une tendance à accepter un hardi règlement final des réparations et des dettes interalliées. A ce moment, il aurait été encore possible à l'Angleterre d'accomplir une grande réforme avec l'assentiment de la France et d'obtenir de l'Amérique des conditions supportables pour le règlement de la dette anglaise. Mais on laissa passer le moment, on fit plus que de le laisser passer. La note Balfour souleva l'irritation jusqu'alors latente de la France, et la poussa à désirer positivement agir contre l'Allemagne, avec ou sans approbation de l'Angleterre. Elle mit le maintien de l'accord des Alliés à la merci d'une partie de l'opinion française qui ne s'était jamais montrée disposée à voir d'une façon très large les intérêts de la France.

Restait une dernière chance d'améliorer la situation. Le gouvernement anglais pouvait apporter le 2 janvier un projet qui satisfît tellement l'opinion modérée en France que la décision du gouvernement français en fût influencée. Mais cette chance fut compromise dès l'origine par le caractère compliqué et technique de la proposition anglaise. En toute justice, on ne peut accuser M. Bonar Law de la complication de ces propositions. La forme sous laquelle il les présenta à Paris était la simplicité même si on la compare à ce qu'avait dû être leur forme première... Le gouvernement français vit dans ces propositions un prétexte opportun, sinon une justification d'une politique

séparée de coercition contre l'Allemagne. En toutes circonstances, le gouvernement anglais eût pu bien difficilement s'associer à une politique en laquelle il ne croyait pas.

La France, à l'heure qu'il est, prend, en Allemagne des gages productifs pour le paiement des réparations. Il est difficile de voir où cette politique pourra la conduire. Le mark a encore baissé, le franc n'a pas monté. Il y a des signes de résistance passive en Allemagne, et cette résistance ne sera pas facile à surmonter. Les gages productifs pourraient bien être aussi embarrassants pour ceux qui les ont pris que pour ceux à qui ils ont été pris. Mais il y a encore dans cette situation d'autres possibilités dont il faut aussi tenir compte. J'ai longtemps pensé et j'ai souvent répété au public français que si la France saisissait la Ruhr, les magnats allemands du fer et du charbon, après une première période de rage et d'insultes, proposeraient un accord aux maîtres français du fer pour arriver sous une forme ou autre à une collboration durable dans la Ruhr, en Rhénanie et en Lorraine. Dans cette collaboration, les Français seraient d'abord l'élément dominant, mais peu à peu les dons d'organisation de l'Allemagne, l'appui des banques françaises et allemandes soutenues par des alliés internationaux transformeraient la collaboration en un gigantesque trust du fer et du charbon qui contrôlerait de nombreuses industries sur le continent. Une partie des profits de ce trust pourrait être affectée au paiement des réparations, mais une partie pourrait certainement servir à une propagande politique dont l'entretien de l'amitié anglo-française ne serait certainement pas le principal objet.

Si l'on objecte que les dispositions actuelles de l'Allemagne ne la préparent pas à une collaboration harmonieuse avec la France, il convient de rappeler que M. Stinnes et ses associés ne sont pas seulement des magnats industriels, mais qu'ils sont aussi propriétaires de grands journaux. Il est inutile d'exposer une fois de plus la docilité du public allemand aux suggestions de la presse. Il convient de ne pas oublier que, la question d'Alsace-Lorraine étant réglée, il n'existe pas, — si l'on excepte la question des réparations — de rivalité économique entre la France et l'Allemagne. Le seul obstacle pratique à une étroite association entre elles est, du côté de la France, la crainte de mettre en danger son indépendance économique et politique.

Cependant, l'Angleterre reste à demi isolée en Europe; et à moins que les difficultés qui se présentent dans les négociations de Washington sur la dette américaine puissent être surmontées après le retour à Londres du chancelier de l'Echiquier, l'Empire pourra bien rester isolé dans le monde... Mais des circonstances peuvent surgir qui amèneront l'opinion française à douter de la sagesse de la politique actuellement en cours d'exécution, et à considérer le projet anglais d'un œil plus favorable. S'il était révisé en certaines de ses parties, ce projet rece-

vrait certainement un meilleur accueil que celui que lui a fait le gouvernement français actuel. Certains experts financiers français sont déjà disposés à admettre que, par le projet anglais, la France aurait vraisemblablement touché des sommes plus importantes que par la politique qu'elle poursuit actuellement. Certains experts italiens ne cachent pas qu'ils regrettent que leur gouvernement n'ait pas compris du tout le projet anglais. Si une occasion se présentait, grâce à la sincérité et à la bonne volonté que le premier ministre anglais et que le gouvernement français ont toujours montrées, de reprendre les conversations sur la base du projet anglais ou de tout autre projet analogue, il est évident que cette occasion ne devrait pas être négligée. Le dessin général du projet anglais a été certainement inspiré par le seul esprit qui puisse sauver l'Europe d'un chaos indescriptible, suivi de nouvelles cristallisations politiques menaçantes pour la paix du monde. Il n'est pas moins vrai aujourd'hui qu'avant la Conférence de Paris que le salut de l'Europe dépend d'une entente cordiale entre l'Angleterre et la France ;que le seul espoir d'obtenir pour l'Europe l'assistance de l'Amérique est dans le rétablissement de l'accord anglo-français; et que l'Angleterre et la France s'étant mises d'accord, l'Amérique s'intéressant à l'Europe, et un traitement sage et ferme étant appliqué l'Allemagne, on pourrait trouver le moyen d'éviter la catastrophe qui menace. Mais les présages ne sont pas tous propices; et le dernier délai est bien court.

(Wickham Steed *Nineteenth Century*, février 1923)

Dans la Fortnightly Review, *M. John Bell demande que l'Angleterre et la France arrivent à un compromis.*

La France désire ardemment obtenir des réparations de l'Allemagne... mais elle n'est pas moins anxieuse de connaître la répercussion que l'action qu'elle a été forcée d'entreprendre aura sur ses relations futures avec l'Angleterre. Pour le moment il y a une «mésentente cordiale »; mais elle espère que cette mésentente sera de courte durée; car il est évident que si les deux Alliés principaux de la grande guerre prenaient des routes différentes et cessaient de collaborer au règlement des problèmes de la paix, les perspectives de reconstruction européenne seraient bien compromises. Pour les Anglais et les Français qui désirent sincèrement voir les ravages de la guerre réparés et les nations revenir aux activités économiques d'avant-guerre, il est désagréable de réévoquer les dissentiments qui se sont élevés entre la France et l'Angleterre pendant ces trois dernières années. Le désir ardent des deux pays est de maintenir l'Entente dans la discussion de toutes les questions concernant le règlement de la paix, comme elle a été main-

tenue sur les champs de bataille. Mais chacune se cramponne à son idée particulière et essaie de l'imposer à son alliée.

L'esprit d'aide mutuelle qui était celui des Alliés lors de leur effort militaire n'a malheureusement pas été assez solidement maintenu lorsqu'on cherchait des solutions équitables aux problèmes de la paix. Le résultat a été qu'il a fallu enregistrer des échecs diplomatiques; ainsi on a rendu amères des relations qui devaient rester amicales. On a sapé la solidarité, on a encouragé l'Allemagne à résister à la volonté des Alliés. Une puissance seule ne doit pas chercher à dicter sa volonté aux autres et s'imaginer que la solution qu'elle propose doit être acceptée par tous; elle ne doit pas supposer qu'elle possède le monopole de la sagesse et que les conceptions qu'on oppose à la sienne ne doivent pas compter. Aussi longtemps que cet esprit prévaudra, il sera impossible d'arriver à des décisions définitives au sujet des réparations ou de toute autre question. Il faut absolument changer la méthode. Un nouvel esprit, l'esprit de compromis, doit être introduit dans la conduite des négociations, car sans lui, sans la volonté de gagner la paix comme la guerre a été gagnée, il ne peut y avoir ni règlement de paix en Europe, ni reconstruction économique, ni retour de la prospérité aux foyers des peuples qui souffrent depuis si longtemps.

(John Bell, *Fortnighlly Review*, février, 1923).

Enfin la National Review *de M. Maxse soutient ardemment le point de vue français.*

Avant de blâmer la France à propos d'une situation qui a été grandement provoquée pendant quatre ans par l'obstruction de l'Angleterre officielle à tout effort ayant pour but de rendre l'Allemagne responsable du dommage qu'elle a volontairement causé pendant son occupation du « Yorkshire et du Lancashire de la France », nous aurions dû nous demander quels auraient été nos sentiments et notre politique si l'Angleterre du Nord avait été dévastée et si, lorsque nous aurions cherché à obtenir des réparations de l'envahisseur, un gouvernement français avait trouvé un prétexte quelconque pour un moratoire. Après avoir été traité ainsi pendant un an ou deux par un Allié quelconque, le travailleur anglais dirait: « Au diable votre moratoire ! » Il insisterait pour que son gouvernement prît l'affaire en mains avec ou sans la collaboration de la France, avec ou sans le consentement de la France. Rappelons-nous aussi que personne parmi les politiciens n'a dit plus fort qu'il fallait faire payer l'Allemagne et n'a mieux exploité cette phrase dans les luttes électorales que ceux qui ont fait obstacle aux réparations et qui ont choisi des représentants notoirement opposés à la France pour l'œuvre des réparations. Personne n'a fait plus avant la

Conférence de la Paix pour encourager la France à considérer les réparations comme une bourse sons fond qui devait permettre d'équilibrer le le budget français. Pris par ces visions optimistes, les Français ont assumé le gigantesque fardeau de la reconstruction des zones dévastées. M. Bonar Law lui-même n'est pas dénué de sympathie pour le point de vue français, nous l'avons vu par son éloquent exposé à la Chambre des Communes. Il sait que s'il était à la place de M. Poincaré il serait forcé de faire ce que le premier ministre français est en train de faire, et il serait aussi étonné et déconcerté que l'est le peuple français si un gouvernement ami pouvait apporter un projet aussi inadmissible... L'Allemagne ne doit rien payer pendant quatre ans ! Telle est l'essence du « projet anglais ». Voilà pourquoi les Français sont entrés dans la Ruhr. Franchement, nous ne voyons pas comment ils auraient pu agir autrement. Vive la France ! Nous pouvons seulement souhaiter que laisser nos Alliés dans le gâchis soit une erreur moins incroyable qu'il ne semble à première vue. Le moins que nous puissions faire est de donner à nos Alliés notre appui moral et de ne pas permettre à l'Allemagne de croire que plus longtemps elle résistera, plus profond sera le sillon creusé dans l'Entente.

(J.-C. Maxse, *National Review*, février 1923).

2. La situation politique de l'Europe.

La chronique politique de février de la Deutsche Rundschau, *après un examen assez réaliste de la situation de l'Allemagne retombe dans les illusions coutumières de l'esprit germanique tout de géométrie.*

Le gouvernement Cuno, quoiqu'il soit considéré comme un gouvernement de l'industrie et de la bourgeoisie, et comme tel chaudement appuyé par les partis bourgeois, y compris les nationaux allemands, n'a pas agi, dans les semaines qui ont précédé l'offensive [française], d'une manière essentiellement différente de celle qu'avait adoptée son prédécesseur à demi socialiste. On ne voulait pas croire sérieusement que les Français auraient recours à la force. On comptait en tout cas sur l'aide de l'Angleterre et encore plus sur celle des Etats-Unis. Le calcul sur l'aide des Etats-Unis a déjà une fois grandement contribué [en avril 1921] à troubler la vue des politiciens qui avaient alors la responsabilité de la conduite de l'Etat. Cette fois-ci on croyait voir un indice favorable dans l'ajournement de la Conférence de Londres. Alors toute la presse dévouée au gouvernement se fit l'écho des voix qui, en Angleterre critiquaient les projets de Poincaré. De même l'importance de l'attitude négative adoptée par Bradbury à la Commission des Réparations fut très exagérée, non moins que l'importance de la propo-

sition du fameux sénateur américain Borah, relatives à la convocation d'une « conférence générale économique et de désarmement ». Mais on dut bientôt admettre que cette proposition n'avait aucune chance d'être adoptée. Le gouvernement des Etats-Unis prit position contre elle. Cependant on émettait l'opinion qu'il prendrait lui-même l'initiative de cette nouvelle réunion des experts économiques du monde entier et qu'on envisagerait une entente étroite entre les deux puissances anglo-saxonnes pour combattre l'arbitraire français qui s'exerçait contre nous. A la veille même de l'occupation, notre ministre des affaires étrangères déclarait à un journaliste que tout était perdu si l'Angleterre et les Etats-Unis ne se mêlaient pas de l'affaire.

Au milieu de ces illusions, il semble qu'on n'ait pas suffisamment considéré dans quelles conditions il aurait été possible d'arriver peut-être à un accord par la voie de négociations directes avec les puissances occidentales. Il faut le dire maintenant, une fois pour toutes et avec la dernière énergie, l'ensemble des pays étrangers, y compris les puissances anglo-saxonnes (et chez elles, aussi bien les économistes que les hommes politiques), a montré de la méfiance et même de l'opposition à nos propositions de nous engager à payer une somme déterminée en or. On ne croit pas que notre économie nationale, dont le souffle devient de plus en plus fiévreux et irrégulier, puisse garantir le paiement d'une somme qui soit satisfaisante pour les puissances occidentales; et l'on croit aussi qu'en réalité nous ne donnerons même pas ce que nous pourrions donner. Cette conviction générale a servi d'appui aux Français. Les Français exigeaient des gages. Le fait que le ministère Cuno se refusa à en fournir et se borna à présenter un plan de paiements en or ne laissait plus aucun doute qu'il ne sortirait rien de la reprise à Paris, au début de l'année nouvelle, des négociations interrompues à Londres.

Poincaré employa ce répit à faire constater par la C. D. R. une nouvelle série de manquements de l'Allemagne à ses obligations... Le premier de ces manquements était relatif à nos livraisons de bois, le second à nos livraisons de charbon, le troisième à nos livraisons d'engrais, et ainsi de suite. Dans tout cela, il avait sûrement l'Italie et la Belgique de son côté. Les négociations relatives aux manquements se poursuivaient en même temps que les négociations relatives à notre dette des réparations. Le 2 janvier, le premier ministre anglais vint à Paris. Il était dans une situation très difficile. Prenant en considération notre attitude, il n'envisageait pas de prise de gages, mais il appuyait fermement l'interprétation donnée par les Français au traité de Versailles en ce qui concerne les sanctions futures. La Belgique, qui avait, dans les occasions précédentes, agi comme médiatrice entre la France et l'Angleterre, repoussa cette fois toute idée de médiation et se plaça, tant dans la constatation des manquements que dans les questions

principales, aux côtés de la France. L'attitude de l'Italie était moins claire. Cependant, en fait, Mussolini appuyait, lui aussi, le président du conseil français. De sorte que la Conférence de Paris prit fin à peine commencée.

Bonar Law laissa la voie libre à Poincaré pour lui permettre d'essayer d'obtenir de l'Allemagne, par l'emploi de la force, plus qu'on en avait obtenu auparavant. En quittant la France, il lui souhaita, avec un salut aimable, bon succès. Les Etats-Unis se mirent complètement à l'écart. L'opinion qui y est prépondérante se révèle peut-être avec le plus de clarté dans un discours prononcé au moment des négociations de Paris par le directeur de la banque Morgan, Lamond. Lamond exprima dans ce discours les sympathies les plus chaudes de la population des Etats-Unis pour la France, ainsi que la plus grande défiance à l'égard de la capacité de paiement et de la bonne volonté de l'Allemagne. Et rien n'est changé à cela par le fait que les Etats-Unis ont rappelé le peu de troupes qu'ils avaient encore à Coblentz. Toute l'attention du gouvernement de Harding, dans la mesure où elle ne continuait pas à être consacrée à l'Océan Pacifique, se concentrait sur les négociations que Bonar Law, en considération du développement des relations franco-anglaises, venait d'entamer à Washington pour le règlement de la dette de l'Angleterre et de ses alliés envers les Etats-Unis. L'ambassadeur américain à Londres et le chancelier de l'Echiquier anglais se trouvaient ces derniers temps outre-Océan pour causer de la consolidation de la dette, de la prolongation des délais de paiements et de la réduction du taux des intérêts. On espère diminuer de cette manière la pression que le poids de leurs dettes américaines exerce sur la politique financière des puissances occidentales, et aussi faciliter les futures négociations entre Londres et Paris.

Depuis que les Français ont franchi le Rhin, le gouvernement allemand ainsi que l'industrie allemande se sont tenus courageusement au-dessus de tout reproche. L'industrie, comme le gouvernement, oppose aux Français une résistance passive, qui est la seule qui nous soit encore possible. D'autre part, les Français ont admirablement préparé leur offensive. Ils se sont informés avec précision de l'étendue du bassin minier et de la situation de ses portes vers l'intérieur de l'Allemagne et vers l'extérieur. Ils ont exactement fait avancer leurs troupes jusqu'à ces limites. Du 11 au 17 janvier, leur prise de possession était pratiquement terminée.

Nous devons nous demander quels seront les plans ultérieurs de la France. Les événements économiques et politiques se déroulent en liaison étroite les uns avec les autres. Dans un discours prononcé par le président du conseil bavarois von Knilling au moment de l'occupation du territoire de la Ruhr, il est fait allusion à ce que le gouvernement bavarois s'attend à voir, lors de la prochaine offensive, la ligne du

Main occupée par les Français. En fait il faut compter avec cette éventualité. En agissant ainsi, les Français obtiendraient premièrement la séparation de l'Allemagne du Sud d'avec l'Allemagne du Nord, deuxièmement l'accès du bassin houiller de l'Allemagne centrale, sur lequel ils pourraient ensuite mettre aussi la main, et troisièmement de pouvoir, à travers la Saxe, établir des communications avec les Polonais. Si les événements se déroulent normalement, nous devons être prêts à voir les Polonais, aussitôt qu'ils se sentiront soutenus par la France, occuper, d'accord avec la France, nos bassins houillers de Haute et Basse-Silésie. Les charbonnages de Saxe seront alors eux aussi exposés à l'emprise des Français. Aussi longtemps qu'il sera possible d'acheter quelque chose à l'étranger avec notre mark, le Nord de l'Allemagne parviendra à trouver le charbon qui lui est absolument nécessaire. La France prend cela en considération ; il suffit à ses plans de priver de charbon l'Allemagne du Sud. En quelle liaison avec ces desseins probables de notre ennemie héréditaire se trouvent l'attaque victorieuse des détachements volontaires lituaniens contre Memel et l'activité développée tout d'un coup par la Petite Entente contre la Hongrie? Notre opinion publique n'a encore pu se déterminer clairement en ce qui concerne l'incursion lituanienne contre Memel. On peut supposer qu'on y a monté une « pièce de théâtre », et qu'en réalité, les Lituaniens ont agi en accord avec la France et la Pologne. On donne ainsi une satisfaction momentanée aux Lituaniens, en leur permettant de s'emparer de Memel au moment même où la Société des Nations semblait avoir définitivement promis ce petit Etat libre à la Pologne. D'autre part, cette agression a donné à le Pologne un prétexte pour mobiliser. L'action de la Petite Ententecontrela Hongrie est encore moins claire. La France est-elle troublée par les diverses nouvelles qui depuis longtemps déjà courent les journaux au sujet des relations entre la Bavière et la Hongrie? Ou bien croit-on que dans les Etats successeurs del'Autriche se préparent de sérieuses secousses intérieures, dont les Hongrois tireraient profit pour leur restauration? A tout point de vue, il semble que l'opposition des Slovaques contre la manière dont ils sont traités en Tchécoslovaquie s'est considérablement fortifiée. Les Slovaques ont même exigé des gouvernants de Prague un Parlement particulier pour leur nationalité. La tendance à rétablir l'ancienne union qui existait entre la Slovaquie et la Hongrie est évidemment de nouveau puissante parmi les Slovaques. La Yougoslavie a dû dissoudre son Parlement. Les tentatives faites pendant plusieurs mois pour constituer un nouveau cabinet ont échoué. Actuellement la Yougoslavie est gouvernée par un cabinet composé exclusivement de radicaux, avec le vieux Pachitch en qualité de président du conseil. Ce ministère est un ministère de minorité, et ne pourra faire des élections qui lui soient favorables qu'en usant ouvertement de la violence

contre ses adversaires. Ici aussi c'est une question de nationalité qui est la cause des troubles intérieurs. Les Croates s'opposent à la fusion avec la Yougoslavie, encore plus passionnément que les Slovaques à la fusion avec la Tchécoslovaquie. Or eux aussi ont appartenu naguère au royaume de Hongrie...

(Pertinacior, *Deutsche Rundschau*, février 1923).

3. Les finances européennes.

Comme dans l'article de M. Glasgow cité plus haut, les effets de l' « illusion économique » sur l'opinion anglaise apparaissent dans ce jugement sur la situation financière de l'Europe.

La maladie qui frappe aujourd'hui les finances de l'Europe n'est due que dans une certaine mesure aux conditions économiques; celles-ci se sont beaucoup améliorées depuis l'armistice. Elle n'est pas due non plus aux dépenses intérieures; on peut constater un retour graduel vers une économie raisonnable. Elle provient surtout du fait que l'on compte toujours sur l'aide financière de l'étranger. Les gouvernements acceptent chaque année d'avoir des budgets déficitaires parce qu'ils espèrent recevoir des réparations ou des emprunts étrangers et qu'ils seront dispensés de payer leurs dettes. Tant qu'ils garderont cet espoir, les gouvernements n'imposeront pas à leurs administrés les contributions nécessaires pour couvrir les dépenses intérieures ou pour payer les créances étrangères. Ils seront forcés de recourir à l'inflation et le crédit qu'ils ont encore s'évanouira. L'Europe vit parmi les rêves financiers.

La mesure la plus urgente est de fixer la somme due pour les réparations d'après une base saine et raisonnable indiquée par les financiers compétents. Il se peut qu'en ce moment aucune évaluation ne soit possible et que, pour quelque temps, l'Allemagne doive être dispensée sans conditions de tout paiement. Cela deviendra bientôt absolument nécessaire si une action prompte n'est pas engagée. Mais on peut espérer que la situation n'est pas encore sans remède. L'Allemagne garde une grande capacité industrielle, et si sa dette était réduite à un chiffre accepté par elle et reconnu comme raisonnable, il n'est pas prouvé qu'elle ne se mettrait pas au travail avec énergie et bonne volonté pour s'en débarrasser. Tant que la dette ne sera pas fixée d'après une base raisonnable, elle ne pourra équilibrer son budget; tous les projets de budget sont destinés à s'écrouler aussitôt qu'ils auront été préparés. D'autre part, la France, la Belgique et l'Italie ne savent pas où elles en sont. Tant qu'on dira aux peuples que l'Alle-

magne peut et doit payer toutes les sommes fixées par le traité, ils se refuseront à assumer eux-mêmes les charges financières nécessaires. Si, d'autre part, ils savent ce qu'ils peuvent recevoir, étant donné l'état actuel des choses, ils accepteront à leur tour (après avoir réglé leur compte avec les politiciens qui ont prophétisé des choses plus agréables) les mesures nécessaires à la restauration de leurs finances.

Le désir de s'aider soi-même, d'ailleurs, n'est pas suffisant. Il doit y avoir un réveil de la confiance et de la sécurité. Ceci n'est pas vrai seulement de la France. La France a des forces militaires puissantes, et elle a une plus grande sécurité que la plupart des pays d'Europe. Mais dans les pays de l'Europe centrale et orientale les décisions du traité n'ont pas encore pris racine, et la situation internationale est extrêmement délicate. Cela est vrai aussi de l'Allemagne, où il existe de nombreuses causes de désespoir, et où la moindre négligence suffirait à provoquer un soulèvement qui pourrait s'étendre à l'Est et à l'Ouest et envelopper l'Europe dans une conflagration générale. Tant que ces conditions prévaudront, les réformes financières ne pourront aboutir. Un nouvel esprit de confiance mutuelle doit naître, et la paix réelle être rétablie.

Pour faire une atmosphère nouvelle, il pourrait être nécessaire de créer un précédent d'idéalisme généreux. La renonciation définitive à nos dettes de guerre serait bien peu de chose pour nous, si elle devait être le talisman qui suffirait à changer l'esprit de l'Europe et à ouvrir la porte à la paix. Mais cette concession serait vaine, elle serait une dépense inutile, si elle n'avait d'autre résultat que de nous donner l'assurance de la paix, et non sa réalité. Avant d'examiner cette question, il faudrait avoir la certitude que les réparations seront traitées du point de vue des hommes d'affaires, et réglées sur une base acceptable sur le marché.

Cette situation pourra changer peu à peu. Souvent l'imminence de la catastrophe ramène les vues modérées. C'est ce qui se passera probablement en Europe. Mais les catastrophes ne sont pas toujours arrêtées à la dernière minute et certains voudraient leur laisser suivre leur cours. A l'heure actuelle, malgré les dangers de la situation, il est peu probable que des vues modérées puissent être acceptées par les hommes politiques dans les pays les plus directement intéressés, et particulièrement en France. Si cette situation se maintenait, on devrait désespérer d'arriver à une solution sur la base politique. Telles étant les circonstances, les intérêts financiers et économiques qui sont directement menacés par la politique actuelle, devraient s'entendre et formuler une solution qu'ils feraient ensuite accepter à leurs gouvernements.

(*Edinburgh Review*, janvier 1923).

4. L'accord de Washington et les puissances.

L'Angleterre, les Etats-Unis et le Japon ont ratifié l'accord et ont fait ainsi un grand pas. L'Angleterre a définitivement abandonné les *two-powers standards*, elle a renoncé à avoir une flotte deux fois supérieure à celle de la seconde puissance navale du monde. Elle a réduit son personnel de 20.000 hommes, officiers et matelots, et elle réduit de 20.000 hommes son personnel de bureaux. Elle a arrêté la construction de quatre grands croiseurs de bataille qui étaient en chantier lorsque la Conférence s'est réunie. Elle a détruit, ou elle est en train de détruire, les vaisseaux marqués sur le projet. A cet égard il est bon de faire connaître non seulement en Angleterre mais à l'étranger que l'Amirauté n'a pas attendu les événements pour tenir les engagements pris à Washington, comme le montre le tableau suivant, où l'âge de chaque vaisseau est mis entre parenthèses :

Déjà coulés : *Commonwealth* (16); *Dreadnought* (15); *Bellerophon* (12); *Saint Vincent* (11); *Inflexible* (13); *Hercules* (10); *Indomitable* (13); *Temeraire* (12)

Mis hors d'usage : *Neptune* (10); *Orion* (9); *New Zealand* (9); *Azincourt* (7); *Monarch* (9); *Conqueror* (9); *Princess Roy* (9); *Erin* (7).

On a suggéré, sur l'autorité du ministère de la guerre de Washington, que les mesures de destruction en Angleterre n'avaient atteint que des vaisseaux déjà classés comme absolument inutilisables. Or, quelle est la vérité? Plusieurs de ces vaisseaux ont été achevés après 1914; tous faisaient partie de la Grande Flotte. Bien peu des unités de la Grande Flotte d'août 1914 restent encore sur la liste effective. Et depuis l'armistice nous n'avons pas mis en chantier — à part les quatre nouveaux croiseurs de bataille qui ont été abandonnés — un seul cuirassé, un seul croiseur cuirassé, un seul croiseur léger, un seul destroyer.

Qu'ont fait cependant les Etats-Unis et le Japon? Les Etats-Unis n'ont détruit, il est vrai, qu'une petite partie des 24 vaisseaux qu'ils avaient consenti à abandonner; mais ils ont réduit leur personnel et arrêté temporairement le travail sur les cuirassés qui étaient en construction lors de l'ouverture de la Conférence. L'ambassade du Japon à Londres a déclaré que l'armement lourd (12 pouces) et les tourelles des vaisseaux de guerre *Kashina*, *Ikoma* et *Kurama* ont été démantelés; et deux des plus nouveaux vaisseaux de guerre, le *Kaga* et le *Tosa*, doivent être employés comme cibles, avant d'être détruits, dans les stations navales de Yokosuka et de Kuré. Tous les cuirassés qui doivent être coulés ont été relégués dans la flotte de quatrième réserve, et on se prépare à en démolir la plus grande partie. 12.000 officiers et matelots doivent être licenciés.

Ceci étant, et les trois premières puissances navales s'étant conformées au traité, ne serait-il pas possible d'en revenir à la position soulignée par M. Hughes lorsque la Conférence s'ouvrit? L'Angleterre, les Etats-Unis et le Japon ne pourraient-ils décider que, ayant eux-mêmes souscrit aux conditions de l'accord, ils compléteront l'œuvre inaugurée à Washington en laissant la France et l'Italie s'adapter à la situation nouvelle suivant la manière et au moment qui leur sembleront opportuns? La flotte française et la flotte italienne ne peuvent être regardées comme des flottes de premier rang, et il est impossible que la France et l'Italie prétendent se lancer dans des constructions qui détruiraient les proportions acceptées à Washington.

Mais cette acceptation de l'accord naval doit reposer sur le fait que les trois puissances observeront l'esprit aussi bien que la lettre. Les tonnages fixés s'appliquent aux cuirassés et non, comme on l'a suggéré aux Etats-Unis, à toutes les classes de vaisseaux. Chaque puissance représentée à Washington a gardé la pleine liberté de construire des croiseurs, des destroyers, et des sous-marins. Si le peuple américain décide que, en ce qui les concerne, les Etats-Unis entendent que l'égalité avec l'Angleterre signifie l'égalité pour les vaisseaux de guerre de toute classe, il sera entraîné dans des dépenses très lourdes. Il faudra aux Etats-Unis faire un projet très coûteux d'expansion navale, coûteux en vaisseaux, en officiers, en hommes et en établissements navals qui devront être entretenus au loin. Cette idée pourrait les lancer dans une nouvelle phase de rivalité navale avec d'autres puissances qui ont évidemment le plus grand besoin de croiseurs, de destroyers et de sous-marins pour la protection de leurs routes maritimes de commerce et la protection de leurs colonies. Ce sont là des considérations qui doivent toucher particulièrement les Américains, qui sont maîtres chez eux.

(Archibald Hurd, *Fortnighly Review*, janvier 1923).

5. Memel.

Dans le numéro du 10 février 1923 de la Woche, *un correspondant donne ces impressions sur la prise de Memel.*

Tandis que les soldats lituaniens, armés de grenades à main, continuent à progresser, les Français se concentrent autour de la préfecture. Mais lorsqu'une grenade est jetée à l'intérieur de la préfecture, un drapeau blanc est arboré, en signe de capitulation. Les assaillants envahissent la préfecture et désarment les Français qui s'y trouvent. Pendant ce temps les détachements de volontaires avancent au Nord

de la ville, en distribuant des proclamations et barrent les ponts, sans rencontrer de résistance. Ainsi la ville est tombée aux mains des Lituaniens. Et aucun des vaisseaux de guerre annoncés n'est arrivé.

Les magasins et les fabriques étant fermés, tout le monde était dehors pour contempler les volontaires qui se posaient en libérateurs. On se serait cru revenu au temps de la Révolution. Mais, dès le début, on pouvait se rendre compte que ces Lituaniens, dans leur costume civil, et avec leur brassard vert portant les trois lettres M. L. S.[1], n'étaient pas une bande inorganisée. On voyait de suite que c'était des militaires, quoiqu'une partie de cette armée fût composée de volontaires. Un grand nombre de ces derniers connaissaient Memel grâce à des voyages de reconnaissance qu'ils y avaient faits auparavant. On doit convenir d'une chose : il régnait parmi ces volontaires l'ordre et la bonne tenue. Une *Kommandantur* fut immédiatement installée dans les locaux de la préfecture; les drapeaux de l'Entente et le drapeau vert-blanc-rouge de la Lituanie furent arborés. Sur les autres édifices publics, le drapeau lituanien fut placé au-dessus de ceux de l'Entente. Un armistice de trois jours, prolongé ensuite, fut conclu avec les autorités occupantes. Les Français devaient circuler en ville sans armes. Seule la sentinelle devant la préfecture fut de nouveau armée d'un fusil, mais à côté d'elle était posté un Lituanien, plus tard remplacé par un Anglais. Le 16 janvier arriva enfin une canonnière polonaise, amenant un colonel français. Puis arrivèrent un petit croiseur anglais et deux torpilleurs français.

Les Lituaniens commencèrent leur activité à Memel d'après un plan bien conçu. Une convention avec le commissaire du Reich allemand assura la sécurité des personnes et de la propriété aux fonctionnaires et aux ressortissants allemands. Tous les fonctionnaires continuèrent leur service, toutes les lois et tous les règlements restèrent en vigueur. L'ordre et une stricte discipline furent observés. Des proclamations pour la formation d'une armée volontaire chargée de la défense du territoire de Memel furent promulguées. De temps à autre on aperçoit maintenant des Lituaniens en uniforme. Mais le mouvement pour l'oppression du germanisme dans le territoire de Memel est, néanmoins, déjà actif et sera, en toute probabilité, résolument soutenu par les Français.

(*Die Woche*, 10 février 1923).

1. *Memelland Schutz* ?

II. — LA FRANCE VUE DE L'ETRANGER

1. La France au Maroc.

La France continuera-t-elle à devoir subvenir aux frais de développement et d'administration du Maroc ou peut-on raisonnablement espérer que le protectorat devienne, avec le temps, une source de force?

Le Maroc possède un sol productif, un régime de pluies suffisant, une population peu nombreuse. Ses exportations, consistant en produits agricoles et en phosphates, sont peu considérables, mais leur développement suivra l'accroissement de la population délivrée des meurtres et des rapines. Cet accroissement sera une conséquence de l'ordre nouveau, nous en sommes certains; nous en avons eu un exemple au Soudan, où des milliers d'enfants ont repeuplé les villes et les villages détruits par le Mahdi et par son successeur. Casablanca, le port principal, n'est pas un bon port naturel, mais les ingénieurs ont remédié à ce désavantage, et la ville progresse à grands pas. Naturellement, le Maroc n'a pas échappé à la réaction qui s'est abattue sur le monde; mais étant donné ses grandes ressources agricoles et sa position favorisée aux portes de l'Europe, il est impossible de douter de sa richesse et de sa prospérité futures. Le faire serait manquer de perspicacité.

Le succès extraordinaire de la France au Maroc est principalement l'œuvre d'un homme : le maréchal Lyautey. Né il y a soixante-huit ans, il n'eut aucune fonction importante jusqu'au jour où, âgé de quarante ans, il fut envoyé au Tonkin, où il travailla sous Galliéni, qu'il suivit plus tard à Madagascar, gagnant des lauriers dans ces deux pays. Mais sa carrière réelle commença à Aïn Sefra, de 1903 à 1906, et comme commandant de la division d'Oran de 1906 à 1910. Comme résidant général au Maroc, ses services sont brillants. Sympathie et réconciliation ont été la note dominante de sa politique et, lorsqu'il a été obligé d'employer la force, ses coups rapides ont été immédiatement suivis par la reprise d'ouvertures amicales Outre ses actes personnels, il a réussi à imposer ses vues à ses subordonnés. Il a fondé une école d'administrateurs et d'officiers qui rendra de grands services à la France dans les années à venir. Son service des renseignements peut être comparé au fameux département politique du gouvernement de l'Inde, qui exerça une action si considérable dans l'Orient moyen pendant la grande guerre. Personnellement, Lyautey a l'allure distinguée, la parfaite courtoisie, les gestes rapides et nets qui sont la marque des Français de la meilleure classe. Affable pour tous, aimé de tous, il pouvait me dire en toute sincérité que j'entendrais exprimer les mêmes vues soit que je m'adresse à lui, soit que je cause avec l'un

des membres de son état-major... Le Maroc a le bonheur d'être gouverné avec sympathie par le plus grand administrateur que la France ait produit. La France a eu le bonheur d'avoir un Lyautey dans la plénitude de ses pouvoirs et de son prestige pendant la crise de la grande guerre; Lyautey a eu le bonheur de voir ses services pleinement reconnus non seulement en France, mais dans le monde entier.

J'ai visité les principaux centres du Maroc. Partout j'ai posé de franches questions et j'ai obtenu de franches réponses, la consigne officielle étant qu'il ne faut rien cacher, ma longue expérience des pays d'Islam, dont la civilisation est identique à celle du Maroc, faisait de moi un critique attentif tout en restant amical; mais j'ai quitté le aroc, l'esprit plein d'admiration pour ce que la France a accompli dans des con itions si difficiles.

(P. M. Sykes, *Fortnighthy Review*, février 1923).

2. Sainte-Beuve.

Quels que soient leurs mérites, ni les poésies de Sainte-Beuve, ni son roman *Volupté* ne peuvent retenir longtemps notre esprit. Sainte-Beuve lui-même l'a compris avant nous... sans leur tourner complètement le dos, il a laissé ces rêves poétiques de la valeur desquels il n'était lui-même pas sûr. Il n'avait pas assez d'assurance pour intéresser les autres à lui-même, et il était au contraire enclin à demander aux autres ce que lui-même ne pouvait offrir. Il savait les observer, les écouter, pénétrer en eux, et il essaya de les peindre dans leurs habitudes ordinaires de vie et de pensée. Les professeurs pourront écrire des traités et des histoires; il se contente de portraits.

Sa timidité première lui a donné une sorte de défiance, et il en a tiré de la sagesse et du goût. Il sait ce qu'il dit, pourquoi et de quoi il parle, mais il ne nous le laisse pas trop sentir. On peut dire de lui ce qu'il disait de Montesquieu : il saisit ceux qui l'écoutent par le bras. Jamais il n'élève la voix; il ne nous fatigue jamais et, même lorsque nous ne sommes pas d'accord avec lui sur une question, il parle avec tant de bonne grâce, de calme et de simplicité que nous voudrions pouvoir nous laisser persuader. C'est un compagnon de toutes les heures.

Aucune de ses nombreuses *Causeries du Lundi* ne laisse sentir l'effort. Qu'il parle d'auteurs du passé ou d'écrivains de son propre temps, on sent toujours qu'il est attiré par le plaisir d'examiner et de comprendre. Dans tel *Portraits de femmes*, il y a plus de douceur et même de tendresse; parfois il y a plus de mélancolie que de sévérité, et l'on est alors touché comme par un regret personnel.

On lit les *Causeries du Lundi* comme un roman. On y trouve tous les sujets : des personnalités, des groupes, des paysages et des pensées, tout cela présenté dans sa première fraîcheur. Le narrateur nous conduit, sa personnalité se cachant toujours derrière ses modèles. Nous pouvons le voir avec son air modeste, son nez pointu dans son visage plein, ses yeux furtifs et perçants, sa bouche sensuelle et sceptique où erre toujours un sourire à demi caché par malice.

Ne suivant que sa fantaisie, il se meut à travers les siècles et nous entretient pendant ses voyages. Il mesure les hommes de tous les âges et les plus grands eux-mêmes ne l'étonnent pas. Il les a examinés de près et il connaît leurs petites habitudes. Rien n'est caché pour lui. Peut-être même les plus grands ne l'étonnent-ils pas suffisamment, et c'est la seule faute que nous puissions découvrir en lui : « Aucun homme n'est grand devant son valet de chambre », comme dit le proverbe, et il y a certainement un peu du valet de chambre dans ce Sancho Pança.

Lorsqu'au XVII^e^ siècle La Bruyère entra au service de la maison de Condé, pour acquérir une plus grande connaissance de la nature humaine, il entra au moins par l'entrée des voitures ; mais lorsque Sainte-Beuve pénètre dans l'intimité d'un génie, c'est souvent par l'escalier de service. Dans l'ensemble il apprécie le talent mieux que le génie..

Il trouve sa place entre le grand, le bourgeois et le peuple, comme un intermédiaire, demi-bourgeois et demi-valet. Il vit au rez-de-chaussée, près de la rue, mais afin de s'instruire il monte, si l'occasion se présente aux étages supérieurs. Rien d'intéressant ne passe devant lui sans qu'il n'en prenne connaissance et ne l'explique. Vous pouvez aller visiter qui vous voudrez dans la littérature antérieure au milieu du siècle dernier, vous trouverez toujours Sainte-Beuve à la porte, et vous serez retenu par lui dans la loge.

Seul il reste vivant parmi les critiques de son siècle, comme Diderot reste seul vivant parmi ceux du siècle précédent. Mais Diderot devint critique en conséquence de sa passion pour la vie et de son besoin d'activité, suivant la force de générosité qui lui faisait souhaiter de faire profiter les autres de l'appréciation qu'il portait sur eux. Diderot venait du peuple, et il en avait la candeur sans contrôle et la sympathie spontanée. Chez Sainte-Beuve, nous trouvons la prudence, l'expérience, la malice et l'économie du petit bourgeois.

Ne nous y trompons pourtant pas ! lui aussi a ses convictions et ses indignations. Il peut, à l'occasion, être brave. Lorsque c'est nécessaire, il peut soutenir une cause avec toute la chaleur compatible avec sa prudence. On se souvient toujours du duel qu'il eut une fois, le pistolet dans une main, le parapluie dans l'autre.

Il avance à petits pas mesurés et fermes, il parle d'un ton tranquille et parfois pourtant nous ne pouvons le suivre et l'entendre.

(G. Jean-Aubry, *Fortnightly Review*, février 1923).

3. Vigny.

Un Italien, M. Mario Fubini, vient de consacrer un essai critique à Vigny[1]. *Il prétend opposer son ouvrage aux ouvrages français consacrés à l'œuvre de Vigny, ouvrages dit-il, « dont on connaît l'insuffisance théorique ». Dans le* Mondo, *journal assez mal disposé pour la France, M. L. Foscolo Benedetto analyse et discute le livre de M. Fubini.*

Vigny (c'est la thèse de M. Fubini) a atteint les cimes de l'art lorsqu'il est arrivé à exprimer pleinement et uniquement son très noble « moi », dans *Moïse* et dans les *Destinées*. Le sentiment qui anime sa spéculation, l'élément le plus proprement humain de sa rêverie ne sont pas tels en lui qu'ils puissent devenir contemplation tranquille d'une vérité ou action pratique. C'est dans l'art seulement qu'il trouve l'harmonie et l'expansion intégrale du soi. Et les poèmes, rares d'ailleurs, où il s'est donné pleinement lui-même, sont à placer parmi les chefs-d'œuvre humains. Ils sont le chant dionysiaquement tranquille de la solitude, de l'intimité spirituelle, de la lutte vaine et égale entre l'homme et le destin. Ils sont le chant de la fatalité terrible et immobile. Ils sont poésie pure. Ses expressions nues et solennelles, éloignées de tout artifice littéraire, dépouillées de toute contingence fugitive, sont de celles qui résonnent spontanément au plus profond de notre cœur, qui retrouvent dans les silences de l'âme leur musicalité infinie et immatérielle.

En tant que commentaire esthétique des *Destinées*, le livre de Fubini est certainement l'œuvre la plus remarquable publiée jusqu'ici et nous pouvons y voir vraiment un signe des nobles qualités qui caractérisent aujourd'hui notre critique. Un essai de ce genre ne saurait que difficilement être pensé et compris en France. Il suffit de faire observer que la seule mention qui en a été faite jusqu'ici — mention venue d'un des principaux critiques de Vigny — le cite comme une étude « bien informée ».

Cependant Fubini n'a pas atteint le but s'il croit avoir construit dans sa synthèse la figure de Vigny. Sa vision du poète, pourtant si sincère et si profonde, reste abstraite et incomplète.

Il est très vrai que Vigny est avant tout une volonté droite et sévère, et que, dans les *Destinées*, son génie d'artiste atteint son point culminant. Je serais enclin à l'affirmer avec un enthousiasme encore plus franc et résolu. Mais le centre lyrique dont émanait sa dernière poésie si austère et son stoïcisme si généreux répand beaucoup plus largement sa lumière sur sa vie et sur son œuvre. Et même si l'on

1. Bari, Laterza, 1922.

admet que la vraie, la seule œuvre de Vigny se réduit à quelques pages, à quelques centaines de vers, et que tout le reste de sa production, dure expérience d'un esprit qui veut se conquérir et s'exprimer, n'est qu'un piédestal informe destiné aux chefs-d'œuvre futurs, je ne crois pas que sa physionomie de poète soit ainsi complètement définie. A la pensée profonde du moraliste, à son sens douloureux de la réalité considérée comme lutte, aux divers éléments lyriques que Fubini a notés, il faut, je pense, ajouter un élément essentiel que Fubini considère comme quelque chose d'accidentel et d'éphémère, comme une de ces limites dont le poète a triomphé en s'exprimant. Je pense à ce caractère spécial de son art qui l'a fait nommer par ses contemporains « le chantre d'Eloa », — périphrase qui pour notre critique est irrespectueuse et absurde — et qui a suggéré au poète cette splendide auto-définition que personne encore n'a relevée, me semble-t-il : « un Raphaël noir ». Il n'est pas seulement l'héritier d'une glorieuse tradition de moralistes. En lui est vivant, naturel dans son esprit, un instinct d'élégances languidement musicales. Rien de plaintif ni de banalement rhétorique; quelque chose de lamartinien; comme un écho assombri de l'élégie du XVIII^e siècle. Ce ne sont pas deux Vigny qui alternent et se combattent. Dans la troupe des sombres rebelles à laquelle Vigny appartient comme Lucrèce et Byron, ce qui distingue sa tristesse, c'est l'aristocratie un peu maniérée de ses gestes. Même dans ses œuvres les plus parfaites, lorsqu'il a décidé de ne pas avoir d'autre source d'inspiration que le vrai, sa spontanéité n'est jamais complète. On dirait qu'il écoute la noble cadence de sa douleur. L'harmonie à laquelle il aspire comme penseur et comme poète, est celle où se concilient son interprétation tragique de la vie et son rêve de grâce et de pureté raphaélesque. Dans la vie et dans l'art le ton extrême que son âme désire répond à cette profonde exigence; son satanisme misanthropique se résout dans la pitié; ses rêveries byroniennes tendent à se styliser dans la pure lamentation : la berceuse de Samson.

Sa religion de « l'honneur » et de « l'héroïque silence », encore dominante dans son drame quotidien, et thème dominant de son rêve, accueille, il est vrai, des avertissements graves et profonds venus de son propre passé et de l'histoire, mais il les résume dans la stérile fixité d'un noble geste. Son idéal est l'homme qui ne se rend pas : ni aux hommes, ni à Dieu. Mais il conçoit négativement la belle révolte. Qu'on ne pense pas au combattant qui avance sous les coups et prend contact avec l'ennemi, mais à un beau guerrier de vignette romantique, environné d'êtres difformes avec lesquels on ne saurait croiser le fer et qu'il se borne à foudroyer du regard, le poing fermé sur la poignée de l'épée.

Avec une fermeté de conviction qui en fait le frère des caractères les mieux trempés de l'Europe d'après Napoléon, il a cherché à réaliser

autour de lui dans sa maturité le rêve de sa jeunesse, et il l'a défendu âprement contre les menaces de la réalité qui faisait descendre une herse de fer entre sa douloureuse solitude et la vie vulgaire. La ténacité avec laquelle il cherche à réaliser le type tout spirituel du « penseur » est vraiment remarquable. Mais qu'était-ce enfin que ce rêve de jeunesse si religieusement disputé à la haine ou à l'ironie des masses?

Qu'est-ce qui peuplait sa solitude sainte? Plusieurs de ses contemporains ont souri ouvertement du contraste qui existait entre sa défiance méprisante et la petitesse de son trésor caché, et on ne lui épargne pas les railleries lorsqu'il osa s'opposer comme « penseur » aux « inprovisateurs » qui passent. Vraiment ce monde intérieur inviolé ne se composait au fond que de languides nostalgies, de poétiques échos, de confus idéals, avec la pensée dominante que le poète est élu et que tout élu est un archange irrémédiablement blessé. Sur ce fond sombre, de roses clartés d'optimisme venues du XVIII[e] siècle, l'illusion que le champ d'action des élus n'est pas la vie contemporaine, mais l'ample cercle des siècles. Il n'y a de positif en lui que la volonté d'être sa figure romantique de « poète ». Son œuvre est l'affirmation de cette volonté. Dans *Moïse* et *Eloa* il s'est révélé à lui-même son propre idéal; dans *Cinq-Mars*, *Chatterton*, *Servitude et Grandeur militaires*, il s'est placé vis-à-vis de la société, avec les *Destinées* vis-à-vis du destin, c'est-à-dire de Dieu.

(L. Foscola Benedetto : *Mondo*, 27 janvier 1923).

4. Anatole France.

On citait l'autre jour M. Anatole France comme un « penseur sérieux » qui redoutait de voir un *fascisme* éclater en France. En ce qui concerne cette naissance éventuelle d'un fascisme, nous devons nous borner à faire observer qu'un *isme* est toujours capable d'en provoquer un autre. Mais M. Anatole France peut-il vraiment être appelé « un penseur sérieux ? » Ici encore on est arrêté; on sent que l'on va inévitablement vous poser la question : « Qu'est-ce qu'un penseur sérieux? » Nous laissons cette question à ceux qui voudront la résoudre. Heureusement il n'est pas nécessaire que le monde soit occupé exclusivement par des penseurs sérieux; nous nous contentons d'en avoir quelques-uns. Peut-être même vaudrait-il mieux en avoir quelques-uns de moins. Certainement, M. France a pensé assez, même si certains regrettent qu'il n'ait pas pris d'autres directions, pour empêcher ses autres dons de se perdre dans des sujets purement frivoles. Parmi ces dons, certains sont de premier ordre, dans leur domaine particulier. Il peut y avoir quelque chose d'académique (on ne voit pas

pourquoi il ne devrait pas en être ainsi) dans le développement et dans le style... Mais il possède d'autres qualités qui réjouissent toute personne intelligente et de culture même médiocre. Il a une finesse insinuante qu'il serait bien difficile de trouver ailleurs. Parfois le contenu de son œuvre pourrait être *nimium lubricus aspici*. Parfois il semble être moins un penseur sérieux qu'un joueur malicieux qui se sert des pensées des autres. Mais il est toujours un maître du rire. Et seul le Ciel peut savoir ce que serait la Terre sans les rieurs.

(George Saintsbury, *Quarterly Review*, janvier 1923).

III. — ALLEMAGNE

1. L'occupation française et l'opinion nationaliste allemande.

La revue allemande Das Echo, *qui s'intitule « organe des Allemands à l'étranger » écrit dans son éditorial du 15 février 1923* :

La France ne peut plus tromper le monde sur le caractère et les buts de sa politique de violence, qui met en question la paix dumonde et compromet irrémédiablement la vie économique de l'Europe. Elle a arbitrairement violé le traité de paix qu'elle a elle-même dicté à Versailles et a commencé, sans se soucier de ses alliés, une guerre de brigandage véritable contre l'Allemagne désarmée, qui ne peut offrir à cette agression brutale qu'une résistance silencieuse et résolue. Cependant il est apparu que cette arme a été jusqu'à présent plus puissante que la force de l'armée française, et que les premières tentatives de s'emparer des trésors miniers du territoire de la Ruhr se sont brisées contre cette résistance. Jusqu'à présent les Français n'ont obtenu que l'arrêt des transports dans les territoires occupés sur les deux rives du Rhin (dont souffre aussi la navigation fluviale) ainsi qu'une énorme réduction de la production, le renchérissement de la vie le manque de subsistances et l'indignation inouïe de la population maltraitée, qui avec une discipline incomparable continue sa résistance irréductible, soutenue par la volonté de résistance de tout le peuple allemand. Le chancelier Cuno a pu se rendre compte de l'état de l'opinion dans le territoire de la Ruhr au cours de son voyage d'information, pendant lequel il a pu s'entretenir avec les personnalités dirigeantes et les chefs des syndicats. Il a pu constater une telle fermeté et une telle résolution de tenir bon pendant la grave situation actuelle, qu'il est rentré avec la conviction que l'ensemble des

la population suit la même voie que le gouvernement et est prête à marcher encore avec lui dans ce chemin difficile. Cette ferme résolution a aussi été exprimée au chancelier par les ouvriers. On peut dire que l'unanimité entre le gouvernement et la population s'est encore raffermie pendant ces deux jours. La conviction du chancelier que sa politique est juste et qu'elle est soutenue par une puissante opinion publique a été encore fortifiée. Pratiquement, le voyage du chancelier a eu des conséquences à deux points de vue : son séjour a permis à la population de recueillir de la bouche même du chef politique responsable toute une série de communications relatives au gouvernement et à sa politique; d'autre part, le chancelier a pu contrôler les lignes générales de sa politique et s'assurer l'assentiment de la population, grâce à des conversations avec les représentants de tous les milieux sociaux.

Le gouvernement français, qui n'a pas réussi à empêcher le voyage du chancelier, croit, après les premiers insuccès de sa politique de violence, pouvoir atteindre son but en ajoutant de nouvelles injustices aux injustices qu'il a déjà commises. A l'instigation de la presse nationaliste, derrière laquelle se trouve le Comité des Forges avide de s'emparer des trésors houillers de l'Allemagne, il a décidé d'isoler complètement le bassin de la Ruhr...

La Commission des Pays Rhénans, excédant ses pouvoirs, s'est faite le docile instrument des mesures injustifiables des Français et des Belges et s'est prêtée à couvrir de son autorité une nouvelle atteinte grossière au droit des gens et au traité de paix. Un prétexte futile — l'arrêt de deux express internationaux, à cause du manque de charbon causé par l'invasion française dans la Ruhr — a déterminé le gouvernement français à entreprendre une incursion militaire en Allemagne du Sud. Dans la note, par laquelle le gouvernement du Reich a protesté solennellement devant le monde entier contre l'occupation d'Offenbourg et d'Appenweier, cette nouvelle atteinte au droit est caractérisée comme un acte de pur arbitraire et de violence, pour lequel il manque au gouvernement français même l'ombre d'une justification. Si l'on s'attendait à Paris que cette violence inouïe ébranlât la force de résistance du peuple allemand, on a pu se convaincre que c'est le résultat contraire qu'on a obtenu et que le Nord et le Sud sont plus fermement unis que jamais.

La même revue cite une lettre du professeur Reinfried, de Karlsruhe, parue dans Germania. *Le professeur écrit à propos de l'entrée des Français dans le pays de Bade* :

Les buts de la France, tant dans l'occupation de la Rhénanie et du bassin de la Ruhr que dans l'invasion du pays de Bade, sont à la

fois politiques et économiques. Ce n'est pas un hasard que la France commence son action en Bade par l'occupation des villes et des villages situés au pied de la Forêt Noire : les richesses forestières badoises doivent servir de gages économiques pour la dette des réparations et être contrôlées par la France.

Déjà, lors des négociations de paix, les bois de la Forêt Noire badoise jouèrent un certain rôle, et dès lors les hommes politiques badois craignaient la saisie de ces richesses. En second lieu, l'occupation en Bade a des motifs politiques : les Français s'imaginent trouver dans le Sud des oreilles plus complaisantes et des bras plus dociles que dans le bassin de la Ruhr. Dans le public, on croit que l'Allemagne du Sud est moins énergique et moins résolue que le Nord et, d'autre part, les Allemands du Sud sont moins haïs des Français que les Prussiens. Nous, Badois, nous nous soucions fort peu des discours sur l'esprit conciliant des Allemands du Sud et sur la fermeté des Allemands du Nord; nous savons seulement que le Nord et le Sud doivent considérer la France comme leur ennemi commun et que cet ennemi commun doit être repoussé par tous les Allemands en employant pour cela tous les moyens. Nous devons reconnaître que les sacrifices de la population de la Ruhr n'ont pas été faits en vain et que nous ne rendrons pas illusoires dans le Sud les fruits de la « défense morale » entreprise par l'Allemagne. Nous donnerons des preuves nouvelles de l'unité allemande et de l'unité de nos destinées, ainsi que de la fidélité et de la dignité allemande. Dans le Sud, la population a aussi sa fierté, là aussi le granit national sera le mur contre lequel la France se cassera les dents. Les plans du gouvernement français — créer une séparation entre le Nord et le Sud, arracher à Berlin le Sud du Reich, rétablir la ligne du Main, fonder de nouveau une Confédération du Rhin « par la grâce de la France » — ne se réaliseront jamais. Nous, Allemands du Sud, nous savons ce que nous avons à attendre des Français; les leçons du passé sont terribles; le séparatisme une fois introduit dans la politique allemande serait un arrêt de mort pour l'Empire allemand. Quoi qu'il advienne, le programme du gouvernement du Reich est aussi du peuple badois. Pour rien au monde nous ne laisserons Bade servir d'instrument contre la patrie. Chaque fonctionnaire fera son devoir comme le lui ordonne son serment de fidélité. Dans le Sud aussi, la France ne trouvera pas d'instrument qui l'aide à violer le droit et les traités. Quand les négociations s'engageront, il faudra qu'il n'y ait plus de troupes françaises ni dans la Ruhr, ni en Bade. Il faut maintenir et réaliser sans défaillance ces principes, malgré toutes les souffrances.

(*Das Echo* 15 février 1923).

2. Une interview du Cardinal Schulte.

L'Allemagne essaie par tous les moyens d'apitoyer l'opinion mondiale. Il est inutile de signaler les atteintes à la vérité contenues dans l'interview du cardinal Schulte, archevêque de Cologne, qu'a publiée la Stampa *du 7 février. On y reconnaît les procédés préconisés par les spécialistes allemands de la propagande à l'étranger.*

Nous avons décidé — dit le cardinal — de changer le genre de notre résistance contre la nouvelle violation étrangère. Pour diminuer les souffrances de la population, ce ne seront plus les cheminots, mais les mineurs qui se mettront en grève. Dans quelques jours, bien que les Français comptent lancer les mineurs contre les cheminots, les mineurs se croiseront les bras et la Ruhr ne produira plus de charbon. Les Français se trompent grossièrement lorsqu'ils présentent les mineurs comme complètement convertis au communisme. Les mineurs communistes sont une infime minorité, les faits le prouveront.

— Eminence, avez-vous été à Essen ces jours derniers?

— J'y ai été, j'ai causé avec les prêtres, qui m'ont assuré que la population est pleine d'esprit de sacrifice et profondément convaincue de l'injustice de l'occupation française.

— On dit que l'appareil militaire, qui d'ailleurs est formidable, a profondément impressionné la population de la Ruhr.

— Ne le croyez pas. On regarde tout ce déploiement avec calme. Les Allemands n'en sont pas du tout épouvantés. Que veulent faire les Français avec toutes ces armes et tous ces soldats ? Ils sèment le vent, ils récoltent la tempête. Cependant, depuis le 11 janvier, il n'est plus passé un wagon de charbon en France ou en Belgique. Il n'en passera peut-être pas non plus en Allemagne, mais c'est là une éventualité prévue. Ne croyez pas que les Allemands n'ont pas prévu le pire, mais vous verrez que l'assurance que montrent les Français s'évanouira rapidement. Les Français voudraient donner à entendre que la situation dans la Ruhr est telle qu'elle apparaît dans les journaux communistes ou socialistes. Ils ont même nié la quasi-unanimité des manifestations qui ont accueilli le retour des condamnés de Mayence. Vous avez pu juger à quel point elles ont été imposantes. Quant à la procession communiste d'Essen, encouragée de toutes les manières par l'autorité française, elle a donné des résultats piteux.

— Que croyez-vous que feront les Français ?

— Je me le demande. Il est probable qu'ils continueront dans la voie des violences. Les industries de la Sarre sont en danger parce que le coke manque, mais je ne peux comprendre quels résultats les Français peuvent atteindre par ce cruel système des expulsions qui oblige

les familles mêmes des expulsés à quitter le pays. Les Français disent que les expulsions sont indifférentes aux Rhènans, parce que les expulsés sont tous des Prussiens. Comme ils nous connaissent mal, ces Français ! Notez que je sais que 100.000 personnes au moins sont sur les listes de proscription françaises. Je vois, je constate que les Français font tous leurs efforts pour que la situation empire, pour nous exaspérer, avec l'espoir secret mais évident qu'une réaction éclatera parmi nous. Si la réaction éclatait les Français seraient très capables de la présenter comme un soulèvement contre le gouvernement central. De là le coup de la République rhénane.

— Comment l'esprit public en Rhénanie accueille-t il les menées séparatistes?

— Toute la population est absolument opposée à toute idée séparatiste. Les Smets, les Dorten sont des traîtres sans aucun partisan sérieux. S'il y a 5.000 séparatistes en Rhénanie, c'est bien tout. Je ne vous dis pas comment la séparation est considérée par le catholicisme allemand... Un vrai désastre, car la Rhénanie possède les plus grandes organisations catholiques allemandes, et, dans une Allemagne séparée des provinces rhénanes, les catholiques seraient dispersés, engloutis parmi les protestants du reste de l'Allemagne.

— Que croyez-vous que pensent les Anglais de cette affaire de la Ruhr?

— Evidemment ils attendent que les événements se développent. Autant que j'en puis juger d'après les Anglais qui sont parmi nous, ils considèrent d'un œil très défavorable les projets des Français. La population de Cologne désire vivement que les Anglais restent, pour que l'occupation soit évitée. Mais j'ai l'impression que les Anglais ne sont pas loin du jour où ils s'en iront, nous laissant au pouvoir des généraux de la République.

— Quelle est l'action que vous avez adoptée, Eminence, après votre protestation?

— Je demande aux catholiques de dominer toute passion dictée par la haine. Je m'efforce de les amener à supporter leur souffrance et à résister dans un sens absolument moral. Les Français veulent exciter nos passions; je m'emploie à neutraliser ces excitations et à convaincre les Rhénans que nous ne pourrons atteindre aucun but pratique qu'à la condition d'écarter de nous toute idée de guerre et de vengeance. Je pense être écouté presque partout. Je publierai, ces jours-ci, à propos du Carême, une lettre pastorale sur la paix. Voyez, j'ai là les preuves. Je peux vous résumer les points principaux : « Paix ! C'est la fin suprême de notre âme. Paix ! Nous l'invoquons depuis quatre ans, depuis la fin de l'horrible guerre que notre peuple n'a pas voulue. Paix ! Pour l'obtenir enfin, le peuple a travaillé pendant quatre ans d'une façon supérieure à ses forces. Il a travaillé

pour satisfaire les victorieux, mais l'effort a été vain, la paix n'est pas venue ». En somme je cherche à convaincre mon troupeau qu'on ne peut avoir la paix sans recevoir la paix. Je demande à mes frères de supporter virilement ce nouveau tourment, de veiller, de se contrôler eux-mêmes.

— Croyez-vous, Eminence, que la terrible situation rhénane se prolongera?

— Certes, si je disais que je me sens disposé à l'optimisme, je ne serais pas sincère. J'ai foi dans la vertu du peuple allemand, voilà tout. Il me semble impossible que le monde ne se soulève pas devant ce spectacle misérable de nouvelle oppression. Je me surprends parfois à avoir des espoirs bien plus positifs, à attendre l'intervention américaine, par exemple. Mais les Français sont extraordinairement habiles, et l'égoïsme de chaque pays est inexorable. Ils infligent à près de quatre millions d'individus une peine peut-être supérieure aux peines mêmes de la guerre. Et ils promettent des « sanctions » encore plus graves. Veulent-ils verser le sang du peuple désarmé? Ou pis encore : l'affamer, le martyriser, le désorienter, le corrompre? Que puis-je vous dire? C'est un jeu terrible dans lequel la France est entrée et nous a fait entrer...

Ecrivez cependant en Italie que l'Allemagne, bien qu'elle soit arrivée au comble du malheur, ne mourra pas.

(Arnaldo Cipolla, *Stampa*, 7 février 1923).

IV. — EMPIRE BRITANNIQUE

1. La personnalité de M. Bonar Law.

Curio, dans la Fortnighthy Review, *essaie de dégager les traits par où M. Bonar Law se distingue des autres conservateurs.*

M. Bonar Law, comme jadis le jeune Pitt, a eu la bonne fortune de gagner sa première bataille électorale comme leader tory indépendant sur un programme élaboré par lui, à un moment qu'il avait choisi. Une victoire de cet ordre donne à un leader un énorme prestige dans son propre parti. L'influence exercée au cours de ces dernières années par lord Salisbury ne fût pas étrangère au fait qu'avec ou sans Birmingham il mena trois fois de suite ses partisans à la victoire. M. Bonar Law est sûr d'exercer une autorité absolue sur son gouvernement, d'autant plus que tous ses rivaux possibles ont fait harakiri au cours

de la dernière crise. Un cabinet peut avoir deux défauts : il peut ressembler trop à une société où l'on dispute violemment, il peut ressembler trop à un club très policé !... Le cabinet actuel de M. Bonar Law pourrait bien avoir le second de ces défauts.

Lorsqu'un homme a un pouvoir aussi immense que M. Bonar Law, il est naturel que l'on se demande avec inquiétude à quelle branchn particulière du torysme il appartient. Dire que M. Bonar Law ou soe gouvernement sont réactionnaires serait une absurdité. Les ministres conservateurs qui quittèrent le pouvoir lors de la chute de M. Lloyd George n'en partirent pas parce qu'ils étaient progressistes, mais parce qu'ils se faisaient une fausse notion de ce qu'exigeait une situation particulière. Des personnalités peuvent avoir été atteintes, mais non une politique ou des principes. Dans l'ensemble, les nouveaux membres conservateurs du gouvernement sont touchés plus profondément que les anciens par l'esprit du tory-démocratisme. Lord Birkenhead était le seul tory-démocrate éminent qui eût adhéré à la politique de M. Lloyd George. M. Bonar Law pouvait remplir son cabinet de ces jeunes tories qui avaient soutenu la politique de l'ancien chancelier de l'Echiquier, au cours des années qui ont précédé la guerre... Le duc de Devonshire, lord Derby et lord Curzon sont des hommes compétents... Aucun parti, dans le cabinet, à l'exception de lord Curzon, n'a jamais été soupçonné d'être réactionnaire.

Mais l'influence décisive est celle du premier ministre lui-même. Sa politique est dictée en partie par des circonstances qui s'imposent à lui. Il est forcé de faire appel aux vieux instincts du torysme, instincts antérieurs à Pitt et qui demandent le calme à l'intérieur et à l'extérieur et des taxes réduites. Où il n'y a pas d'argent, il ne peut y avoir que des réformes administratives. De grands programmes sociaux ne peuvent s'accorder avec des finances taries. Mais M. Bonar Law n'est pas réactionnaire. Lorsqu'il examine le problème social il se sent probablement divisé. Homme d'affaires qui a réussi dans sa vie, il croit sans doute à la valeur et à la permanence du système économique actuel, fondé sur l'effort individuel. Personne n'échappe mieux au soupçon d'hérésie socialiste. (D'ailleurs, n'est-ce pas une orthodoxie?). M. Sidney Webb lui-même essaierait en vain de le charmer. Il y a cependant des moments où la philosophie du docteur Pangloss ne peut remplir tout l'horizon politique et économique du premier ministre. Dans ces heures d'expansion, il devient un réformateur social. Si les finances se relèvent en deux ans, on peut s'attendre à le voir prendre des mesures utiles rappelant par leur nature et par leur importance les mesures inaugurées par Disraeli dans son dernier gouvernement. Mais l'avenir repose sur les genoux des dieux, qui nous envoient les tempêtes et les dépressions, la guerre et la paix.

(Curio, *Fortnightbly Review*, février 1923).

2. La situation actuelle du parti conservateur.

Dans la Contemporary Review, *M. Alfred Hopkinson s'efforce de définir la politique des conservateurs et leur influence dans le pays.*

A travers toute la confusion actuelle, on remarque une tendance vers une pensée politique plus sérieuse. Cela est dû à l'incertitude et à la détresse intellectuelle et matérielle que l'on ressent aujourd'hui. Les questions sont plus compliquées et les problèmes plus difficiles. Jamais on n'avait vu le Labour Party prenant sa place comme opposition officielle importante. Sa politique est incertaine, sa composition très variée. Il comprend des hommes d'excellente éducation, sans aucune expérience du travail manuel, des hommes qui ont été élevés à la dure école d'une vie de travail et qui sont prêts à accueillir favorablement les propositions pratiques qui pourront assurer à leurs camarades de meilleures conditions de vie, d'autres enfin, comme la phalange de la Clyde, qui sont saturés d'idées venues de l'étranger et veulent la révolution pour elle-même. Cet esprit, cependant, qui a pris une forte influence dans une grande partie de l'Ecosse et dans certains districts du pays de Galles, trouve peu d'appui en Angleterre. Le Lancashire, avec ses millions d'ouvriers, s'est prononcé énergiquement contre tout changement violent. Birmingham reste fidèle aux idées politiques qui sont devenues désormais traditionnelles sur son territoire.

Il faut adresser une parole d'avertissement à ceux — il en existe encore dans le parti conservateur — qui s'imaginent que le pays est satisfait des conditions de vie actuelle et qu'il en sera toujours satisfait. L'idée que certaines classes ont droit pour leurs avantages particuliers à des privilèges refusés aux autres est morte désormais, mais la vieille maxime des libéraux n'est pas toujours rappelée et c'est volontairement qu'elle pourrait bien être passée sous silence. Le plus grand bonheur (entendu au sens le plus large, et non pas nécessairement comme signifiant la plus grande richesse) du plus grand nombre est le véritable objet de l'activité politique. Les électeurs peuvent avoir des avis différents sur la méthode. Nous cherchons les guides les plus sages, les meilleurs moyens à employer, mais nous rappelons que le but ne doit pas être perdu de vue. Nous reconnaissons que le progrès peut ne pas être rapide, mais nous demandons à avancer pas à pas vers un but que nous voyons devant nous.

Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits du résultat des dernières élections, car il permet une stabilité ministérielle plus grande que nous n'avions espéré...

S'il est vrai que la majorité gouvernementale actuelle représente une minorité dans la nation, c'est une minorité parfaitement cohérente, beaucoup plus forte que tout autre parti cohérent, et le fait qu'elle est une minorité nous garantit peut-être qu'elle ne s'écartera pas du droit chemin.

(Alfred Hopkinson, *Contemporary Review*, février 1923).

3. L'Inde et les Anglais : une opinion américaine.

L'année dernière, l'Inde, ce grand pays, dont la population est trois fois supérieure à celle des Etats-Unis, était symbolisée par un homme, Gandhi, le Christ de l'Asie comme on l'appelait, un saint, un mystique, un ascète et un agitateur politique. Lorsque les Anglais mirent Gandhi en prison, une sorte de frisson parcourut le monde, et chacun se demanda quelle explosion allait suivre un tel acte d'impiété. Mais il se fit un profond silence. Aucun coup de fusil ne partit; c'est à peine si on entendit une protestation; et il est temps de se demander si un pareil calme après la tempête signifie bien la paix. L'Inde accepte-t-elle son sort? Derrière ce voile impénétrable, que se passe-t-il?

Gandhi a échoué; cela au moins est clair. Il a échoué parce que son programme était impossible à réaliser et parce que ses miracles étaient une illusion. Il a commis l'erreur d'attaquer non seulement les maux, mais aussi les bienfaits de la civilisation occidentale. Il aurait fermé les hôpitaux, simplement parce que les hôpitaux n'étaient pas indous d'origine. Et il brûla des balles de coton, simplement parce que le coton avait passé dans l'Alabama et avait été tissé dans le Lancashire. Les Indous réfléchis comprirent que c'était aller trop loin. Ils furent plutôt satisfaits de voir Gandhi et son fanatisme écartés de la scène.

Mais cela ne veut pas dire que l'Inde reste immobile. Avec une habileté qui étonnera les historiens, les classes instruites prennent la direction de leur pays. Peu à peu les services civils sont indianisés. Parmi les fonctionnaires, on ne trouve plus guère que 2.000 Anglais. Sans doute les Anglais touchent les traitements les plus élevés ,mais partout ils administrent le pays en travaillant avec leurs collègues indous suivant les lois soumises au Parlement de Delhi et aux conseils provinciaux auxquels sont élus les Indous. Si les Anglais commandent l'armée, elle se compose, pour les trois quarts, d'indigènes, ce qui signifie qu'à moins de courir le grave risque d'une mutinerie, elle ne pourrait être employée que pour maintenir l'ordre et non pour soutenir un gouvernement d'oppression.

On peut dire sans exagération que lentement mais sûrement, les Anglais sont en train d'évacuer l'Inde. Ils gardent les symboles de

l'autorité, mais de plus en plus ils sont des auxiliaires acceptés et de moins en moins des maîtres autocratiques. Un à un, les départements d'utilité publique, l'hygiène et l'éducation par exemple, sont placés sous la direction des indigènes, et il est très probable que les chemins de fer seront bientôt pris par l'Etat. Ces changements, si on les regarde dans l'ensemble, prennent une signification très considérable. Ils signifient que l'Inde est en train de devenir autonome comme le Canada, l'Australie et les autres Dominions britanniques.

Autonome, mais pas encore démocratique. L'ensemble des Indous n'a pas le droit de voter et est formé d'illettrés. Ceux-ci ne font que passer d'un maître à l'autre. 60 millions d'entre eux sont parias, n'ont aucun droit politique ni social, ne peuvent espérer en acquérir à moins d'une intervention occidentale. Ce n'est pas d'ailleurs que les Anglais soient expulsés de force. Le jour est venu au contraire où l'Inde voudrait avoir plus d'Anglais dans son service et les trouve difficilement. Pour les Anglais de la haute classe le service civil de l'Inde a cessé d'être intéressant. La chute de la roupie a réduit les traitements et les pensions. Les fonctionnaires anglais, étant moins nombreux, sont beaucoup plus isolés et ne trouvent plus d'Occidentaux à fréquenter. En particulier, les Européennes répugnent à se laisser soigner par des médecins indous, qui sont souvent les seuls que l'on puisse trouver dans les stations reculées. Et enfin, c'est tout autre chose d'aller dans l'Inde pour donner des ordres ou d'y aller pour être critiqué, et pour recevoir les ordres des autres, ces autres étant des Indous,

Pendant de nombreuses années, cependant, l'Inde aura encore besoin de l'assistance de l'Occident. L'honnêteté de ses finances doit être garantie contre les dilapidations et les corruptions qui ont ruiné tant de pays d'Asie. Elle a besoin de justice dans ses tribunaux, de science dans les travaux publics, dans ses mines et dans ses industries. Les Anglais peuvent donc rester dans l'Inde, mais sur des bases nouvelles, non comme des souverains de droit, mais comme des souverains appelés. l'Inde restant alliée des nations unies sous le pavillon britannique, mais pouvant se séparer à son gré. Bref, l'Inde a conquis l'autonomie, et elle est maintenant maîtresse de ses destinées. Elle ne gardera les Anglais qu'autant qu'elle le désirera.

(*Current Opinion*, février 1923).

V. — ITALIE

1. La situation actuelle du fascisme.

Deux amis chaleureux du fascisme ont signé cet article de la Contemporary Review.

L'œuvre qui s'offre au fascisme est immense. Le fascisme doit faire front aux dangers suivants :

1° L'ensemble du Parlement, à l'exception des socialistes et des communistes, proclame qu'il est devenu fasciste. Mais ces conversions *inarticulo mortis* ne méritent pas grande confiance. Les hommes dont les influences illicites ont été balayées par l'avènement du fascisme tenteront sans doute de reconquérir leur pouvoir. Mussolini doit craindre les écueils sur lesquels Salandra se brisa pendant la guerre.

2° Mussolini lui-même est indubitablement un homme d'un talent réel et d'une force de caractère remarquable, mais ses disciples peuvent ne pas se trouver à la hauteur des lourdes responsabilités. Plusieurs raisons, cependant, nous amènent à envisager l'avenir avec confiance : les chefs fascistes sont presque tous de jeunes hommes et la génération d'aujourd'hui est supérieure de beaucoup à celle d'il y a trente ou quarante ans. Ces jeunes gens ont été jetés dans la fournaise brûlante de la guerre; ils sont pleins d'un enthousiasme et d'un patriotisme sincères et profonds. Ils peuvent manquer d'expérience, mais quels avantages le pays a-t-il retirés de l'expérience d'un Giolitti ou d'un Nitti, d'un Bonomi ou d'un Facta?

3° Le parti fasciste peut se diviser en deux ou plusieurs groupes antagonistes. Cette rupture est possible, mais il peut y avoir là une soupape de sûreté si la rupture ne se produit pas trop tôt. Pour le moment, l'unité fasciste est désirable dans l'intérêt de la reconstruction, mais dans l'avenir l'existence de plusieurs tendances politiques sera désirable pour donner à l'Italie une série de gouvernements alternatifs, aussi longtemps qu'ils seront inspirés par l'idéal qui a fait le succès du fascisme.

4° Le nouveau gouvernement peut devenir entre les mains des classes industrielles — ouvriers aussi bien que patrons — un instrument trop docile pour adopter une politique économique et surtout douanière avantageuse aux consommateurs. Jusqu'ici, cependant, rien n'indique que ce danger puisse se réaliser.

5° Un autre danger vient de l'énorme accroissement des effectifs fascistes. Il n'est pas impossible que, parmi tant de nouvelles recrues, on trouve de vieux agitateurs de profession et des politiciens intri-

gants qui portent dans le fascisme une partie de la mentalité des vieilles organisations rouges et l'intention de se servir de la nouvelle organisation politique pour leurs intérêts personnels. Contre ce danger, il faut espérer que la discipline remarquable des fascistes sera une garantie suffisante. Le parti exige de ses adhérents une haute moralité. Tout fasciste qui agit d'une manière malhonnête est sévèrement puni et expulsé. La chasse à l'indignité est permanente.

M. Mussolini a le grand avantage d'être libre de toute attache parlementaire. Bien que le fascisme se nomme lui-même un parti, il est plutôt un état d'esprit, et, soutenu par ses adhérents, il peut exécuter de grandes réformes, tandis que ses prédécesseurs ne pouvaient punir le plus petit fonctionnaire coupable sans le consentement de Dom Sturzo, de Giolitti, de Turati et d'autres leaders encore. Avant l'arrivée du fascisme au pouvoir, aucun ministre, si honnête fût-il, ne pouvait entreprendre une politique à longue échéance, car il pouvait être renversé à tout moment. Certes, il est encore trop tôt pour juger les actes du nouveau gouvernement, mais il a déjà fait assez pour qu'on ait confiance en son programme futur. En conseil de cabinet, les réformes les plus radicales ont été décrétées et ont été mises en exécution. Les chemins de fer, principale source de scandales sous les gouvernements précédents, ont été placés sous les ordres d'un haut-commissaire pourvu d'amples pouvoirs, M. Edoardo Torre, et ont été complètement remaniés; un grand nombre d'employés inutiles ont été licenciés et des réductions plus importantes seront exécutées. D'autres économies ont été faites, et, si la journée de huit heures est maintenue, elle devient réellement une journée de huit heures, et non de sept, de six ou de cinq. Dans les postes, des coupes semblables ont été effectuées et, dans ces deux départements, de nombreux services ont été rendus à l'entreprise privée, délivrant ainsi l'Etat de la trop lourde charge de la nationalisation (le déficit des chemins de fer s'élevait l'année dernière à un milliard et demi de lire et celui des postes à plusieurs centaines de millions). Les ministères du Trésor et des finances ont été réunis en un seul; le ministère des colonies et celui des régions libérées doivent être abolis à une date prochaine; les 21 commissions du ministère de l'agriculture et de l'industrie, avec leurs 322 membres touchant chacun un traitement, ont été supprimées, la très coûteuse garde royale, force de police créée par M. Nitti pour certains desseins politiques, a été dissoute, une partie de ses forces étant absorbée par la gendarmerie et la police. En résumé M. Mussolini a frappé durement, à coups de hache; dans tous les départements d'innombrables sinécures, des postes inutiles ont été abolis chaque jour. En même temps, le premier ministre, s'abstenait de tout acte de vengeance envers ses adversaires; il maintenait l'ordre même contre ses partisans.

Les conflits entre les fascistes et leurs adversaires, qui avaient si longtemps empli la chronique quotidienne, ont cessé aujourd'hui; les atteintes constantes à la propriété, les grèves déclanchées dans des desseins politiques ou par simple caprice, les offenses odieuses au sentiment patriotique sont aujourd'hui des choses du passé. Les fascistes poursuivent aussi les crimes de droit commun et ont aidé les autorités à capturer un grand nombre de dangereux criminels. A Alexandrie de Piémont, le *fascio* local convoqua un jour par lettres personnelles tous les voleurs connus de la police, et les avertit que s'ils n'amendaient pas leur façon de vivre, les fascistes les traiteraient sans merci, mais que d'autre part, on allait s'efforcer de trouver du travail pour ceux qui voudraient mener une vie régulière; les fascistes tinrent leur promesse. A Adria, on agit de même avec les ivrognes, et à Rome les fascistes fermèrent de force un cinéma licencieux. Mais l'existence continuelle de ces *squadre* armées auraient pu devenir un danger pour la paix publique. Mussolini les a dissoutes et désarmées, il a formé des milices nationales volontaires, qui seront « au service de Dieu et de la Patrie italienne et sous les ordres du chef du gouvernement ». Ce corps des milices, « en collaboration avec les forces de police armées et avec l'armée pourvoiera au maintien de l'ordre intérieur et préparera les citoyens à la défense des intérêts italiens dans le monde »; ses membres seront recrutés par engagement volontaire parmi les fascistes du plus haut caractère et ne recevront aucun salaire. Ce projet a été critiqué dans certains milieux libéraux comme ayant le caractère d'une œuvre de parti; mais il faut reconnaître que si l'Etat doit compter sur l'appui du public pour maintenir l'ordre dans les moments de troubles exceptionnels, il est naturel qu'il ait recours aux fascistes qui, seuls, ont eu le courage de lutter contre la tyrannie rouge. Il est probable que lorsque le pays aura retrouvé définitivement son assiette une mesure de ce genre ne sera plus nécessaire, mais actuellement elle permettra le passage de la période de luttes de factions à celle de l'ordre normal.

On ne saurait nier que l'expérience fasciste est une expérience révolutionnaire et qu'en principe les révolutions ne sont pas désirables. Mais l'état où l'Italie était tombée par suite des circonstances et aussi par suite des fautes commises par les individus et par les partis était tel qu'un changement radical était nécessaire à son existence. Heureusement, le mouvement a été appuyé par les meilleurs et les plus braves des Italiens, et les forces de dissolution ont été dispersées sans résistance sérieuse, tandis que les masses étaient très heureuses d'échapper au gouvernement des incompétents. La meilleure garantie de succès de cette expérience réside dans le caractère élevé et dans le magnifique enthousiasme patriotique des chefs fascistes et même de la masse des adeptes, et dans la modération et le bon sens essentiels du peuple

italien, qui a souvent approché de l'abîme, mais qui s'est toujours arrêté avant la catastrophe.

(Luigi Villari et Giuseppe Bruccoleri, *Contemporary Review*, fév. 23.

2. L'entrée de l'Italie en guerre.

Dans la Nuova Antologia, *la veuve du ministre d'Etat Pietro Bertolini publie les notes intimes prises par son mari entre le mois d'août 1914 et le mois de mai 1915. Bertolini était opposé à l'intervention. On trouve dans ses papiers la lettre suivante de Sydney Sonnino qui montre à quel point celui-ci était d'abord peu favorable à l'entrée de l'Italie dans l'Entente.*

Quercianalla (Livourne), 18 août 1914.

Cher ami,

Je reçois ta lettre d'hier. Je n'ai eu aucun contact avec le ministère depuis les premiers jours d'août, et je ne sais rien de certain concernant les intentions actuelles du gouvernement. Je vois que beaucoup de gens poussent à la guerre contre l'Autriche, et cela me préoccupe beaucoup, car je crois (sauf ce que je puis ignorer) qu'il convient maintenant de rester dans la voie de la neutralité où nous nous sommes mis, mais en nous armant jusqu'aux dents pour être prêts à tout. Personnellement, dans la première phase de la crise européenne, j'aurais été enclin à rester unis avec nos Alliés de la Triplice, mais il est certain que le pays dans sa grande majorité voulait la neutralité, et cela doit avoir décidé le gouvernement. Cette décision une fois prise, il faut, à mon avis, la maintenir rigoureusement, résistant à toutes les excitations irréfléchies de l'opinion publique...

Pendant tout l'hiver de 1914-15, Bertolini combat pour la neutralité. Il reste en contact avec Sonnino devenu ministre des affaires étrangères après la mort de marquis de San-Giuliano. Mais à mesure que les événements se précipitent, l'attitude de Sonnino devient très réservée. Nous arrivons à la veille de l'intervention.

Rome, 8 mai 1915.

J'ai été reçu ce matin par M. Sonnino et je lui ai raconté tout ce qu'on dit à la Chambre; je lui ai rapporté surtout les préoccupations et les impressions des députés qui arrivent de leurs circonscriptions. Interrogé sur la situation internationale, Sonnino m'a déclaré qu'il ne pouvait rien me dire. Je l'ai informé que, à ce que m'a dit hier M. Facta, M. Giolitti arrivera ici demain, et j'ai dit que je jugeais très oppor-

tun un échange de vues entre lui et le gouvernement. M. Sonnino m'a répondu qu'à cela, comme à toute autre rapport de caractère parlementaire, il veut rester étranger et m'a conseillé d'exposer ma suggestion à M. Salandra.

Rome, 9 mai 1915.

Giolitti est arrivé dans la matinée; je suis allé chez lui vers onze heures avec M. Facta pour le mettre au courant de la situation. Je lui ai dit que pour diverses raisons je jugeais indispensable qu'il eût un entretien immédiat avec M. Salandra. D'abord, Giolitti s'en défendait, faisant remarquer que le ministère, qui connaît sa présence à Rome, pouvait bien l'inviter à un entretien, puis il s'est rendu à ma prière et a consenti que je me rendisse bientôt chez M. Salandra pour arranger une conversation entre eux, conversation qui, —la précédente ayant eu lieu en mars chez M. Giolitti — devait, à mon avis, avoir lieu chez Salandra. Tandis que, Facta et moi, nous nous préparions à prendre congé, Giolitti a reçu un billet de M. Carcano, qui le priait de lui fixer un rendez-vous dans la journée, ce à quoi Giolitti a immédiatement consenti. Bien qu'il fût évident que Carcano désirait lui parler au nom du gouvernement, je soutins qu'il n'en était pas moins utile que Giolitti eût un contact direct avec Salandra. Il resta donc entendu que je me rendrais chez le président du conseil.

M. Salandra m'a reçu après midi. Dès qu'il a su l'objet de ma visite, il m'a dit que lui et Sonnino avaient justement chargé Carcano d'informer Giolitti de la situation internationale, mais qu'il adhérait volontiers à une proposition d'un entretien personnel. Et il fut entendu que l'entretien aurait lieu chez lui demain à quatre heures.

Je suis allé dans l'après-midi chez M. Giolitti lui rendre compte de ma visite. Il m'a dit qu'il n'a pu se former une idée claire de la situation d'après les renseignements peu nombreux et vagues apportés par M. Carcano. M. Giolitti m'a assuré qu'il serait demain au rendez-vous.

Rome, 11 mai 1915.

Hier, M. Giolitti a été reçu dans la matinée à la villa Savoia[1]. Vers une heure, M. Salandra m'a appelé au téléphone chez moi pour me dire qu'il avait informé de l'entretien combiné par moi le haut personnage par lequel M. Giolitti avait été reçu quelques heures avant; mais que ce personnage, ayant suggéré à Giolitti de s'entretenir avec le président du conseil, avait eu l'impression que Giolitti ne pensait pas avoir encore un rendez-vous précis. J'assurai M. Salandra que Giolitti avait certainement bien compris et que, de toute façon, je me rendrais chez lui à trois heures pour éviter tout malentendu.

1. Par le roi.

Un moment après, mon ami Colosimo m'a téléphoné qu'un de nos collègues, qui se trouvait auprès de lui, avait une chose très importante à me communiquer. J'ai répondu en demandant qu'il vînt immédiatement chez moi. M. M. me fit lire un papier sur lequel étaient énumérées des concessions faites par l'Autriche à l'Italie, concessions plus larges que celles qu'a annoncées la presse il y a quelques jours; c'est ces concessions que les journaux de Rome ont publiées aujourd'hui et que la *Stampa* a publiées hier. J'ai conseillé à mon collègue de les porter immédiatement à la connaissance du gouvernement. Il s'est défendu de le faire directement et m'a prié de trouver une autre voie. Comme je devais voir M. Giolitti avant sa visite à M. Salandra, je proposai de demander à Giolitti lui-même de faire cette communication. Nous fûmes d'accord. M'étant rendu chez M. Giolitti, je lui montrai le papier qui m'avait été confié momentanément et lui proposai d'en donner connaissance à M. Salandra. Il consentit et me demanda s'il pouvait dire à M. Salandra que ce papier m'avait été présenté; je répondis oui, en le priant de taire le nom du député M., car je ne lui en avais pas demandé l'autorisation. J'ai rendu hier soir le papier à ce député.

Vers huit heures, je suis retourné chez M. Giolitti. C'était l'heure de son repas. Je lui ai donc demandé rapidement quel était le résultat de sa conférence avec Salandra. Il m'a répondu qu'elle avait été très cordiale, qu'elle avait duré une heure et demie, qu'il avait exposé tous les arguments contraires à la guerre, en insistant sur le préjudice très grave que la guerre causerait au Midi et sur l'arrêt de sa marche ascensionnelle. M. Giolitti m'a assuré que Salandra avait déclaré qu'il était très impressionné par ces considérations; Giolitti m'a dit avoir confiance que la guerre serait évitée. Comme je prenais congé, je lui ai demandé ce qui s'était passé dans son entretien avec le roi. Il m'a dit qu'il avait exposé au roi ses objections contre la guerre et que (comme l'avait justement téléphoné M. Salandra) le roi l'avait autorisé à les communiquer au président du conseil.

Après que j'ai eu quitté M. Giolitti, quelques instants de réflexion ont suffi à me persuader que la conclusion de sa conversation avec Salandra n'est pas du tout rassurante.

La réouverture de la Chambre s'approche, des députés amis arrivent toutes les heures, préoccupés, vivement désireux de trouver une direction. Il court des bruits de dénonciation de la Triple Alliance et de déclaration de guerre imminente à l'Autriche. D'autre part, certains sous-secrétaires d'Etat assurent que le gouvernement n'a pas accompli et n'accomplira pas un seul acte décisif ou même qui puisse l'engager, et que la décision sera remise à la Chambre. Il m'a pourtant semblé que la situation s'est éclaircie. Aussi dans l'après-midi (le matin, il était à Frascati) je suis allé chez M. Giolitti. Je lui ai exprimé

mon impression défavorable sur l'issue de sa conférence avec Salandra et la conviction qu'il est non seulement opportun, mais urgent qu'il s'entretienne à nouveau avec Salandra, afin que cette conversation aboutisse à un accord complet sur la ligne de conduite du gouvernement. Je me suis offert à servir d'intermédiaire. Giolitti m'a dit qu'il fallait laisser à Salandra le temps de réfléchir sur ce qu'il lui avait dit et de causer avec M. Sonnino ; qu'à la fin de la conversation d'hier, Salandra lui ayant demandé s'il restait à Rome, Giolitti avait répondu pouvoir y rester pour se tenir à la disposition du gouvernement et que c'est donc à M. Salandra de l'inviter à une nouvelle conversation, s'il le juge utile. Je ne me suis pas déclaré persuadé par ce raisonnement, étant donné que les circonstances sont pressantes et d'une exceptionnelle gravité. Mais toute insistance est restée vaine.

(*Nuova Antologia*, 1er février 1923)

3. Le prince Napoléon et l'unité italienne.

M. Rava publie une lettre inédite du prince Napoléon à Cavour écrite le 31 octobre 1860, quelques jours après l'entrevue des deux empereurs de Russie et d'Autriche à Varsovie.

Paris, le 31 octobre 1860.

Mon cher Comte,

« J'ai reçu votre lettre du 24 et je profite d'un courrier que M. Grapello m'annonce pour ce soir pour vous répondre.

« Vous avez dû recevoir les différentes dépêches télégraphiques que j'ai prié votre chargé d'affaires de vous expédier ; il m'a remis urgentement les vôtres.

« Trois points sont à régler pour l'Italie :

1° la Vénétie et l'Autriche ;

2° le Pape et Rome ;

3° le roi de Naples et Gaète.

« Sur le premier, les nouvelles sont pacifiques. L'Empereur croit tout à fait que l'Autriche ne vous attaquera pas pour le moment. L'empereur d'Autriche a vivement demandé d'être soutenu dans la guerre qu'il était prêt à commencer, mais les hôtes de Varsovie ont cherché à le refroidir[1], et enfin l'Autriche a *promis* à la Russie à Varsovie

1. *La Nuova Antologia* écrit : *Des hôtes de Varsovie*, mais le sens n'est pas douteux. il s'agit du tsar et du prince-régent de Prusse, et des conseils qu'ils donnèrent à l'empereur d'Autriche dans l'entrevue de Varsovie, 22-26 octobre 1860.

de rester tranquille et d'attendre que la Révolution l'attaquât.

« Vous avez donc le temps de ce côté.

« Le deuxième n'exige pas de solution immédiate, il faut tâcher que le Pape parte, ce qui simplifierait tout.

« Reste Gaète, qui est la grosse difficulté du moment. J'ai agi et parlé vivement, peut-être trop vivement ; cela a provoqué une lettre *tellement vive* que l'Empereur m'a écrite que je ne veux pas vous l'envoyer. Je ne puis plus me mêler de cette affaire si mon beau-père ne m'en charge pas directement, comme *d'une affaire de famille*.

« M. Gropello doit vous développer longuement mon avis, qui se résume en *une lettre que le Roi écrirait à l'Empereur, qu'il enverrait par un officier habile et capable de parler ; et par une lettre qu'il m'écrirait pour charger son beau-fils* d'être son intermédiaire auprès de son cousin l'Empereur et de développer sa lettre.

« Le Roi se plaindrait des ordres donnés à la flotte, dirait que c'est une *intervention* pour le Roi de Naples et, le considérant ainsi qu'une sorte de déclaration de guerre à l'Italie, il prendrait acte du *plébiscite* Napolitain et Sicilien pour prouver que le droit qu'il défend est celui de Napoléon en France ; il ferait un appel au cœur et aux sentiments de l'Empereur, des frères d'armes, des parents : avec modération, émotion, mais fermeté, il indiquerait les affreuses conséquences qu'aurait une intervention française pour un Bourbon, il indiquerait que le Bourbon n'est humble et obéissant que par lâcheté et peur, il dirait enfin qu'il ne peut ni ne doit rentrer et que le départ de Gaète du roi de Naples est la seule solution possible. Que le sang va couler inutilement, etc.

« Votre perspicacité vous fait deviner tous ces raisonnements qu'il y a à faire.

« Mon cousin a reçu des supplications du roi de Naples ; il s'y est laissé prendre par sensibilité et tourmenté par l'Impératrice, voilà la pure vérité.

« Je m'occupe de l'affaire de vos *amis directement*, mais je sais qu'elle va *bien*.

« Il faut aujourd'hui en finir à Naples avant tout. Si tout est inutile alors, vous ferez une note officielle et un appel au droit et à la justice qui sont violés contre vous dans cette question. Mais je crois qu'une négociation directe du Roi réussira ; restera à trouver le moyen de dégager la parole de l'Empereur vis-à-vis du roi de Naples ; cela se peut en s'appuyant surtout sur les suffrages du peuple Napolitain.

« Recevez, mon cher comte, l'assurance de tous mes sentiments affectueux.

NAPOLÉON.

« Pour gagner du temps, le Roi pourrait investir Gaète par terre, aller prendre et installer son pouvoir à Naples et à Palerme.

4. Le nouveau livre de Gabriele d'Annunzio.

Gabriel d'Annunzio vient de publier un nouvel ouvrage : Per l'Italia degli Italiani. *La* Corriere della Sera *en publie un des principaux chapitres.*

Parfois revient à ma mémoire un prodige de l'enfance de Jésus raconté à mon enfance par ma mère qui toujours me parut ravie dans de confuses visions d'avenir, même lorsqu'elle parlait des âges les plus reculés.

Jésus avait huit ans. Il sortit un jour des murs de Jéricho et marcha vers le Jourdain.

Et le long de la route près de la rive du fleuve, il y avait une caverne où une lionne allaitait ses petits. Et personne ne se risquait à passer près de cette tanière.

Or à Jésus qui descendait de Jéricho le péril fut révélé. Et, à la grande terreur de tous, il entra dans la caverne; et il s'assit sur une pierre informe.

Les lions l'aperçurent; et apaisés ils se prosternèrent devant lui et l'adorèrent.

Et Jésus resta assis. Et les lionceaux glissaient à ses pieds, léchaient ses talons et semblaient l'inviter à leurs jeux; tandis que les plus grands n'osaient pas s'approcher, inclinaient leur crinière jusqu'à terre et en signe de douceur remuaient la queue.

Alors le peuple qui de loin ne voyait pas Jésus dans l'ombre du rocher pensait et parlait : « S'il n'était pas en état de péché et si les gens de son sang n'étaient pas en état de péché comme lui, il ne se serait pas offert lui-même aux lions ».

Et tandis que le peuple pliait d'angoisse sous le poids de ces pensées, Jésus reparut soudain au seuil de la caverne. Devant lui étaient les lions, et les lionceaux jouaient encore à ses pieds.

Et restés à l'écart les parents de Jésus regardaient, la tête basse; et le peuple restait à distance de peur des bêtes fauves, et il laissait seuls les parents.

Jésus dit alors au peuple qui murmurait :

« O hommes, ces bêtes fauves qui me reconnaissent et qui me suivent valent mieux que vous qui ne me reconnaissez pas et ne me comprenez pas, vous qui êtes faits à l'image de Dieu. Les fauves s'adoucissent pour moi; et les hommes m'ignorent et me repoussent ».

Il parla ainsi; et devant tout le peuple, il descendit dans le Jourdain, et sous son pas l'eau du fleuve se divisa comme la terre sous le soc; et les lions passèrent avec lui.

Alors il se retourna vers les fauves qui l'avaient suivi et il leur dit d'une voix que tous entendirent : « Allez en paix et ne faites de mal à personne. Et que personne ne vous fasse de mal jusqu'à ce que vous soyez rentrés aux lieux d'où vous êtes sortis ».

Et les lions prirent congé de lui non en rugissant ni en frémissant, mais en inclinant leurs crinières jusqu'à terre. Et dans la caverne ils rentrèrent.

Et Jésus retourna aux genoux de sa mère.

Déjà vers ce temps j'étais habité par une âme musicale qui semblait pareille à une de ces chansons de la terre d'Abruzze que les chœurs champêtres ne chantent plus, mais qui sont redevenues souterraines comme les sources ou qui se sont dispersées dans les vents de la mer et du mont. Et d'un vieux livre d'images sortait devant mes yeux la figure d'Orphée assis entre deux arbres, la lyre sur la cuisse gauche entouré de fauves apaisés. Et l'eau courante de la Pescara était déjà,

dans mon songe puéril, une fuite de déités qui se hâtaient d'abandonner la zône des deux rives pour se confondre dans la déité infinie de la mer et du monde.

Ma mère me menait par la main et à chaque pas elle augmentait ma vie de sa vie et de toutes les choses de notre chemin.

Nous marchions le long de la rive droite de la Pescara, descendant vers l'embouchure, et nous tournant parfois vers cette région et la forêt répandue jusqu'au pied de la sainte colline où elle attend d'être portée dans le sépulcre qui me remettra à ses côtés et replacera dans sa main ma main redevenue enfantine.

Elle ne parlait plus. Nous nous taisions tous deux et nous entendions approcher le halètement de cette mer qui devait être pour moi dans l'avenir un si profond océan de douleur. Mais l'accroissement de l'âme filiale était comme une perpétuelle création maternelle. C'était comme si en elle vivait une musique ineffable, et si je devais être nourri de cette musique jusqu'à ce que ma vie fût comble et au delà.

Cette fois encore, comme tant d'autres fois, il m'arriva de m'arrêter un instant et de soupirer et de lever vers elle mes yeux grandissants à sa ressemblance. Je ne proférais pas une syllabe. Et pourtant toute ma figure signifiait : « Voici que je déborde ! ».

Elle avait comme tant d'autres fois le visage mystique et rayonnant de la divination. Elle regarda le cours du fleuve après avoir regardé son fils.

La rive était solitaire et semblait déjà imiter le sable marin avant de s'incurver entre douceur et amertume. Il semblait que près de l'embouchure, l'eau imitât la plainte de la source. Il semblait que le songe de la cime éloignée s'attristait en s'égalisant dans une grandeur indomptée.

Ma mère s'inclina sur mon front : elle me baisa d'une bouche qui semblait encore retenir le souffle du prodige qu'elle venait de raconter.

Puis elle m'amena jusqu'au bord du courant ; et elle me dit : « Passe »

Il est donc des paroles de bouches humaines qui s'élèvent comme des astres dans le ciel intérieur, dans l'intime firmament? et quel son les compose? Quel commandement les inspire.

Elle me dit : « Passe. Marche. Va.... »

Elle me dit, peut-être dans le songe obscur, peut-être dans une vision éblouissante : « Passe. Marche. Va. N'entends-tu pas les lions? N'entends-tu pas la lionne? ».

Je ne me tournai pas vers cette parole, mais je tins mon regard sur le fleuve comble qui semblait, lui aussi, étouffer sa respiration pour ne pas déborder. Et je crois que je ne souris pas.

Et aujourd'hui encore, je sais comment passa rapidement en moi le désir de me déchausser. Et aujourd'hui encore, je sais comment il

advint que ma main se détacha de la main de ma mère et que je fis le geste de sauter vers l'eau.

« Mon fils ! »

N'était-ce pas le rugissement de la lionne? N'était-ce pas le cri jaillissant des entrailles et des moelles?

« Mon fils ! Mon fils ! »

Je me sentis rattrapé, saisi, soulevé, comme ravi à la cime d'un cœur et d'un amour et d'une ferveur et d'un présage hors des limites et du temps.

Ma mère serrait mon visage entre ses paumes comme si, dans le creux de sa main, elle voulait recueillir l'eau et l'âme mêlées et la volonté et la prière et l'offrande, et tout ce qui était d'elle en moi et tout ce qui en elle était de moi.

Et au fond de mes yeux elle chercha son espérance et sa consolation, et sa transfiguration au delà de sa mort même.

Qui dira jamais jusqu'où peut descendre, jusqu'où peut monter le regard humain? Qui dira jamais jusqu'où peut monter le prodige de la mère qui, en elle, rachète son fils de toute misère charnelle et le garde dans son esprit comme en un lieu d'assidue création et d'assidue perfection?

Elle voulait scruter mes pupilles, pénétrer mes pupilles; et elle ne pouvait plus supporter de s'incliner vers moi. Elle se jeta soudain à genoux, pour mettre son cœur au niveau de mon cœur, pour approcher son regard humain et divin, comme pour préserver avec ses cils ce qui était né en moi et ce qui en moi naissait et allait naître.

En cet instant je fus sa créature et la créature de la beauté indistincte.

« Mon fils ! Mon fils ! »

Elle fondit en larmes. Son premier sanglot retentit en moi comme si elle avait enfoncé en moi je ne sais quel lien, comme si elle en avait fait l'écho de son sacrifice irrévélable. Je me sentis inondé comme par le baptême de larmes divinatrices. Lorsqu'elle se releva et fit le geste d'essuyer son visage ruisselant, j'aperçus les empreintes que ses genoux avaient laissées dans l'argile et dans le sable du rivage.

Et ses pleurs entre ses paupières avaient en eux l'éternité du fleuve entre les deux rives. Et les larmes et le fleuve avaient une source sans nom, jaillis tous les deux de je ne sais quelle grandeur et quelle beauté, débouchant tous les deux dans je ne sais quelle beauté et quelle grandeur.

Mais aujourd'hui je sais que cet ordre, au bord de la rivière natale, fut l'ordre de toute ma guerre, renouvelé à travers les années anxieuses. Et aujourd'hui je retrouve les empreintes des genoux maternels, non dans l'argile et dans le sable du rivage natal, mais dans la solitude de

mon héroïsme muet dont je devrai me séparer pour montrer le prodige et le passage aux jeunes lions.

Et dans l'une et dans l'autre empreinte je retrouve aujourd'hui la pensée qui conduira mon dévouement et la pensée qui me sauvera l'âme !

Divisum jungam.

(*Corriera della Serra*, 19 janvier 1923)

VI. — ESPAGNE

1. Le rachat des prisonniers d'Abd-el-Krim.

Le grand événement du mois en Espagne a été le rachat des prisonniers faits par Abd-El-Krim. L'Espagne a dû payer 4 millions de pesetas.

Le rachat des prisonniers, dernier chapitre de la tragédie d'Annual, a été un juste motif de joie pour la nation tout entière; mais en même temps se sont exacerbées dans toutes les âmes la douleur et l'amertume produites par notre malheureuse intervention dans le Nord de l'Afrique...

Nous avons échangé les prisonniers marocains contre les prisonniers espagnols en ajoutant une quantité de millions, et cela était absolument nécessaire. On ne peut blâmer le gouvernement actuel pour cet échange... Car il n'y avait pas d'autre moyen d'obtenir la liberté de tant d'Espagnols et il nous fut impossible de secourir les défenseurs du mont Arruit avant leur reddition. Il n'est pas opportun de rappeler en ce moment ce que coûta jadis le rachat de Miguel de Cervantès.

Sa mère et sa sœur avaient envoyé 300 ducats, qui, à 11 réaux chacun, font 3.300 réaux. Francisco Carabanchel, domestique de don Inigo Cardanas Zapata, conseiller de Sa Majesté, avait donné 50 doublons ce qui fait 250 réaux, L'ordre de la Merci avait donné aussi une aumône de 50 doublons. Enfin plusieurs marchands avaient prêté 220 écus, soit 2.970 réaux. Total : 6.770 réaux.

Cervantès était simple soldat, et on peut voir que les Mahométans ont mis toujours à un prix élevé la liberté de leurs captifs. Il est vrai qu'à Alger, Cervantès fut considéré comme un homme de grande importance à cause des lettres adressées à de hauts personnages de la Cour qui furent trouvées sur lui quand le capitaine Dali Mami le fit prisonnier à son retour d'Italie...

La très dure leçon qu'il nous faut supporter aujourd'hui devrait nous rendre plus prudents à l'avenir au sujet des pactes que nous concluons avec les Mores amis et ennemis. Nous devons surtout appliquer notre pensée et notre activité à réorganiser notre force militaire de caractère colonial, de façon à éviter des désastres comme celui que nous avons subi et qui n'a pas son pareil dans l'histoire. Si notre mission en Afrique ne peut pas être abandonnée, il est nécessaire que nous nous préparions à l'exercer dans des conditions plus favorables à l'Espagne et répondant mieux à notre puissance économique...

Les hauts tribunaux militaires ont commencé à fonctionner. Leur sévérité a étonné bien des politiciens habitués à voir l'impunité assurée à toutes les fautes et à tous les délits. Nous avons éprouvé de la compassion, mais nous n'avons pas été étonnés. Rien n'est plus sensible que la sévérité des châtiments. Cependant nous reconnaissons que seule elle peut empêcher le retour d'événements pareils à celui d'Annual, qui a fait tant de victimes...

La fatalité nous a amenés à écrire cette triste page du rachat à des conditions qui font rougir le front... Il n'y avait pas d'autre moyen de délivrer nos compatriotes. Lorsque la nation, poussée par un souffle de patriotisme, accepta de donner ses fils et son argent pour que les actions sauvages de Nador, de Zaluan et du mont Arruit ne restassent pas impunies, elle ne s'attendait pas à un pareil résultat...

Le parti libéral suit une politique déterminée, qui a commencé par la nomination d'un commissaire civil. Il faut espérer que, l'obstacle que formaient les prisonniers ayant disparu, on pourra installer en toute liberté le protectorat sur les bases que certains chefs libéraux ont exposées dans des discours et dans des articles de journaux. Il est désormais démontré que la méthode employée depuis 1909 ne pouvait nous mener qu'à des contre-temps semblables à celui que nous déplorons aujourd'hui.

Nous n'avons pas su capter les sympathies des indigènes, et nous ne nous sommes pas imposés par la crainte. Nous ne sommes ni leurs amis, ni leurs maîtres. Ils ne nous respectent ni ne nous aiment. Il faut que nous adoptions une méthode en vertu de laquelle les indigènes nous estiment comme protecteurs et se soumettent à nous parce qu'ils nous croient plus forts qu'eux. Il est évident qu'on doit adopter franchement une méthode définitive, sans les hésitations qui excitent toutes les ambitions de Mores qui se proposent d'utiliser l'action de l'Espagne à leur profit particulier.

Si nous devons continuer d'occuper le Maroc, il faut que ce soit à condition que notre patrie obtienne de grands bénéfices et non au prix de notre ruine économique et de notre déshonneur national.

(Emilio Sanchez Pastor, *Vanguardia*, 1er février 1923).

2. La gaieté espagnole.

M. Zozaya assure que la gaieté espagnole, si souvent invoquée, n'a jamais été qu'un mot.

Nous pleurons trop, disent des gens qui ne rient qu'au théâtre ou au cinéma. La lamentation est stérile; elle est le fait des individus et des peuples décrépits. Si nous voulons nous régénérer, nous devons retourner à la vieille gaieté espagnole.

La gaieté espagnole ! Mais laquelle? Ce n'est certes pas celle des guerriers de la Reconquête, affamés, pieds nus, menés à la lutte en troupeaux, pour le caprice des nobles et des moines; ni celle des Morisques et des Judaïsants expulsés en foule ou rôtis en tas; ni celle du temps de Torquemada, ni celle du règne de Charles-Quint, persécuteur des communes et encombrant le pays d'étrangers affamés; ni celle de l'Espagne de Philippe II, le roi sombre sous lequel la nation entière se vêtit de deuil; et encore moins celle des siècles où tout fut guerre et misère, et pendant lesquels les lamentations des peuples furent aussi grandes que la frivolité des courtisans. Alors, quelle est la gaieté espagnole? Celle du peuple du monarque ensorcelé et des autodafe ? Celle qui accompagna la chute de l'empire d'Amérique ou celle du temps des guerilleros et des cabecillas? Certes, lorsqu'on repasse l'histoire du peuple espagnol, on ne trouve nulle part cette fameuse gaieté.

On cite nos classiques. Depuis Jorge Manrique jusqu'à la fin de la Renaissance nous ne trouvons en eux que soupirs et larmoiements. Notre théâtre est lugubre et ses situations les plus compliquées se résolvent toujours non par l'ingéniosité, mais par le tranchant de l'acier. Les pères soupçonneux les dames hystériques les duègnes grognonnes et les aventuriers galants prêtent à notre art dramatique des teintes sombres que se risque à peine à dissiper de temps en temps l'écuyer avec ses plaisanteries macabres. Cervantès pourra faire rire les enfants et les ignorants; mais il fait soupirer les gens qui réfléchissent, car dans son œuvre principale on trouve la peine d'un idéal toujours poursuivi, jamais atteint, l'amertume de la justice toujours foulée aux pieds, toujours vaincue et condamnée à briller perpétuellement entre la poussière et la boue.

Si l'on écarte Velez de Guevara, dont le fond pessimiste est le même, la fameuse gaieté de la littérature espagnole se résume en Quevedo, grand écrivain mystique qui écrivit de gracieuses plaisanteries pas toujours très correctes. Je voudrais savoir à quoi serait réduite la gaieté du grand satirique si ses œuvres gaies étaient dépouillées de toutes les réflexions pessimistes dont, sous le voile de la satire, elles sont pleines. Triste et infortunée gaieté espagnole qui ne trouve

d'autres interprètes qu'un archiprêtre sensuel et frocard et qu'un courtisan mystique renfermé dans des tours, poursuivi dans des alcazars et plus que vilipendé dans des cellules.

Reste... la Muse anonyme, celle qui reflète le sentiment de la masse, celle qui sort de l'esprit du peuple et se conserve dans son sein chaleureux. Où est la gaieté du *Romancero*? La trouverons-nous dans les victoires et dans les amours contrariées de chevaliers, dans les exploits du Ciel ou dans les malheurs de Reinaldo et de Gaïfer, dans les amours gémissants des Morisques ou dans les discours chargés de rhétorique adressés aux divinités ou aux saints? Notre auteur de romances joyeuses est Quevedo. Toute notre gaieté se trouve à San Marcos ou dans la tour de Juan Abado.

Les mœurs... C'est bien autre chose. Il n'est pas de fête où on ne nous parle du Purgatoire, ni de grande joie qui ne doive passer d'abord par le tronc des pauvres âmes. Pour contempler le soleil dans les champs, il faut aller voir auparavant les Sept Douleurs. Puis la distraction de l'Espagnol est le cirque, le cirque où la bête enfonce sa corne dans le ventre sanglant du cheval ou du combattant. Nous avons en outre les fêtes de la poudre qui rappellent les luttes passées et excitent les instincts guerriers. Hors de cela, il ne reste que les chants mudéjores, qui semblent des lamentations et des plaintes, et dont les paroles évoquent l'image de la mère morte ou de l'amour impossible. La gaieté méridionale est ainsi : un fantôme qui s'évanouit dans la fumée des autels et le parfum des orangers.

Dans presque toutes nos fêtes, quelque chose reluit au soleil : la *navaja*, la *navaja* tremblante et lâche qui frappe sans danger entre une susurrante phrase d'amour et la cadence d'un refrain dédié à la Vierge, la *navaja* qui porte gravé notre cri de joie : *olé* ! comme si tous nos bonheurs, toutes nos joies, toutes nos allégresses devaient, pour être espagnols, se teindre de sang.

La gaieté espagnole a trouvé sa juste interprétation dans les tableaux de cauchemar d'Ignacio Zuloaga et des frères Zubiaurre. Tel est le secret de leur succès.

Elle est belle, la joie, la joie saine, celle qui naît de la tranquillité de la conscience et de la fierté du cœur. Aussi est-il possible de parler de joies nationales chez les peuples qui ont secoué le joug de l'erreur, le poids de la tyrannie, les fers de la barbarie. Mais venir nous parler de la joie espagnole traditionnelle, c'est oublier ce que nous avons été et ce que nous sommes, répéter un lieu commun discrédité et ne pas entendre le gémissement de la chanteuse sous le cliquetis des castagnettes..

(Antonio Zozaya, *Libertad*, 24 février 1923)

VII. — EUROPE CENTRALE

Prague, Vienne et Budapest vues par un Anglais.

De grands contrastes dans l'aspect des capitales de la Tchécoslovaquie, de l'Autriche et de la Hongrie apparaissent aux yeux de l'observateur même le plus superficiel. Les rues de Prague sont parcourues sans cesse par une foule d'hommes d'affaires mal habillés et par une foule de femmes encore plus mal vêtues. Les hommes se hâtent avec un air absorbé, les femmes ont une allure qui indique peu d'orgueil et de confiance en elles-mêmes, un faible sentiment de leur importance, allure fréquente dans les pays où leur sexe est traité avec peu de courtoisie et d'attention et où elles ne peuvent s'intéresser qu'à leur maison et à leur famille. Les tramways sont pleins, et je n'ai jamais vu un homme céder sa place à une femme, bien qu'à l'occasion il la cède à un vieillard. On voit rarement des automobiles particulières; les taxis sont rares. Les hôtels et les restaurant sont pleins, les lieux de plaisir regorgent. On s'intéresse beaucoup aux sports de toute sorte. Dans la même journée, j'assistai à une réunion athlétique où des Anglais de Cambridge et d'Oxford se mesuraient (avec grand succès) avec des athlètes tchèques, puis à un grand match de foot-ball entre une équipe tchécoslovaque et une équipe autrichienne, et enfin à des courses. C'était un dimanche après-midi. Il y avait 20.000 personnes environ à chacune des premières réunions, 40.000 à la dernière.

L'esprit sportif que montrait le public égalait au moins celui que l'on montre en Angleterre. Au cours de la réunion athlétique, les magnifiques efforts des champions de Cambridge et d'Oxford furent accueillis avec des applaudissements plus vifs que ceux des athlètes du pays, et la foule écouta avec le plus grand intérêt la proclamation des résultats qui furent immédiatement annoncés par le mégaphone. Les intervalles entre les différentes courses furent remplis par des exercices d'entraînement physique exécutés par l'armée, des cercles athlétiques ou les enfants des écoles, avec une correction, une variété et une force remarquables. Le match de foot-ball (association) fut de première qualité. Les spectateurs restaient silencieux pendant le jeu, mais applaudissaient, vociféraient, lançaient leurs casquettes en l'air lorsqu'on touchait un but...

A l'Opéra national, l'orchestre et les chanteurs étaient excellents. Mais on avait fait peu de frais pour les décors et les costumes. Les music-halls sont bons, les meilleurs très fréquentés, mais les plus petits donnent l'impression que les recettes suffisent à peine à les entretenir. Il y a peu de dancings. Personne ne porte le costume de soirée.

D'une façon générale, la population de Prague a l'air de se prendre au sérieux, de travailler dur pour sa prospérité et de ne pas dépenser au delà de ses ressources.

Il y a moins de monde dans les rues de Vienne. Mais on y voit plus de femmes et beaucoup d'étrangers. Les hommes et les femmes sont bien habillés et ont l'air riches. Il y a peu de mendiants, et ceux-ci sont, pour la plupart, d'anciens soldats blessés. Même dans les quartiers les plus pauvres j'ai vu bien peu de signes de cette pauvreté abjecte que je m'attendais à trouver. Les gens n'ont pas l'air déprimés, mais d'autre part, ils ne semblent pas avoir grand'chose à faire. Il est difficile de trouver une chambre d'hôtel. On entend quelquefois parler anglais ou français, mais ce qu'on entend le plus fréquemment, c'est l'allemand. On se sert beaucoup de taxis et de voitures à chevaux; il y a quelques automobiles particulières. Tous les lieux de plaisir sont pleins. Les représentations de l'Opéra national sont somptueuses : orchestre, chanteurs, décors et costumes. Les petits théâtres et les music-halls sont excellents. Les cabarets et les dancings ne désemplissent pas. C'est l'habitude, dans les music-halls, de dîner pendant la représentation, soit sur des tables du promenoir, soit au parterre. A l'Opéra, beaucoup de femmes et quelques hommes portent le costume de soirée, les femmes le plus souvent en noir. Mais on ne voit pas d'uniformes et l'aspect du foyer dans les entr'actes est d'une grande simplicité démocratique, bien différente des brillants uniformes et des pierreries des jours de l Empire. Quant aux palais impériaux et à leurs parcs, on les entretient avec soin.

Les tramways sont bondés et l'on y cède quelquefois sa place aux femmes. Les gares, elles aussi, sont encombrées. J'ai fait de longues queues pour prendre un billet ou pour enregistrer un bagage. Les manières des Tchèques et des Allemands perdus dans la foule sont les mêmes. Ils sont polis et prêts à rendre service à un étranger, mais ils trouvent tout naturel de pousser et de bousculer, sans égard même pour les femmes. L'artificiel de la politesse des Allemands est évident : ils retirent leurs chapeaux devant les hommes et baisent la main des femmes, mais ils bousculent les hommes et négligent d'aider les dames dans la rue.

Selon toute apparence, les gens de Vienne ont de l'argent à dépenser, ils sont décidés à la dépense; et les dernières choses sur lesquelles ils épargneront seront la toilette et les amusements.

A Budapest, la population de la rue semble avoir plus de loisir qu'à Prague, moins qu'à Vienne.

Les femmes de toutes les classes sont convenablement habillées; elles paraissent joyeuses et confiantes et sont plus fréquemment accompagnées par leurs maris que dans les deux autres capitales. Les hôtels, les tramways, les trains sont pleins, bien qu'il n'y ait pas beau-

coup d'étrangers. Le Magyar est sincèrement poli envers les femmes et envers les étrangers. On voit quelques uniformes militaires, d'habitude élégants et bien coupés. Les habitudes sociales ne sont pas ultradémocratiques comme à Prague ou à Vienne, et les classes élevées ne semblent pas désirer cacher leur situation sociale. Les lieux de plaisir font de bonnes affaires, mais on y trouve facilement des places. A l'Opéra national, on voit des domestiques en livrée et une grande partie du public porte la tenue de soirée. On protège le sport et, comme à Prague, le public montre un bon esprit sportif...Le palais royal est bien entretenu; il semble avoir peu souffert du régime bolchevik et de l'occupation roumaine. On voit souvent des enfants riches avec leurs serviteurs. On se sert beaucoup de taxis et de voitures à chevaux, mais il y a peu d'automobiles particulières.

L'impression générale est que le Magyar n'a pas perdu confiance en lui-même et qu'il compte retrouver un régime social normal et stable; qu'il ne dépense pas au delà de ses ressources, qu'il ne craint pas que les social-démocrates puissent le priver d'aucun des plaisirs permis par les circonstances, et qu'en conséquence il ne cherche pas à cacher les distinctions que l'on peut obtenir dans toute communauté qui possède les éléments de la stabilité.

(Sydney R. Fremantle, *Fortnightly Review*, février 1923).

VIII. — RUSSIE

1. Au Congrès des Soviets.

La revue socialiste révolutionnaire russe La Volonté de la Russie (Volia Rossi), *qui paraît à Prague, donne un compte rendu du dernier congrès panrusse des Soviets* :

A l'ouverture du congrès, Kalinine dit quelques mots de bienvenue et déclara que Lénine est malade et qu'il ne pourrait probablement pas venir. On envoya à Lénine un télégramme de sympathie. Kamenef lut le rapport du gouvernement. La Révolution, dit-il, n'est pas morte, comme le voudraient ceux qui nous enterrent déjà. La Révolution est seulement entrée dans une phase nouvelle, et il s'agit maintenant de comprendre cette phase et de la faire traverser aux masses des paysans et des ouvriers. Il nous faut la paix. Il faut que nous prenions part à l'échange mondial des marchandises. En parlant des relations extérieures, Kamenef mentionna l'insuccès des concessions,

l'impossibilité d'obtenir actuellement des crédits et l'instabilité des traités. Le tableau qu'il donna de l'état de l'industrie est très pessimiste; les résultats obtenus par l'industrie sont, d'après lui, « misérables ». Les résultats du commerce sont aussi déplorables; car, dit-il, nous sommes en faillite. Nous avons mangé une partie du capital de notre industrie et nous avons perdu beaucoup de matières premières Une économie régulière et prévoyante est-elle possible en Russie? A cela Kamenef répond : tant que le rouble ne sera pas stabilisé on ne peut même pas parler d'économie prévoyante. Mais alors comment gérer l'économie nationale aujourd'hui? A cela aussi Kamenef répond : Il y a deux chemins. Le premier, celui qu'on nous propose de l'extérieur, c'est le chemin du capitalisme. Mais notre chemin est différent. Nous n'ouvrirons pas les portes au capital. Nous ne ferons qu'admettre le capital privé dans celles des branches de l'industrie et de l'économie nationales qui ne sont pas concentrées entre les mains de l'Etat lui-même. Kamenef termina son discours par les exhortations habituelles et promit de démontrer que le régime socialiste n'est pas une fantaisie, mais un régime vraiment réalisable.

On l'applaudit et, sans débat, on vota l'approbation au gouvernement. On ne pouvait s'attendre à un autre résultat, car le congrès des Soviets est composé de communistes qui doivent toujours manifester la discipline de fer établie dans le parti.

Bogdanof fit un rapport spécial sur l'industrie et l'économie nationales. Il voulait prouver que le capitalisme est tout de même nécessaire dans une certaine mesure, comme produit naturel de la petite industrie et des échanges, comme lien entre les petits producteurs et le socialisme. Bogdanof ne dit que quelques mots de la crise des matières premières et de la réduction de la capacité d'achats de la population. Son but principal était de montrer que les affaires s'améliorent. Mais il n'expliqua pas que si quelque chose s'améliore, c'est que le capital a prêté main-forte. Bogdanof insista sur la nécessité d'obtenir de l'argent du commissariat des finances et de poser des conditions rigoureuses aux capitaux étrangers qui veulent entrer en Russie.

Le contradicteur de Bogdanof, Zorine, dit que malgré les affirmations du rapporteur relatives à l'amélioration des conditions de travail dans le bassin du Donetz, il devait déclarer, comme représentant de ce bassin, que le Donetz est de nouveau acculé à une catastrophe. Bogdanof avait loué l'activité des *trusts*; Zorine affirmait, au contraire, qu'en pratique les *trusts* font faillite les uns après les autres.

Lounatcharsky fit un rapport sur l'instruction publique. Pour la première fois depuis l'avènement du pouvoir soviétique, Lounatcharsky s'adressait au « Parlement » pour lui demander de l'argent pour les besoins de l'instruction publique. Tout son discours fut consacré à

tracer le tableau de la catastrophe qui a frappé l'instruction publique russe pendant la Révolution. Lounatcharsky dit qu'au début de la Révolution on fonda, il est vrai, un grand nombre d'écoles, mais que personne ne s'était demandé avec quelles ressources ces écoles pourraient subsister. Il en est résulté une crise, à la suite de laquelle au lieu d'avoir 75 % des enfants dans les écoles, on n'en a plus que 38 %... Actuellement c'est une ruine complète. Dans les asiles d'enfants on ne distribue plus de rations, ou bien les rations sont si insuffisantes qu'il s'ensuit une mortalité enfantine énorme. Le nombre des enfants vagabonds est formidable et il ne semble pas qu'on puisse leur venir en aide. En ce qui concerne la situation des instituteurs, Lounatcharsky déclara qu'il ne voulait pas « tourmenter » ses auditeurs par les récis douloureux de la famine et des souffrances de toutes sortes que doit endurer le personnel enseignant... Plus de la moitié des établissements d'enseignement supérieur ont dû être fermés La situation est aussi déplorable dans l'enseignement moyen. Plus déplorable encore est la situation de l' « éducation politique ». Enfin les choses vont au plus mal en ce qui concerne les « maisons du peuple » et les bibliothèques... Lounatcharsky termina son compte rendu par un avertissement menaçant : il déclara que les « professeurs noirs[1] » continueront comme auparavant à être exilés de Russie...

La Volonté de la Russie (*Volia Rossii*, février 1923).

2. La population de la Russie soviétique.

La Volonté de la Russie (Volia Rossii) *publie quelques chiffres relatifs au mouvement de la population en Russie soviétique* :

D'après les données qui nous ont été communiquées par le professeur Antzyférof et qui se fondent sur des renseignements puisés à des sources soviétiques officielles, le taux de la natalité est tombé en 1918-1920 à 13 naissances par 1.000 habitants, tandis que le taux de la mortalité s'est élevé à un niveau inouï — près de 79 décès par 1.000 habitants. Le nombre des décès est donc de 66 supérieur au nombre des naissances. Il est vrai qu'en raison des imperfections des institutions soviétiques on ne peut considérer ces chiffres comme absolument exacts, mais le professeur Antzyférof estime qu'ils sont plutôt au-dessous de la réalité ! Par contre nous possédons des chiffres

1. Ceux que l'on tient pour réactionnaires.

strictement vérifiés en ce qui concerne la population de la capitale, au cours de la même période.

D'après la *Pravda de Pétrograd*, n° 307, la mortalité et la natalité à Pétrograd se traduisent par les chiffres suivants : par mille habitants, en 1915, décès 21, naissances 27; en 1917, décès 25, naissances 15; en 1920, décès, 69, naissances 15. Ce journal bolchevik officieux est obligé de constater qu'il y a plus de décès actuellement que pendant l'épidémie de choléra de 1848, où il ne mourait que 65 personnes par 1.000 habitants. Pendant la même période (1918-1920) la mortalité à Moscou a passé de 8 °/oo à 22 °/oo, c'est-à-dire qu'elle a augmenté de 2 fois et demi.

Non seulement l'accroissement normal de la population a cessé pendant ces trois premières années du régime soviétique, mais un mouvement contraire s'est manifesté : une diminution de plus en plus rapide de la population a commencé...

D'après le rapport du président du Comité central de statistique, Mikhaïlovsky, au Soviet de Moscou, la population de la Russie d'avant-guerre (sans compter les Etats limitrophes qui depuis se sont détachés d'elle) s'élevait à 145 millions d'âmes; or le recensement de 1920 a montré que la population de la Russie ne compte plus que 132 millions d'habitants, c'est-à-dire qu'elle a diminué de 13 millions. Le rapporteur estime que ce chiffre de 13 millions comprend 3 millions d'hommes tués, décédés des suites de blessures ou faits prisonniers pendant la guerre et 3 millions d'émigrés; le reste (6 millions) s'explique par l'excès du taux de la mortalité par rapport au taux de la natalité.

Naturellement tous ces chiffres ne sont qu'approximatifs, mais ils prouvent clairement que cette perte de 6 millions d'hommes a été la suite directe de trois ans de domination soviétique. Les provinces industrielles et productives ont subi les plus grandes pertes de population, et pour certaines d'entre elles la situation était déjà catastrophique en l'année 1920 : par exemple les populations des gouvernements de Pétrograd, celles de la région du Don et du gouvernement de Stavropol ont diminué d'un tiers et ainsi de suite...

(*Volia Rossii*, février 1923).

IX. — ETATS-UNIS

1. Les Etats-Unis et l'Europe.

Les Etats-Unis restent encore dans leur isolement. Il semble difficile qu'ils puissent s'y maintenir longtemps.

Sur le papier on peut soutenir que les Etats-Unis, qui possèdent un territoire allant d'un Océan à l'autre et des tropiques à l'Alaska, peu-

vent fermer leurs portes comme la Chine, pourvoyant eux-mêmes à leur nourriture, à leurs vêtements et à leur éducation, n'aidant personne et ne demandant à personne de les aider. Mais depuis une centaine d'années le Lancashire est le principal marché de notre coton du Sud, et le surplus des céréales et de la viande du Middle West est exporté au loin. Ces exportations sont surtout consommées par l'Europe. Si l'Europe est ruinée et si le commerce avec l'étranger est rendu impossible, les prix baisseront dans le Middle West, et les fermiers subiront des préjudices. Dans la politique des Etats-Unis aussi bien que du Canada, le mécontentement du fermier est aujourd'hui un facteur important. Le fermier voit la vie civilisée des villes et demande sa part d'un si brillant héritage. Balayant les libéraux et les conservateurs de l'Ontario, du Saskatchewan et d'autres provinces du Canada, le fermier a établi sa propre administration « progressiste ». Dans les Dakotas et dans d'autres Etats, il a organisé soit un Bloc des fermiers, soit une Ligue au-dessus des partis. Jusqu'à présent la devise des fermiers a été : « Au diable l'Europe et ses querelles ! ». Mais envoyer au diable ses meilleurs clients leur paraîtra sans doute une chose bien différente.

(*Current Opinion*, février 1923)

2. Le sénateur Borah sur la Russie.

Le 2 décembre dernier, le sénateur Borah prononçait à Boston un discours qui peut être considéré comme type des déclarations faites aux Etats-Unis par les adversaires de l'Entente et du traité de Versailles.

Le monde a besoin de paix, et d'être soulagé d'une grande partie du fardeau des armements; mais il est impossible de faire des progrès en suivant les politiques où les divers gouvernements se sont engagés. L'Europe ne pourra revenir à l'état normal, le poids des armements ne pourra être allégé tant que la question russe ne sera pas réglée.

C'est la clé du grand problème du rétablissement de la paix en Europe. C'est ce qu'on a reconnu à Gênes, ce qui a été reconnu par les chefs de l'Europe et doit être reconnu par les chefs des Etats-Unis. Je ne vois pas d'autre point de départ.

Puis-je, en guise de préface, rappeler un précédent?... Le 12 avril 1793, George Washington écrivit une lettre à son cabinet pour l'aviser qu'il y aurait conseil de cabinet et qu'on examinerait la question de savoir si l'on reconnaîtrait le gouvernement qui était issu de la Révolution française. Le conseil eut lieu le 13...

C'était un grand cabinet. D'un côté, il y avait Alexandre Hamilton, peut-être le plus grand génie constructif qui ait jamais traité la science du gouvernement; de l'autre côté était Thomas Jefferson, le plus vaste

esprit politique de son temps. Au haut de la table siégeait George Washington. C'était le plus grand cabinet de l'histoire du monde..

Ils examinèrent la question qui leur était soumise et ils votèrent à l'unanimité la reconnaissance du gouvernement français. Au temps de cette reconnaissance, la guillotine fonctionnait chaque matin. C'est durant cette période que les prisonniers étaient massacrés dans les prisons de France, que les biens de l'Eglise étaient confisqués, que les privilèges étaient supprimés, que les tribunaux, eux aussi, étaient abolis, que toutes les formes du gouvernement civique connues jusqu'alors étaient effacées et que le seul gouvernement connu était un groupe de neuf hommes. Je vous demande, mes amis, s'il est un acte de cruauté, d'injustice, de hideur attribué au gouvernement des Soviets qui n'ait été une partie ou une parcelle de l'histoire du gouvernement qui fut alors reconnu par Washington et ses collègues. Nous voudrions tous que les révolutions aient lieu sans désordre et sans effusion du sang. Aucun de ceux qui demandent que les Soviets soient reconnus ne pense à approuver le meurtre... Mais ayant étudié l'histoire du monde, nous savons que ces choses arrivent, si cruelles qu'elles semblent être, et que c'est la route nécessaire par laquelle un peuple arrive à son salut.

J'ai souvent exprimé l'opinion qu'aucune nation n'a le droit d'intervenir dans les affaires personnelles d'une autre et que chaque peuple a le droit de choisir la forme de gouvernement qu'il préfère. Un de mes amis me disait cet après-midi, lorsque je suis arrivé dans votre ville, que je venais parler aux gens les plus conservateurs qui vivent sous la bannière des Etats-Unis. J'ai répondu que j'étais très heureux qu'il en fût ainsi, car je venais prêcher la doctrine la plus conservatrice... J'en appelle de Charles E. Hughes à George Washington, et je prêche la doctrine conservatrice de l'homme qui sut non seulement conduire les armées de la révolution, mais aussi construire une République. Supposez que le gouvernement russe actuel, qui pendant cinq ans a résisté aux conspirations du dehors et du dedans, supposez que ce gouvernement tombe. Qu'est-ce qui prendrait sa place? Le chaos, la misère, la faim, les troubles, l'assassinat, cinq nouvelles années d'une misère indescriptible. Voulez-vous prendre parti là-dedans? Voulez-vous proposer de restaurer la vieille aristocratie? Quel est notre plan? Pourquoi ne pas tendre une main secourable, donner des avis et des conseils au gouvernement qui représente aujourd'hui le peuple russe? Il a survécu à des jours, des semaines, des mois, des années de souffrance et de sacrifice, c'est maintenant un gouvernement.

Un voyageur distingué qui visitait votre ville[1] disait récemment qu'une des plus grandes menaces contre la paix du monde serait la

1. L'ancien secrétaire d'Etat Elihu Root.

formation d'une alliance entre l'Allemagne, la Russie et la Turquie. Cette alliance peut fort bien se former. Si elle se forme, ce sera par la faute des Alliés. Si vous placez 140 millions d'hommes hors de la famille des nations, si vous les traitez comme des hors-la loi, ne chercheront-ils pas une alliance ailleurs?

Lorsque nous avons formé l'alliance des Quatre-Puissances, nous avons invité le Japon, l'Angleterre, l'Italie et la France, et constitué une combinaison pour protéger nos intérêts dans le Pacifique. La Russie était l'une des grandes puissances du Pacifique, et le Japon était alors en possession d'une partie de son territoire. Comment la Russie pouvait-elle considérer cet acte? Une pareille combinaison, qui laissait en dehors une des grandes puissances du Pacifique, devait inévitablement pousser cette puissance à quelque alliance avec une autre puissance.

Et votre distingué visiteur dit aussi qu'il pourrait bien y avoir alliance de la Russie avec le Turc sanglant. Je demande à ce distingué visiteur, du haut de cette tribune, ce soir, de dire au peuple américain sous quelle tutelle et direction la Turquie est redevenue européenne.

Qui a fourni les armes et les munitions? [Une voix : « La France »]. Qui a fourni des canons et des munitions pour massacrer les chrétiens? [Une voix : « La France »] Soyons sincères. M. Root dit que nous devons discuter sincèrement. Mes amis, aussi longtemps que la politique actuelle des Alliés sera maintenue en Europe, aussi longtemps que la Russie sera exclue de la famille des nations, vous verrez se former des contre-alliances et vous irez vers la guerre.

Je pense que votre hôte distingué a raison, et qu'une guerre est imminente dans le Proche-Orient. Je redoute beaucoup cette guerre; mais lorsqu'elle éclatera elle sera le résultat logique de la politique des Alliés depuis l'armistice, aussi bien que la nuit succède au jour. Aucune nation du monde plus que les Etats-Unis n'a la possibilité d'arracher le peuple d'Europe à ces désordres. Si le président Harding disait demain : « Je propose de reconnaître le gouvernement de la Russie, je propose de reprendre de libres relations commerciales avec toutes les nations du monde, je propose de ne penser qu'à l'amitié et à la justice et de renoncer aux craintes et aux vengeances de la guerre », il apporterait au monde la paix.

(*Current Opinion*, février 1923)

X. — ASIE

1. Le Califat et l'Islam.

Le Califat semble avoir été regardé par les derniers souverains de la Turquie comme un simple apanage du Sultan. Dans le monde musul-

man, le prestige des Sultans reposait sur leur souveraineté religieuse. Par la disparition du Sultanat, le Califat regagne aujourd'hui sa prééminence. Le problème du Sultanat était une question à résoudre entre Turcs; le Califat intéresse le monde musulman tout entier. Jusqu'ici le droit à la souveraineté appartenait à la dynastie d'Osman; elle ne pouvait sortir de cette famille sans l'assentiment du peuple musulman tout entier. Le droit d'élire le chef reste à la nation ottomane et à ses représentants constitués; il doit être confirmé par le serment sacramentel de fidélité. L'assentiment direct ou indirect des Musulmans qui vivent hors de l'Empire turc confirme le titre du chef élu... L'élection et l'installation du nouveau Calife semblent avoir été faites conformément aux exigences de la loi et aux règles confirmées par des siècles d'observance. Des prières ont été faites pour lui dans l'Inde et partout ailleurs. Il semble aussi avoir reçu l'hommage de l'Université d'al-Hazar, qui a une grande réputation en Afrique du Nord et dans tout l'Orient. La Perse était représentée à l'intronisation par un envoyé spécial. Et il est curieux de noter que le chah est le seul souverain qui ait fait ce geste de courtoisie.

Si l'on s'en tient aux nouvelles publiées par la presse, l'Assemblée nationale turque semble avoir invité des délégations de représentants de tous les pays musulmans à venir discuter et régler avec elle la question des pouvoirs temporels du nouveau Calife.

Les Musulmans de l'Inde sont parfaitement logiques lorsqu'ils demandent que les puissances alliées ne touchent pas au Califat de Constantinople et que l'autorité temporelle et spirituelle du Calife ne reçoive aucune atteinte. S'ils avaient eu une autre attitude, ils auraient agi contrairement au Chériat, et ils auraient fourni aux Etats non-musulmans un prétexte pour réduire le Califat à n'être plus qu'une institution religieuse effacée, dénuée de prestige et de pouvoir. Si le Calife était subordonné à un Etat chrétien, l'Islam serait mis en conflit avec l'ensemble de la Chrétienté.

Les réformateurs turcs semblent avoir bien commencé. Avec une grande largeur de vues en ce qui concerne les besoins d'humanité toujours grandissants, ils ont par leur « traité fraternel » avec la Perse fait disparaître l'hostilité entre les Perses et les Touraniens, qui avait duré depuis le commencement de l'histoire. Bien plus, le traité met fin au déplorable schisme qui pendant les treize derniers siècles avait divisé l'Islam en deux sectes hostiles. L'abolition de l'interdiction des mariages entre les Persans et les Turcs et entre les Chiites et les Sunnites est un acte dont Mustapha Kemal et ses collègues peuvent être fiers. Le fait d'avoir établi des relations amicales avec l'Afghanistan, la Perse et les autres Etats voisins donne la plus haute opinion de son talent d'homme d'Etat.

La politique anglaise envers les races musulmanes au cours de ces dernières années a été une énigme. Avec la chute du tsarisme, l'Angleterre a perdu une occasion unique d'obtenir l'hégémonie culturelle du monde musulman. Cette occasion a été délibérément écartée. En encourageant la bonne volonté et la confiance, elle aurait entraîné tous ses anciens amis d'Islam, de l'Egypte à la Chine. Malheureusement sa politique a suivi un cours différent, ce qui signifie une grande perte pour l'Empire : la perte de l'amitié de millions d'hommes pour qui le nom de l'Angleterre était symbole de justice et d'équité.

L'occasion perdue par l'Angleterre a été saisie par la France, qui joue aujourd'hui le rôle, autrefois tenu par l'Angleterre, d'interprète du sentiment musulman. Elle a créé récemment un hôpital musulman et a ordonné la construction d'une grande mosquée à Paris.

L'auteur de l'article cite ensuite les paroles prononcées à cette occasion par le maréchal Lyautey.

La renaissance de l'Islam peut venir du dedans, et il est satisfaisant que les Turcs aient fait de cette renaissance un de leurs idéals. L'Osmanli a un caractère viril; il ne demande qu'une collaboration sympathique pour apporter sa contribution à la culture et à la civilisation de l'Asie. Une nation qui a pu survivre aux attaques constantes qu'elle a subies au cours du siècle dernier... garde la sympathie et l'appui de tous les esprits sains. Elle a prouvé son droit à la vie. Le programme publié récemment par Mustapha-Kemal montre que les hommes d'Etat de la Turquie nouvelle comprennent la complexité de la tâche qui s'offre à eux. Ils doivent se consacrer non seulement à la restauration économique de leur pays envahi, mais aussi à l'organisation des éléments moraux nécessaires à la constitution d'un grand Etat civilisé : développement de l'éducation suivant des lignes nationales et suivant les nécessités de la marée montante du progrès humain; établissement de la paix, de la concorde et de la sécurité parmi tous leurs sujets, progrès dans l'administration de la justice, et avant tout, accord immédiat, Concordat sauvegardant les privilèges et les prérogatives du Calife suivant les désirs du monde musulman tout entier.

On assure que le nouveau Calife est un homme cultivé, de grandes qualités intellectuelles. Il passe pour savoir les langues européennes et pour être au courant de la politique du monde. C'est un heureux augure pour la renaissance de l'Islam... Peut-être pourra-t-il préparer la voie à une meilleure entente entre l'Islam et la Chrétienté. Où des hommes plus humbles ont échoué, le Calife Abdul-Medjid réussira peut-être.

(Ameer Ali, *Edinburgh Review*, janvier 1923).

2. L'influence du Califat sur les pays musulmans indépendants de la Turquie.

Dans quelle mesure, la décision d'Angora modifiera-t-elle l'avenir du Califat? A juger d'après le passé, on répondra que cette décision ne modifiera rien. Le premier des Califes est mort dans son lit; mais le second, le troisième, le quatrième furent tués par des Musulmans; et si, dans les âges d'or, le sentiment n'a pas pu préserver les Califes, il ne pouvait être que bien moins puissant en des âges où les hommes revêtus de cette dignité ne pouvaient nullement passer pour des saints de premier ordre. Les Kémalistes se sont montrés terriblement offensés à la pensée que leur calife Mohammed VI avait cherché refuge sur un vaisseau de guerre anglais; on dit que le nouveau Calife a déclaré que, par cet acte, son prédécesseur avait forfait non seulement au Califat, mais même à sa qualité de membre de la famille d'Othman. Mohammed VI saisit le seul moyen de salut qui s'offrait à lui, parce qu'il savait bien qui ni sa dignité de Calife, ni son titre de descendant d'Othman ne le sauveraient de la mutilation et de la mort s'il tombait aux mains de ses sujets.

Ceux qui ont fait l'expérience de l'esprit des Indous ont déclaré souvent que leurs raisonnements sont tout à fait différents de ceux des Européens. Cet esprit peut sans doute concilier des propositions qui nous semblent contraires et admettre en même temps que le Calife règne par un droit incontestable et que ses sujets peuvent le déposer et le renvoyer lorsqu'il leur a déplu. Le même esprit peut affirmer aussi que le Calife doit avoir un pouvoir temporel et qu'il ne doit pas en avoir.

Rappelons que les seules personnes qui aient fait du bruit autour du droit des Califes sont des princes qui désiraient être légitimés par eux. Dans les domaines du sultan ottoman, il n'y avait d'autre sultan que lui; aussi son droit de nomination n'avait-il pas lieu de s'exercer. Quant aux sultans qui régnaient hors de l'Empire, ils ne demandaient pas l'investiture du Calife : ils préféraient l'indépendance. Ce fut l'écueil sur lequel le panislamisme d'Abdut-Hamid vint se briser. Ce droit d'investir les sultans était le seul que le Calife ottoman ait pu hériter des Abbassides d'Egypte, s'il y a quelque vérité dans l'histoire de cette transmission; car les califes d'Egypte n'avaient pas d'autre droit. Il semblerait, cependant, que ce pouvoir fût un pouvoir temporel; car si un sultan est un souverain temporel, nommer un sultan doit être un acte temporel.

Si le Califat retombe dans l'obscurité, il ne fera que reprendre sa condition normale. La reconnaissance du Calife hors de ses domaines était d'ordinaire liée au mécontentement soulevé par le gouvernement

du pays; sauf lorsque cette reconnaissance était faite par le prince souverain lui-même, auquel cas elle ne changeait rien aux choses. Ce qui est arrivé à Mohammed VI peut permettre d'estimer à sa juste valeur le loyalisme des Musulmans envers leur Calife. En cette matière, le monde islamique n'a pas changé. On raconte qu'avant d'exécuter le dernier des Abbassides à Bagdad, le conquérant Mongol demanda aux juristes musulmans s'il était vrai que l'exécution d'un Calife produisait une convulsion de la nature. Ils répondirent qu'aucune convulsion n'avait eu lieu lors de l'assassinat d'Ali et qu'aucun Calife ne pouvait lui être comparé. Le sentiment populaire contre le régicide, qui est encore si fort en Europe, ne semble pas pouvoir entrer en balance, dans les pays musulmans, avec le sentiment qui déifie la force. Aucun potentat musulman n'est jamais devenu impopulaire à la suite d'un massacre, même lorsque les victimes étaient des descendants du Prophète. Seuls devinrent impopulaires les régicides qui n'eurent pas l'habileté ou le courage de chausser les souliers de leurs victimes.

Si la Turquie passe à une autre dynastie de sultans, le représentant d'Othman servira sans doute au même dessein que le descendant des Abbassides au IVe siècle et aux siècles suivants de l'ère musulmane; il sera un souverain de droit qui sera supposé avoir transmis sa charge à un souverain de fait. Cependant, tandis que le Calife Abbasside, héritier du Prophète par la loi sunnite, pouvait réclamer l'allégeance du monde islamique tout entier, il ne semble pas que le Calife Osmanli, privé de son pouvoir, puisse exercer le même rôle. La parole traditionnelle du Prophète : « Laissez les Turcs à l'écart tant qu'ils vous laissent à l'écart », semble devoir dicter à l'avenir l'attitude des communautés musulmanes hors des limites de la Turquie.

(D. S. Margoliouth, *Fortnightly Review*, février 1923).

3. Les terrains pétrolifères de l'Asie moyenne.

C'est l'Orient qui plus que l'Amérique intéresse aujourd'hui les chercheurs de pétrole. Ce pays les fascine comme il a toujours fasciné les archéologues et les ethnographes. La Perse, la Mésopotamie et les pays immédiatement voisins sont âprement disputés aujourd'hui par des influences politiques, ce qui n'étonnera aucun de ceux qui connaissent au moins en partie, leurs grandes ressources éventuelles comme champs de pétrole. Il est toujours dangereux de prophétiser sur la richesse ou sur l'extension d'une terre à pétrole. Seuls les forages permettent d'apprécier la valeur d'une région, mais si l'on s'en tient aux indications qui ont déjà été données sur la Perse du Sud et aux investigations qu'on a faites en Mésopotamie, on est amené à penser que le

centre de gravité du monde pétrolifère pourrait bien, dans quelque années, être déplacé de l'Occident vers l'Orient. Il existe indubitablement une vaste ligne de gisements de pétrole allant des Indes néerlandaises à Burme[1], en passant par l'Inde, le Béloutchistan, la Perse, la Mésopotamie et plus avant vers l'ouest.

La situation des champs de pétrole de Perse et de Mésopotamie, qui flanquent la route maritime vers l'Inde et vers nos possessions d'Extrême-Orient, impose à l'Empire comme une nécessité vitale la prise des garanties qu'aucun de ces pays ne risque d'être subordonné aux opérations d'autres nations. Il est évident que nous devons posséder de grandes facilités pour l'exploitation du pétrole aux environs du Golfe Persique, surtout si l'on pense que le pétrole est de plus en plus nécessaire à la navigation... L'Angleterre, n'ayant pas de pétrole sur son territoire, doit, puisqu'elle est la plus grande puissance navale du monde, s'assurer des terrains pétrolifères dans les régions qui se présentent comme les plus favorables à ses desseins. Or, la nature a fait que certains des plus riches terrains pétrolifères se trouvent au chaînon le plus vital de l'Empire britannique. Les champs de pétrole sont à la porte qui ouvre les vastes marchés de l'Extrême-Orient, marchés qui, pour la plus grande partie, sont aujourd'hui entre les mains des Américains. C'est ici que les nations actuellement maîtresses du pétrole se rencontrent.

Ce n'est pas seulement la vaste étendue et la position de ces champs qui ont créé une si âpre rivalité. Le pétrole brut obtenu dans la petite zone actuellement exploitée dans la Perse méridionale par l'*Anglo-Persian Oil Company* donne à la distillation 60 % d'essence, proportion très considérable... Il faut ajouter pour montrer la richesse de ces puits persans que l'*Anglo-Persian Oil Company* a tiré sa plus grande production d'un seul puits, d'où ont été, dans une période de dix ans, tirées 4 millions de tonnes de pétrole brut. Aujourd'hui, la production quotidienne du puits s'élève à 2.000 tonnes sans aucun signe d'épuisement.

La zone pétrolifère dans laquelle l'*Anglo-Persian Company* a le droit de faire des recherches est d'environ un demi-million de milles carrés. Elle a été soumise à un examen général qui a montré que la richesse de ces terrains en pétrole paraît inépuisable, au moins si l'on s'en tient aux besoins de notre génération.

Sur la Mésopotamie, on a peu de données précises. Mais les recherches sommaires qui ont été faites ont montré qu'il y avait de très importantes sources de pétrole. Les terrains de Garaya et de Guli, plus au Sud ceux de Kéfri et de Tuz Khurmath, sont très riches en pétrole d'excellente qualité. Dans le travail qu'il a publié récemment sur l'industrie du pétrole, M. David T. Day, ancien chef du *Geological Survey*

[1] En Palestine.

des Etats-Unis, déclare qu'une grande région pétrolifère peut être exploitée en Mésopotamie, depuis Hit sur l'Euphrate jusqu'à El Déir... Les terrains pétrolifères de Mésopotamie se trouvent dans les vallées du Haut-Euphrate, du Tigre et des rivières de Karoun dans les vilayets du Mossoul, de Bagdad et de Basra; au Nord ils s'étendent jusqu'a Harbel dans le caza de Sakho, à 60 milles au Nord de Mossoul, où l'on trouve des affleurements d'éocène. Les terrains suivent une direction Nord-Ouest-Sud-Est parallèlement aux terrains tertiaires que l'on trouve plus loin dans l'Est, et l'on rencontre le pétrole à l'endroit où les chaînes de montagnes se terminent près de l'Océan...

La situation dominante de ces terrains pétrolifères du Moyen-Orient, leur richesse, la grande valeur des pétroles qui en seront vraisemblablement extraits leur donnent une place unique parmi les terrains pétrolifères du monde. Cela explique la rivalité qui a éclaté principalement entre les intérêts anglais et américains pour s'assurer dans ces pays des zones aussi vastes que possible.

(Sydney H. North. *Fortnightly Review*, janvier 1923).

4. Les Bouriates.

Un voyageur anglais, M. Bassett Digbys, décrit les mœurs de cet étrange peuple de Sibérie.

Les Bouriates sont une race étrange... Si vous visitez une des premières écoles, un des collèges de Tchita ou d'Irkoutsk le matin, vous pourrez vous arrêter et causer avec quelque étudiant correctement vêtu d'un uniforme et que vous interrompez dans la lecture de quelque philosophe allemand ou dans une analyse biologique. La nuit tombée, vous pourrez le rencontrer à quelques lieues de là, dans les collines, il participe à quelque sacrifice rituel de chevaux ou à une cérémonie de chant et de danse avec offrande votives, présidée par quelque *shaman* (sorcier) aux yeux sauvages. Car, bien que l'Eglise orthodoxe russe dans le Nord et les missionnaires bouddhistes dans le Sud aient fait un grand nombre d'adhérents, la majorité des Bouriates ont gardé la foi de leurs ancêtres; ils adorent les dieux mystérieux de la forêt, du lac et de la plaine; et ils tâchent de se rendre propices les mauvais esprits.

Au cours des deux derniers siècles, ils ont modifié leurs habitudes nomades et accepté une existence sédentaire, veillant sur leurs chevaux, leurs bœufs et leurs moutons. Les riches — et certains sont très riches, bien qu'ils vivent de mouton et de pain — possèdent deux maisons; un chalet d'hiver de style russe, spacieux *bungalow* au mo-

bilier occidental et une maison d'été, une réplique à huit côtés de leurs *awls* perdues, dans laquelle, suivant le rite païen, la porte regarde le Sud. Les chambres qui sont à l'intérieur de cette tente de bois ont la forme de quartiers d'orange et ne sont séparées que par des draperies. Au milieu du plancher de bois, qui se trouve à 18 pouces environ au-dessus du sol, est le foyer dont la fumée s'échappe à travers un grand trou perçant le toit. Autour de ce trou à feu se réunit la famille, qui observe littéralement le rite du foyer domestique. Les Bouriates plus pauvres et nomades vivent encore dans de légères *awls* recouvertes de feutre, aisément transportables lorsque les troupeaux errent à la recherche d'un plus riche pâquis...

Réfléchissez bien avant d'accepter l'hospitalité d'un Bouriate, car son menu n'est pas toujours des plus délicats ni des moins nuisibles. On vous offrira, par exemple, ce que j'avais l'habitude d'appeler un thé à la queue de cheval. Une femme bouriate met sur le feu un pot de fer, l'emplit d'eau, ajoute une pincée ou deux de thé en poudre brique (fait de poudre de thé mêlée à du sang de taureau), un peu de sel, puis elle agite vigoureusement la mixture avec une queue de cheval. Lorsque ce breuvage bout, elle le verse dans un autre récipient et l'agite à nouveau avec cette queue de cheval dont on se sert comme plumeau et comme balai pour le ménage de l'*awl*. On tire ensuite d'une peau de chèvre une pâte de farine et de beurre, et on la met dans la mixture avec de la crème épaisse. On laisse bouillir encore dix minutes, puis on fait refroidir et on sert dans des tasses de bois. Rien ne s'oppose aussi à ce qu'on fasse un plat savoureux avec de la viande tirée d'une bête morte de mort naturelle.

On peut comparer le Bouriate et son *tarasum* à l'Ecossais avec son whisky. C'est une révélation de voir tout ce que l'on peut faire avec du lait ordinaire, car le *tarasum*, ce liquide sans couleur et puissamment alcoolisé qui tient le Bouriate en joie, est extrait du lait par distillation dans des alambics primitifs. Lorsqu'une noce ou une fête se préparent, la famille redistille deux ou trois fois les trois ou quatre barils qu'elle a toujours en sa possession. Cependant le Bouriate prend sa liqueur comme un gentilhomme. Il peut avaler assez de *tarasum* pour voir rouler à terre trois Ecossais des plus solides, puis prendre son arc et ses flèches, sauter sur son petit cheval fringant et tirer les lièvres, du haut de sa selle, sa monture lancée au galop.

Les pratiques religieuses sont intimement liées à la vie du Bouriate. Ses dieux ou *burkans* et le monde invisible des ombres des ancêtres sont plus proches de lui et plus réels que le Dieu des blancs. Les rapports mystérieux avec les invisibles appelés *ougou* forment une partie du rite domestique. Un *ougou* typique consiste en une petite boîte à couvercle glissant contenant une étroite bande de soie sur laquelle sont cousues de petites et grossières images de métal — des hommes

ou des femmes de métal — et trois ou quatre peaux desséchés de petits animaux. Les *ougous* de la famille sont suspendus dans un coin du châlet. Les *ougous* de la propriété sont suspendus à un poteau du hangar dans la cour bordée de palissades. Et même dans le steppe balayé des vents, loin de toute habitaiton, on trouve des groupes de petits poteaux au sommet desquels s'incline une petite planche en forme d'auvent, dirigée vers l'Est. Sous cet auvent est une niche dans le poteau, que protège un couvercle glissant. Dans la niche est un *ougou* des champs qui a les mêmes vertus magiques que ceux de la maison ou de la cour. Lorsqu'un Bouriate se marie et fonde un nouveau foyer, il doit planter un poteau nouveau dans le steppe parmi ces groupes solitaires de reliquaires païens. Un *shaman* officie à cette cérémonie, et place les charmes dans le poteau. A la mort d'un Bouriate, la petite boîte qui contient ses *ougous* est enlevée du pilier; on l'emporte dans une clairière de la forêt et on la suspend au haut d'un arbre, jusqu'à ce que, sous l'action du temps, elle tombe en morceaux.

C'est une étrange rencontre que celle de ces *ougous* des forêts. Mon cheval bronchait parmi les reptiles cachés, les pierres moussues et les troncs d'arbres morts cachés par l'herbe, lorsque soudain j'aperçus ce qu'en Angleterre on aurait pris pour un nid artificiel placé là par un ami des oiseaux. Un rayon de soleil, passant à travers le feuillage épais, frappa le tronc de l'arbre. Je laissai aller les rênes et mon cheval se mit à paître. Et comme je regardais cette boîte exilée qui avait contenu les charmes d'un homme aujourd'hui sans nom, qui avait été et qui n'était plus, un papillon jaune vint en voletant le long du rayon de soleil se poser sur la boîte. Une ou deux fois il ouvrit et referma ses ailes. Puis il s'envola et un instant après la forêt mystérieuse l'avait à nouveau englouti.

Les Bouriates croient que le malheur et même le désastre doivent fondre sur la famille du mort si l'homme qui porte l'*ougou* du groupe de poteaux à sa dernière demeure dans le forêt se retourne une seule fois.

Les arbres et les bois sacrés sont un des caractères principaux du pays des Bouriates. Tout arbre isolé qui domine l'étendue dénudée du steppe est considéré comme la demeure d'un *burkan* inférieur. Quelques instants après la mort d'un *shaman*, un de ses amis tombe en extase frappé par une foudre invisible lancée par les dieux : quand il recouvre ses esprits, il annonce que l'esprit du prêtre mort lui a indiqué la place où il désire reposer. On brûle le corps, on place les cendres dans un trou creusé dans un des plus grands arbres de la forêt au lieu qui a été désigné. Et cet endroit devient sacré.

Ces bois sacrés sont entourés du plus grand respect. Aucun arbre ne peut y être coupé. L'herbe qui tapisse le sol, si tentante et si riche qu'elle soit, ne peut pas être fauchée. Les malheurs de toute sorte, et

le moindre n'est pas un coup de couteau dans le dos à la nuit tombante, peuvent tomber sur vous si vous y avez cueilli seulement une baguette pour fouetter votre cheval trop paresseux. Chaque fois qu'un Bouriate traverse un de ces bois sacrés, il descend de cheval et répand sur le sol quelques gouttes de *tarasum* ou quelques brins de tabac pour le cas où les dieux et les esprits des sorciers morts voudraient boire ou fumer.

Le shamanisme, qui semble être la plus ancienne religion du monde, est, avec quelques légers changements dans le rite, la religion universelle des races païennes de Sibérie. Elle s'étend depuis le versant russe de l'Oural jusqu'aux portes de la Chine, au bord du Pacifique. Pour les Sibériens, l'univers est formé d'un certain nombre de couches séparées par des bandes intermédiaires d'espace ou de matière. Les sept couches supérieures constituent le royaume de la lumière, les sept inférieures le royaume des ténèbres. La surface de la terre, plate naturellement, se trouve entre les deux royaumes. Les bons esprits vivent en haut, les mauvais en bas. Dans la couche supérieure, ou septième Ciel, règne le grand *Delque Sagan*, appele encore *Esege Malan*, *Tangara* ou *Ai-Toiou*. Il a une moralité parfaite et ne se mêle que fort peu aux viles affaires de la terre. A l'étage inférieur du royaume des ténèbres vit *Felik Khan*, l'Etre noir.

L'humanité, d'après le shamanisme, constitue le champ de jeux des esprits des morts. Le *shaman*, doué de la seconde vue, sait ce qui se passe dans le monde invisible, et peut presque toujours annoncer ou prévenir les catastrophes en apaisant les mauvais esprits et en faisant appel, dans les cas extrêmes, à un *burkan* bienveillant, car il y a toute une hiérarchie parmi les êtres inférieurs. *Esège Malan* est si saint qu'on n'a jamais pu tracer son portrait ou son image.

(Bassett Digby, *Nineteenth Century*, février 1923).

Le Gérant : A. BIÈRE.

Bordeaux. — Impr. J. BIÈRE, 18-20-22 rue du Peugue.

LIVRES NOUVEAUX

La Dette publique de la Russie, par divers. Payot, Paris 1922, in-8, 12 francs.

Livre intéressant aux points de vue à la fois historique et pratique. M. Raffalovitch expose en maître l'état de la Dette publique russe avant et pendant la guerre. La conduite des opérations budgétaires, où la suppression du monopole de l'alcool creusait un trou de quelques milliards de francs, fut délicate, mais habilement menée. Dans un deuxième chapitre, MM. Apostol et Michelson étudient les questions internationales que soulève la Dette russe. Ils font une charge ardente contre le traité de Versailles, lequel leur paraît conclu sur le dos de la Russie. C'est charmant. M. Bernatzky étudie dans un chapitre très curieux et bien informé le problème de la circulation monétaire en Russie. Enfin M. Novitzky parle du stock d'or de la Russie. Nous n'avons pas de recoupements pour la partie qui traite du stock d'or européen. Mais pour ce qui se rapporte au stock d'or arraché aux bolchéviks par les Tchécoslovaques, puis subtilisé et reperdu par l'ambition mégalomane de Koltchak et de son entourage, nous pouvons affirmer que M. Novitzky raconte un pur roman (livraison de Koltchak aux Rouges, etc.), indigne d'un volume aussi sérieusement composé par ailleurs.

L'Incident Hohenzollern, par Henry Salomon, 266 p., in-16. Paris, F. Alcan, 1923.

Ce petit livre donne plus que ne promet son titre. L'étude minutieuse de tous les documents publiés et les renseignements inédits puisés aux archives de Vienne dans la correspondance du prince Richard de Metternich, ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Paris, ont permis à M. Salomon de fixer définitivement les responsabilités de 1870 du côté français et ne chargent guère l'empereur, un peu plus l'impératrice, mais surtout le duc de Gramont, ministre des affaires étrangères. En même temps, cette recherche des responsabilités a amené l'auteur à examiner dans le détail le fonctionnement du gouvernement de l'Empire libéral, et son enquête aboutit à la conclusion, très fortement établie, que, sous le pseudo-parlementarisme de 1870, c'est toujours la volonté personnelle de l'empereur qui est le moteur de la vie publique en France. Au moment présent, la publication de ce travail si neuf est doublement opportune.

Tchéka. — Matériaux et documents sur la terreur bolcheviste, publiés par le bureau central du parti socialiste révolutionnaire russe. 1 vol. pet. in-8. 10 francs, Paris, Povolozky, 1922. Trad. du russe par E. Pierremont.

Il faut avoir des nerfs solides pour lire d'un bout à l'autre ce volume sombre. Il s'y étale un tel tableau d'horreurs qu'on se demande comment un peuple peut supporter encore le régime qui les lui a imposées. On trouve là quelques physionomies de bourreaux qui sont particulièrement typiques. Fusiller un homme — ou une femme —, dépouiller le cadavre, et, éventuellement, lui briser la mâchoire pour en retirer les dents aurifiées, tout cela est jeu habituel. On peut lire aussi des descriptions de tortures qui font songer à la Chine. L'épouvantable *Tchéka*, grâce à laquelle les Soviets ont assis leur régime, apparaît, dans ce livre, décrite sans passion apparente, et avec d'autant plus de relief.

L'Italie vivante, par Paul Hazard, 285 p in-16, Paris, Perrin et Cie, 1923.

M. Hazard est l'un de nos meilleurs connaisseurs de l'Italie, et le mieux fait, par sa formation et les fonctions qu'il a remplies, pour admirer à la fois l'Italie d'hier et comprendre celle d'aujourd'hui et de demain. Sous la forme très souple de notes de voyage, c'est ici l'étude la plus forte, la plus dense et la plus fine sur l'esprit de l'Italie d'après-guerre. Florence, Milan, Venise et Rome, la Rome blanche comme la noire, socialistes et populaires, le pape et d'Annunzio, M. Barrère et Mussolini, voilà le décor et les premiers rôles de cette très-vivante étude de l' « Italie vivante ». Les conclusions qui s'en dégagent plus qu'elles ne sont exprimées sont-elles toutes réjouissantes ou rassurantes ? Affaire de goût. Mais elles sont solides, et c'est l'essentiel.

Mademoiselle de la Maisonfort, par Edmond Pilon, 254 pp., in-16, Plon-Nourrit, 1922.

En marge des mémoires et correspondances du temps de Louis XIV, M. Edmond Pilon a écrit un pur et délicat roman sur Mademoiselle de la Maisonfort, cette « jeune chanoinesse, de grâce touchante qu'on ne voyait pas sans l'aimer ». C'est elle qui joue le rôle d'Elise, dans l'*Esther* de Racine, lors des fameuses représentations de Saint-Cyr : on sait les suites de ce divertissement, le billet du page, la douce émotion, puis la contrition de la jeune fille qui se résigne, s'humilie, et s'immole, prend la petite guimpe et le long voile. Histoire touchante, que son biographe extraordinairement avisé et subtil, conte avec une discrétion et une grâce classiques. Quel roman délicieux et combien M. Edmond Pilon a été bien inspiré en l'écrivant !

Imprimerie BIÈRE
18-20-22, rue du Pengue
BORDEAUX

DEC 12 1983

P
Fr.Lit.
V

Vie des Peuples
t.9,no.35(1923)

53

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY